TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 846 — JEUDI 13 DÉCEMBRE 1979

EN ESPAGNE

**M. Javier Ruperez enlevé le 11 novembre par l'ETA a été libéré**

LIRE PAGE 44

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Ouvrir le Cambodge

**Phnom-Penh vient de lancer de nouvelles et violentes attaques contre la France et contre M. Giscard d'Estaing, accusé de participer à une « campagne » lancée par les Etats-Unis, de se livrer à des « déclarations diffamatoires » et de « n'avoir apporté aucune aide » au Cambodge. De tels propos outranciers n'ont pu être rendus publics sans l' « imprimatur » de Hanoï. Ils témoignent d'un durcissement diplomatique qui intervient au moment où la situation à l'intérieur du Cambodge ne cesse d'empirer malgré l'envoi d'une aide internationale massive.**

**De ce pays emmuré, à peine moins fermé aux observateurs non partisans que sous les Khmers rouges, arrivent les nouvelles les plus contradictoires. Tout comme sous le régime de M. Pol Pot, les thuriféraires invités distillent leur propagande, tandis que les réfugiés dénoncent des conditions de vie effroyables.**

**Dans la guerre entre chapelles du mouvement communiste international qui s livre en Indochine, tous les coups semblent bons et le sort de la population n'est plus qu'un facteur secondaire s'il ne « cadre » pas avec la ligne poursuivie. Les Khmers rouges, « révolutionnaires » jusqu'en 1977, sont devenus des « bourreaux » une fois que la guerre a éclaté avec Hanoï. Les réfugiés, d'abord qualifiés de « réactionnaires » devinrent alors des « victimes » dont le témoignage sur les atrocités du régime Pol Pot ne pouvait être contesté. Aujourd'hui, alors que ces fugitifs affluent vers la Thaïlande, non plus par dizaines mais par centaines de milliers, la dialectique vietnamienne veut qu'ils redeviennent des « réactionnaires » à la solde de Pékin ou de Washington.**

**Pendant ce temps, manquant de nourriture et de médicaments, la population khmère continue de s'étioler. Si certaines organisations humanitaires, par sympathie pour le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin, ou tout simplement par souci d'efficacité — craignant que toute critique ne durcisse l'attitude de Phnom-Penh et ne gêne encore plus la distribution de l'aide, — affirment que les choses ne vont pas si mal, d'autres informations présentent du Cambodge actuel une image particulièrement noire.**

**C'est dans ces conditions qu'il faut s'interroger sur ce que devient une aide internationale, certes insuffisante, mais qui, selon divers témoignages, est en partie stockée, voire parfois utilisée pour nourrir l'armée vietnamienne d'occupation. En dépit d'affirmations répétées en provenance de Phnom-Penh, il n'y a guère de contrôle sur la distribution de l'assistance en dehors de la capitale et de quelques rares zones. Qu'il s'agisse d'une volonté délibérée d'utiliser l'arme de la faim pour s'assurer l'allégeance de la population hésitante ou d'une carence d'organisation, la conséquence est la même pour ceux qui meurent de faim.**

**Pourquoi donc, si la situation se normalise, comme le disent Hanoï, Phnom-Penh et leurs partisans, n'est-il pas possible de s'en rendre compte sur place ? Pourquoi, si l'aide est totalement et équitablement distribuée dans tout le pays, son contrôle est-il rendu si difficile ? Pourquoi, si le nouveau régime a la situation aussi bien en main qu'il l'affirme, n'ouvre-t-il pas ses portes aux observateurs internationaux et interdit-il l'arrivée de l'aide par camions, sous prétexte qu'elle pourrait tomber entre les mains des « ennemis » ? Pourquoi, enfin, si la population est unie derrière M. Heng Samrin et les Vietnamiens, parle-t-on à nouveau de résistance et s'en prend-on avec une violence accrue au prince Sihanouk, comme s'il représentait un danger ?**

**Tout comme pendant la guerre américaine, le Cambodge est encore une fois ravagé par un conflit qu'il n'a pas voulu et qui le dépasse. M. Kissinger l'avait fait bombarder pour le sauver du communisme ; Hanoï l'occupe et, affirment les réfugiés, l'affame pour le sauver des « impérialistes » et des « réactionnaires ».**

# LA DÉFENSE OCCIDENTALE ET LES DÉBATS EUROPÉENS

### OTAN

## Les États-Unis pressent leurs alliés de prendre des mesures de rétorsion contre l'Iran

*Deux sujets dominent les réunions de l'OTAN à Bruxelles : la modernisation des armements nucléaires, et l'Iran. Bien que le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, ait obtenu au cours de ses visites à Londres, Paris, Rome et Bonn des témoignages de solidarité plus que des engagements tangibles, le secrétaire américain à la défense, M. Brown, a déclaré mardi 11 décembre à Bruxelles :* « Le moment est venu de prendre des mesures économiques et diplomatiques opportunes contre le gouvernement iranien. »

*Après le comité des plans de défense (les ministres de la défense, sauf les ministres français et grec) mardi et ce mercredi, le Conseil atlantique (les quinze ministres des affaires étrangères) siégera jeudi et vendredi.*

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — C'est un faux « suspense » qui se poursuivait ce mercredi 12 décembre au quartier général de l'OTAN, où le comité des plans de défense de l'alliance (qui regroupe les ministres de la défense, exception faite des ministres français et étrangers) doit adopter le projet de modernisation des forces nucléaires. Il ne fait pratiquement aucun doute, pour les diplomates qui suivent cette affaire, que l'OTAN décidera, à l'issue de ces discussions, de renforcer sa défense en installant dans plusieurs pays européens de nouveaux missiles capables d'atteindre le territoire soviétique. Mais combien seront exactement ces missiles ? Et dans quels pays seront-ils basés ? Ce sont les questions que l'on se pose encore.

Deux pays qui devaient accueillir un certain nombre de missiles de croisière (Cruise) continuent à poser un problème : les Pays-Bas et la Belgique. Après le vote hostile des parlementaires néerlandais, on ne pense pas que le gouvernement de La Haye — qui s'est encore réuni la nuit dernière — ait les moyens politiques de dire « oui » à l'installation des quarante-huit missiles de croisière que les experts lui avaient destinés. Cette position particulière d'un pays qui dispose pourtant déjà sur son sol d'armes nucléaires américaines serait mentionnée dans le communiqué final de la réunion. Si tel était le cas, les missiles de croisière destinés aux Pays-Bas ne seraient pas répartis entre les autres pays hôtes — Grande-Bretagne, R.F.A., Italie et en principe Belgique — mais viendraient en déduction du total prévu (1).

Le cas de la Belgique est plus flou encore, puisque le gouvernement de M. Martens ne devait faire connaître sa position que ce mercredi en début d'après-midi, après une ultime réunion du cabinet. Le gouvernement, pense-t-on, pourrait se rallier à une formule de compromis élaborée par M. Vanden Boeynants. Ce compromis reposerait sur l'aménagement du projet de l'OTAN en trois phases : approbation de principe de la décision de modernisation, mais possibilité de suspendre dans six mois la production des nouveaux missiles si d'éventuelles négociations avec l'U.R.S.S. s'annonçaient fructueuses ; la décision finale ne serait prise que dans un an.

Pour habile qu'elle soit, la formule de M. Vanden Boeynants ne réjouit pas particulièrement les experts de l'OTAN, pour lesquels toute nouvelle restriction ne peut qu'enlever du poids à la décision finale et élargir la marge de manœuvre et de propagande de l'U.R.S.S. Moscou, en tout cas, suit de très près les travaux de Bruxelles.

JACQUES AMALRIC.

*(Lire la suite page 3.)*

(1) Outre 108 Pershing-2, tous destinés à l'Allemagne fédérale, le projet de l'OTAN prévoit l'installation de 464 missiles de croisière (Grande-Bretagne, 160 ; Italie, 112 ; R. F. A., 96 ; Pays-Bas, 48 ; Belgique, 48).

### C.E.E.

## Après le compromis sur le vin et le mouton la France ne s'oppose plus à la dévaluation de la livre et de la lire vertes

**Ayant obtenu certaines concessions dans le domaine de la réglementation du marché du vin et sur le dossier du mouton, lors de la réunion des ministres de l'agriculture des Neuf le 11 décembre, à Bruxelles, la France a décidé de ne plus s'opposer à une dévaluation de la livre et de la lire « vertes ». Comme il arrive souvent dans la capitale européenne, ce compromis, qui permet à chacun de sauver la face, a été élaboré au dernier moment en séance de nuit.**

De notre correspondant

Bruxelles. — Une solution d'apaisement est intervenue dans la nuit de mardi 11 à mercredi 12 décembre. Une de ces solutions dont les ministres de l'agriculture ont le secret et qui permet à chacun d'entre eux, alors qu'on se trouvait quelques heures plus tôt au bord de la rupture, d'affirmer à bon droit en rentrant chez lui qu'il est le vainqueur du combat.

Mardi matin, M. Méhaignerie avait bloqué la demande faite par les Britanniques et par les Italiens de dévaluer de 5 % leur monnaie verte respective. Il n'était pas opposé, expliquait-il, à l'opération elle-même (laquelle entraînera une augmentation d'autant des prix garantis dans les deux pays), mais il estimait que, avant de donner son aval, il convenait que le Royaume-Uni, l'Italie et, à sa manière, la Commission européenne fassent preuve de bonne volonté sur deux dossiers, celui du vin et celui du mouton, en suspens depuis plusieurs mois.

C'était dire en clair que l'obstruction larvée pratiquée par les Britanniques, plus ou moins en liaison avec le problème de leur contribution au budget européen, n'était plus tolérable. Même si le terrain choisi pour ce mouvement d'humeur n'était pas le plus propice (tous les Etats membres, France en tête, sont favorables aux ajustements agri-monétaires, qui permettent de rapprocher « les taux verts » des taux du marché et, par là même, de réduire les montants compensatoires monétaires), le message a été entendu.

PHILIPPE LEMAITRE.

*(Lire la suite page 41.)*

**« LES RAPPORTS DU CANADA AVEC LA FRANCE SONT MOINS PASSIONNELS QUE PAR LE PASSÉ »**

**nous déclare Mme MacDonald**

*(Lire page 4.)*

# Le règlement rhodésien

## Lord Soames gouverneur britannique arrive à Salisbury

*Avant même la conclusion formelle du cessez-le-feu, lord Soames, gouverneur britannique pour deux mois de la Rhodésie du Sud, était attendu ce mercredi 12 décembre, en début d'après-midi, à Salisbury, où le premier ministre, l'évêque Muzorewa, lui remettra tous les pouvoirs.*

*Un vote unanime du Parlement rhodésien avait mis fin, la veille, à quatorze ans de rébellion de la colonie contre la Couronne. La levée des sanctions économiques par Londres devait intervenir dès la prise de fonctions de lord Soames.*

De notre envoyé spécial

Salisbury. — « *Pour la première fois dans l'histoire du continent, un président noir laisse la place à un gouverneur blanc.* » Lancée sur un ton légèrement ironique par un élu africain, cette observation résume assez bien le caractère étrange et inédit de la situation rhodésienne. Un premier ministre élu au suffrage universel, l'évêque Muzorswa, s'efafce au profit d'un grand commis britannique désigné, lord Soames. La parenthèse ouverte il y a quatorze ans, un mois et un jour, par la rébellion de M. Ian Smith s'achève ce mercredi 12 décembre avec l'arrivée du gouverneur, nouveau et seul détenteur de l'autorité. Son VC-10, en provenance de Londres, devait s'immobiliser peu après 14 heures locales face à une garde d'honneur constituée par une unité de la British South Africa Police. A partir de cet instant, l'ancien dominion, qui fut doté dès 1923 d'un statut autonome, deviendra pour quelques mois colonie de la couronne, sous le nom officiel de Rhodésie du Sud.

Pour permettre ce retour à la légalité, le Parlement de la jeune République du Zimbabwe-Rhodésie devait se saborder. Cet acte de décès a pris la forme d'un amendement constitutionnel, que les quatre-vingt-dix députés présents ont approuvé à l'unanimité après quatre heures de débats. Il y avait quelque chose d'irréel et de dérisoire dans le spectacle de cette enceinte parlementaire, réplique en miniature du palais de Westminster, ornée de lourdes tentures de velours vert et où, sous la conduite d'un speaker africain jovial mais ferme, portant perruque et toge, une Assemblée initialement illégale a procédé, avec minutie, à sa propre disparition. Dans ce décor désuet — britannique jusqu'à la caricature, où des huissiers en habit noir et gantés de blanc glissaient entre les travées, plus dignes et graves que nature, — on s'en prenait à oublier l'autre réalité rhodésienne, cette guerre civile qui, en sept ans, a fait plus de vingt mille morts, dont mille trois cents au cours des seuls trois derniers mois.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

*(Lire la suite page 7.)*

### Point de vue

## Si les sirènes sonnaient...

par MAURICE DRUON (*)

Le premier jeudi de chaque mois, à midi, nos vieilles sirènes d'alerte se dérouillent la voix. Elles datent de la dernière guerre mondiale. Elles marchent toujours. C'est fort bien. Nous en profitons pour remettre nos pendules à l'heure.

Mais si un jour elles avaient à sonner pour de bon, qu'arriverait-il ? Que produirait leur long hululement, sinon une effroyable panique, une tragique pagaille ?

La population ignore totalement comment elle aurait à se comporter dans le cas d'une attaque, ou d'un risque immédiat d'attaque par armes nucléaires ou même conventionnelles, et ceci pour la bonne raison que rien n'existe vraiment aux fins de la prémunir. Elle ne pourrait que refluer dans le désordre vers les caves encombrées des immeubles, ou les galeries de métro, là où il en existe. L'épouvante paralyserait la nation.

Le temps est plus que venu de poser la question : où en est la défense civile et y a-t-il même une défense civile ?

La manière dont les Etats conçoivent la protection des populations, en cas de guerre, est liée étroitement à la conception globale de leur stratégie.

Pendant de longues années, la stratégie de l'Occident a été fondée sur l'équilibre de la terreur. Les adversaires éventuels se trouvant également pourvus de moyens de destruction instantanés et gigantesques, chacun savait que leur emploi par l'un déclencherait chez l'autre, aussitôt et inéluctablement, la riposte équivalente. C'était la stratégie de la guerre atomique totale, la stratégie anti-cités, la stratégie de l'anéantissement mutuel. En raison de quoi, la France a fait l'effort, considérable et nécessaire, de se doter d'une panoplie nucléaire dissuasive dont l'emploi ne relève que d'elle seule, et qui est restée et qui doit rester la garantie première de sa sécurité.

Mais les temps changent, et les choses sont devenues moins simples qu'elles ne l'étaient il y a quinze ans ou même dix.

(*) De l'Académie française.

*(Lire la suite page 3.)*



### AU JOUR LE JOUR

## Pièges

*Quand le P.C. propose l'union à la base sans avoir l'intention de la faire, il veut piéger le P.S.*

*Quand les giscardiens et Raymond Barre, qui ne fait pas de politique, reprochent au R.P.R. de ne pas avoir un comportement majoritaire, ils voudraient piéger Chirac.*

*Quand les gaullistes disent qu'ils sont la partie la plus importante de la majorité, ils souhaiteraient piéger Barre, l'U.D.F. et Giscard.*

*Quand les socialistes lancent aux communistes : « Nous sommes unitaires pour deux », ils s'avouent qu'ils se piègent eux-mêmes.*

*Quant à vous, pauvres électeurs, tout comme moi, vous êtes piégés, puisque vous acceptez de participer régulièrement à des élections qui sont le piège que vous savez.*

MICHEL CASTE.

### LE POST-IMPRESSIONNISME A LONDRES

## Vive la marine !

En 1910, un assez mauvais peintre, qui allait devenir un grand critique, Roger Fry, présentait dans une galerie londonienne une exposition qu'il intitulait « Manet and the post impressionists ». On y voyait à côté des dernières œuvres de Manet, dont le fameux « Bar aux Folies-Bergères » (aujourd'hui à l'institut Courtauld), des toiles de Van Gogh, Seurat, Cézanne, de Gauguin et des peintres de Pont-Aven, de Redon, de Vallotton et, en fin de parcours, de Vlaminck, Derain, Matisse et Picasso.

Bien qu'il n'ait correspondu dans l'esprit de Fry à aucune définition précise, le terme fit assez vite fortune, et c'est pour commémorer l'événement et prolonger le succès de l'anniversaire impressionniste de 1974 que la Royal Academy présente aujourd'hui à Londres une exposition où sont évoqués les principaux aspects du « post-impressionnisme » européen, Russie et Espagne exceptées, de 1880 à 1906.

Exposition considérable, un peu accablante, mais riche d'informations et dont on admettra d'autant mieux les partis pris et les omissions (le symbolisme en tant que tel, le Renoir « ingresque ») que certains peintres, Seurat, Gauguin, Ensor, y sont représentés de façon éblouissante.

Exposition océan par son ampleur, rafraîchissante comme lui par toutes ces brises marines, tous ces paysages de Bretagne, toutes ces vues des côtes de la Manche et de la Méditerranée qui furent une des passions de l'époque.

(Lire page 17 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

Le Monde

# idées

## LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

### Curieuse alliance...

par
PIERRE LELLOUCHE (*)

MALGRE l'importance des enjeux, cette affaire de « modernisation » des forces nucléaires de théâtre (T.N.F.) déployées en Europe, *loin d'avoir* donné lieu à une réflexion approfondie sur la sécurité de l'Europe, a tourné en une sorte de psychodrame tragi-comique entre Européens, Américains et Soviétiques.

A l'origine de toute cette *affaire*, il y a d'abord le paradoxe allemand. C'est, en effet, le chancelier Schmidt, qui, le premier, a souligné en 1977 son inquiétude devant le *déséquilibre des forces* nucléaires en Europe, à la suite du déploiement par l'U.R.S.S. de son missile SS-20. En soulevant le problème de la *« zone grise »*, le chancelier semblait réclamer le renforcement du potentiel nucléaire de l'OTAN. Pourtant, un an plus tard, le même gouvernement allemand, déchiré entre le souci de maintenir la détente avec l'Est et celui de préserver sa sécurité à l'âge de la « neutralisation » réciproque des superpuissances, changeait totalement de cap. *Certes, la R.F.A.* se déclarait en principe en faveur de la modernisation, mais avec nombre de conditions. Ne voulant pas prendre seul le risque politique (et militaire ?) de porter sur son territoire des fusées capables d'atteindre l'U.R.S.S., Bonn exigeait que d'autres Etats continentaux non nucléaires de l'alliance acceptent également de déployer *ces* armes. La R.F.A. réclamait en outre l'ouverture de négociations avec l'U.R.S.S. en vue de limiter ces mêmes armements. *Une large* minorité du *S.P.D.* allait même plus loin, et préconisait l'ouverture de ces négociations *avant* qu'une décision de modernisation ne soit prise.

Ce revirement allemand allait entraîner à son tour toute une série de renversements.

Jusqu'au discours du chancelier Schmidt en 1977, les Américains ne percevaient le SS-20 que comme l'un des obstacles techniques à l'accord SALT 2. La dimension européenne du problème n'était pas vraiment comprise, puisqu'en bonne « logique » de la riposte flexible, les *sous-marins Poseidon déjà* affectés à l'OTAN (SACEUR) devaient compenser le potentiel euro-stratégique soviétique. Prise au dépourvu, mais soucieuse de remédier aux inquiétudes allemandes, l'administration Carter conclut qu'*« il fallait faire quelque chose pour l'Europe »*. Ce fut d'abord l'affaire de la « bombe à neutrons », qui tourna en désastre pour le leadership américain et en victoire pour la propagande soviétique. Ce fut ensuite le plan de « modernisation », né de la rencontre des inquiétudes européennes et du lobby des missiles de croisière (Cruise), alors en phase de pré-développement aux Etats-Unis. Présenté comme peu onéreux, invulnérable, capable de toutes les missions, le Cruise fut pour un temps l'« arme miracle » de la défense de l'Europe. Mais, entre-temps, la crainte du SS-20 en Europe avait progressivement laissé place à une crainte encore plus vive : celle d'une crise de la *détente qui* résulterait à la fois de la modernisation et d'un échec de SALT 2 devant le Sénat américain. Du coup, l'administration Carter devint le principal promoteur d'un réarmement en Europe, pour lequel les Européens ne montraient plus que des réticences.

De là cet autre paradoxe : alors qu'il n'y a pas si longtemps le sénateur Mansfield, illustrant les réelles tendances isolationnistes de l'Amérique, préconisait le retrait des G.I. d'Europe, aujourd'hui le sénateur Nunn menace de retirer ces mêmes G.I. si les Européens ne consentent pas à la modernisation. Signe des temps, l'Amérique actuelle reproche aux *Européens* une *facheuse* tendance à ne plus vouloir être défendus... Et inversement, les Européens demandent aux sénateurs américains de ratifier SALT 2 comme préalable à la modernisation. Alors que dans le même temps beaucoup de ces Européens s'inquiètent des conséquences néfastes du traité sur le parapluie nucléaire américain qui est censé être *l'ultime garantie de l'Europe !*

Conséquence de cette évolution, l'alliance atlantique est, à l'âge de trente ans, un bien curieux assemblage de nations, où la décision de modernisation, qui en *définitive met en jeu le maintien* de la dissuasion, dépend non plus du détenteur de la puissance atomique (les Etats-Unis), mais des choix électoraux de certains parlementaires néerlandais, belges ou italiens.

d'éventuelles négociations SALT 3 et de refuser de prendre position publiquement dans l'affaire de la modernisation.

Pour le gouvernement, le silence a d'abord l'avantage, à dix-huit mois de l'élection présidentielle, *d'éviter* une controverse intérieure, car toute prise de position dans cette affaire ne manquerait pas d'être interprétée comme la *preuve finale de « l'atlantisme »* dont on accuse volontiers dans certains milieux le chef de l'Etat. En second lieu — mais les deux choses sont liées, — le silence officiel, doublé d'un rejet de SALT 3, a l'avantage de maintenir le statut « spécial » de la France à l'égard de Moscou et de Washington.

En choisissant le silence, la France ne met-elle pas en danger, à terme, sa propre sécurité ? On s'inquiète *volontiers* dans ce pays d'une éventuelle résurgence du « problème allemand », que cette Allemagne se « finlandise » ou qu'elle opte à son tour pour une *force de frappe atomique*. Mais en laissant la R.F.A. seule face à une Amérique incertaine et à une U.R.S.S. dont le poids s'accroît sans cesse en Europe, ne sommes-nous pas en train de contribuer à créer ce problème allemand tant redouté ? Ne convient-il pas de se préoccuper sérieusement du problème de la sécurité de l'Allemagne, qui est, en fait, le véritable enjeu de l'avenir de l'Europe ? Jusqu'à quand le débat stratégique français demeurera-t-il le terrain *d'une guerre de religion* entre « indépendantistes », « atlantistes » et « européens » ? Car en définitive, cette polarisation, émaillée de « ballons d'essais » irréalistes (1), ne fait que légitimer l'absence d'une véritable politique française à l'égard de la sécurité de l'Europe.

La France a choisi — à juste titre — de ne pas participer à SALT 3. Mais ne faudrait-il pas aller au-delà de ce simple « non » ? Nos propres forces seront de toutes façons *incluses* dans le plafond « occidental » qui sera pris en compte par les Soviétiques, — et mener une action diplomatique pour empêcher que soient négociées *toutes* les armes de théâtre capables d'atteindre l'U.R.S.S. à partir de l'Europe occidentale ? Ne faudrait-il pas s'opposer à la logique même de SALT 3 et proposer des solutions de rechange à *un processus de négociations* d'« arms control » qui se révèle de plus en plus « inutile et dangereux », pour employer l'expression du général Gallois ?

Enfin, la France a décidé de moderniser ses propres forces. Pourquoi ne pas faire de cette décision plus qu'une mesure de caractère *strictement* hexagonal, la base d'une action diplomatique destinée à servir d'exemple pour nos voisins ?

L'indépendance ne doit pas être synonyme d'autocensure ni d'immobilisme politique ou encore servir d'alibi à un repli sur soi dont la France, compte tenu des réalités stratégiques actuelles, ne peut s'offrir le luxe.

#### L'U.R.S.S., seizième membre de l'OTAN

Le général de Gaulle était sorti des organes intégrés de l'OTAN précisément parce qu'une alliance nucléaire implique un pouvoir de *décision exclusif aux mains du* « protecteur », et que les « protégés » doivent renoncer à leur indépendance. Aujourd'hui, ce pouvoir exclusif est battu en brèche : mieux, les décisions de caractère militaire, portant sur le déploiement d'armes jugées nécessaires au maintien de la dissuasion, donnent lieu à un débat politique en place publique, et constituent dès lors une aubaine inespérée pour la propagande soviétique. Et pourquoi Moscou se gênerait-il à faire pression sur *l'Europe alors que* l'alliance *lui* en donne l'opportunité ?

Si l'idée n'est venue à personne à Bonn *ou* à La Haye de faire pression sur l'U.R.S.S. quand celle-ci a décidé d'introduire ses fusées SS-20, il est désormais admis en Europe occidentale que Moscou puisse menacer ouvertement ceux qui oseraient faire de même en déployant à leur tour des fusées à longue portée.

Mieux, que l'U.R.S.S. dispose avec le SS-20 et le bombardier Backfire d'armes capables d'anéantir toute l'Europe de l'Ouest est considéré comme parfaitement légitime aux termes du traité SALT 2, dont les Européens (France comprise) souhaitent tant la ratification. La logique implicite du traité n'est-elle pas en effet qu'un « bon » bombardier Backfire ou un « bon » missile SS-20 sont ceux qui tuent les Européens mais non les Américains ? Par contre, que l'U.R.S.S. puisse être soumise à une menace similaire à partir du sol européen est considéré comme « déstabilisant » et dangereux, à la fois par Moscou et par nombre d'Européens eux-mêmes ! *En somme, une telle* attitude revient, pour les Européens et les Occidentaux en général, à adopter sans discussion la conception soviétique de ce qui est « stratégique » ou non.

Curieuse alliance, où le protecteur doit discuter en public des conditions de sa protection, où les protégés s'inquiètent de ladite protection et où l'adversaire potentiel *devient de plus en plus* le seizième membre (fantôme) à la table de négociations de l'OTAN.

Le gouvernement français a choisi d'adopter un profil bas. La politique « d'indépendance » de la V[e] République lui permet *tout* à la fois de rejeter en bloc

(*) Chargé d'études à l'Institut français des relations internationales.

(1) Qu'il s'agisse des projets de « défense européenne » ou de « bombe » franco-allemande que l'on a vu surgir depuis l'été.

### La gauche, grande muette

par ALAIN JOXE (*)

LA crise *eurostratégique* actuelle (l'OTAN doit prendre une décision en décembre) est censée être ouverte par le déploiement des SS-20, *fusées mobiles* à portée intermédiaire, et de bombardiers Backfire à moyen rayon d'action, avions d'une nouvelle génération, systèmes capables *l'un et l'autre de traiter* les objectifs de l'Europe occidentale à partir de bases en Union soviétique. En face, souligne-t-on du côté américain, *les fusées à portée moyenne* disposées en Allemagne et les F-111 porteurs de vecteurs nucléaires, stationnés en Grande-Bretagne, sont, eux, incapables d'atteindre le territoire soviétique.

C'est pour répondre à ce déséquilibre en « armes de théâtre » ou « armes grises » (ni stratégiques, ni tactiques, ni incluses dans les SALT, ni incluses dans les M.B.F.R.) que l'OTAN serait en train de décider le prochain déploiement de Pershing-2 (portée : 1 500 kilomètres) et de G.L.C.M. (Ground Launched Cruise *Missiles* : *missiles* de croisière lancés du sol) (2 500 kilomètres de portée). Basés en Europe occidentale, ils peuvent atteindre, avec une *précision supérieure à celle des* SS-20, des objectifs situés en U.R.S.S. Les G.L.C.M., en rase-mottes sur itinéraire zigzaguant, sont plus précis mais finalement *plus vulnérables* à la D.C.A. Les Pershing-2 sont moins précis *mais* invulnérables en vol. D'où la présence des deux modèles dans le « panier » proposé à l'OTAN.

#### Une spirale classique

On est apparemment dans une classique spirale de la course aux armements, *dans laquelle les Soviétiques* ont leur responsabilité. C'est du moins l'explication qu'on veut communiquer à l'opinion, et que l'opinion est naturellement prête à accepter.

En fait, les motivations occidentales *sont beaucoup plus internes et* plus complexes que l'image stéréotypée de la course, de cette fatalité du déséquilibre engendrant la course entre les Deux Grands ne veut le faire croire.

1° Il faut noter que cette course *est une course aux déploiements* beaucoup plus qu'aux armements, dans ce sens que les systèmes d'armes en question sont tous déjà développés, même s'ils ne sont pas au stade de la chaîne grande série. Les décisions qui permettent cette *phase* de la course ont été *prises* il y a bien plus longtemps, et l'illusion d'une interaction *et* d'une spirale *qui* se dessineraient aujourd'hui *est pur théâtre ;*

2° Il est tout à fait faux d'imaginer que l'interaction actuelle soit essen*tiellement une interaction soviéto*-américaine. Les Européens, c'est-à-dire les Allemands, jouent un rôle fondamental dans cette dynamique, dont la rationalité est beaucoup plus politique et industrielle que militaire.

Créé à la conférence de Bari des *ministres de la défense de l'OTAN*, en octobre 1977, un groupe de haut niveau (High Level Group, ou H.L.G.) fut chargé de faire face au début du déploiement des SS-20. Selon les Américains, ce groupe s'est trouvé sous pression d'une demande européenne de modernisation des forces du théâtre (T.N.F.) à laquelle les Etats-Unis ne songeaient guère et n'ont cédé qu'à la fin de 1978. Ils *préféraient l'opération invisible d'affectation* de Poseidon sur sous-marins à des objectifs de théâtre en Europe, opération qu'ils avaient commencé à mettre en œuvre. Cette opération est, du reste, plus compatible avec la priorité en faveur de la modernisation conventionnelle qui s'est manifestée depuis 1977, dès le plan à long terme de l'OTAN.

Ce sont les Allemands surtout qui *ont lancé cette demande de* T.N.F. dans les médias avec le discours prononcé par le chancelier Schmidt en octobre 1977, à l'Institut d'études stratégiques de Londres (1) ;

3° Les caractéristiques techniques réelles du SS-20 sont insaisissables, et la version OTAN qui sert aux raisonnements publics est tout à fait contestable. *Ces fusées seraient* actuellement peut-être cent vingt, mais des chiffres inférieurs ou très supérieurs sont *aussi* lancés. Il est impossible de prouver la version OTAN selon laquelle elles seraient réellement « mirvées » (porteuses de *têtes téléguidées indépendamment* sur leur objectif respectif), porteuses de trois têtes de 150 kilotonnes chacune. On a pu prouver, au contraire, *par des calculs basés sur leur taille* et leur poussée, qu'elles ne pouvaient contenir qu'une tête de 75 kilotonnes (2). Certains disent qu'elles ne sont pas « mirvées » mais que leur lanceur mobile étant du type « orgue de Staline », on peut compter sur un départ en salve équivalant au « mirvage ». D'autres mettent l'accent sur le fait qu'on pourrait en faire indifféremment des « fusées de *théâtre » ou des fusées intercontinentales* en y vissant un étage optionnel. Quant à l'écart circulaire probable qui définit leur précision, il oscille, selon les sources, entre 200 mètres et 60 yards (3), ce qui laisse un doute sur leur capacité de contre-force « chirurgicale » ;

4° La rationalité du déploiement Pershing-2/G.L.C.M. n'est pas essentiellement militaire mais technico-économique et psychologique. Il est intéressant, à cet égard, de commenter les attendus en faveur de nouveaux *déploiements qui ont été à* l'origine du consensus du groupe de haut niveau. On trouve l'explication suivante dans le rapport du Sénat *américain* sur les SALT (4) du mois d'octobre 1979.

*« Un consensus a émergé pour dire que, sans doute, l'OTAN n'a pas besoin et ne doit pas chercher à compenser toute nouvelle tête soviétique par une tête OTAN, capable d'atteindre l'U.R.S.S. »* Le groupe a supposé que le nombre de têtes (SS-20 + Backfire) nouvellement déployées *« pourront atteindre un sommet de mille cinq cents vers 1985 »*. Face à cette hypothèse, le groupe a planifié un déploiement qui *doit se situer entre deux cents et* six cents têtes (soit moins de la moitié de l'hypothèse mille cinq cents soviétiques). Les deux limites sont justifiées par des raisons hétérogènes et nullement militaires :

*« — Mettre beaucoup plus sur le théâtre européen pourrait créer l'impression que les Etats-Unis sont en train de se découpler de l'Europe »* (argument politique) ;

*« — En mettre moins rendrait le coût de production unitaire de chaque système extrêmement élevé »* (argument industriel-financier) et *aurait un faible impact dissuasif* (argument psychologique).

Le rythme prévu par le groupe de haut niveau est « évolutif » et non du type « tit for tat » (œil pour œil), contrairement à l'illusion que cherche à créer la campagne de presse actuelle. Enfin, surtout, il est bien indiqué dans ce rapport qu'en aucun cas *« la modernisation des T.N.F. ne doit être autorisée comme mode de détournement des fonds destinés à l'amélioration des forces conventionnelles de l'OTAN »*. La pression américaine, on doit le constater, va plutôt *dans le sens qui était le sien* avant le début des déploiements des SS-20 en 1977, c'est-à-dire dans la poursuite de l'amélioration de l'armement conventionnel des armées OTAN.

Dans ces conditions, l'engagement *à déployer en Europe cent huit* Pershing-2 et quatre cent soixante-quatre G.L.C.M., qui est proposé à l'OTAN par les groupes de travail, n'ont qu'une apparence de rationalité militaire et doivent être combattues politiquement.

*La campagne pour un gel des* fabrications et un moratoire des déploiements est lancée depuis octobre au sein même de la S.P.D. allemande. Elle est reprise par les forces qui, en Angleterre, aux Pays-Bas et en Belgique, sont directement concernées par le déploiement. Ce sont, en effet, les seuls pays qui pourraient utilement accompagner l'Allemagne fédérale, qui refuse *d'être seule à accueillir ces armes*. Le Portugal et l'Islande sont trop loin. La Grèce, la Turquie et même l'Italie sont politiquement des pays à problèmes. Le Danemark et la Norvège se sont interdit, par une loi, depuis longtemps, d'héberger *aucune arme nucléaire*. La résultante de toute l'opération est une pression de la droite allemande sur le Benelux et la Grande-Bretagne *pour l'acceptation d'une demande* typiquement allemande.

Gênée par les opinions publiques, *l'OTAN accepte d'avance* que les quatre ans qui viennent soient quatre années de débat public et de critiques de la décision hâtive qu'on vient de prendre. La « grande gauche » française, dans ce débat, est très absente. Entrer dans les SALT tout en acceptant le mythe alarmiste tente une partie du P.S. Les néo-gaullistes pro-nucléaires qui dominent au P.C. et au P.S. sont, eux, *coupés des débats stratégiques globaux* de la gauche européenne par leur croyance en l'« autonomie nucléaire » française. La prochaine étape de la course nous conduit pourtant tout droit dans un milieu stratégique où l'autonomie française ne pourra plus, même en apparence, être défendue par l'atome. Il est temps d'informer l'opinion des enjeux.

(*) Maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; secrétaire général de l'Association française de recherche sur la paix.

(1) Cf. *SALT and the Nato Allies*. A staff report to the subcommittee on European Affaires of the Committee on Foreign Relations US Senate, october 1979, p. 5, 21.

(2) Cf. F. Reich, *Wehrtechnik*, août 1979.

(3) Cf. J. Colijn, P. Busman, *Nato's medium range missiles plan, answer to the Soviet Threat?* Doc mimeo. Amsterdam, 1979.

(4) *SALT and the NATO Allies*, p. 22.

### BIBLIOGRAPHIE

#### « SAUVER KOLWEZI », du colonel Erulin

*« Dans la nuit du 18 au 19 mai 1978, venant de Solenzara, en Corse, les premiers avions DC-8 et Transall atterrissent à Kinshasa, au Zaïre. A bord de l'un d'eux, le colonel Philippe Erulin et son état-major. Le 2[e] REP achève ses préparatifs techniques, tandis que, à Kolwezi, la situation devient dramatique. Les rebelles, apprenant l'imminence de l'intervention française, ont reçu l'ordre de se replier en massacrant ou en emmenant avec eux un maximum d'otages. »*

Cette relation des faits, à propos de l'opération *sur* Kolwezi, baptisée « Bonite » par l'état-major français, figure dans le livre du colonel Erulin intitulé *Sauver Kolwezi*, préfacé par le général *Jeannou Lacaze, ancien commandant* de la 11[e] division parachutiste, et illustré par de très nombreuses photographies de René-Paul Bonnet.

Incidemment, l'armée française règle ses comptes avec la presse internationale et, en particulier, le gouvernement belge qui, à l'époque, avaient laissé présager l'imminence du parachutage au Shaba et qui, aujourd'hui, ne sont toujours pas innocentés des conséquences dramatiques de cette annonce prématurée.

Lorsque, le 18 mai au petit matin, le 2[e] REP s'ébranle de *Calvi*, les *autorités françaises* disposaient déjà d'informations selon lesquelles *« les rebelles ont commencé à piller et même à exécuter des otages »*, avant même que le général Mobutu ne se décide à demander une aide extérieure. Mais il faut croire que ces massacres sont allés en se multipliant dès lors que le secret n'a pu être maintenu plus longtemps en Europe sur l'opération « Bonite ». La France, explique le général *Lacaze*, a *intercepté* des communications radio entre les « Tigres » de Nathanaël Mbumba, recrutés dans l'ancienne *province* du Katanga et l'Angola, d'où ils étaient partis pour investir Kolwezi. Le décryptage de ces liaisons a donné à penser que, informés de l'imminence du saut des Français, *« les rebelles »* ont passé la consigne de repli à leurs éléments, *« non sans ordonner auparavant de saboter les installations minières, et surtout, ce qui est plus inquiétant, d'emmener ou de tuer le plus grand nombre d'otages »*.

*Si l'on retient cette version*, la publicité donnée à l'expédition française avant même l'engagement du 2[e] REP sur le terrain a précipité le repli des « rebelles » et, du même coup, accru leur fureur meurtrière dans Kolwezi.

On ne sait trop qui condamner, des *militaires français*, qui n'ont pas su dissimuler leurs préparatifs, ou des journalistes et des dirigeants belges, qui se seraient montrés inconsidérément bavards... Le livre du colonel Erulin, disparu accidentellement en septembre dernier à l'âge de quarante-sept ans, suggère sans accuser formellement. Il ne tranche pas. Pas davantage, *Sauver Kolwezi*, pourtant richement illustré, ne montre l'hommage rendu en personne par le président de la République aux légionnaires et à leur chef, lorsque M. Giscard d'Estaing a tenu à serrer la main du colonel Erulin, le 9 juin 1978 à Calvi, et à défiler dans les rangs du 2[e] REP à Bastia. — J. I.

★ *Sauver Kolwezi*, par le colonel Erulin, 124 pages, éditions Eric Baschet, photographies de René-Paul Bonnet.

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

# ET LES TRAVAUX DU CONSEIL ATLANTIQUE

DEVANT LE BUNDESTAG

## Le chancelier Schmidt et M. Strauss s'affrontent sur l'Europe et l'OTAN

De notre correspondant

Bonn. — Au cours d'un affrontement *spectaculaire* au Bundestag avec M. Franz-Josef Strauss, *candidat chancelier de l'opposition*, M. Helmut Schmidt a jeté une lumière nouvelle tant sur les négociations au sein de l'OTAN que sur l'attitude du gouvernement de Bonn à l'égard des problèmes européens soulevés récemment au sommet de Dublin.

Les révélations du chancelier ont été un peu perdues dans le cours d'un débat consacré en principe au budget fédéral de 1980, mais où il a été question de presque tout sauf du sujet à l'ordre du jour. M. Strauss a soutenu que dans les deux questions vitales pour la R.F.A. — réarmement de l'OTAN et utilisation de l'énergie nucléaire — le gouvernement *serait soutenu à 100 %* par l'opposition, alors qu'une grande partie des sociaux-démocrates et des libéraux combattraient le chancelier.

« *C'est là*, a-t-il proclamé, *une perversion de la démocratie.* » De façon plus ironique, il a considéré comme un sommet de sa carrière politique qu'au congrès de Berlin le chancelier ait demandé à son propre parti, sans trop de succès d'ailleurs, la permission de réaliser ce que le candidat chancelier de l'opposition lui demande de faire.

Il est devenu très clair que la bataille politique dans la République fédérale se ramène déjà à un combat singulier entre le challenger Franz-Josef Strauss et le détenteur du titre, M. Helmut Schmidt. Ce débat confus, à propos duquel personne ne saurait dire objectivement qui a remporté la « victoire aux points », a néanmoins permis au chancelier de faire en public quelques confidences soigneusement calculées.

Tout d'abord, en ce qui concerne le récent sommet de la Communauté européenne à Dublin, il a indiqué que la R.F.A. est prête à payer annuellement une contribution supplémentaire de 600 millions de marks pour alléger le fardeau financier de la Grande-Bretagne. A son avis toutefois, le compromis recherché de toutes parts exigerait aussi des « sacrifices pénibles » de la part des paysans en France, en Hollande, au Danemark et dans la République fédérale. Une solution dans ce domaine ne serait pas imaginable, selon lui, sans que des coupes sombres soient effectuées dans le budget agricole de la Communauté.

Sur les problèmes encore plus brûlants qui se posaient, ce mercredi, au conseil atlantique de Bruxelles, le chancelier a également apporté quelques précisions sans toutefois répondre de façon décisive à la question posée. Du côté de la C.D.U.-C.S.U., il s'agit de savoir, en effet, si, dans le cas où les autres membres européens de l'alliance atlantique refusaient d'installer sur leur territoire le nouvel armement nucléaire proposé par l'OTAN, la République fédérale s'abstiendrait, elle aussi, d'installer chez elle les fusées Pershing-2 et les missiles de croisière américains. Alors que l'équilibre militaire en Europe exige *de telles mesures*, lui a demandé M. Würner, expert de la C.D.U. en matière de défense, « *ferez-vous dépendre la sécurité de la République fédérale d'une décision des Parlements hollandais, belge, danois ou norvégien ?* »

Dans un premier mouvement, le chancelier a fourni une réponse d'apparence catégorique, en soulignant que la R.F.A. n'acceptera pas d'être seule à fournir des bases pour les nouvelles armes américaines. Mais M. Schmidt a fait de son mieux pour jeter un rideau de fumée sur ce débat. D'une part, il a indiqué qu'il refuse de discuter une question purement « hypothétique » ; d'autre part, il lui serait impossible, a-t-il dit, de révéler tous les échanges confidentels qui se poursuivraient à ce sujet avec le président Carter, Mme Thatcher, le président Giscard d'Estaing, ainsi qu'avec les premiers ministres d'Italie, de Norvège, de Hollande, du Danemark et de Norvège. En même temps, le chancelier a mis l'accent sur le fait que la République fédérale ne devrait en aucune manière courir le risque qu'on lui reproche de jouer un « rôle directeur » dans cette affaire. Le projet de l'OTAN ne serait qu'une réponse des Américains au défi soviétique. Il *conviendrait donc d'éviter à tout* prix que, dans le domaine des armements nucléaires, la République fédérale puisse être présentée comme « demandant plus » que ce qui est nécessaire pour sa sécurité.

JEAN WETZ.

# Si les sirènes sonnaient...

*(Suite de la première page.)*

D'abord, l'équilibre Est-Ouest ne paraît plus aussi certain que naguère. L'Union soviétique, par l'immense dépense d'argent et de labeur consacrée à ses forces armées, par la présence dans tous les océans de sa formidable flotte de *surface et sous-marine*, par le *nombre de ses divisions* en permanence opérationnelles, et aussi par la préparation morale de la nation, semble bien faire pencher la balance en sa faveur.

En second lieu, la stratégie de l'anéantissement mutuel n'est plus la seule qu'il faille envisager. Les engins nucléaires dits « miniaturisés », de moyenne portée et à lanceurs mobiles, permettent, plutôt que de raser les villes de l'adversaire ou de « vitrifier » son territoire, de détruire avec une précision de l'ordre de quelques dizaines de mètres ses centres vitaux civils et militaires. *Cet affinement de la* guerre nucléaire change en partie les données.; et la multiplication par les Soviétiques des missiles SS-20 pouvant viser l'Europe occidentale, de même que l'intention américaine d'installer, dans cette même Europe occidentale, des fusées Pershing aux effets équivalents, devraient nous inciter à une réflexion nouvelle et rapide.

Les avertissements ne nous manquent pas. Au mois d'août dernier, l'organe du comité central du P.C. de l'U.R.S.S. publiait qu'en cas d'un « conflit global » qui pourrait découler de la stratégie américaine au Proche-Orient, « l'Europe occidental jouerait le rôle de cible nucléaire » pour les fusées soviétiques. Cependant, en octobre dernier, le général Rodgers, commandant suprême de l'OTAN, déclarait que « l'Ouest ne peut plus désormais se reposer sur la supériorité de la stratégie nucléaire américaine comme l'ultime arbitre dans toute crise où l'Union soviétique serait directement et potentiellement impliquée ».

Autrement dit, l'Europe de l'Ouest — ce que nous savions *bien avant que M. Henry Kissinger* n'ait cru nécessaire de nous en avertir — ne doit pas ou plus compter sur le fameux parapluie nucléaire.

En revanche, elle peut offrir un excellent champ de bataille nucléaire aux deux géants, tout *en leur permettant éventuellement* de respecter leurs sanctuaires nationaux.

C'était bien le danger contre lequel de Gaulle voulait prémunir la France quand il la fit sortir de l'OTAN, afin qu'elle pût, possédant sa force dissuasive, en être seule maîtresse pour la garantie de son propre sanctuaire.

Cela étant, la France n'en est pas moins tenue, comme toutes les autres puissances nucléaires, à s'adapter à une situation nouvelle.

Aussi longtemps que la stratégie de l'anéantissement mutuel *était la seule envisagée et envisageable*, la défense civile, *c'est-à-dire la mise à l'abri* des populations, pouvait être considérée comme inutile, ou même passer pour nuisible à la crédibilité de la force de dissuasion. Les populations servaient mutuellement d'otages aux nations nucléaires. Mais, dès lors qu ela guerre totale n'est plus la seule forme de guerre, la doctrine est à réviser. Ce que d'autres n'ont pas manqué de faire, y compris les plus puissants.

Les États-Unis avaient laissé retomber l'effort de défense civile *décidé au temps de Kennedy*. Ils l'ont repris depuis quelques mois. L'administration a lancé un programme visant à protéger cent quarante-six millions d'Américains, soit les deux tiers de la *population*.

L'U.R.S.S. est pour sa part *fort* en avance. Sa population est protégée à proportion de 90 %. La construction d'abris, conçus pour supporter le choc nucléaire, est *systématique*, qu'il s'agisse de caves d'immeubles, de sous-sol d'usines, de métro, d'abris collectifs ou isolés. Depuis 1961, tous les Soviétiques, par des exercices *fréquents*, sont entraînés à la protection civile, et maintenus en permanence dans un état d'esprit de *défense*.

Quant à la Chine, sous chaque ville grande ou moyenne, elle a creusé, elle a construit une autre ville, ramifiée, pourvue de ses équipements autonomes et dont toutes les voies communiquent les unes avec les autres. Ses citoyens, eux aussi, sont soumis à un entraînement constant. La totalité des habitants de Pékin peuvent *disparaître sous terre en huit* minutes... et ressortir, l'attaque passée, au loin dans la campagne.

C'est assez dire que pour ces pays, la dissuasion ne tient plus seulement sur la possession de l'arme nucléaire et sur la résolution non douteuse de s'en servir *en cas extrême* ; la capacité de survie des populations devient un troisième et nécessaire élément de la dissuasion, une force en soi.

### La capacité de survie

Et la France ?

La France a une excellente définition de la défense civile, dont le rôle est de « *réduire la vulnérabilité de la nation aux agressions. Ainsi, elle complète la capacité de défense du pays, concourt à son efficacité et, pour une part, la conditionne* ». Mais cette définition n'a aucune traduction dans les faits.

La France a de hauts fonctionnaires, très compétents, qui dirigent des services répartis entre sept ministères et que coordonne un secrétariat général de la défense nationale directement rattaché au premier ministre. Ces services produisent des études et des plans excellents, mais qui ne sont suivis d'aucune application.

La France n'a pas de politique générale en matière de défense civile ; elle n'a pas de budget — sinon symbolique — pour se constituer une défense civile.

La population française est sans protection aussi bien contre les risques provenant d'une guerre conventionnelle que contre les effets d'une guerre atomique, y compris les retombées radioactives de bombardements qui *atteindraient des territoires hors* de nos frontières. Autant en apportera le vent.

Nous en sommes seulement à commencer le recensement des emplacements qui pourraient être équipés en abris. Cet inventaire est fait dans six départements et l'on est fort ambitieux en espérant le conduire jusqu'à vingt dans la prochaine année. Tout cela est dérisoire.

La France est réputée maîtresse en matière de travaux souterrains. *Comment* n'a-t-on pas prévu, en creusant le R.E.R., les installations qui permettraient de convertir ce vaste ensemble suburbain en refuge anti-atomique ? Comment n'est-il pas de règle que toute construction nouvelle importante, publique ou privée, soit dotée d'un abri ?

Il est plus que temps de secouer cette inertie.

Il faut, d'urgence et partout, diligenter l'inventaire des infrastructures convenables. Il faut en créer là où il n'en existe pas. Il faut pourvoir ces abris de portes imperméables aux radiations et des dispositifs nécessaires à l'autonomie de leur aération, de leur éclairage, de leur chauffage, comme au stockage des biens de subsistance indispensables.

Il faut que soit mis en place, sur tout le territoire, un système dense d'alerte à la radio-activité.

Il faut que la population sache comment se comporter en cas d'attaque ; il faut qu'elle soit instruite à gagner ses refuges ; il faut qu'elle soit entraînée, par des exercices appropriés, à l'organisation des secours, aux évacuations, à la décontamination radio-active.

Il faut à cette fin que soient constituées partout des unités d'intervention de la sécurité civile.

Vaste entreprise qui suppose à la fois une volonté de l'Etat, des décisions prioritaires, un appel à *la coopération des collectivités* locales, une modification de l'état d'esprit de la nation. Une politique, en somme.

Voilà qui donnerait son sens et sa nécessité à un vrai service national où tous les jeunes hommes et les jeunes filles seraient formés à ces tâches de défense. Voilà qui *offrirait* une *activité* de responsabilité et de dévouement à beaucoup de gens atteints par une mise à la retraite prématurée. Voilà, *de manière générale*, qui *ferait* prendre aux *Français* conscience précise des problèmes vitaux, et qui les préparerait, en *cas de tension grave ou de menace imminente*, à se conduire avec le calme et la résolution qui sont la condition même de l'efficacité de toute stratégie. La *défense civile est redevenue* une part capitale de la défense tout court.

D'aucuns diront que c'est consacrer beaucoup de ressources et d'efforts en vue d'une situation qui peut ne pas se produire. Dieu les entende !

Mais je gage qu'avant longtemps ceux-là qui haussent les épaules seront les premiers à reprocher, d'une voix angoissée, qu'on n'ait rien fait plus tôt.

Tous les experts internationaux s'accordent — mais faut-il être expert pour cela ? — à constater la convergence, de mois en mois plus étroite, de tous les facteurs d'une conflagration mondiale.

Déjà nous entendons, un peu partout, des bruits de bottes et des grincements de chenilles coupés des clameurs de haine qui montent de l'Orient et d'ailleurs. Ce n'est pas quand nous entendrons des *sifflements de fusées* qu'il faudra commencer de nous soucier d'ajouter aux capacités stratégiques de la France la capacité de survie des Français.

MAURICE DRUON.




## DES MESURES DE RÉTORSION CONTRE L'IRAN

*(Suite de la première page.)*

Les journalistes soviétiques sont venus nombreux et la télévision a même organisé mardi une émission spéciale en direct. Il faut espérer qu'un jour le pacte de Varsovie offrira les mêmes conditions de travail aux journalistes occidentaux.

Les ministres des affaires étrangères et de la défense des pays de l'OTAN ne traiteront pas cependant que du problème de l'installation de nouvelles armes nucléaires. Les Américains ne cachent pas en effet qu'ils veulent avoir un « *tour de table* » approfondi à propos du problème iranien. M. Harold Brown, *le* secrétaire américain à la défense, a abordé ce problème mardi et comptait y revenir ce mercredi. Au cours d'une brève conférence de presse, il a donné le ton : « *Le moment est venu*, a-t-il dit, *de prendre des mesures économiques et diplomatiques opportunes contre le gouvernement iranien qui défie les règles de l'humanité* » dans l'affaire des otages. M. Brown s'est refusé à exclure toute mesure, y compris le blocus maritime de l'Iran.

On pense que ce sujet tiendra une place importante non seulement jeudi, au cours de la réunion du conseil de l'OTAN, mais également ce mercredi *soir*, au cours du dîner qui regroupe traditionnellement les ministres des affaires étrangères des quatre puissances ayant des intérêts à Berlin : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, R.F.A. M. Vance, qui arrive ce mercredi à Bruxelles, après sa tournée des principales capitales européennes, reprendra sans doute les arguments qu'il a déjà développés, notamment à Paris, à Bonn et à Rome.

JACQUES AMALRIC.

● *M. Ali Mroudjae*, ministre des affaires étrangères *des* Comores, a été reçu mardi 11 décembre par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. La conversation aurait principalement porté sur le développement des relations économiques entre les Comores et le territoire français de Mayotte.

## Les Nations-Unies approuvent trois propositions françaises sur le désarmement

**New-York (A.F.P.). — L'Assemblée des Nations unies a approuvé, mardi 11 décembre, une série de résolutions *sur le désarmement, dont trois font* suite à des propositions françaises.**

**Une résolution française sur la création d'une agence internationale de satellites de contrôle a *été* adoptée par 114 voix et 11 abstentions (États-Unis, U.R.S.S. et pays socialistes). Elle prévoit la poursuite d'une étude, engagée cette année, sur les implications techniques, juridiques et financières de la création d'une telle agence.**

**L'Assemblée a également adopté (par consensus) un projet de création, dès 1980, d'un institut international de recherche sur le désarmement, et elle s'est prononcée en faveur d'un « fonds du désarmement pour le développement ».**

**D'autre part, l'Assemblée a adopté par 136 voix et la seule abstention d'Israël, une résolution qui « prie toutes les parties directement intéressées d'envisager sérieusement de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la proposition tendant à créer une zone exempte *d'armes nucléaires au Moyen-Orient* ».**

**Elle a adopté, par 96 voix contre 2 et 40 abstentions, une résolution sur la création d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud.**

● *Le prix européen Coudenhove-Kalergi* pour 1980 a été attribué à M. Constantin Tsatsos, président de la République grecque. Ce prix avait été décerné pour la première fois en 1978 à M. Raymond Barre. — *(Corresp.)*

● *Le cheikh Ali Khalifa Al Sabah*, ministre du pétrole du *Koweït, a été reçu mardi 11 décembre* par M. François-Poncet. Il devait être également reçu par M. Giraud, ministre de l'industrie.

# A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

● LE PRESIDENT AMIN a déclaré, mardi 11 décembre, dans une interview à Radio-Kaboul, qu'il y avait eu récemment une tentative de coup d'Etat contre son régime, mais qu'elle avait été « *étouffée dans l'œuf* ». — *(Reuter.)*

### El Salvador

● TROIS PERSONNES ONT ETE TUEES et vingt-cinq autres blessées lundi 10 décembre, à San-Salvador, par des francs-tireurs qui ont ouvert le feu sur une manifestation organisée par l'Association nationale de l'entreprise privée. L'ANEP avait organisé cette manifestation pour demander au gouvernement de faire preuve de plus de fermeté vis-à-vis des groupes d'extrême gauche. — *(A.F.P.)*

### Équateur

● CINQ NOUVEAUX MINISTRES ont été nommés à Quito, le lundi 10 décembre. Il s'agit de deux membres de la Concentration des forces populaires (C.F.P.), parti au pouvoir, de deux indépendants et d'un démocrate-chrétien *qui détiendront* les portefeuilles du commerce et de l'industrie, des ressources naturelles et énergétiques, de l'agriculture et du bétail, de la santé et des affaires sociales. Le cabinet avait démissionné en bloc le 29 novembre pour permettre au président Roldos de remanier son équipe. — *(Reuter.)*

### Espagne

● LE CINQUIÈME CONGRES DU PARTI CARLISTE a réaffirmé sa ligne politique autogestionnaire et socialiste, dimanche 9 décembre, à Madrid. Il a supprimé le poste de président du parti dont a récemment démissionné le prince Hugo Carlos de Bourbon-Parme, prétendant carliste au trône d'Espagne. Le principal dirigeant du parti sera M. Mariano Zufia, élu, au cours du congrès, secrétaire général fédéral. — *(A.F.P.)*

### États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER devance le sénateur Kennedy avec 48 % contre 40 % des intentions de vote dans un sondage publié mercredi 12 décembre par le *Washington Post*. Selon le même sondage M. Carter l'emporterait sur l'ex-gouverneur républicain de *Californie, M. Ronald Reagan* par 60 % contre 36 %. La remontée de popularité du président est due aux événements d'Iran et ne doit pas *faire* oublier que la lutte contre le sénateur Kennedy pour l'investiture du parti démocrate sera dure, a indiqué *M.* Robert Strauss, un des principaux animateurs de la campagne de M. Carter. — *(U.P.I.)*.

● QUATRE-VINGT-DIX-SEPT ANCIENS COMBATTANTS DE LA GUERRE DU VIETNAM ont réclamé, mardi 11 décembre, devant un tribunal de Chicago, un total de 120 milliards de dollars de dommages et intérêts à cinq fabricants d'un produit défoliant utilisé au Vietnam, l'agent orange. Ils estiment que la dioxine contenue dans ce produit les a contaminés, provoquant des cancers et des troubles génétiques.

### Pologne

● QUATRE DISSIDENTS POLONAIS, *membres* du ROPCIO (Mouvement de défense des droits civiques et humains), ont été condamnés, lundi 10 décembre, à des peines allant de un à trois mois de prison. MM. Andrzej Czuma, Wojciech Ziembinski, Josef Jankowski et Bronislaw Komorowski ont été reconnus coupables d'avoir calomnié le peuple polonais et d'avoir organisé sans autorisation une manifestation devant la tombe du Soldat inconnu, le 11 novembre, à l'occasion du 61e anniversaire de l'indépendance. — *(Reuter.)*

# DIPLOMATIE

## La fin de la visite de Mme MacDonald à Paris

# Nos rapports avec la France sont moins émotifs que par le passé

## nous déclare le ministre canadien des affaires extérieures

**Mme Flora MacDonald, ministre canadien des affaires extérieures, a quitté Paris ce mercredi 12 décembre, en fin de matinée, pour Bruxelles, où elle doit assister jeudi à la session plénière du Conseil atlantique. Mme MacDonald, qui a effectué une visite officielle de trois jours en France et a été reçue à deux reprises par M. François-Poncet, a bien voulu répondre à nos questions avant son départ.**

**Mme MacDonald est la première femme à détenir au Canada le portefeuille des affaires extérieures. Elle parle couramment le français, une langue qu'elle pratique quand elle fait retraite chez ses amies, les religieuses de Saint-Georges-de-Beauce, au Québec, mais, « pour plus de précision, s'est exprimée en anglais.**

*« Le gouvernement conservateur, au pouvoir depuis mai dernier, est-il satisfait de la politique française de « non-ingérence » dans les questions canadiennes, assortie d'une « non-indifférence » à l'égard du Québec telle qu'elle a été définie par M. Giscard d'Estaing et réaffirmée par M. Raymond Barre, en février, lors de son voyage au Canada ?*

— Bien sûr, nous ne pouvons admettre d'intervention étrangère dans nos affaires intérieures. Mais, ce que je trouve extrêmement intéressant, c'est l'accueil très courtois et très cordial que j'ai reçu ici. J'ai développé de bonnes relations au cours de plusieurs rencontres avec M. François-Poncet : celle-ci est, je crois, la sixième en six mois...

» Au sommet de Tokyo, qui a eu lieu trois semaines après l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement, des rapports excellents et chaleureux se sont noués entre le président Giscard d'Estaing et notre premier ministre, M. Clark. Il y a eu une période dans le passé où les choses étaient différentes...

*— Voulez-vous dire que les relations franco-canadiennes ont bénéficié de la défaite des libéraux et du retour des conservateurs ?*

— Il m'est difficile de porter un jugement sur ce qu'ont été jadis ces relations. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elles ne peuvent pas être meilleures qu'aujourd'hui. Nous sommes très satisfaits, très heureux. Nos rapports sont plus objectifs, moins émotifs », ce qui constitue une bonne base pour l'amitié.

*— Avez-vous évoqué la question québécoise avec M. François-Poncet ?*

— Non. Je lui ai exposé les saines tensions que connaît notre système fédéral canadien, mais je n'ai pas axé mon propos sur le seul Québec. Mon but ici n'est pas de présenter, d'une manière ou d'une autre, le problème québécois, mais d'aborder les questions bilatérales et multilatérales avec la France.

*— M. Clark a semblé récemment sortir de sa prudente attitude de* wait and see *à l'égard du Québec, et faire quelques propositions aux Québécois. Où en est-on ?*

— Il y a eu sans nul doute une période de confrontation entre Ottawa et Québec, entre M. Trudeau et M. Lévesque. Nous ne pensons pas pour notre part que nous servirions au mieux les intérêts du peuple québécois en nous querellant sans cesse en nous querellant sans cesse avec son gouvernement. Nous avons entamé, avec le Québec comme avec toutes les autres provinces, des consultations pour tenter de parvenir à des solutions. Et nous pensons aussi qu'il est plus important d'accomplir des actions concrètes qui montrent la souplesse de notre système fédéral, plutôt que de discuter interminablement des charmes de notre Constitution. Nous avons affirmé que les provinces, et cela concerne particulièrement le Québec et les provinces de la façade atlantique, ont juridiction sur leurs ressources offshore, comme elles l'ont sur ce qui est contenu dans leur sol. Cela avait été une pomme de discorde pendant de nombreuses années et jusqu'à aujourd'hui. Nous avons pensé : pourquoi continuer ainsi et laisser l'exaspération monter et les relations se tendre ?

» De la même façon, nous sommes parvenus à un accord aux termes duquel, dans certains délais, le contrôle des loteries, qui avait été accordé au gouvernement fédéral par les provinces, prendrait fin. Le gouvernement précédent [N.D.L.R. : celui de M. Trudeau] avait essayé de prolonger ce contrôle au delà de la date prévue. Nous voulons honorer et respecter ce qui est du ressort des provinces, en espérant qu'en retour les provinces respecteront ce qui revient au pouvoir central.

*— Avez-vous rencontré le délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud ?*

— J'ai voyagé dans le même avions que M. Claude Morin (le ministre québécois des affaires étrangères, c'est-à-dire des relations du Québec avec le reste du Canada, N.D.L.R.) et j'ai rencontré M. Michaud, qui était venu l'accueillir à l'aéroport. Je l'ai vu également au dîner donné au Quai d'Orsay, mais je ne compte pas avoir un entretien personnel avec lui.

*— Où en est le projet de sommet des pays francophones lancé par le Sénégal et qui bute depuis plusieurs années sur la question de la représentation — ou non — du Québec en tant qu'entité autonome ? La réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.), qui regroupe vingt-six pays (dont le Canada) et deux « gouvernements participants » (le Québec et le Nouveau-Brunswick) et qui s'ouvre ce mercredi 12 décembre à Lomé, préfigure-t-elle la solution qui sera finalement retenue ?*

— Je ne crios pas que les choses soient assez avancées, ni du côté du Sénégal, ni de la France, ni du Québec ou du Nouveau-Brunswick.

*— Cela repousse donc ce sommet ?*

— Non. Je ne pense pas qu'il soit si éloigné. Je crois qu'il n'y aura pas d'accord immédiatement sur les modalités du sommet, mais que le principe de celui-ci sera réaffirmé.

*— L'attitude de la France, qui soutient le Québec dans son désir d'être représenté séparément du Canada, vous paraît-elle l'obstacle principal ?*

— Il y a de nombreuses discussions sur la façon de tenir cette réunion. Il y a des pays qui estiment que celle-ci doit être une simple extension de l'A.C.C.T. Je ne sais pas exactement quelle est la position de la France là-dessus. S'il s'agit d'un vrai sommet, comme ceux du Commonwealth, il réunit les Etats souverains, et eux seuls. Mais on pourrait faire coïncider le sommet avec une réunion de l'A.C.C.T., ce qui donnerait plus de souplesse. C'est cette dernière voie que nous voulons explorer maintenant.

*— Vous avez fait à plusieurs reprises des déclarations généreuses à propos des réfugiés et ce problème vous tient à cœur. On a dit cependant que votre programme risquait d'être remis en cause pour des raisons financières et que l'aide publique serait désormais réduite au profit de l'aide privée.*

— J'ai annoncé à la conférence de Genève sur les réfugiés du Sud-Est asiatique que le Canada accueillerait cinquante mille réfugiés. Nous avions mis sur pied ce programme avec différentes organisations indépendantes, des Eglises, les boy-scouts, etc... Nous pensions que ce chiffre ne pourrait pas être atteint avant la fin de 1980. Mais, dès novembre, les institutions privées, très actives, avaient déjà pris en charge plus de vingt-cinq mille personnes.

» Nous avons décidé de conserver l'objectif de cinquante mille parce qu'il nous paraissait difficile, en un temps où nous connaissons nous-mêmes des difficultés économiques, de faire plus, mais nous avons laissé les organismes privés dépasser les vingt-cinq mille, qui devaient constituer leur part. De la sorte, des fonds publics qui étaient destinés à l'installation des réfugiés au Canada seront libérés et nous les utiliserons pour aider immédiatement et directement les Cambodgiens en Asie.

*— Où en est votre demande de création d'un poste de sous-secrétaire général des Nations unies pour les droits de l'homme ?*

— J'ai fait cette proposition le 25 septembre devant l'Assemblée générale, et les décisions au sein d'un organisme comme l'ONU demandent beaucoup de temps. J'ai reçu un important soutien, insuffisant pour aboutir cette année, mais qui laisse bien présager de l'avenir. La Yougoslavie, de nombreux pays du tiers-monde et l'Occident m'ont appuyé.

*— M. Trudeau disait, à propos de votre grand voisin du Sud, qu'« il est parfois difficile de dormir dans le même lit qu'un éléphant ». Quels sont vos problèmes actuels avec les Etats-Unis ? Les conservateurs sont-ils plus accommodants que les libéraux ?*

— Le parti conservateur représente probablement le mieux le nationalisme canadien. Sir John Alexander MacDonald [un simple homonyme, N.D.L.R.], fondateur du parti, fut un des pères de la Confédération, et les conservateurs ont toujours lutté pour le maintien de l'identité canadienne comme entité séparée.

» Cela dit, nous ne devons pas sous-estimer le pays qui est notre principal partenaire commercial et allié. Nous avons été fermes et francs dans toutes nos discussions avec les Etats-Unis. Ils ont apprécié cet état d'esprit et ils savent aussi que nous allons probablement développer davantage nos relations commerciales avec d'autres régions, en particulier avec l'Europe et les pays du Pacifique (car nous sommes une des grandes nations du Pacifique). Dans les dix prochaines années, le Canada ouvrira à l'exploitation des ressources énergétiques encore inutilisées dans d'immenses régions. L'Europe peut apporter ses connaissances techniques dans ce domaine.

*— Quelle est la position du gouvernement canadien dans la perspective probable de la décision par le Conseil atlantique, de déployer en Europe des missiles capables d'atteindre le territoire soviétique ?*

— Nous pensons qu'il est nécessaire de moderniser les forces nucléaires « de théâtre » de l'OTAN mais notre situation est particulière. Nous avons des troupes en R.F.A., mais elles ne sont pas équipées d'armes nucléaires. Le débat ne nous concerne donc pas directement, et nous pouvons comprendre les réserves de pays comme les Pays-Bas à l'installation de missiles nucléaires sur leur territoire. Notre contribution pourra être de faire le pont entre ces pays et ceux qui, comme la R.F.A., souhaitent le déploiement des missiles Pershing-2. La détente n'est possible que s'il y a un équilibre entre les forces du pacte de Varsovie et celles de l'OTAN. Les premières ont déjà déployé les SS-20. La question est de savoir si l'OTAN va accepter cela et aborder les négociations SALT 3 en position de faiblesse. Nous pensons, nous, qu'il faut négocier en position de force.

» De notre côté, nous allons rééquiper nos propres forces conventionnelles, car il n'y a pas eu d'investissements dans ce domaine depuis longtemps. Nous devons acquérir de nouveaux avions de combat, de nouveaux bâtiments de guerre, etc. Nous avons promis, comme les autres pays de l'OTAN, d'augmenter en 1980 de 3 % en termes réels nos dépenses militaires, et nous allons essayer de poursuivre cet effort jusqu'en 1985.

*— La décision, aujourd'hui suspendue, de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem a suscité des remous considérables dans le monde arabe. Quelle leçon tirez-vous de la mission dépêchée au Proche-Orient par votre gouvernement et, d'une façon générale, de toute cette affaire ?*

— Eh bien, on nous connaît mieux désormais au Proche-Orient ! Nous avons repris les relations avec plusieurs pays de la région, après une période de refroidissement. Nous sommes désormais plus proches de pays qui, auparavant, ne nous avaient guère remarqués. Nous sommes apparues tout à coup à leurs yeux comme un problème, et, maintenant que ce problème a disparu, il reste la conscience nouvelle chez eux que nous existons. Nous avons beaucoup appris. Il y a eu surtout des moments difficiles, mais finalement quelques bons côtés aussi. »

Propos recueillis par
**DOMINIQUE DHOMBRES.**

● *Mme Flora Macdonald* a offert mardi soir à l'ambassade du Canada un dîner à l'issue de sa visite en France. M. Pierre-Bernard Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a répondu au toast du ministre canadien.

## APRÈS AVOIR ÉCARTÉ LE MIRAGE-2000

# Le Canada achèterait cent trente avions américains F-16

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement canadien a étudié, vendredi 7 décembre, les soumissions présentées par deux sociétés américaines pour renouveler sa flotte de combat. La décision devrait être connue avant la fin du mois, et on s'attend que le F-16 de General Dynamics l'emporte sur son concurrent, le F-18 de McDonnell Douglas. Le Canada a l'intention d'acheter cent trente avions, soit un marché de l'ordre de 10 milliards de francs. Les premiers appareils devraient être livrés à partir de 1982.

Reporté à plusieurs reprises depuis 1975, le remplacement des cent dix avions de combat Startfighter F-104, dont la moitié sont stationnés en Europe, et des soixante-trois intercepteurs F-101, était prévu à l'origine pour 1981. Le gouvernement canadien avait retenu cinq constructeurs en 1977 : Dassault-Breguet pour son Mirage 2000 ; le consortium créé par la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale pour le Tornado ; Grumman pour le F-14, et les deux soumissionnaires finalement sélectionnés.

Le Mirage-2000, qui était le *moins cher, n'avait guère retenu* l'attention des autorités canadiennes, parce que le contrat ne comportait pas de retombées industrielles jugées satisfaisantes par le Canada. C'est précisément sur cet aspect que les fabricants du F-16 et du F-18 ont fait porter tous leurs efforts au cours des derniers mois, faisant valoir, par exemple, que l'achat du F-16 créerait vingt mille emplois au Canada.

A un moment où l'économie canadienne connaît une réduction sensible de ses activités, les arguments de General Dynamics semblent avoir un certain succès. Deux gouvernements provinciaux se sont résolument prononcés en faveur du F-16, dont la construction offre des retombées industrielles beaucoup plus attrayantes que pour le F-18 de McDonnell-Douglas. Le Québec, qui regroupe sur son territoire 50 % de l'industrie aéronautique canadienne, a fait connaître sa préférence pour le F-16. General Dynamics s'est engagé à faire fabriquer les moteurs par la filiale canadienne de Pratt and Whitney, dont l'usine se trouve dans la banlieue de Montréal. L'avion lui-même serait entièrement monté par la société nationale Canadair, à Montréal également.

Pour départager les deux finalistes, les arguments militaires semblent être devenus secondaires. On note cependant que l'avion de combat canadien sera appelé, avant tout, à participer à la défense de l'Europe, et non du Canada dont l'espace aérien est protégé par les Etats-Unis dans le cadre de l'alliance militaire NORAD. Or quatre pays de l'OTAN (Belgique, Danemark, Norvège et Pays-Bas) prendront livraison de trois cent cinquante F-16 à partir de janvier prochain. Le coût de l'appareil de General Dynamics pourrait donc baisser si de nombreux autres exemplaires sont encore vendus.

*BERTRAND DE LA GRANGE.*





## LE DÉBAT SUR LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ

# Un conseil des ministres de la dernière chance tente d'éviter une crise majeure avec l'Assemblée européenne

*Strasbourg. — Faute de concessions importantes de la part du Conseil des ministres des finances des Neuf, qui devait tenir une réunion exceptionnelle mercredi après-midi 12 décembre à Strasbourg, l'Assemblée européenne confirmera jeudi en deuxième lecture son refus d'avaliser le projet de budget de la C.E.E. pour 1980* (le Monde *du 13 décembre). Tous les groupes ont jugé inacceptable mardi, la fin de non recevoir opposée depuis le scrutin du 10 juin par les gouvernements des Etats membres de la Communauté aux principales revendications de l'Assemblée.*

*La position maximaliste soutenue par le rapporteur de la commission du budget, M. Dankert (socialiste, Pays-Bas), qui propose de repousser en bloc le projet de budget, reste partagée par la majorité des députés européens dont la plupart veulent mettre en cause par le biais de cette procédure budgétaire, le fonctionement de la politique agricole commune.*

*En réaction les élus français se démarquent de M. Dankert et de ses amis en préconisant la recherche d'un compromis. Ils demeurent toutefois minoritaires.*

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les membres de l'Assemblée européenne dans leur *majorité ont fait leur choix : si* le Conseil des Neuf, qui doit négocier à partir de ce mercredi avec leurs représentants, ne revient pas d'une façon ou d'une autre sur ses récisions du 23 novembre, ce sera la guerre ouverte. Ainsi en a décidé la Commission du budget, dont le rapporteur néerlandais, M. Dankert (socialiste), a déclaré : *« Nos demandes de modification du projet de budget étaient équilibrées, logiques et modestes. La Commission de Bruxelles et le Conseil reconnaissent notre bonne volonté, mais le Conseil n'a pas travaillé sérieusement en rejetant nos principaux arguments sans motiver son refus. S'il y a aujourd'hui une atmosphère de confrontation cela est dû à son attitude.* » M. Dankert, mardi soir, ne croyait pas en la possibilité d'un *compromis* acceptable.

La Commission se déclare favorable à une augmentation des crédits affectés aux dépenses dites « non obligatoires » (fonds régional, fonds social, politique industrielle, etc.). Son représentant à Strasbourg, M. Tugendhat, s'est efforcé, mais sans succès, de plaider en faveur de concessions réciproques qui permettraient d'éviter aux institutions européennes *« de très désagréables surprises ».*

### L'irritation

Faute de précédent, le rejet définitif du projet de budget pour 1980 ouvrirait en effet une période d'incertitudes au cours de laquelle le conseil des ministres se trouverait sans doute dans l'obligation de gérer la C.E.E. en reconduisant par douzième, c'est-à-dire par « mensualités » le budget 1979 avant qu'un hypothétique nouvel avant-projet ne soit élaboré par la commission.

Comme ils s'y attendaient les membres de l'Assemblée ont reçu des ministres de l'agriculture, réunis à Bruxelles, une promesse d'examiner prochainement leurs propositions visant à améliorer le marché commun agricole, mais les termes de ce message ont contribué en fait à accroître leur irritation. Plusieurs orateurs ont ironisé sur la portée de la *« sympathie »* et de la *« compréhension »* exprimées par le conseil agricole à l'égard de l'Assemblée.

D'une façon générale les nouveaux élus accusent le conseil de se refuser à leur reconnaître la souveraineté politique que confère à leurs yeux l'élection au suffrage universel direct. Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils tiennent sur ce point un langage identique : *« Le conseil a réduit avec arrogance la concertation à une farce,* a déclaré M. Spinelli au nom des communistes italiens. *Il nous propose simplement un peu d'argent de poche, c'est offensant, le conseil doit s'incliner. » « Il ne saurait être question de laisser traiter avec désinvolture nos compétences »,* a affirmé M. Rossi (U.D.F., France), au nom des libéraux. *Nous ne sommes plus des donneurs d'avis et des figurants, mais de véritables co-responsables de l'acte budgétaire (...). »*

La position de M. Dankert est appuyée principalement par les démocrates-chrétiens, les conservateurs et les travaillistes britanniques, les communistes italiens et une partie des socialistes. Tous ont clairement indiqué que seules *« des concessions substantielles »* pourraient peut-être les faire changer d'avis. Afin de préserver son unanimité, le groupe socialiste ne s'est pas déterminé en fonction du rapport de M. Dankert, mais lui aussi ne votera le budget qu'à cette condition.

Les partisans de M. Dankert ont confirmé leur position majoritaire en faisant adopter par l'Assemblée trois amendements au projet de budget rectificatif pour 1979. Ces modifications s'opposent notamment à une augmentation de 460 millions d'unités de compte *(une U.C. vaut 5,80 francs)* des dépenses relatives aux restitutions à l'exportation des produits laitiers. Elles demandent une révision des procédures d'intervention dans le secteur de la viande bovine. Cette décision a été acquise, malgré l'opposition des membres français des groupes libéral, démocrate européen de progrès (R.P.R.) et communiste. Ce projet rectificatif devra donc lui aussi revenir devant l'Assemblée européenne.

Le défi lancé au Conseil par les principaux groupes de la majorité inquiète tous les élus français. Les plus fervents partisans d'un arrangement sont les membres de l'U.D.F. siégeant au groupe libéral et démocratique. M. Lecanuet, pour sa part, devait demander à ses collègues français du groupe du parti populaire européen (démocrate-chrétien) de voter le budget, même si les concessions du Conseil ne sont pas très significatives.

Les plus opposés à M. Dankert sont les gaullistes et les communistes. *« M. Dankert veut ouvrir une crise institutionnelle,* nous a déclaré M. Michel Debré. *Lui et tous ceux qui veulent que l'Assemblée déborde du domaine de ses compétences se servent de la procédure budgétaire pour imposer des orientations politiques et essayer de faire plier le Conseil européen. Il y a là un abus de pouvoir. »*

Au nom des élus de la liste du P.C.F., M. Baillot estime que *« cette « guéguerre » sert de faire-valoir à l'Assemblée européenne et favorise finalement son cheminement vers des pouvoirs supplémentaires que les gouvernements européens appellent de leurs vœux ».*

Le conseil des ministres des finances devait délibérer mercredi après-midi à huis clos pour essayer d'arrêter une position commune avant de rencontrer les représentants de l'Assemblée. Bien que les débats n'aient laissé apparaître jusqu'à présent aucune volonté de dramatisation, chacun s'accordait à penser mercredi matin, à Strasbourg, que ces réunions représentaient la « dernière chance » d'éviter une crise majeure.

*ALAIN ROLLAT.*

# ATTENTAT CONTRE LA MISSION SOVIÉTIQUE A L'ONU

New-York *(A.F.P., A.P., U.P.I.).* — Une bombe a explosé, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 décembre dans un garage, à proximité de l'immeuble abritant la mission soviétique auprès de l'ONU à New-York. Trois policiers ont été blessés par des éclats de verre, un quatrième a été victime d'une crise cardiaque. Ils ont dû être hospitalisés. Il semble que quatre Soviétiques aient également été blessés à l'intérieur du bâtiment, mais aucun d'entre eux n'a sollicité l'aide de la police, et les sauveteurs n'ont pas été admis à pénétrer dans les locaux.

L'attentat a été revendiqué moins d'une heure après l'explosion par le groupe terroriste d'exilés cubains anticastristes Omega 7. Dans un appel téléphonique à plusieurs agences de presse, une personne se réclamant de cette organisation a affirmé qu'il s'agissait de *« dénoncer le colonialisme soviétique ».*

## République fédérale d'Allemagne

# Carlo Schmid est mort à Bonn à l'âge de 83 ans

**Bonn (A.F.P.). — Carlo Schmid, l'un des pères de la République fédérale d'Allemagne et l'un des principaux promoteurs de l'amitié franco-allemande et de la Communauté européenne, est décédé dans la soirée du 11 décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans un hôpital près de Bonn, des suites d'une grippe virale. Ecrivain, poète, universitaire, homme d'Etat, il venait de publier ses Mémoires.**

## Un grand seigneur de la social-démocratie

Qui mieux que Carlo Schmid aurait pu animer, pour la République fédérale, la coopération franco-allemande ? Il était né le 3 décembre 1896 à Perpignan, d'une mère française et d'un père allemand, et s'exprimait en français, « sa langue maternelle », avec le savoureux accent du Roussillon. Il disait volontiers que, pour lui, « *la coopération franco-allemande était une tâche naturelle* ». Aussi, dès son arrivée au pouvoir, en novembre 1969, le chancelier Brandt lui confia-t-il la présidence de la commission de coopération, à un moment où la formation de la coalition libérale-socialiste suscitait des inquiétudes dans la capitale française.

L'alliance « naturelle » entre Carlo Schmid et la France n'alla cependant pas sans quelques vicissitudes. Le petit Carlo partageait son temps entre le Roussillon et le pays souabe, mais après des études au lycée de Stuttgart, où son père avait été professeur, il renonça, en 1914, à la nationalité française et s'engagea dans l'armée allemande. La guerre des tranchées, la bataille de Verdun, les duels d'artillerie, le marquèrent profondément, et la fin du conflit le trouva élu d'un conseil d'ouvriers et de soldats. Il ne choisit pourtant pas la voie de la révolution mais celle de l'humanisme libéral. Il aurait voulu être médecin, « *pour soigner les hommes* ». Il opta finalement pour des études de droit et, en 1923, il fut nommé à la section franco-allemande du tribunal international des réparations, puis, en 1929, maître de conférences à Tübingen. Pendant la deuxième guerre mondiale, il revint en France comme conseiller juridique du général allemand Niehoff, commandant la région de Lille.

Son attitude pendant l'occupation donna lieu, après la guerre, à diverses polémiques. Carlo Schmid livra-t-il des résistants à la justice allemande, comme ses adversaires l'ont affirmé, ou sauva-t-il des otages, comme l'ont soutenu ses partisans ? Les deux thèses ne sont peut-être pas contradictoires, s'il est vrai, comme l'affirma Guy Mollet, son compagnon de l'Internationale socialiste, que Carlo Schmid substitua, après des attentats commis contre l'armée allemande, aux otages innocents, des résistants qui, eux, « *connaissaient les lois de la guerre* » et « *étaient prêts à mourir, un peu plus tôt ou un peu plus tard* ». En 1947, un tribunal de Metz avait clos par un non-lieu une instruction à ce sujet.

Sous le IIIe Reich, Carlo Schmid se tint prudemment sur la réserve, et ce n'est qu'après la défaite allemande qu'il s'engagea vraiment dans la vie politique. Sa mère, bien qu'issue d'une famille noble remontant, dit-on, aux croisés, était une amie de Jean Jaurès et, en 1920, Carlo Schmid avait fondé un groupe d'étudiants socialistes, mais, à l'époque, il ne rejoignit pas le parti social-démocrate, composé, selon lui, de « bureaucrates bornés ». Ce « *grand seigneur de la social-démocratie* » n'adhéra au S.P.D. qu'à l'âge de cinquante et un ans.

### Vice-président du Bundestag

Après la guerre, ce bon vivant, qui séduisait le Bundestag par son éloquence et les réunions de son parti par son humour, devint une figure du petit monde politique de la capitale fédérale. Professeur de droit, il prit une part active à l'élaboration de la loi fondamentale de la République fédérale en tant que membre du conseil parlementaire et président de la commission consultative. Dès 1947, il devint membre de la direction du S.P.D. et, en 1949, il fut élu au Bundestag, qui, la même année, le porta à sa vice-présidence. Il occupa cette charge jusqu'en 1972, avec une courte interruption de trois ans (de 1966 à 1969) quand il fut nommé ministre chargé des relations avec les Länder — « *une espèce de ministre des affaires étrangères de l'intérieur* », disait-il — dans le gouvernement de grande coalition.

Bien qu'il n'occupât pas longtemps de charge ministérielle, il n'en contribua pas moins à orienter la politique de la République fédérale et notamment sa politique extérieure. Déjà, en 1955, Carlo Schmid était membre de la délégation ouest-allemande accompagnant le chancelier Adenauer lors de sa visite à Moscou qui devait aboutir à la libération de dix mille prisonniers de guerre allemands détenus par les Soviétiques et à l'établissement de relations diplomatiques entre la R.F.A. et l'U.R.S.S.

A l'égard de la construction européenne, son attitude fut d'abord très réservée ; pendant les années 50, Carlo Schmid professait les idées officiellement en vigueur dans le S.P.D. « *L'Europe des Six,* disait-il alors, *est une mauvaise formule, car elle repoussera les autres pays. L'intégration de l'Allemagne dans cet ensemble ne faciliterait pas la récupération des provinces de l'Est. C'est un point auquel, en aucune circonstance, la social-démocratie n'envisagerait de renoncer de gaieté de cœur.* »

Mélange de don Quichotte et de Camille Desmoulins comme il se caractérisait lui-même, il trouva cependant dans l'unification de l'Europe une tâche exaltante ; de 1963 à 1966, il fut président de l'Assemblée parlementaire de l'U.E.O., et ce n'est pas sans émotion qu'il rappelait comment l'Allemagne avait retrouvé sa place dans la communauté des nations. Du Rhin, il voulait faire un trait d'union entre la République fédérale et la France, mais il n'oubliait pas les frontières élargies de l'Europe et, dès le début des années 60, il se montra partisan d'un rapprochement avec les pays de l'Est, favorisant un règlement réaliste avec la Pologne et l'Union soviétique.

S'estimant trop âgé, Carlo Schmid ne sollicita pas le renouvellement de son mandat de député lors des élections de novembre 1972 ; il préférait se consacrer à la coopération franco-allemande et prendre quelque repos dans sa villa au-dessus de Saint-Tropez. A la veille du dixième anniversaire du traité de l'Elysée, le chancelier Brandt l'avait nommé ambassadeur *ad personam*, remerciant ainsi un homme que, disait-il, « *les sociaux-démocrates étaient fiers de compter dans leurs rangs* ».

DANIEL VERNET.

## République d'Irlande

# M. Charles Haughey a constitué un cabinet de conciliation

Dublin (*A.F.P.*). — Le Parlement irlandais a élu, le 11 décembre, pour premier ministre M. Charles Haughey, appartenant au Fianna Fail (centre), en dépit des vives critiques de l'opposition. Celui-ci a choisi la conciliation et n'a pas procédé aux changements de portefeuille immportants qui étaient attendus (*le Monde* daté 9-10 décembre).

Les principaux postes sont ainsi attribués :

— Vice-premier ministre et ministre de l'énergie et des transports, M. Georges Colley ;
— Finances, M. Michel O'Kennedy ;
— Affaires étrangères, M. Brian Lenihan ;
— Agriculture, M. Ray McSharry ;
— Défense, M. Padraig Faulkner ;
— Commerce, M. Desmond O'Malley ;
— Justice, M. Gerry Collins ;
— Environnement, M. Sylvester Barrett ;
— Travail, M. Gene Fitzgerald ;
— Education, M. John Wilson ;
— Santé, M. Michael Woods ;
— Pêcheries, M. Patrick Power ;
— Postes et télécommunications, M. Albert Reynolds ;
— Affaire relatives à la langue irlandaise, Mme Marie Geoghan Quinn.

L'adversaire de M. Charles Haughey pour la succession de M. Jack Lynch, M. Georges Colley, garde son poste de vice-premier ministre, mais perd le portefeuille des finances pour prendre la direction d'un nouveau ministère de l'énergie.

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Michael O'Kennedy, est promu ministre des finances pour avoir à la dernière minute apporté son soutien à M. Charles Haughey.

Le nouveau chef de la diplomatie est M. Brian Lenihan

### M. LENIHAN ministre des affaires étrangères

*Agé de quarante-neuf ans, M. Lenihan est l'un des piliers de son parti, le Fianna FAIL. Son tempérament chaleureux, sa forte personnalité, sa bonne humeur, lui ont permis d'être accepté par toutes les tendances et de survivre aux différentes crises.*

*Depuis son élection au Parlement dans une circonscription rurale, en 1961, il a détenu quatre portefeuilles importants : justice, éducation nationale, transports et énergie, et dernièrement pêche. Avocat, il a été l'un des serviteurs les plus loyaux du premier ministre sortant, particulièrement en 1970, lorsque le scandale de l'importation d'armes pour l'IRA provisoire menaça la survie politique de M. Lynh. Cela n'a pas empêché M. Lenihan de conserver son amitié au rival acharné de M. Lynch, le nouveau premier ministre, M. Haughey.*

*Ayant été quatre ans, de 1973 à 1977, membre du Parlement européen, il a une bonne connaissance des affaires européennes et des institutions de la Communauté. — J. M.*





# PROCHE-ORIENT

# LA CRISE EN IRAN ET L'ÉPREUVE DE FORCE AVEC WASHINGTON

## L'ayatollah Chariat Madari dénonce la mauvaise foi du pouvoir central

*De notre envoyé spécial*

Tabriz. — L'ayatollah Chariat Madari ne mâche plus ses mots. Il s'est départi de sa prudence habituelle. Il a abandonné le style ambigu qui est le sien pour adopter celui de la polémique contre le pouvoir central. Il multiplie les déclarations aux journalistes qui défilent dans sa maison de Qom, à quelques centaines de mètres de la résidence de l'imam Khomeiny.

Ses partisans ont diffusé, le mardi 11 décembre, sous forme de tracts, un manifeste dans lequel l'ayatollah Chariat Madari dénonce la mauvaise foi du pouvoir. Le libelle, dans la bonne tradition chiite, a pris la forme d'une lettre ouverte adressée au *« Très vénérable ayatollah »*, qui avait pris l'initiative la veille d'inviter *« très respectueusement »* le chef spirituel de l'Azerbaïdjan à dissoudre le parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), coupable d'*« insurrection armée »* à Tabriz.

L'ayatollah Chariat Madari est, pour une fois, d'une fermeté exemplaire. Il commence par signifier au gouvernement central qu'il ne lancera pas un nouvel appel au calme. Comment pourrait-il le faire, soutient-il, *quand le parti adverse* s'ingénie à *« verser de l'huile sur le feu »* ? On ne peut répondre à la violence que par la violence, laisse-t-il entendre. La population d'Azerbaïdjan et d'ailleurs, poursuit-il, a raison de s'indigner des *« déviations »* qui ont défiguré la révolution. A Tabriz, le *« peuple »* s'était livré à une opération de salut public en occupant la radio-télévision et d'autres édifices gouvernementaux. Il n'avait d'autre objectif que de les *« restituer aux agents légitimes de l'Etat »*.

L'ayatollah Chariat Madari en vient ensuite au P.R.P.M., que dirige l'un de ses fils. Il s'étonne, sur un ton ironique, que les trois millions d'adhérents à cette formation puissent être des *« agents de l'impérialisme américain »*. *« Ce serait malheureux pour notre pays s'il devait compter autant d'agents d'une puissance étrangère »*, déclare-t-il, avant de passer à l'attaque : *« Attribuer tous les maux de ce pays à l'impérialisme et au sionisme,* affirme-t-il, *ne résoudra aucun de nos problèmes. Prenez garde que les slogans anti-impérialistes ne soient, pour le gouvernement, qu'un moyen de frapper sans distinction les coupables et les innocents. »*

L'ayatollah Chariat Madari va *encore plus loin : le pouvoir central* cherche ainsi en réalité à supprimer les formations politiques les unes après les autres, à instaurer le système du parti unique avant d'étouffer toute contestation. N'est-il pas significatif, poursuit-il, qu'une opinion non conformiste exprimée par un ayatollah comme lui-même soit, d'ores et déjà, jugée comme un « délit ». Il interprète alors l'attaque lancée contre sa résidence la semaine dernière comme la réplique à la critique qu'il avait formulée contre le projet de Constitution. Le libelle ne désigne pas l'imam Khomeiny nommément, mais tout un chacun aura compris.

En conclusion, l'ayatollah Chariat Madari rend les autorités responsables de la suite des événements, *« d'une possible guerre civile »*, devait-il préciser mardi à un journaliste américain.

### Le sort des insurgés vaincus

Dans la soirée de mardi, le siège du parti, à Tabriz, avait l'aspect d'une forteresse abandonnée par ses défenseurs. Une centaine de jeunes gens armés de dérisoires gourdins stationnaient encore devant le portail cadenassé, prêts à repousser une éventuelle attaque des militants khomeinistes. Les locaux du parti avaient perdu leur animation de la veille. Il ne restait plus qu'une dizaine de miliciens hirsutes, visiblement épuisés par des nuits sans sommeil, qui montaient la garde derrière des rideaux mi-clos. Les dirigeants du parti avaient disparu. Un responsable, qui assurait la permanence, déclarait aux rares journalistes présents qu'il ne pensait pas que les khomeinistes se livreraient à une quelconque agression contre le siège du parti.

Les membres de la commission d'enquête dépêchée par le Conseil de la révolution ont eu droit, pour leur part, à un accueil triomphal d'abord à la mosquée du bazar, ensuite au grand stade de la ville, où une réunion publique a pris l'allure d'une tumultueuse épreuve sportive. Les gradins, côté soleil, sont occupés par les partisans, peu nombreux, de l'ayatollah Chariat Madari ; les khomeinistes leur font face.

Entre les deux extrémités du stade, sur le terrain verdoyant, une masse compacte de manifestants scandent des slogans favorables aux thèses du gouvernement central. M. Bani Sadr, la vedette incontestée de la rencontre, ainsi que l'actuel gouverneur de l'Azerbaïdjan, un homme *jeune aux lunettes d'écaille*, aux allures d'intellectuel, se lèvent ensemble à la manière des boxeurs et, les mains jointes au-dessus de la tête, répondent aux ovations de la foule. Plusieurs ayatollahs, assis à leurs côtés, jubilent.

Les sourires s'évanouissent quand une colonne de contre-manifestants, brandissant des portraits de l'ayatollah Chariat Madari, forcent leur passage à travers la masse khomeiniste en poussant des cris hostiles *aux hôtes gouvernementaux*. Ils se rangent en-dessous de la tribune, bien décidés à harceler les orateurs. M. Bani Sadr avait prononcé à peine quelques phrases que les contre-manifestants chantent en chœur : *« Lis-nous plutôt le manifeste de Chariat Madari ! »* Les khomeinistes, peut-être dix fois plus nombreux, *couvrent la voix des contestataires* en scandant simultanément : *« Au diable, les agents de l'impérialisme américain ! »* Imperturbable, M. Bani Sadr poursuit son argumentation dans le style d'un cours magistral. *« Menteur ! Menteur ! »*, vocifèrent ses adversaires, tandis que ses supporters répètent, à une cadence rythmée : *« Tu as raison ! Tu as raison ! »*

### Une « rencontre sportive »

L'inévitable ne manque pas de se produire. Une injure par ci, une gifle par là, et les deux groupes antagonistes ne tardent pas à s'affronter sur le terrain de football. La mêlée est de courte durée. Les khomeinistes chassent les madaristes à coups de poing et de pied sous les regards approbateurs des spectateurs siégeant à la tribune d'honneur. Le calme revenu, M. Bani Sadr, s'adressant désormais à un public monolithique, tient un langage que les pharisiens n'auraient pas désavoué. Il réprouve, déclare-t-il en substance, la violence, d'où qu'elle vienne, *« y compris de la minorité qui cherche à imposer sa présence par la force... »*.

Certes, le ministre des finances et de l'économie est connu pour sa tolérance, mais on pouvait se demander, après la conférence de presse qu'il tint peu après la *« rencontre sportive »* du stade Baghshomal, si le ton conciliant qui a été le *sien n'était pas dicté par des raisons* de tactique politique. M. Bani Sadr a, en effet, déclaré que la mission gouvernementale qu'il dirige recueillerait les doléances de la population avant de soumettre ses conclusions et ses propositions tant au Conseil de la révolution qu'à l'ayatollah Chariat Madari lui-même. Il reconnaissait ainsi au chef religieux un droit de regard sur les affaires et le bien-être de la population azerbaïdjanaise.

Répondant à l'ayatollah Chariat Madari, qui avait déclaré aux journalistes que *« la moindre erreur commise par le gouvernement conduirait à la guerre civile »*, M. Bani Sadr a déclaré d'abord avec quelque humour : *« Nous ferons de notre mieux pour ne pas commettre d'erreur »*, mais il a ajouté aussitôt : *« Que Chariat Madari soit rassuré : il n'y aura pas de guerre civile car le peuple — comme les derniers événements de Tabriz l'ont démontré — ne veut pas de guerre civile... »*

Le ministre a refusé de reprendre à son compte l'accusation de « trahison » lancée par l'imam Khomeiny contre les insurgés de Tabriz et il a ajouté : *« La répression engendre la violence. La censure exercée sur les mass media, en particulier à la radio et à la télévision, exaspère à juste titre les gens. Si nous devons rétablir l'ordre et l'harmonie dans ce pays d'une manière durable, il faudra commencer par abolir toutes les censures. »* Cette prise de position est une manière de lancer une pierre dans le jardin de son rival de toujours, M. Ghotbzadeh, l'ancien directeur de la radio-télévision, mais aussi de faire un clin d'œil complice à l'ayatollah Chariat Madari.

M. Bani Sadr réfute, d'autre part, avec indignation l'accusation selon laquelle le pouvoir tendrait à supprimer le pluripartisme actuellement en vigueur. *« L'Iran révolutionnaire,* déclare-t-il, martelant ses mots, *ne s'orientera jamais vers le système du parti unique, contraire aux aspirations populaires et à la sociologie politique de notre pays. » « Cependant,* ajoute-t-il, *il n'est que légitime que nous exigions de toutes les formations le respect de la légalité et l'abstention du recours à la force. »*

Est-il question de dissoudre le P.R.P.M. ? *« S'il ne tenait qu'à moi,* répond M. Bani Sadr, *aucune sanction ne serait prise contre le parti en tant que tel. En revanche, il serait normal que ceux qui ont pris les armes à Tabriz et qui se sont rendus coupables de la mort de deux personnes en tirant dans la foule soient arrêtés et jugés. »* M. Bani Sadr ajoute *in fine : « Le meilleur moyen d'éliminer un parti est de le combattre politiquement. »*

Le vice-gouverneur de l'Azerbaïdjan, M. Nichabouri, ingénieur écologiste, diplômé de l'université de Montpellier, ancien maître de conférence à l'université de Tabriz, ajoute dans un français châtié : *« Les forces de l'ordre ont arrêté en flagrant délit des francs-tireurs aux abords du bâtiment de la radiotélévision. La plupart étaient des Kurdes venus de leur province natale pour prêter main forte aux insurgés. En outre, deux jeunes gens porteurs de « cocktails Molotov » ont été appréhendés près du siège du P.R.P.M. Les chefs de l'insurrection, que nous connaissons bien, sont toujours en liberté. Mais nous n'allons pas les arrêter ni n'allons saisir les arsenaux secrets que nous avons localisés en attendant que des ordres formels nous parviennent de Téhéran. »*

Les choses en sont là. Le premier *épisode de l'aventure de Tabriz est* terminé. Mais l'épreuve de force engagée entre l'ayatollah Chariat Madari et l'imam Khomeiny ne fait peut-être que commencer.

ERIC ROULEAU.

---

### L'ÉTUDIANT IRANIEN INTERPELLÉ APRÈS L'ASSASSINAT DE MUSTAPHA CHAFIK EST MIS HORS DE CAUSE.

L'étudiant iranien interpellé par les services d'immigration britanniques, dimanche 9 décembre, et refoulé en France mardi matin 11 décembre, a été mis hors de cause lors de son audition par les policiers de la brigade criminelle à propos de l'assassinat de l'un des neveux de l'ancien chah d'Iran, Chahryar Mustapha Chafik (*le Monde* du 12 décembre). Son emploi du temps a été soigneusement vérifié lors de son séjour à Paris. Les enquêteurs ont pu établir qu'au moment de l'assassinat, vendredi 7 décembre à 13 heures, l'étudiant se trouvait dans sa chambre d'hôtel. Il a été remis en liberté dans la soirée de mardi.

---

LA TOURNÉE DE M. VANCE

## Les alliés européens des États-Unis n'ont pris aucun engagement sur des mesures de boycottage de l'Iran

Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, n'a obtenu aucun engagement ferme de la part des gouvernements européens sur des mesures de boycottage économique de l'Iran, apprend-on mardi 11 décembre à Washington.

Une haute personnalité américaine, qui a accompagné M. Vance dans sa tournée de quatre des principaux pays européens alliés des Etats-Unis, a déclaré mardi, en parlant des gouvernements britannique, français, italien et ouest-allemand : *« Ils ont manifesté beaucoup d'intérêt, mais ils n'ont pris aucun engagement. »*

Selon les correspondants américains qui accompagnent le secrétaire d'Etat, les propositions d'action commune faites par M. Vance à ses interlocuteurs européens vont de l'interruption *des livraisons de produits alimentaires* ou d'équipement pétrolier jusqu'à l'instauration d'un embargo commercial total.

*« Les Européens ont des jugements qui ne diffèrent pas nécessairement des nôtres, mais ils doivent en tirer eux-mêmes les conclusions »*, a déclaré la haute personnalité citée par les journalistes. Cette personnalité non identifiée a reconnu que les conséquences d'un embargo commercial contre l'Iran seraient plus graves pour les pays européens que pour les Etats-Unis.

L'embargo commercial envisagé par les Etats-Unis pour contraindre l'Iran à libérer rapidement les cinquante otages américains détenus à Téhéran depuis le 4 novembre porterait nécessairement sur les exportations de pétrole qui constituent la principale source de revenus de l'économie iranienne.

L'Iran, rappelle-t-on aussi à Washington, importe plus du quart des produits alimentaires qu'il consomme, dont 80 % de l'huile comestible, et l'interruption de ces livraisons serait de nature à aggraver le mécontentement populaire qui commence à se manifester contre le régime actuel.

Selon la haute personnalité citée par les correspondants américains, dans l'ensemble, les gouvernements avec lesquels s'est entretenu M. Vance partagent l'indignation des Etats-Unis devant les violations du droit international commises par l'Iran. Mais l'impression prévaut que ces gouvernements s'associeraient plus facilement à des sanctions économiques contre l'Iran si elles étaient décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies plutôt que d'être préconisées seulement par le gouvernement américain.

### PARIS : solidarité dans l'épreuve

● A PARIS, le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, commentant mardi 11 décembre *l'entretien* que M. Vance avait eu lundi soir avec Giscard d'Estaing, a déclaré : *« Il s'agissait d'affirmer aux Etats-Unis notre solidarité dans l'épreuve qu'ils traversent, de rappeler les règles de droit international qui s'imposent à tous et enfin d'affirmer notre volonté de participer à toute action diplomatique qui permettrait de faciliter la solution de ce problème des otages, donc leur libération. »* On remarquera que cette déclaration, dont les termes ont été évidemment étudiés de près par *le président de la République*, n'exprime pas une solidarité générale avec la politique américaine et limite toute *« action »* au domaine diplomatique.

De son côté, le groupe communiste à l'Assemblée nationale a fait une déclaration dans laquelle il *« s'élève avec force contre la tournée européenne de M. Cyrus Vance, qui cherche à mettre sur pied une Sainte-Alliance contre l'Iran »*.

● A LONDRES, les commentaires sur la visite de M. Vance *sont très prudents. Les milieux* officiels britanniques ont pris soin de démentir que la Grande-Bretagne ait pris des mesures de rétorsion commerciales à l'égard de l'Iran. Des informations de source américaine avaient fait état de l'arrêt des livraisons britanniques de tanks Chieftain et de camions. On souligne à Whitehall que les échanges entre la Grande-Bretagne et l'Iran sont ralentis en raison de l'annulation de nombreux contrats et du quasi-arrêt de l'économie iranienne. Quelles que soient les raisons de l'arrêt des livraisons, il ne fait pas de doute que Londres souhaite éviter tout geste qui pourrait provoquer des représailles à l'encontre des intérêts britanniques.

● *A Bonn*, un communiqué américain publié ce mercredi matin, déclare que les entretiens de M. Vance et des dirigeants ouest-allemand ont porté porté sur l'Iran et l'OTAN. Il précise notamment : *« Les deux parties se sont trouvées d'accord pour souligner sur ces points l'importance de la solidarité »*. Le communiqué souligne qu'en ce qui concerne *« le problème des otages, les conversations, extrêmement chaleureuses, ont été caractérisées par la compréhension mutuelle, et ont reflété un sens réel de solidarité »* entre les deux pays, *« qui s'attendent qu'une décision sera prise (sur ce sujet), ce mercredi à Bruxelles »*. Le texte ajoute que les *« deux parties ont discuté des perspectives de la situation iranienne, y compris de la possibilité de sanctions si aucun progrès n'était enregistré »*.

M. Schmidt avait déclaré mardi que sur l'Iran *« il ne resterait pas en arrière des autres partenaires des Etats-Unis*, mais que la mise en œuvre d'un embargo commercial les dirigeant de Bonn faisait état de *« difficultés juridiques »*. — (A.F.P.)

---

## Un juge fédéral de Washington suspend les mesures prises à l'encontre des étudiants iraniens aux États-Unis

*De notre correspondant*

Washington. — Une des mesures de rétorsion contre l'Iran prises par M. Carter dès le début de la crise a été stoppée net, mardi 11 décembre, par un juge fédéral de Washington. Mme Joyce Green, répondant à une plainte déposée par plusieurs étudiants iraniens, a déclaré contraire aux principes de *« correction » (« fairness »)* et d'égalité la décision présidentielle du 10 novembre obligeant tous les étudiants iraniens aux Etats-Unis à se *« mettre en règle »* avec les services de l'immigration.

Le juge admet, dans ses attendus, que l'effort du gouvernement pour répondre à la prise d'otages de Téhéran et empêcher les manifestations intempestives était *« compréhensible »*. Mais elle ajoute qu'il serait erroné de *« céder à l'impulsion du moment »* et de créer *« un précédent d'une dangereuse élasticité servant de tremplin à de futures affirmations extrêmes du pouvoir de l'exécutif »*.

Selon Mme Green, il n'est pas normal que, *sous prétexte de* crise internationale, une catégorie d'individus *« soit invitée sélectivement à accomplir certaines actions visant à prouver leur innocence »*. Une telle pratique *« élimine les règles de* fair-play *et d'égalité qui sont la quintessence du mode de vie américain »* et *« diminue en fin de compte les droits de tous les autres »*.

La décision du juge a pour effet d'autoriser les étudiants iraniens qui ne s'étaient pas encore présentés aux autorités — la date limite était le 14 décembre — à ne pas le faire et d'empêcher le gouvernement d'exécuter les décisions d'expulsion déjà prises dans le cadre de la directive présidentielle. Ils etaient plus de 6 000 dans ce cas, parmi lesquels 778 seulement s'étaient dits d'accord pour partir, 405 autres demandant à bénéficier de l'asile politique.

Bien entendu, la Maison Blanche a décidé de faire appel du jugement, mais elle cache mal l'embarras que l'affaire lui cause sur le plan politique. Mme Green témoigne, certes, de l'indépendance de la justice des Etats-Unis, mais son action, craint-on dans l'entourage du président, risque d'être interprétée, à Téhéran, comme l'indice de craquements dans l'édifice de la résistance américaine et un encouragement à persister dans le défi.

### L'interview d'un otage

Une opération de propagande spectaculaire a été réussie par les occupants de l'ambassade avec l'interview d'un otage qu'ils ont « accordée » lundi à la N.B.C. — en imposant à la chaîne des conditions draconiennes.

Sans doute le *« marine »* choisi pour cette opération, le caporal Gallegos, a-t-il fourni à cette occasion des précisions utiles sur les conditions de détention des otages. Et en fait il a *aggravé les inquiétudes* en révélant que vingt prisonniers avaient échappé à sa vue depuis le début. Mais la N.B.C. a accepté — tout en assurant que cela ne lui avait pas été imposé — de diffuser en même temps une longue proclamation lue par une militante islamique dénonçant l'asile accordé par les Etats-Unis *« au pire criminel de toute l'histoire »* et accusant personnellement le président Carter.

Les deux autres chaînes de télévision avaient refusé, *pour* leur part, les conditions qui leur étaient faites pour réaliser une telle interview, et la N.B.C. a été vivement critiquée par plusieurs *congressistes. Quant à M. Powell*, il a dénoncé *« cette tentative cruelle et cynique de distraire l'attention du public des demandes internationales visant à autoriser des observateurs neutres à visiter régulièrement les otages »*.

MICHEL TATU.

---

## Les négociations sur l'autonomie palestinienne pourraient être prolongées au-delà du mois de mai

*De notre correspondant*

Jérusalem. — Selon le délai que se sont fixés Israéliens, Egyptiens et Américains, il ne reste qu'un peu plus de cinq mois pour achever les négociations sur l'autonomie, des négociations un peu oubliées et qui suscitent peu d'intérêt en Israël comme en Egypte. Malgré de fréquentes déclarations d'un optimisme convenu, tant à Jérusalem qu'au Caire — on s'est toujours montré *plus prudent* à *Washington.* — il est loin d'être certain qu'un accord puisse être conclu avant le mois de mai 1980.

Les chefs des délégations américaine et israélienne aux pourparlers, MM. Sol Linowitz et Yossef Burg, devaient se rendre au Caire, ce mercredi 12 décembre, pour s'entretenir pendant quelques heures avec le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, afin de préparer la prochaine réunion plénière qui devrait avoir lieu la semaine prochaine en Israël. *L'annonce de ce* voyage impromptu a fait naître à Jérusalem des rumeurs selon lesquelles le délégué américain pourrait présenter des *« idées nouvelles »* qui elles-mêmes pourraient faire prendre un *« tournant décisif »* à la négociation. M. Linowitz a été récemment nommé ambassadeur pour le Proche-Orient en remplacement de M. Robert Strauss, qui, il faut le noter, nourrissait peu d'espoir et d'enthousiasme pour ces négociations.

Avant de quitter Washington, alors qu'il venait de prendre connaissance du dossier, M. Linowitz a déclaré au Sénat américain qu'il fallait envisager déjà l'éventualité d'une prolongation des discussions sur l'autonomie au-delà du mois de mai, mais seulement si cela devait être utile, a-t-il pris soin de préciser. Il a annoncé que *« quelques progrès »* avaient été réalisés au cours des différents travaux d'experts à propos des modalités des élections qui devraient être organisées dans les territoires occupés, mais il a ajouté qu'au sujet des *« pouvoirs »* et des *« responsabilités »* de l'administration autonome on en était encore au point mort.

Sur ce dernier point qui est essentiel, les Israéliens maintiennent une position très *« restrictive »*. A Jérusalem M. Linowitz a paru mettre l'accent sur le paradoxe de ces pourparlers qui ont lieu en l'absence des principaux intéressés : les Palestiniens. *« A un moment où à un autre, je devrai prendre des contacts avec des personnalités palestiniennes des territoires occupés si nous voulons faire avancer notre projet. S'il est possible de continuer à négocier sans l'O.L.P. il faut cependant parvenir à l'élaboration d'un programme qui puisse attirer les Arabes de Cisjordanie et de Gaza. »* M. Begin, pour sa part, a reconnu que le refus de ces derniers représentait une *« difficulté majeures »*.

### Des soupçons

Il existe, d'autre part, actuellement entre les trois partenaires engagés dans le processus de paix d'autres difficultés moins importantes mais qui « freinent » quelque peu les discussions. Les dirigeants israéliens ont fait part à M. Linowitz de leur désapprobation des nouveaux projets américains de livraisons d'armes à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite (des contrats qui s'élèveraient respectivement à 3 milliards et 120 millions de dollars).

En dépit des démentis officiels, des soupçons se manifestent de plus en plus dans les milieux politiques de Jérusalem à l'égard de *l'attitude égyptienne concernant* l'application du traité de paix. Les Israéliens reprochent en effet aux Egyptiens de montrer très peu d'empressement pour préparer la phase de *« normalisation »* de leurs relations, qui devrait commencer à la fin du mois de janvier, après le dernier retrait des troupes israéliennes dans le Sinaï, sur la ligne El-Arich-Ras-Mohamed.

FRANCIS CORNU.

---

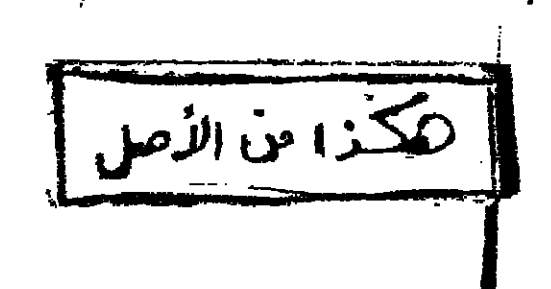
### LE SÉNATEUR KENNEDY DÉMENT AVOIR DEMANDÉ L'AUTORISATION DE SE RENDRE A TÉHÉRAN

Un porte-parole du sénateur Edward Kennedy a démenti, dans la nuit de mardi à mercredi 12 décembre, les informations diffusées par Radio-Téhéran, selon lesquelles le candidat à la présidence des Etats-Unis aurait écrit à l'imam Khomeiny pour lui exprimer son soutien à la révolution iranienne et demander l'autorisation d'aller en Iran.

« Le sénateur n'a eu aucun contact avec qui que ce soit au sein du gouvernement iranien ; en particulier, aucune lettre n'a été envoyée à l'imam », a déclaré le porte-parole de M. Kennedy, M. Richard Burke.

Radio-Téhéran avait lu mercredi matin une lettre attribuée au sénateur du Massachusetts dans laquelle ce dernier aurait, selon la *radio*, apporté son soutien à la révolution iranienne et demandé à visiter l'Iran en compagnie de deux collaborateurs.

Toujours selon la radio de Téhéran, le sénateur Kennedy, après avoir affirmé « comprendre l'enseignement et la pensée » de l'imam Khomeiny, le « guide de la révolution » iranienne, aurait déclaré « soutenir à cent pour cent la République islamique ». « Ce que vous avez réalisé en onze mois, vous et trente-cinq millions d'Iraniens, a troublé le monde. Vous êtes resté debout devant l'Amérique et sa population de deux cent vingt-cinq millions d'habitants », aurait encore estimé, selon la radio iranienne, le sénateur américain, qui aurait précisé que ses propos sur le chah et le conflit avec le gouvernement de son pays « peut représenter un danger pour son avenir politique ». — (A.F.P.)



هكذا من الأصل



# AFRIQUE

# LE RÈGLEMENT RHODÉSIEN

## Le gouverneur britannique arrive à Salisbury

*(Suite de la première page.)*

Sur le banc du gouvernement, M. Smith, ministre sans portefeuille, semblait songer à ce jour de novembre 1965 où il lança son défi à la couronne, entraînant son pays dans l'illégalité, la solitude et la guerre. Le ministre de la justice, M. Chris Andersen, a souligné le caractère démocratique et *« fondamentalement opposé au marxisme »* de la nouvelle Constitution. Au nom du noyau « dur » de la minorité blanche, M. Mark Partridge exprima son opposition au retrait des garanties en faveur de la Communauté européenne. Reprenant un langage entendu mille fois dans cette enceinte, ses collègues blancs insistèrent sur la lutte nécessaire contre *« l'ennemi commun, le marxisme »*. *« Je ne crois pas*, s'est exclamé M. Andersen à leur adresse, *que nous gagnions quelque chose à examiner ce que nous avons perdu. Il est plus profitable de constater ce que nous avons gagné. »* A-t-il convaincu ? En fin de compte, le texte fut adopté en troisième lecture et à l'unanimité.

Dès que lord Soames foulera le sol rhodésien, la Grande-Bretagne lèvera les sanctions économiques prises en 1965 contre Salisbury. Le pays pourra, du même coup, être reconnu internationalement. Ces deux résultats positifs, l'évêque Muzorewa les a portés à son propre crédit mercredi soir au cours d'une allocution qui tenait à la fois du plaidoyer *pro domo* et du discours électoral. Il a longuement passé en revue les réalisations de son gouvernement et tout de même forcé la note en prétendant avoir facilité le retour à la paix.

En serrant la main de lord Soames, mercredi en début d'après-midi, l'évêque Muzorewa cessera d'être premier ministre. Il continuera toutefois à toucher son salaire jusqu'à la tenue des élections. M. Smith ne se tiendra pas à ses côtés. Invité à la cérémonie d'accueil, l'ancien chef du gouvernement a décidé, en un dernier défi, de snober le gouverneur. Il a fait savoir le plus sérieusement du monde qu'il avait, à la même heure, un autre engagement...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

## Le « risque calculé » pris par lord Soames suscite des remous au Parlement de Londres

De notre correspondant

Londres. — L'envoi de lord Soames à Salisbury avant la conclusion de l'accord final sur le cessez-le-feu à Lancaster House représente, de l'aveu même de lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères, et de son adjoint, Sir Ian Gilmour, un *« dangereux risque calculé »*. Mais lord Carrington, parlant à la Chambre haute, a déclaré que la présence du gouverneur britannique à Salisbury était vitale pour maintenir la stabilité du pays et garantir l'exécution du cessez-le-feu.

De toute évidence, le secrétaire au Foreign office anticipe sur une conclusion heureuse, dans les 48 heures de la négociation de Lancaster House. Aussi bien après le court mais intense débat des Communes Sir Ian s'est efforcé de rassurer en privé M. Shore, porte-parole de l'opposition travailliste pour les affaires étrangères, sur l'imminence d'un accord. M. Shore avait violemment critiqué le gouvernement en l'accusant de mener une politique déraisonnable. Aussi la crainte de voir la Grande-Bretagne entraînée dans un « mini-Vietnam » subsiste.

La Grande-Bretagne, a dit en substance M. Nkomo, co-président du Front patriotique, aurait mieux fait d'attendre la fin de la négociation avant d'envoyer lord Soames, tandis qu'un représentant du Front patriotique ajoutait : *« Si le sang coule, le gouvernement britannique en portera la responsabilité... »*

Si l'accord est en vue, pourquoi avoir précipité le départ de lord Soames ? A cette question, posée avec insistance par M. Callaghan et ses amis travaillistes, lord Carrington a répondu qu'il était partisan de maintenir l'élan de la négociation. Il a ajouté que, faute d'une initiative hardie, tout l'accord laborieusement négocié pourrait se *« dévider comme une pelote de laine »*.

Les événements de la semaine passée, a dit encore lord Carrington, en se référant au raid aérien des forces rhodésiennes, justifient l'envoi rapide d'un gouverneur dont la présence aura un effet stabilisateur. Sir Ian a également répété qu'il s'agissait essentiellement d'empêcher les activités des deux armées le long de la frontière. Le ministre britannique a rappelé que le gouverneur aura sous son autorité les forces régulières ainsi que les partisans du Front patriotique.

Mais que se passera-t-il si les *guérilleros continuent les hostilités* ? Sir Ian s'est contenté de dire qu'il avait bon espoir que les forces du Front accepteraient l'autorité de lord Soames, tandis que lord Carrington précisait que si les guérilleros appliquaient le cessez-le-feu, et cessaient leurs mouvements à travers la frontière, *« le gouverneur n'aurait pas à demander aux forces régulières de se déployer hors de leurs bases »*. Cette référence à la possibilité d'une intervention des troupes régulières à la demande du représentant britannique, entretient le malaise et l'inquiétude de nombreux parlementaires craignant que la Grande-Bretagne ne soit entraînée dans des hostilités.

Sir Ian a précisé que les quelque douze cents hommes formant le contingent du Commonwealth chargé de la simple surveillance du cessez-le-feu, ne partiront pas pour Salisbury avant la conclusion heureuse de la négociation de Lancaster House. En attendant, seize policiers de l'armée assureront la protection personnelle de lord Soames au cours des prochaines quarante-huit heures, considérées comme cruciales.

Dans les milieux de l'opposition *travailliste*, on pense que l'envoi précipité de lord Soames a été décidé par le gouvernement sous la pression des milieux d'affaires désireux de reprendre et de consolider au plus vite leur position en Rhodésie. Ils estiment, en effet, avoir été lésés en appliquant des sanctions alors que leurs principaux concurrents les ignoraient et poursuivaient leurs activités. Le gouvernement britannique a informé le présiednt du Conseil de sécurité, les ambassadeurs du Commonwealth, les présidents africains de la « ligne de front » ainsi que les Etats membres de la Communauté européenne, que les sanctions seraient levées dès l'arrivée de lord Soames et de la reconnaissance de son autorité. Une des premières tâches du gouverneur britannique sera d'établir des relations normales avec les pays voisins et notamment avec la Zambie. Le rétablissement du trafic ferroviaire et routier vers ce dernier pays permettra l'acheminement du maïs dont il a fortement besoin.

H. P.

### PORTRAIT

## Un proconsul brillant et chaleureux...

De notre correspondant

Londres. — S'il réussit dans sa mission, lord Soames restera dans l'histoire comme le premier, mais aussi le dernier gouverneur du Zimbabwe. Le retour au régime colonial doit être en effet de courte durée, et, si tout va bien, le chapeau à plumes, la traditionnelle Daimler, et les Unions Jack, envoyés d'urgence à Salisbury, devront en repartir aussi rapidement... A tous points de vue, lord Soames est bien l'homme exceptionnel d'une situation exceptionnelle. Pour assumer les fonctions, même temporaires, de gouverneur de Sa Majesté, ce personnage hors du commun, grand seigneur, ayant le goût du panache, mais aussi légèrement anachronique, comme la Daimler, s'imposait naturellement.

Au sens le plus complet de *l'expression*, lord Soames a *« de la surface »* et *« du poids »*. Par sa haute taille et par une carrure aussi large que son esprit, il domine la plupart de ses amis politiques, notamment les cadres du parti conservateur, petits esprits qui lui refusèrent ces dernières années la circonscription *« sûre »* qui lui aurait permis de reprendre une carrière politique. Une grave opération cardiaque, il y a trois ans, semblait avoir marqué la fin d'une vie publique animée. Dans l'obscurité relative de la Chambre des lords, il semblait résigné à mener des activités lucratives mais sans gloire à la City. Mais, en mai 1979, Mme Thatcher le faisait sortir de sa demi-retraite pour le nommer lord-président, un poste honorifique lui permettant de siéger au cabinet. Relativement inexpérimentée dans les affaires européennes, le nouveau premier ministre jugeait bon d'avoir à ses côtés un homme connaissant parfaitement le sérail européen.

Sa nomination comme gouverneur du Zimbabwe marque la résurrection, à cinquante-neuf ans, d'un homme apparemment usé politiquement et physiquement. Après une carrière brillante, facilitée, certes, mais peut-être gênée aussi par ses liens avec Churchill, dont il avait épousé la plus jeune fille, Mary, en 1947, ayant vécu dans l'ombre du grand homme, il a souvent donné l'impression d'avoir assimilé les qualités, les défauts, sinon même *les tics, d'un beau-père parfois difficile*. Mais le vieil homme d'Etat aimait bien ce jeune officier des gardes, qui avait fait une *« belle guerre »* après être passé, comme lord Carrington, par la filière traditionnelle d'Eton et de l'académie militaire de Sandhurst... Lord Soames n'est pas un universitaire, mais sa bonne connaissance du milieu militaire l'aidera sûrement dans ses nouvelles fonctions. Après avoir été élu député en 1950, il sert d'abord comme secrétaire parlementaire de Churchill, puis il assume des fonctions de responsabilité au ministère de l'air, à l'amirauté, au ministère de la guerre et à l'agriculture.

### Ambassadeur à Paris

Il est temps de briser la *filière churchillienne pour faire ses preuves*. Harold Wilson lui en offre la possibilité en le nommant, en 1968, ambassadeur *à Paris. Ambassade brillante*, appréciée pour le charme, la vivacité du couple Soames et, aussi, pour la qualité de la table. Car l'appétit de vivre, chez lord Soames, va de pair avec son appétit tout court. Véritable force de la nature, jovial et bon vivant, il aime la bonne chair, les bons vins. *« Il régnait à l'ambassade une atmosphère du XVIIIe siècle, avec à sa tête un duc intelligent »*, dit un de ses anciens collègues. Sa mission fut un succès malgré la fameuse *« affaire Soames »*. Finalement, la *« perfidie »* d'avoir révélé aux partenaires européens les idées du général de Gaulle sur un *« directoire »* fut attribuée au Foreign Office. L'ambassadeur resta à son poste, préparant l'entente cordiale Heath - Pompidou, et l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché *commun*.

Il poursuivit sa carrière de diplomate comme vice-président de la Commission européenne, *chargé des relations extérieures*, renforçant ainsi sa stature internationale. Mais il manifesta une certaine lassitude pour les problèmes techniques, qui ne l'intéressaient pas vraiment. C'est un homme direct allant toujours à l'essentiel, gardant une vaste vision des problèmes, mais qui n'aime pas se laisser engluer dans des questions de détail abandonnées aux experts. Sa connaissance de l'Afrique est pratiquement nulle. Mais cela ne devrait pas le *gêner, mais plutôt faciliter* les relations de confiance avec les Africains, qui apprécieront peut-être ce personnage ouvert et chaleureux, ce proconsul haut en couleur, dans la grande tradition de la *Merry England*, de cette Angleterre prévictorienne pleine de saveur et de vigoureuse vitalité.

HENRI PIERRE.

### Somalie

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu, le 30 décembre, en Somalie, a annoncé, mardi 11 décembre, à Mogadiscio, le général Hussein Kulmie, vice-président somalien. — *(A.F.P.)*

### Togo

● LE REFERENDUM sur la *future Constitution ainsi que* les élections présidentielles et législatives auront lieu le 30 décembre, a annoncé, mardi 11 décembre, un communiqué officiel. — *(A.F.P.)*

# ASIE

Chine

## Plus de 80 000 « immigrants illégaux » ont été « rapatriés » cette année

Correspondance

Hongkong. — La population de Hongkong, estimée généralement à un peu plus de cinq millions d'habitants, pourrait atteindre les dix millions à la fin de la prochaine décennie et dépasser les quatorze millions en l'an 2000. C'est ce qui ressort de prévisions statistiques faites à la demande du gouvernement. Ces chiffres ont pour base d'extrapolation le nombre d'immigrants légaux et illégaux ayant pénétré dans la colonie *ces dernières années*. En 1979, plus de quatre-vingt mille « *immigrants illégaux* » ont été « rapatriés » en Chine *manu militari*. On peut estimer raisonnablement qu'au moins le double de ce nombre ont réussi leur passage. Toujours pour l'année 1979, on estime à plus de soixante mille le nombre de Chinois qui, entrés dans la colonie avec un simple *laissez-passer, interne* au territoire chinois, dont Hongkong est pour Pékin partie intégrante, s'y installeront définitivement. Il faut ajouter à ce compte plus de cinquante mille réfugiés vietnamiens, qui attendent dans des camps d'être pris en charge par des pays tiers, et dont les autorités de Hongkong craignent qu'ils ne deviennent en fait des *résidents permanents*.

Juridiquement désarmés pour enrayer l'immigration légale, qui dépend du bon vouloir de Pékin, les Britanniques ont redoublé d'effort pour empêcher les passages clandestins. Les troupes ont été *récemment renforcées*, le matériel utilisé devient de plus en plus sophistiqué : de petits bateaux pneumatiques ultra-rapides et transportant trois ou quatre hommes font, jour et nuit, la chasse aux « nageurs ».

*Du côté chinois il semble* qu'on soit décidé à tenir la promesse faite par M. Hua Guofeng à Mme Thatcher lors de sa visite officielle à Londres : réprimer sérieusement les passages clandestins. De nouvelles troupes, composées en majorité de Sichuanais (pour qui le cantonnais est une langue étrangère) ont été affectées à la surveillance des zones ou les passages sont fréquents, et, d'après certains témoignages, elles ont pour consigne de tirer sur les fuyards. Les effectifs de policiers et de miliciens ont également été renforcés.

Le *Nanfang Ribao* (quotidien de Canton) relatait récemment une remise solennelle de décorations, toutes attribuées à des membres de la milice ou à des policiers s'étant distingués dans la chasse aux fuyards. En outre, de lourdes sanctions économiques frappent à présent les familles de ceux qui ont réussi leur passage. Des amendes pouvant aller jusqu'à 500 yuans (somme qui peut équivaloir en Chine à une année de salaire) sont parfois exigées par les autorités locales, ce qui d'ailleurs est *une manière d'opérer* une ponction sur les sommes que les enfants, une fois installés à Hongkong, ne manquent pas d'envoyer à leurs parents restés en Chine.

Toutes ces mesures réussiront-elles à enrayer le mouvement des passages clandestins ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais il *semble peu probable que les candidats* au passage, qui, tous risquent leur vie, se découragent, tant qu'un ouvrier de Hongkong sera capable d'envoyer en Chine, par mois, l'équivalent de deux salaires mensuels d'un ouvrier chinois. La fascination qu'exerce Hongkong sur le reste de la province du Guangdong ne pourra disparaître que lorsque la différence des niveaux de vie aura commencé à s'estomper.

HENRI LEUWEN.

## L'exploitation pétrolière de Daqing à l'heure du « profit » et de la « rentabilité »

De notre envoyé spécial

Daqing. — Près de la moitié du pétrole chinois — soit 50 millions de tonnes sur un total de *104 millions de tonnes en 1978* — sortent de ce morceau de toundra battu par les vents, à 500 kilomètres à peine de la frontière soviétique. Les responsables de l'exploitation pétrolière de Daqing, très discrets encore il y a moins d'un an, ne font plus mystère de ce chiffre — sensiblement supérieur aux estimations étrangères qui *évaluaient à un peu plus d'un tiers* la part de Daqing dans la production nationale. Si l'on sait la place qu'occupe le pétrole dans les projets chinois de développement — non seulement comme produit énergétique pour la consommation intérieure mais également comme source de devises à l'exportation pour l'achat d'équipements étrangers — on *mesure l'importance* d'une exploitation ouverte il y a une vingtaine d'années et que l'on souhaite aujourd'hui avant tout « faire durer ».

M. Lu Kexia, directeur des *relations extérieures de* l'exploitation, est tout à fait net sur ce point. Il admet qu'au cours des dernières années la recherche d'une augmentation rapide et à tout prix de la production a peut-être conduit à de « légers excès ». Ce n'est plus en tout cas l'objectif aujourd'hui, Daqing se donnant comme tâche principale de maintenir pendant les dix années *à venir sa production à son niveau* actuel.

Comment ? D'abord en poursuivant l'extraction dans les puits existants à un rythme modéré, suivant les mêmes techniques actuellement *mises en œuvre et* qui comportent seulement l'injection d'eau dans le sol afin d'augmenter la pression des nappes pétrolifères. Ensuite en *mettant en exploitation de nouveaux forages*, résultats de recherches en cours à la périphérie de la zone actuelle — qui s'étend sur 55 kilomètres du nord au sud et environ 15 kilomètres de large — et dont certains pourraient commencer à produire dans les deux ou trois prochaines années. La superficie totale du gisement atteint d'ores et déjà *1 300 kilomètres carrés*. Si l'estimation des réserves reste confidentielle, on consent à dire que les dernières découvertes autorisent à les réévaluer d'environ un quart. C'est dans l'exploration de ces ressources supplémentaires que se concentrent actuellement les plus grands efforts.

### Vitesse de croisière

Pour le reste, Daqinq fonctionne pratiquement à une vitesse *de croisière*. Quatre-vingts pour cent de la production est expédiée par oléoduc, soit vers le port de Dalien (d'où elle est acheminée vers le Japon), soit vers celui de Qinhuangdao (directement à l'est de Pékin sur le golfe de Bohaï) pour répartition vers les centres de consommation intérieure, également servis d'autre part par wagons-citernes. Ce *système d'évacuation est jugé* satisfaisant pour l'instant et on ne songe pas à en accroître la capacité.

Les projets de développement industriel sont prudents. La raffinerie construite au début des années 60 traite actuellement 5 millions de tonnes de brut et elle envisage de porter *ce chiffre à 8 millions de* tonnes à une date encore indéterminée. La moitié de sa production environ est constituée de gas-oil et d'essences de qualités *diverses* (dont près de 600 000 tonnes d'essence d'avion), le reste et les résidus étant destinés à un ensemble pétrochimique comprenant *déjà une* fabrique de fibres synthétiques et une usine d'engrais, auxquelles doivent *s'adjoindre* une usine d'éthylène et un atelier de fabrication d'huile de graissage.

Aucun autre projet n'est paraît-il à l'étude, l'heure étant plutôt à une remise en ordre des installations existantes. A Daqing *comme ailleurs se posent, en* effet, des problèmes de gestion, d'autant plus sérieux que l'exploitation pétrolière, employant quelque cent vingt mille personnes, constitue la plus grande unité industrielle de toute la République populaire. La recherche d'une meilleure productivité du travail s'est notamment traduite par *des réorganisations* d'effectifs radicales : en un an, le nombre de travailleurs employés à l'usine d'engrais chimiques a été réduit de mille cinq cent vingt à trois cent quinze. Il ne s'agit pas de licenciements mais d'une nouvelle répartition de la main-d'œuvre vers des tâches auxiliaires, par exemple d'aménagement.

*En bref, Daqing cherche à se* moderniser et l'on assiste à cette occasion à une véritable transformation de la personnalité de l'entreprise. *Il faut*, pour le comprendre, avoir en tête ce que représentait depuis vingt ans le « modèle » de Daqing offert à l'industrie chinoise et les principes qu'il était censé illustrer. D'abord *« compter sur ses propres forces » : les premières installations* furent mises en place avec une pauvreté de moyens qui obligèrent les pionniers à tirer à bras sur des cordes pour transporter le matériel. La frugalité extrême des conditions de travail et d'existence était, d'autre part, aggravé par un climat sibérien où la température descend à — 40 °C en hiver et un environnement marécageux qui oblige encore en été à s'envelopper le visage de gaze pour se protéger des moustiques.

### Un musée pour l' « homme de fer »

*L'enseignement* que l'on tirait de l'expérience de Daqing était un peu le même que celui qui était proposé à partir de l'exemple de la brigade de Dazhaï — « modèle » de l'agriculture — accrochée à ses montagnes *poussiéreuses du Shensi : ce que* des hommes ont réussi à faire dans des conditions aussi adverses, d'autres hommes peuvent le réaliser n'importe où ailleurs en Chine s'ils font preuve du même courage et de la même abnégation.

La réhabilitation des notions de « profit », de « rentabilité » et de « *productivité* » ont fait perdre une partie de son sens à cet enseignement. Comme Dazhaï, Daqing a donc fait son examen de conscience, qui n'a pas débouché sur une autocritique mais n'en a pas moins entraîné quelques changements *notables d'orientation*. Des équipements ont été achetés à l'étranger pour les installations les plus récentes du complexe pétro-chimique. L'utilisation d'ordinateurs de gestion est prévue pour 1981. Enfin, et peut-être surtout, on a enfin commencé à s'occuper un peu sérieusement des conditions de vie du demi-million de personnes qui, familles *comprises, vivent dans ce bout du* monde désert et glacé. De grands immeubles d'habitation ont été construits cette année qui sont destinés à remplacer progressivement les huttes de pisé ou les dortoirs en brique sans étage, au sol de terre battue et chauffés à la boue de pétrole, dans lesquels vit encore la quasi-totalité de la population.

Cette *transformation, cette* modernisation ne sont qu'à peine commencées. La plupart des nouveaux immeubles ne sont pas encore occupés et les beaux autocars Icarrus tout neufs, de fabrication hongroise, côtoient sur les routes les *attelages* à cheval, à âne et à bœufs. Il en est de même sur le plan psychologique, où les *transitions* s'annoncent plus lentes encore peut-être. Non seulement un musée commémore toujours les hauts faits de « *l'homme de fer* », Wang Qinxi, qui fut l'âme des premiers chantiers, dont les vieux vêtements de travail sont religieusement conservés dans des *vitrines* et que des photographies montrent en train d'étudier en plein vent les œuvres de Mao Zedong, mais tout un esprit de lutte et d'économie continue à être entretenu dans un style qui dénote un peu *par rapport* aux discours pragmatistes et modernistes entendus à Pékin.

### La place des femmes

*Dans ce* paysage rébarbatif, ponctué sur des kilomètres de petits cubes blanc et bleu qui abritent les têtes de puits, parcouru d'un vaste réseau de canalisations souterraines, des « bases agricoles » se sont installées qui contribuent de manière non négligeable à l'alimentation de la population et où l'on ne montre aucune intention de se laisser reléguer au rayon des *souvenirs*. Les femmes jouent un rôle essentiel, presque exclusif et, toute propagande mise à part, semblent bien y trouver une certaine satisfaction. D'abord, naturellement, parce que c'est à cause de *l'existence de ce genre de* « bases » qu'elles ne sont pas considérées comme des bouches inutiles et peuvent vivre auprès de leurs maris qui travaillent au pétrole. Ensuite parce que, selon l'une d'elles, les femmes trouvent assez *réconfortant* de démontrer ainsi que de « consommatrices » elles peuvent se transformer en « productrices » et conduire leur propre partie des affaires.

C'est dans ce milieu que les *traditions de l'époque héroïque* survivent de la manière la plus vivace. Nous y avons même visité un atelier où l'on répare les ampoules électriques usagées. Délicat travail, où le verre est percé au chalumeau et le filament *remplacé à l'aide de pinces chirurgicales*, mais qui en vaut la peine, paraît-il : la « restauration » d'une ampoule revient à 0,10 yuans, l'objet réparé se vend 0,20 yuans, neuf il en vaut 0,45.

Tout cela compte toujours, et c'est une *des raisons pour* lesquelles on parle encore de Daqing comme d'un modèle pour l'avenir, celui d'une vaste agglomération industrielle où l'union aura été réalisée entre ville et campagne. Vision du futur et qui *ne s'ébauche encore qu'avec* beaucoup d'imagination dans ce qui ressemble encore à un camp de pionniers où les conditions de vie sont encore des plus austères et rudimentaires.

*Mais vient-on encore aujourd'hui* s'installer à Daqing ? On y manque, paraît-il, de techniciens, l'exploitation étant constamment obligée de dépêcher les membres les plus qualifiés de son personnel vers les nouveaux *champs pétroliers qui s'ouvrent* ailleurs en Chine, au sud de Pékin par exemple ou en mer, au large des côtes du Guandong. *Au total cependant* — la « persuasion » aidant — les effectifs se maintiennent, des jeunes sont formés sur place et prennent la relève des anciens. Outre de légers avantages de salaires, Daqing, après tout, présente un *avantage sur d'autres chantiers* de la République populaire : si vous vous mariez, personne ne fera objection à ce que votre conjoint vienne y vivre avec vous.

ALAIN JACOB.

ENQUÊTE

# L'ISLAM D'ASIE

## III. — Bangladesh : la religion épaule le conservatisme

**Environ 400 millions d'Asiatiques sont des musulmans, sensibilisés peu à peu à l'effervescence du monde arabo-islamique occidental. En Inde, les musulmans représentent une minorité importante et courtisée par les partis politiques. Le Pakistan, après avoir été la « plus grande nation musulmane du monde », a éclaté en 1971. L'Inde est intervenue militairement pour briser un pays qui prenait en tenaille son territoire et installer un mouvement nationaliste modéré et laïc à la tête du nouvel Etat, le Bangladesh. L' « idéologie islamique » fut alors utilisée — sans succès — pour contrecarrer la revendication nationale bengalaise par le Pakistan, dont le régime militaire poursuit une « islamisation » de la société recouvrant en fait une dictature. Au Bangladesh, on constate aussi un regain et une utilisation politique de l'islam (« le Monde » des 11 et 12 décembre).**

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Dacca. — Quand fut constitué, en 1947, le *« Grand Pakistan »*, tout séparait les deux provinces du pays : la géographie, les caractères ethniques et culturels des populations, leurs langues... Seul l'islam les unissait. La religion cependant a une importance sensiblement moins grande dans le delta du Gange et du Brahmapoutre que dans le bassin de l'Indus. Ce lien, en tout cas, ne fut pas assez fort pour empêcher l'éclatement *« de la plus grande nation musulmane du monde »* en 1971.

Or la ligue Awami de Mujibur Rahman, représentant la petite bourgeoisie, qui avait remporté tous les sièges aux élections générales dans la province du Bengale l'année précédente et réclamait l'autonomie et non pas l'indépendance, était — et est toujours — un mouvement nationaliste résolument laïc. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'Inde — que toute exacerbation de l'islam chez ses voisins met sur ses gardes, de crainte que cela n'entretienne chez elle l'antagonisme entre musulmans et hindous — lui apporta son soutien militaire et politique. « Mujib », cependant, se référait parfois à l'islam et faisait en sorte qu'aucune loi ne soit contraire au Coran et à la Sunna, au droit coutumier.

Personnalité affichant certaines convictions religieuses mais avant tout *conservateur pro-occidental*, M. Khondakar Moshtaque Ahmed, qui lui succéda au pouvoir après un coup d'Etat sanglant, proclama une éphémère *« République islamique »*. Le Pakistan fut le premier pays à reconnaître le nouveau régime, bientôt suivi par quatre autres Etats musulmans — l'Arabie Saoudite, la République arabe unie du Yémen, le Soudan et la Jordanie — et la Chine. Le renversement des alliances qui s'opéra alors, et qui s'est traduit notamment par une amélioration des rapports avec les Etats-Unis et la Chine, et, simultanément, une baisse de l'influence de l'Inde et de l'U.R.S.S., continue de marquer l'orientation de la diplomatie bengalaise.

Bien qu'il soit l'homme qui ait proclamé l'indépendance — et engagé ainsi la *« guerre de sécession »* contre Islamabad qui conduisit à la rupture du *« pays des purs »*, — le général Ziaur Rahman ne peut passer pour un athée. Ce nationaliste pragmatique et anticommuniste n'ignore pas ce que peut représenter l'islam auprès d'une population qui s'est entendu répéter pendant un quart de siècle qu'il constituait l'« idéologie » du pays. Aussi bien a-t-il adopté une attitude conciliante — complaisante, disent certains Bengalais — à l'égard de milieux, notamment intégristes, qui s'opposèrent à l'indépendance ou ne s'y rallièrent qu'à la dernière heure.

Ainsi la nouvelle formation dirigeante — le Parti national du Bangladesh (droite nationaliste) — compte-t-il dans ses rangs des personnalités ayant appartenu autrefois à la Ligue musulmane. Celle-ci n'est pas plus qu'à l'époque du Jinnah un mouvement religieux. Porte-parole de la bourgeoisie nationale, elle souhaite l'instauration d'un régime libéral, moderne, en accord avec l'esprit de l'islam. L'actuel premier ministre, M. Ziaur Rahman, a appartenu à ce courant longtemps favorable à l'unité du Pakistan. Aux élections de février 1979, les membres de la Ligue musulmane qui ne se sont pas intégrés au sein du P.N.B. ont obtenu un nombre non négligeable de voix, au point de venir constituer le troisième groupe parlementaire après le parti gouvernemental et la ligue Awami. Et les mouvements ayant un caractère véritablement intégriste — dont le Jamaat-I-Islam — regroupés au sein de la Ligue démocratique islamique ont également eu quelques élus.

### Réhabilitation des intégristes

En 1976, le général Ziaur Rahman a levé les interdits frappant depuis l'indépendance les partis religieux et la Ligue musulmane. Auparavant, il avait apporté quelques légères modifications à la Constitution héritée du régime de Mujibur Rahman dont le préambule commence désormais par la mention : *« Croire en Allah et s'en remettre entièrement à lui. »* Cette mention remplace la référence faite à la laïcité considérée jusqu'alors comme l'un des quatre piliers de l'Etat, mais la liberté religieuse se trouve garantie par les droits fondamentaux. Le président a fait ces gestes politiques réhabilitant les intégristes, sans doute pour apaiser les milieux conservateurs le soutenant et dans un souci de réconciliation nationale ayant mesuré que, somme toute, l'influence des partis d'obédience religieuse était limitée.

Mais il a montré ainsi, ce faisant, de quel côté penchait la balance. Politiquement, les intégristes n'ont guère de crédibilité parce qu'attachés au maintien de l'unité du Pakistan, ils combattirent, parfois les armes à la main, l'indépendance. C'est sur eux que s'appuyaient, en 1971, l'armée et l'administration pakistanaises, ainsi que sur les musulmans originaires du nord de l'Inde, appelés Biharis, du nom de l'Etat indien voisin du Bihar. Ils connaissent l'opprobre frappant tout « collaborateur », mais ils n'offrent pas non plus, il faut le dire, de réponses aux problèmes économiques et sociaux dramatiques du Bangladesh. Cela n'a pas empêché des milliers de responsables religieux et d'étudiants de se réunir récemment, en présence du premier ministre. Ils lui ont remis un mémorandum demandant que des dispositions soient prises pour que le Bangladesh devienne un Etat plus rigoureusement islamique et *« participe au mouvement récent de prise de conscience des musulmans d'Asie et d'Afrique »*.

### La mosquée contre l'analphabétisme

Le général Zia, en revanche, fait du *« développement »* et de la lutte contre la pauvreté le programme de sa *« révolution »* conduite *« par la voie parlementaire »*. L'entreprise, aussi prudente qu'elle soit, n'en suscite pas moins des réserves, sinon des oppositions, de la part des éléments les plus conservateurs du B.N.P. Le pouvoir essaie d'y associer, autant que possible, les représentants du dogme sunnite, celui de la grande majorité de la population (1). Car leur influence est grande — et s'est même accrue — dans les villages depuis l'indépendance, où ils font généralement cause commune avec les potentats locaux, les uns et les autres perpétuant l'obscurantisme et l'exploitation. Faute d'établissements publics en nombre suffisant, une partie de l'enseignement est dispensé dans les « madrassas » — les écoles coraniques. Ainsi, le vice-président, M. Abdus Sattar, vient-il de suggérer que les deux cent mille mosquées que compte le pays *« jouent un rôle significatif pour éliminer l'analphabétisme »*.

Ainsi le bref message du chef de l'Etat à la population à l'occasion d'une récente fête était-il : *« Notre détermination à bâtir une nation idéale devrait être notre manière d'exprimer notre gratitude envers Allah. »* Les pouvoirs publics tentent de mêler la religion à l'effort national. Ici pas de professions de foi tapageuses dans la presse, pas de démonstrations publiques ostentatoires d'attachement à l'islam. Mais il ne fait pas de doute que le régime se retranche ainsi derrière la religion pour sauvegarder certaines valeurs morales traditionnelles et garder le contrôle de tout mouvement de réforme sociale. L'islam n'est-il pas après tout partie dans l'ordre socio-économique établi ?

Les grandes dates du calendrier coranique sont célébrées, comme il est normal. Mais le jour férié hebdomadaire demeure le dimanche et non le vendredi. Le jeûne du ramadan est largement respecté et les mosquées — certains dépliants affirment qu'il y en aurait un millier à Dacca — se remplissent, surtout aux heures de cérémonies, de fidèles mâles portant barbiche et calotte blanche. Ils sont nombreux aussi à venir se recueillir, comme il est d'usage dans certaines sectes musulmanes, sur la tombe de personnages religieux dans le centre de la capitale. La religion est une affaire d'hommes. Sept mille, nous dit-on, ont fait cette année le *hadj*, le pèlerinage de La Mecque.

Mais si les femmes, du moins dans les foyers ruraux, sont recluses au sein de la communauté familiale et ne participent qu'exceptionnellement aux travaux des champs, leur statut est apparemment plus enviable à la ville. Lorsqu'elles sortent certaines se dissimulent toutefois derrière le tchador ou à l'intérieur d'un cyclo-pousse. L'influence des gardiens de la tradition est généralement pesante en milieu rural, et touche à l'éducation, au mariage (précoce), etc. Le législateur a cependant pris quelques mesures « progressistes » ; en principe la polygamie se trouve interdite et 30 % des postes dans l'enseignement sont réservés aux femmes...

La religion est-elle l'opium du pauvre ? Il est vrai que, au Bangladesh, comme il est fréquent dans le tiers-monde, la population semble plus attachée au respect du rite et des coutumes à la campagne qu'à la ville et qu'il y a aussi une bonne part de fatalisme dans le comportement des paysans. Il est vrai aussi qu'il est de bon ton dans la bourgeoisie urbaine, et singulièrement parmi une partie de la jeunesse nantie, de se parer d'attributs de l'Occident, de faire peu de cas de certaines obligations coraniques, et de boire notamment de l'alcool. Certains intellectuels ironisent même sur les appels de l'imam Khomeiny : *« Croyez-vous que les Etats-Unis vont longtemps rester les bras croisés ? »*, nous disait un avocat de Dacca. Le *« fanatisme a ses limites »*, a titré un journal de droite.

A la vérité, les dirigeants bengalais se montrent très réservés à l'égard de la révolution iranienne. La presse évite de lui accorder une trop grande attention. Le gouvernement a interdit les rassemblements près des ambassades, ce qui ne le met pas pour autant à l'abri de manifestations anti-américaines. Et celles-ci, pour peu qu'elles soient organisées par la ligue Awami ou l'extrême gauche révolutionnaire — très influentes en milieu étudiant — pourraient rapidement se retourner contre le régime soutenu à bout de bras par l'aide occidentale, en premier lieu américaine.

Depuis la rupture avec le Pakistan, le nationalisme bengalais s'est d'abord défini par rapport à l'Inde. La ligue Awami entretenait de bonnes relations avec le pays libérateur. La tendance politique sur laquelle s'appuie le général Zia fait entrer, comme à l'époque du Pakistan, le facteur religieux dans les rapports avec le grand voisin. L'islam demeure en quelque sorte l'armature du nationalisme bengalais face à l'Inde hindouiste et dominatrice.

A la vérité, cette attitude s'explique par des raisons historiques et socio-économiques. Au Bangladesh, comme dans d'autres régions asiatiques, ce sont les couches les plus pauvres de la population — alors hindouistes — qui se sont converties à l'islam à l'époque de la conquête turco-afghane, au douzième siècle. Mais la véritable maturation intellectuelle des musulmans bengalis s'est faite au dix-neuvième siècle, en réaction au système inégalitaire propre à l'hindouisme et à la colonisation britannique (2).

Le Bangladesh représente la région du Bengale où, au moment du « grand partage » de 1947, résidaient la majorité des islamisants. Le redécoupage territorial fut accompagné d'un double mouvement migratoire, mais des musulmans demeurent en grand nombre au Bengale indien tandis que onze millions d'hindouistes constituent au Bangladesh, à côté de quatre cent cinquante mille bouddhistes et de deux cent cinquante mille chrétiens, la plus importante minorité non musulmane. Ils appartiennent, pour l'essentiel, à des milieux sociaux très modestes : paysans, artisans. Ce sont, en somme, ceux qui n'ont pu partir et que frappent périodiquement les disettes ou la tension avec les musulmans ; ils sont encore de nos jours parfois poussés à s'en aller par petits groupes vers l'autre Bengale ou l'Etat indien de l'Assam. Car, de part et d'autre de la frontière, on rencontre le même peuple, parlant la même langue bengalie, partageant le même fonds culturel. Seuls changent les rapports de forces entre les communautés religieuses. Cet élément compromet toute unité politique des « deux Bengales ». Au Bangladesh, le « grand partage » a eu pour conséquence une véritable révolution économique et sociale : le départ vers Calcutta des possédants, féodaux, usuriers — dont les terres ont été distribuées à des pays musulmans, — puis l'élargissement d'une bourgeoisie et d'une classe de petits cultivateurs musulmans.

### Le sort des minorités

Peut-on dire que les Bengalais musulmans qui ont repoussé ainsi la domination hindouiste et qui se sont libérés de celle du Pakistan exercent sans discernement la leur sur certaines minorités, voire d'autres musulmans ? Deux cent cinquante mille Biharis, plus ou moins parqués à proximité de la capitale et dans le Nord, demandent à cor et à cri à être transférés au Pakistan, où l'ont déjà été cent vingt-cinq mille autres au cours de ces dernières années. Mais Islamabad montre peu d'empressement à accueillir ces laissés-pour-compte de la guerre indo-pakistanaise de 1971, qui, d'autre part, et même lorsqu'ils y ont une activité, refusent de s'intégrer au Bangladesh. Enfin les populations montagnardes aux caractéristiques ethniques différentes de celles des Bengalis, les Chakmars habitant les monts de Chittagong (Hill Tracts), région proche de la Birmanie, et qui sont bouddhistes, sont en révolte *contre les colons bengalais venus* de la plaine, et les projets de développement du gouvernement central portent ombrage à leurs conditions de vie traditionnelles.

Au chapitre des relations extérieures, en même temps qu'il a adhéré au mouvement des non-alignés, le Bangladesh a depuis l'indépendance affirmé son appartenance au monde islamique. Ce ne fut pas facile car il dut traverser une *« période porbatoire »* après avoir provoqué l'éclatement du *« plus grand pays musulman du monde »*. Mais le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement musulmans à Lahore, en 1974, consacra, en même temps que sa reconnaissance par le Pakistan, son entrée dans la famille islamique. Comme Islamabad, mais dans une bien moindre mesure, Dacca trouve intérêt au développement de ses liens principalement avec les Etats modérés. Même si elle n'est pas très importante, et finance parfois l'implantation d'instituts religieux, l'aide de l'Arabie Saoudite ou du Koweït, par exemple, est la bienvenue pour un pays qui compte parmi les plus pauvres. Et les pays du Golfe constituent aussi des débouchés pour les sans-travail bengalais qui y entrent en compétition avec les Pakistanais et les Indiens ; ils y ont quelque peu l'impression d'être considérés comme des citoyens de seconde zone. Cette émigration est officiellement encouragée. Enfin, si *les rapports d'Etat à Etat* avec le Pakistan sont devenus à peu près normaux, ils restent encore au niveau des hommes profondément marqués par les séquelles de la guerre civile.

(1) Le Bangladesh compte quelques ismaéliens auxquels l'Aga Khan rend, comme aux autres membres de cette secte chiite en Inde et au Pakistan, régulièrement visite.

(2) *La Population du Bangladesh*, par Roland Breton ; *Notes et Etudes documentaires*, n° 3 911-3 912.

— *Etude sur l'évolution intellectuelle chez les musulmans du Bengale, 1847-1947*, par Mahmud Shah Qureshi (Ed. Mouton).

Prochain article :

**MALAISIE - INDONÉSIE**

# Le désaccord entre M. Barre et le R.P.R. devient de plus en plus patent

Avec l'interview de M. Raymond Barre que publie mercredi 12 décembre le journal « Rhône-Alpes », il devient tout à fait vain de s'interroger pour savoir si les relations entre le gouvernement et le R.P.R. relèvent du simple malentendu ou de la crise politique. Les divergences de conception, l'incompréhension et les incompatibilités deviennent en effet de plus en plus patentes non seulement entre le premier ministre et les gaullistes, mais aussi entre lui et l'ensemble des partis et la représentation parlementaire, hormis l'U.D.F.

M. Barre a été particulièrement dédaigneux pour parler du « microcosme » politique, de ses « manœuvres », de ses « intrigues », de ses « jeux vénéneux », de sa « médiocrité », disant son mépris pour les « humeurs » et les « fureurs » de ceux qui, à l'en croire, auraient même « dénoncé des scandales et lancé des affaires » dans le seul souci de « déconsidérer » les gouvernants.

En mêlant dans la même réprobation aussi bien les gaullistes que les socialistes, en daubant sur les tendances et les contradictions qui existent dans chacune de ces formations, le premier ministre s'adresse directement à l'opinion publique et veut dénoncer aux yeux des électeurs le comportement de leurs élus. Au passage, M. Barre veut donner au R.P.R. une sorte de leçon de gaullisme. Mais la comparaison avec l'usage que fit Georges Pompidou de l'engagement de responsabilité de son gouvernement n'est pas tout à fait probante. En effet, si l'ancien premier ministre du général de Gaulle avait usé de l'article 49-III de la Constitution à trois reprises entre le 16 et le 24 juillet 1962 pour l'adoption du projet de loi *de finances rectificatives*, seule la première de ces « questions de confiance » avait provoqué le dépôt d'une motion de censure.

Ce n'est que beaucoup plus tard, entre le 18 mai et le 14 juin 1967 que Georges Pompidou avait de nouveau engagé à trois reprises la responsabilité de son gouvernement sur le régime de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, M. Barre, en une courte période de temps, engage la responsabilité de son gouvernement sur *des textes divers, ce qui établit que le* désaccord avec sa majorité n'est pas limité à un objet précis.

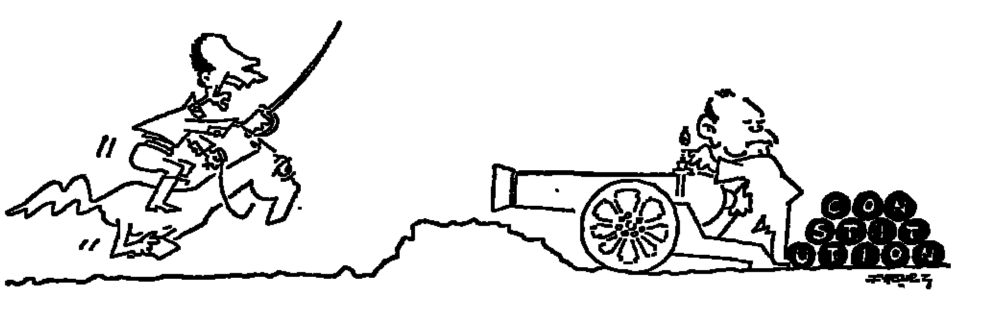
Dans son interview, le premier ministre proclame qu'il n'est pas « disposé à s'incliner » devant le R.P.R. « sous prétexte de concertation » et avertit sans ambages qu'en cas de défaut de sa majorité « c'est le peuple qui tranche ». M. Barre semble annoncer ainsi qu'une dissolution et de nouvelles élections suivraient une mise en minorité du gouvernement.

Sa menace est-elle un simple épouvantail brandi devant les gaullistes, alors que la décision de dissoudre l'Assemblée nationale dépend du seul président de la République qui, jusqu'à présent, n'a jamais révélé ses intentions dans une telle éventualité ? M. Barre, au contraire, a-t-il été autorisé par M. Giscard d'Estaing à se faire ainsi son porte-parole ?

Ces propos vont en tout cas relancer la polémique non seulement sur la nature de la concertation et sur les responsables de son échec, mais aussi sur la lecture qu'il convient de faire de la Constitution.

ANDRÉ PASSERON.

## M. Labbé : aucune raison de voter le projet de budget



(Dessin de CHENEZ.)

*En raison* des péripéties qui avaient suivi la fin de l'examen de la loi de finances pour 1980 par l'Assemblée nationale, le « détonateur » de la crispation des relations entre le groupe R.P.R. et le gouvernement avait été un peu oublié.

Les gaullistes, *rappelons-le*, demandaient que des économies de 2 milliards soient réalisées dans le « train de vie de l'Etat ». L'engagement de responsabilité du gouvernement sur le budget, la discussion des motions de censure déposées par l'opposition, le difficile débat sur le financement de la Sécurité sociale, le nouveau recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, puis le second débat de censure qu'il entraîna avaient relégué pour certains au rang de prétexte la volonté affichée par le R.P.R. de voir *le gouvernement montrer l'exemple* dans une période marquée par l'austérité. Bref, tout le monde évoquait la fâcheuse tournure que prenaient les mœurs majoritaires, sans plus se soucier du *casus belli*.

Toute le monde, sauf M. Seguin. Le député R.P.R. des Vosges, menant un combat solitaire, poursuivait « la logique des économies ». Cette réflexion devait aboutir à une proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle des dépenses ordinaires de l'Etat, chargés « *de proposer d'éventuelles réductions des crédits ordinaires de l'ensemble des départements ministériels afin d'aboutir à une diminution des dépenses de l'Etat* ».

Le 29 novembre, la commission des lois adoptait à l'unanimité la proposition de M. Seguin (*le Monde* daté 2-3 décembre). A *cette occasion*, le rapporteur de la proposition, M. Tibéri (R.P.R.), assurait qu'un tel contrôle ne constituait pas « *un obstacle juridique* » et que la création d'une telle commission répondait aux vœux exprimés par le président de la République, de reconsidérer les dépenses de l'Etat, dans la mesure où il ne paraissait plus possible d'accroître encore la charge fiscale imposée aux contribuables.

M. Seguin était alors fondé à penser qu'il serait suivi par ses pairs, n'ayant fait que traduire par voie *législative* les désideratas réitérés des dirigeants gaullistes. Mais, comme on l'apprit mardi 11 décembre dans les couloirs du palais Bourbon, M. Seguin avait apparemment péché par excès de zèle. Dans la matinée, le bureau du groupe R.P.R. avait fait savoir qu'il n'était pas favorable à une telle suggestion. Incrédule, le député des Vosges plaida son dossier devant le groupe, réuni dans l'après-midi.

### La vaine bataille de M. Séguin

M. Séguin tenta de réfuter les objections émises : *l'objet de la commission sortirait de ses attributions* » ; sa création pourrait être interprétée comme « *une mauvaise manière à l'égard de la commission des finances* », enfin la formule suggérée « *aurait l'inconvénient d'associer l'opposition aux investigations* ». Il dénonça « *l'inflation des publications ministérielles et les dépenses somptuaires* », rappela que « *le budget qui sera appliqué n'aura pas de grand rapport avec celui que vous avez voté, par le jeu des transferts, virements et autres manipulations* », insista sur *les procédures qui sont un véritable détournement de décisions, de décisions que vous avez prises* », et déclara en conclusion : « *refusez de passez pour des êtres frivoles et inconstants qui, après s'être refusés à voter le budget au prétexte que deux milliards d'économies étaient souhaitables et possibles, n'auraient pas voulu se donner les moyens de le démontrer.* » Rien n'y fit. Par 21 voix contre 15, le groupe s'opposa à sa demande.

L'affaire rebondit en fin d'après-midi, M. Joxe (P.S.) se faisant l'allié du député des Vosges lors de la réunion de la conférence des présidents. Au nom, lui aussi de la logique, le vice-président du groupe socialiste proposa un ordre du jour complémentaire des travaux de l'Assemblée, pour inscrire la proposition de résolution, expliquant qu'à la prochaine session, il serait trop tard pour rechercher ces fameuses économies. M. Labbé s'y refusa. Plus tard, le président du groupe gaulliste justifia son attitude en indiquant notamment qu'il n'avait « *pas besoin de M. Joxe* » pour faire inscrire, s'il souhaitait, « *une proposition du R.P.R.* ». Il ajouta, sans aucune ironie, que son groupe aurait admis que M. Barre présente un *volant d'économies inférieur à deux* milliards. L'important, en quelque sorte, c'était le geste...

La proposition « anachronique » de M. Seguin ainsi éludée, la conférence des présidents s'est ensuite préoccupée de l'ordre du jour de *la fin de la session d'automne* (1), c'est-à-dire de nouveau de l'article 49-3 de la Constitution. La discussion du rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte commun aux deux assemblées sur le projet de loi de finances pour 1980 a, en effet, été fixée au *jeudi* 13 décembre, celle de la C.M.P. ou du projet, en deuxième lecture, portant diverses mesures de financement de la sécurité sociale, au mardi 18 décembre. Or, M. Labbé a fait savoir que le R.P.R. manifesterait la même hostilité contre ces deux textes, rien n'étant venu, officiellement, apaiser ses préventions au sujet du budget, il a indiqué que ses amis « *n'ont aucune raison de voter un projet que le Sénat n'a pas modifié de façon satisfaisante* » et demeurent hostiles à l'article 25 (équilibre entre les recettes et les *dépenses*) « *que le Sénat, lui, a adopté* ».

Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, le gouvernement sera conduit à engager sa responsabilité à deux reprises, ainsi que l'a confirmé le premier ministre devant le groupe U.D.F., en indiquant : « *Les institutions, on les utilise à chaque fois qu'il en est besoin.* » L'opposition, contrainte au suivisme, devrait déposer deux motions de censure (à moins qu'un accord n'intervienne entre communistes et socialistes pour réaliser... des économies dans ce domaine) le jeudi 13 et le mardi 18, sous peine d'apparaître comme acceptant les dispositions des deux projets. La session pourrait alors *se prolonger* les 21 et 22 décembre (2).

Interrogé sur le point de savoir si les députés gaullistes n'étaient pas exaspérés par l'aspect répétitif de ces débats de censure, M. Labbé affirmait mardi soir : « *Mes députés n'en ont pas assez, mais les députés en ont assez !* » Il ajoutait que, de toute façon, le R.P.R. ne prendrait pas la parole, ainsi que le premier ministre. Le président du groupe R.P.R. remarquait que l'engagement de responsabilité, comme l'avaient prévu les gaullistes, devenait une procédure vidée de son sens, et rapportait la lassitude exprimée à cet égard par MM. Ballanger, président du groupe communiste, et Joxe.

Ce « programme de travail », précisons-le, peut fort bien être remis en cause si le R.P.R. décide de ne pas s'opposer aux deux textes revenant en navette devant l'Assemblée nationale. Mais les raisons qui expliqueraient une telle velléité apparaissent encore insondables...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Aux termes de l'article 28 de la Constitution, la session d'automne s'ouvre le 2 octobre et sa durée ne peut excéder quatre-vingts jours. Ce délai doit donc expirer le jeudi 20 décembre, à 0 heure.

(2) Aux termes de l'article 51 de la Constitution, « *la clôture des sessions ordinaires ou extraordinaires est de droit retardée pour permettre, le cas échéant, l'application des dispositions de l'article 49* ».

### M. LABBÉ : une pratique abusive de la Constitution.

M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R., après avoir été reçu mardi *après-midi par* M. Barre en compagnie de M. Chinaud, président du groupe U.D.F., a déclaré :

« C'est avec une pratique abusive de la Constitution qu'on pourrait peut-être en revenir au régime des partis. Le R.P.R. n'a jamais prétendu faire régner la loi du nombre. Nous demandons simplement qu'un courant d'expression qui est important puisse très largement influencer la politique gouvernementale. C'est dans la ligne des institutions. Le R.P.R. veut jouer un rôle dans le gouvernement de la France par l'influence qu'il exerce au travers de ses députés et des membres du gouvernement. »

## Le premier ministre : je ne suis pas disposé à m'incliner

Après avoir souligné que « *le plus grand danger qui pèse sur la France est le retour au régime des partis* », M. Raymond Barre a estimé que « *s'il y avait une autre majorité pour une autre politique, cela se saurait et cela se verrait* ». Puis il a précisé : « *Si cette majorité parlementaire vient à faire défaut essentiellement parce qu'elle se trouve en désaccord avec la politique conduite par le gouvernement sous l'autorité du président de la République, c'est le peuple qui tranche. (...) Je suis sûr que le pays condamnerait sévèrement toute formation de la majorité parlementaire qui, dans les circonstances difficiles que traversent notre pays et le monde, remettrait en question le « bon choix » fait aux élections législatives de mars 1978 et qui l'exposerait ainsi à l'instabilité et à l'aventure.* »

Le premier ministre a ensuite justifié le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. Après avoir fait référence à l'usage qu'en avait fait, par trois fois, Georges Pompidou en 1962, puis en 1967, M. Barre a précisé :

« *Depuis que je suis premier ministre, j'ai pratiqué avec les formations de la majorité une concertation étroite et régulière. La concertation avec le R.P.R. a eu des témoins ; elle a reçu de nombreuses preuves. Mais je ne suis pas disposé à m'incliner, sous prétexte de concertation, devant la volonté d'une formation de la majorité parlementaire, quelle qu'elle soit, fût-elle numériquement la plus importante.* »

Puis le premier ministre a indiqué qu'il ne peut être question de « *permettre au R.P.R. de gouverner* » comme l'avait souhaité M. Claude Labbé, le 2 décembre au micro d'Europe 1, car « *il n'appartient pas à un parti de gouverner* ». Il a ajouté : « *En tout état de cause, tant que je serai premier ministre, je ferai usage pour gouverner des moyens expressément prévus par la Constitution. Je suis respectueux du Parlement et de ses prérogatives, je n'ai qu'un souhait : travailler en étroite collaboration avec la majorité parlementaire. Mais je suis également respectueux de la Constitution ; je ne laisserai pas tomber en désuétude des dispositions qui permettent au gouvernement de conduire sa politique. Je le ferai sans provocation à l'égard de quiconque. A chacun de prendre ses responsabilités devant le pays !* »

M. Barre a *ensuite critiqué* les projets économiques des autres formations politiques, en soulignant que ces projets diffèrent « *à l'intérieur même* » de ces formations.

Evoquant « *les moments pénibles* » que le gouvernement et lui-même ont vécus « *ces dernières semaines* », M. Barre a indiqué que « *ce déchaînement* » n'est à ces yeux qu'une « *tempête dans le microcosme* ». Il a ajouté : « *L'opinion publique ne m'a pas semblé particulièrement agitée. Jamais depuis de nombreuses années, les « microcosmiens » n'avaient subi d'échec aussi cinglant et cuisant. Il est vrai que la médiocrité peut être ambiante et militante sans pour autant devenir triomphante (...)*

» *Il n'y a pas l'avant et l'après octobre 1979. Il y a seulement que la campagne pour l'élection présidentielle de 1981 a commencé. Elle est la suprême pensée du « microcosme ». Qu'importent les problèmes de la France, les difficultés du monde ! Il y aura dans dix-huit mois une élection ! Le « microcosme » s'agite, comme si cette élection était son affaire alors qu'elle est celle des Françaises et des Français. N'attachons point à ses humeurs et à ses fureurs plus d'importance qu'elles ne méritent !* »

Le premier ministre s'est prononcé en faveur de la publicité des déclarations de revenus et de l'impôt payé par tous les contribuables : il ne verrait « *aucun inconvénient* » à ce que « *la transparence financière* » des responsables politiques (de la majorité comme de l'opposition) ainsi que des organes de presse soit « *correctement organisée* ».

Evoquant enfin son séjour à l'hôpital, M. Barre a indiqué qu'il a pu à cette occasion mesurer son « *manque d'inclination pour ce que l'on appelle « faire de la politique* », et il a ajouté : « *Il en résulte non pas une aspiration à retrouver ma liberté, ce qui serait à mes yeux une sorte de désertion dans les circonstances présentes, mais une résolution plus ferme que jamais de me tenir pendant le temps où j'exercerai encore les fonctions de premier ministre et, bien entendu, pour l'avenir, à l'écart des manœuvres, des intrigues et des jeux vénéneux de la politique.* »

## M. Martinet plaide pour un « ticket » Mitterrand-Rocard à l'élection présidentielle de 1981

M. Gilles Martinet, membre du comité directeur du P.S., qui est l'un des animateurs du courant Rocard, estime dans *le Matin* publié mercredi 12 décembre que, en vue de l'élection présidentielle de 1981, l'unité du parti socialiste doit se réaliser « *sur deux hommes et sur un programme* ». Il precise : « *Il faut que les socialistes puissent présenter au pays ce que les Américains appellent un « ticket », c'est-à-dire des hommes appelés à travailler ensemble tout en remplissant des fonctions différentes. Comment cela peut-il se réaliser et sous quelle forme ? Michel Rocard ayant déclaré au congrès de Metz qu'il ne serait pas candidat si François Mitterrand l'était, c'est, en premier lieu, à celui-ci de nous le dire.* »

M. Martinet ajoute : « *Si nous sommes hostiles à l'union nationale et si nous ne croyons pas à la possibilité de reconstituer l'Union de la gauche avant 1981, que nous reste-t-il à faire sinon à affirmer une politique qui nous soit propre, qui soit audacieuse et qui soit avant tout crédible ? (...) Le parti est parfaitement capable de définir cette politique. Mais à une condition : il faut mettre un terme à ce qui est ressenti par toute l'opinion comme un duel Mitterrand-Rocard, aux tensions qu'il engendre et aux blocages qu'il provoque.* »

De son côté, M. Gérard Bapt, député de la Haute-Garonne, a condamné mardi à Nîmes, l'attitude de MM. Baumet et Darras, respectivement présidents du conseil général du Gard et du Pas-de-Calais, qui ont demandé à M. Mitterrand de ne pas être candidat en 1981 (*le Monde* du 11 décembre).

M. Bapt a déclaré : « *Je condamne cette démarche de responsables élus, sur la forme et sur le fond. Sur la forme : quelle procédure curieuse que de s'adresser au premier secrétaire de son parti par voie de presse. Le procédé est pour le moins discourtois. Sur le fond : le processus qui pourrait ainsi s'engager est extrêmement grave, car il s'agit d'un processus de désintégration du parti.* »

Enfin, M. Jean-Paul Planchou, premier secrétaire de la fédération de Paris, a indiqué mardi que MM. Pierre Henry et Fernand Theyren, militants parisiens, « *se sont placés de fait en dehors du P.S.* ». Le motif invoqué est que, auteurs d'un article publié mardi dans *le Figaro* prônant un parti « *allant des mouvements sociaux à certaine composante de l'actuelle majorité* », MM. Henry et Theyren « *participent à une campagne de dénigrement à l'encontre de leur parti* ».

## Au Sénat

### Immigrés : projet définitivement adopté
### Textile : avantages et risques des échanges avec la Chine

Le Sénat a adopté mercredi 12 décembre à 1 heure du matin les conclusions de la commission mixte paritaire (C.M.P.) chargée de proposer un texte sur les points demeurés en litige entre les deux Assemblées, du projet de loi « relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration ».

Le Sénat avait, par deux fois, rejeté ce projet, en juin dernier, puis en octobre ; pour lui, par conséquent, si litige il y avait, celui-ci était fondamental. Le rapporteur, M. LARCHÉ (R.I., Seine-et-Marne), a toutefois souligné que la C.M.P. avait retenu un certain nombre de garanties demandées par les sénateurs, et il a souhaité que ceux-ci acceptent en définitive ce projet, qui a ainsi été adopté à main levée dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 8 décembre).

Au début de la séance de nuit, le Sénat avait débattu de deux « questions orales » posées par MM. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord) et MICHEL MIROUDOT (R.I., Haute-Saône) concernant l'avenir de nos industries textiles.

« *Pourquoi*, a demandé M. SCHUMANN, *les pouvoirs publics, tantôt taisent, tantôt soulignent la gravité de la crise du textile en France ? Pourquoi semblent-ils soupçonner ceux qui dénoncent cette situation d'arrière - pensées protectionnistes ? (...) En permettant aux Chinois d'importer vers la France 21 000 tonnes de produits textiles sans diminuer à due concurrence les contingents des autres pays, vous avez enfreint la règle d'or de la globalisation.* »

M. MIROUDOT a souligné que l'industrie cotonnière française était « *fortement exportatrice* » (...). Mais, a-t-il ajouté, « *le Brésil a bénéficié d'un traitement favorable dont il a profité pour pratiquer le dumping. Les Etats-Unis ont frappé nos produits d'une taxe spéciale. Quant à la Grèce, par les prix très bas qu'elle pratique pour les filés de coton, elle est responsable en bonne part de la crise actuelle. Que fera le gouvernement pour empêcher qu'il continue d'en aller ainsi après la ratification du traité d'adhésion* » ?

M. DENIAU, ministre du commerce extérieur, a répondu :

« *Après l'accord avec la Chine, il fallait d'abord limiter les dégâts. C'est ce que nous avons fait en refusant les demandes de révision des accords conclus avec d'autres pays. Au reste, l'accord avec la Chine couvre tous les produits sans exception, porte sur une plus longue durée (...). Nombre de nos industriels souhaitaient s'approvisionner sur le marché chinois ; cela leur a permis de réaliser des progrès techniques très appréciables (...).* »

A propos du coton, le ministre a indiqué : « *En 1978, tous les pays producteurs, encore mal informés, n'avaient pas utilisé la totalité de leur contingent, ce qu'ils ont fait en 1979. Cela explique pour une large part la croissance de 1979, mais il semble qu'elle ne doive pas se poursuivre. Nous veillerons à ce que les quotas ne soient pas dépassés.* »

### L'affaire des diamants

### « LE CANARD ENCHAÎNÉ » CONTESTE QUE SES DOCUMENTS PUISSENT ÊTRE DES FAUX

« Le Canard enchaîné » traite à nouveau longuement de l'affaire des diamants de Bokassa dans son numéro du 12 décembre. Il revient en particulier sur les arguments avancés au cours de la semaine dernière pour donner à penser que les documents attribués à l'ancien empereur sont des « faux » (« le Monde » du 6 décembre).

A propos de la signature figurant au bas de la première lettre, Claude Angeli écrit : « Il manquait deux points à la signature de Bokassa (notre reproduction était de mauvaise qualité, c'est vrai, mais nous tenons une meilleure photocopie à la disposition du Président... s'il souhaite la recevoir). »

On lit encore, au sujet des autres arguments : « L'en-tête du document ne portait pas « président à vie ». Il faudrait peut-être demander à Bokassa pourquoi il utilisait encore parfois un simple papier présidentiel.

» Les chiffres « 6/73 », figurant en référence, Pierre Hunt veut les faire passer pour une date : juin 1973. Argument stupide, là encore. Il ne s'agit pas, en effet, d'une date — aucun jour n'est mentionné, — et « Le Canard » a expliqué, en publiant ce document, ce que cette indication « 6/73 » signifiait : il s'agissait de la « sixième » commande signée par Bokassa depuis le 1er janvier 1973. Tout simplement. »

### DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

M. Jean-Claude Hamel, colonel des troupes de marine, est nommé chef du cabinet militaire de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en remplacement du contre-amiral André Robinet.

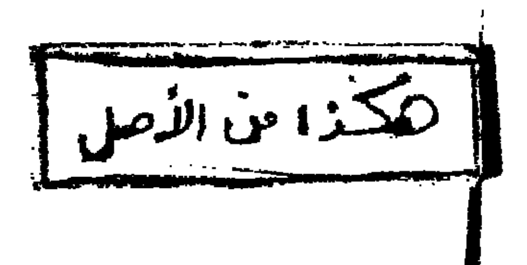
### LE SCRUTIN SUR LE PROJET DE BUDGET

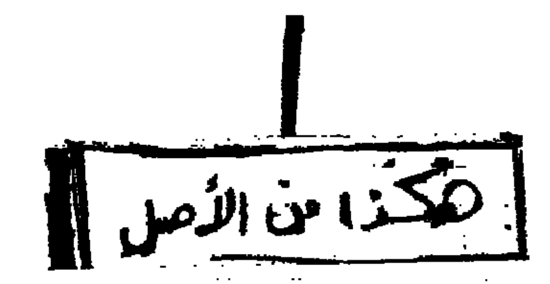
Le scrutin sur l'ensemble du projet de loi de finances, adopté en première lecture par le Sénat, a été le suivant : 145 pour, 104 contre, 36 abstentions (*le Monde* du 12 décembre). Après pointage il apparaît qu'un sénateur R.P.R., M. de La Malène (Paris), a voté contre, et qu'un autre, M. Gautier (Maine-et-Loire), a voté pour ; trente sénateurs R.P.R. s'abstenant.

D'autre part, outre les 14 radicaux de gauche, quatre membres de la Gauche démocratique, MM. Caillavet, Constant, Legrand et Sempé, ont voté contre.

Au groupe de l'Union centriste, MM. Cluzel et Rabineau ont voté contre, et M. Henry (Mayotte) s'est abstenu.

● *La Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICA)* indique que les investigations auxquelles elle a procédé à la suite des incidnets survenus lors du dernier colloque du GRECE (*le Monde* du 11 décembre), lui permettent « *de réfuter catégoriquement l'allégation mensongère suivant laquelle les manifestants juifs étaient casqués et armés de barres de fer* ».







## LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# LES DÉPUTÉS S'INQUIÈTENT DES MOYENS DE FINANCEMENT

**Mardi 11 décembre, l'Assemblée nationale commence l'examen du projet de loi d'orientation agricole. (« Le Monde » du 11 décembre.)**

M. CORNETTE (R.P.R.), rapporteur de la commission spéciale, déclare que « *critiques, regrets et scepticisme* » témoignent d'« *une crise de confiance entre l'agriculture et la nation, entre les agriculteurs de chez nous, entre les agriculteurs et les Etats membres de la Communauté* ». Il note : « *Depuis la mise en œuvre de la politique agricole commune dans l'armée des confédérés, à huit et demi plutôt qu'à neuf, certains bataillons alliés nous ont débordés, d'autres demeurent des alliés peu convaincus, voire peu sûrs.* » Le rapporteur définit ensuite quatre actions à mener « *sur les mentalités et les comportements : 1) accroître l'efficacité de notre action ; 2) produire pour vendre ; 3) mettre la politique foncière au service de l'installation des jeunes ; 4) faire de l'agriculture un secteur économique majeur, assurant ses droits, assumant ses devoirs, et consolider la parité.* » M. Cornette affirme enfin : « *Il ne saurait y avoir de politique foncière efficace sans un minimum de consentement de ceux à qui elle s'adresse. On ne saurait la bâtir pour les agriculteurs contre leurs propriétaires pour les agriculteurs contre leurs cohéritiers ; pour les agriculteurs contre ceux qui aspirent à le devenir.* »

M. MAYOUD (U.D.F.), président de la commission spéciale, déclare, notamment, que les propositions économiques contenues dans le projet sont insuffisantes. Il indique : « *Par exemple, il est prévisible que le Marché commun, qui dépassera le stade de l'autosuffisance pour devenir exportateur net, évoluera dans un sens antiprotectionniste. Cela exige la mise en place de mécanismes d'organisation nouveaux, ce à quoi le credo néo-libéral du ministère de l'économie semble faire obstacle.* »

### M. MÉHAIGNERIE : de nouveaux défis

Le ministre de l'agriculture, M. MEHAIGNERIE, rappelle tout d'abord les « *progrès considérables* » permis par la première loi d'orientation agricole. Il souligne que les échanges extérieurs agro-alimentaires sont devenus un poste excédentaire dans notre balance commerciale, indique que la France est devenue le troisième exportateur du monde, devant le Japon, et qu'en matière de progression de la valeur ajoutée moyenne par agriculteur, elle s'est placée au troisième rang *ex aequo* avec l'Allemagne fédérale, après les Pays-Bas et le Danemark.

M. Méhaignerie fait ensuite deux critiques : d'une part, l'exode agricole n'a pas été suffisamment compensé par un développement de l'emploi industriel et tertiaire en milieu rural ; d'autre part, en ce qui concerne l'évolution et les disparités du revenu, les deux tiers des exploitations agricoles seulement sont des exploitations à temps plein. Le ministre ajoute à ce sujet : « *En ce qui concerne l'agriculture à temps complet, les disparités se sont atténuées au cours des dernières années sous l'influence d'une meilleure hiérarchie des prix, de l'évolution des structures, de la limitation des aides par exploitation et de la forte modulation des cotisations sociales en agriculture.* »

Aujourd'hui, poursuit-il, de « *nouveaux défis* » apparaissent. Evoquant l'environnement international, il indique : « *La compétitivité ne dépend pas de la taille des exploitations et ce que nous voulons, c'est une agriculture à base d'exploitations familiales à très haut niveau technique ce qui implique que nous prenions en compte, puor les corriger, les handicaps de zones défavorisées et de la montagne.* » A propos de l'Europe, le ministre de l'agriculture observe que celle-ci « *approche ou atteint l'autosuffisance pour les grandes productions, alors que sa consommation alimentaire s'accroît de moins en moins* ».

Il y a en outre les « *défis intérieurs* », ajoute-t-il, que sont la démographie et les déséquilibres régionaux. Au premier, assure M. Méhaignerie, il faut répondre par « *le renouvellement des générations agricoles* » ; aux seconds par « *l'exigence de stabilisation de la production rurale* ».

Le ministre indique, d'autre part : « *La trilogie investissement - agrandissement - spécialisation n'est pas la seule évolution susceptible de répondre aux besoins du pays. Il faut en particulier mettre en œuvre des systèmes de production plus économes de consommations intermédiaires, qu'il s'agisse de l'énergie, des matières premières ou des financements* ».

M. Méhaignerie répond ensuite à la critique selon laquelle le contenu de la loi ne serait pas, sauf en matière foncière, à la hauteur des ambitions affichées : « *Cette critique, si l'on s'en tient à la lettre du texte, serait fondée dans la mesure où l'action économique ou de développement rural ne relève que peu du domaine législatif. Mais cette critique est fausse si l'on regarde la stratégie d'ensemble à laquelle la loi appartient et la cohérence qui s'établit entre l'exposé des motifs, le texte lui-même, et tout l'ensemble de mesures ou de décisions gouvernementales qui viennent s'inscrire dans le cadre tracé.* » En conclusion, le ministre de l'agriculture affirme : « *Nous sommes déterminés à aller vite et loin dans l'application de cette loi.* »

Dans la discussion générale, M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) évoque une disposition du projet qui prévoit un fonds de promotion privé : « *Pourquoi le gouvernement*, indique-t-il, *n'a-t-il pas au moins informé la commission spéciale des dispositions qu'il compte prendre ? Juge-t-il l'opposition moins représentative que les organisations professionnelles qu'il a associées à l'élaboration du projet ?* » Il ajoute : « *Les ministres de l'agriculture ont une fâcheuse tendance à considérer les fonds publics comme leurs fonds propres. Comment s'étonner dès lors de notre réserve devant un texte que nous découvrons par petits morceaux et dont jusqu'à onze moutures ont circulé ?* » A propos du « volet social » du projet, il déclare : « *Vous ne présentez que des mesures restrictives, qui aboutiront à exclure du champ de la protection sociale agricole tous ceux qui ne disposent pas d'une surface suffisante pour vivre de leur travail.* »

M. Claude Michel estime que le gouvernement choisit une agriculture « *à haut niveau de technicité et les seuls secteurs dits rentables. D'où*, ajoute-t-il, *une triple concentration : concentration des exploitations, géographiques, et sur quelques produits.* Les socialistes, poursuit-il veulent « *libérer l'agriculture du poids des consommations intermédiaires* » et « *rendre la vie aux régions que la désertification menace* ». Il rappelle également qu'il faut envisager « *une concertation des productions pour assurer leur complémentarité* » et, évoquant les différents types d'agriculture, se prononce pour l'exploitation familiale et l'exploitation associative.

### Les critiques du R.P.R.

En séance de nuit, M. PASTY (R.P.R., Creuse) estime que la loi est incomplète parce qu'elle « *ignore délibérément la programmation des moyens qui devront être dégagés chaque année à l'occasion des lois de finances* ». Il déclare ensuite qu'il faut s'opposer « *aux thèses malthusiennes que certains de nos partenaires voudraient imposer à la Communauté des Neuf* » et indique que le moment est venu pour la France « *de prendre l'initiative d'une relance offensive de la politique agricole commune, seule réponse convenable aux critiques injustifiées dont cette politique est l'objet* ».

L'élargissement « *sans précaution* » de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, ajoute-t-il, « *est difficilement compatible avec cette perspective de sauvegarde et de renforcement* ». Selon M. Pasty, la politique agricole des vingt prochaines années devra s'inspirer de trois objectifs : 1° *Etre résolument expansionniste ;* 2° *Etre orientée vers la promotion de l'exploitation familiale ;* 3° « *Développer une agriculture plus solidaire contribuant à réduire les disparités internes* ». Le porte-parole du groupe R.P.R. souligne, d'autre part, que la lacune la plus grave du projet réside « *dans l'absence d'engagement financier du gouvernement* ». Il déclare à ce sujet : « *Si le gouvernement entend véritablement jouer dans les vingt ans qui viennent la carte de l'agriculture, pourquoi se refuse-t-il à proposer une loi-programme financière ?* »

Pour M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), l'objectif du gouvernement est « *d'adapter la politique agricole à la crise* ». Il déclare à ce sujet : « *Nous constatons que des pressions considérables sont exercées par les forces capitalistes, françaises, européennes, et même mondiales, pour cantonner notre agriculture à des secteurs jugés « compétitifs » sur les marchés mondiaux. L'objectif recherché est clair. Il consiste à permettre l'entrée massive en Europe des produits alimentaires en provenance des pays tiers et notamment des Etats-Unis.* » Bref, estime M. Rigout, il s'agit « *d'une véritable machine de guerre contre notre agriculture* ».

M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne), discerne deux lacunes dans le projet du gouvernement. D'une part, le fait que le projet concerne la politique agricole nationale « *alors que les décisions qui affectent le plus les producteurs sont prises au niveau européen* », d'autre part, l'absence de définition des bénéficiaires de la politique agricole, notamment des exploitants agricoles. Il souhaite que « *seuls les exploitants effectifs puissent bénéficier du régime social agricole, des subventions et des prêts bonifiés* ». A ce sujet, il estime que le texte reste « *équivoque* ».

M. DEFONTAINE (app. P.S., Pas-de-Calais) soulignant la disparition d'exploitations agricoles et la baisse des naissances, précise que dans son département, il y a trois cents installations pour huit cents départs par an.

M. RAYNAL (R.P.R., Cantal) insiste sur la nécessité d'encourager la production fromagère et la production de viande bovine.

M. JAROSZ (P.C., Nord) observe que M. Debatisse, secrétaire d'Etat à l'agriculture, semble avoir oublié les positions qu'il défendait en tant que syndicaliste. Il note que les coopératives sont moins bien traitées que le secteur privé en matière de crédits et d'aides.

M. GILBERT BARBIER (U.D.F., Jura) se félicite de « *la volonté de concertation* » manifestée par le ministre de l'agriculture et estime indispensable que les SAFER puissent constituer davantage de réserves de terres pour les redistribuer aux agriculteurs.

M. DUROURE (P.S., Landes) souligne l'absence de droits des femmes d'agriculteurs et demande pour elles « *le statut de travailleuse* ».

M. CLEMENT (U.D.F., Loire) demande que soit appliquée une dégressivité de la taxe de coresponsabilité sur la production laitière et M. LIGOT (app. U.D.F., Maine-et-Loire), évoquant lui aussi la situation des épouses d'exploitants, déclare : « *Il convient de veiller à ce que les agricultrices puissent enfin avoir droit à une véritable retraite.* »

M. BRANGER (N.I. Charente-Maritime) estime que la politique européenne de soutien des marchés agricoles a trouvé ses limites financières et que la préférence communautaire s'est émoussée du fait de la disparité croissante entre les coûts européens et les prix des marchés mondiaux.

M. BRUGNON (P.S. Aisne) dénonce la « *toute puissance des grandes firmes agro-alimentaires* » et M. GOASDUFF (R.P.R., Finistère) indique que la connaissance du revenu des agriculteurs dissipera « *le doute de nos compatriotes quant à la contribution des agriculteurs aux charges de la nation* ».

M. JOUVE (P.C., Haute-Vienne) souhaite que « *la chasse aux faux agriculteurs* » occupe une place privilégiée pour le ministre de l'agriculture. Il demande que soient éliminés de la protection sociale agricole les « *agriculteurs aux mains blanches* » qui ont des revenus extérieurs supérieurs à deux fois le SMIC annuel.

Après M. DOUSSET (app. U.D.F., Eure-et-Loir), qui souligne l'aspect capital du problème foncier, M. LE PENSEC (P.S., Finistère) demande que la législation sur les cumuls d'exploitations donne « *priorité à la terre, outil de travail, sur la terre patrimoine* ».

M. ROLLAND (R.P.R., Allier) indique qu'on ne peut accepter que le régime de protection sociale « *soit réservé aux exploitants dont l'exploitation atteint une certaine dimension* ».

M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) juge le projet du gouvernement « *bien timide* », et M. MARCHAND (P.S., Charente-Maritime) dénonce « *le coup de frein donné au développement de l'enseignement agricole public, au profit d'un enseignement privé qui s'est développé de façon anarchique* ».

La séance est levée mercredi 12 décembre à 2 h. 5.

## La commission des affaires sociales a adopté une proposition de loi limitant l'exercice du droit de grève des personnels de l'État

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a examiné jeudi 6 décembre sur le rapport de M. BONHOMME (R.P.R.) la proposition de loi de M. VOISIN (R.P.R.) « *tendant à éviter que l'exercice du droit de grève par les agents de l'E.D.F. ne paralyse la vie économique de la nation* ».

Le rapporteur, estimant que « *si le cas de l'E.D.F. est exemplaire il est d'autres secteurs dans le service public où la grève induit d'aussi lourdes conséquences d'ordre national* », a proposé d'élargir le champ d'application du texte de M. Voisin. Il a cité un avis du Conseil constitutionnel du 25 juillet 1979 indiquant que le droit de grève a des limites et qu'il appartient au législateur de les tracer. M. Bonhomme a rappelé d'autre part que M. Pierre Mendès France, chef d'un gouvernement dont M. François Mitterrand était le ministre de l'intérieur, s'était, en 1954, opposé aux grèves d'agents publics par la voie d'une circulaire permettant la réquisition des personnels assurant « *le maintien des activités essentielles à la vie de la nation* » et précisant que la liberté du travail « *devait être exercée d'une manière absolue* ».

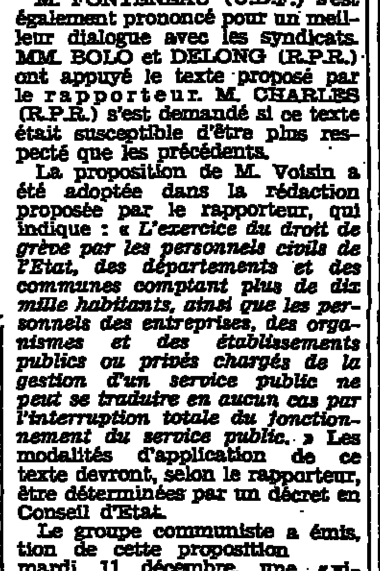
M. PERRUT (U.D.F.) a déclaré approuver pleinement les propositions de M. Bonhomme. M. CAILLE (R.P.R.) a relevé qu'aucun gouvernement n'avait eu le courage de présenter un projet de loi d'ensemble définissant les limites du droit de grève. On ne voit pas pour quelles raisons le Parlement devrait se montrer courageux à la place du gouvernement, a-t-il dit. Il s'est demandé en outre si le dépôt d'une proposition de loi sur l'exercice du droit de grève qui laisse à peu près tout à faire au décret relève du courage. Il a déclaré enfin que la grève serait moins perturbatrice et moins fréquente si la concertation et la participation étaient plus développées.

M. FONTENEAU (U.D.F.) s'est également prononcé pour un meilleur dialogue avec les syndicats. MM. BOLO et DELONG (R.P.R.) ont appuyé le texte proposé par le rapporteur. M. CHARLES (R.P.R.) s'est demandé si ce texte était susceptible d'être plus respecté que les précédents.

La proposition de M. Voisin a été adoptée dans la rédaction proposée par le rapporteur, qui indique : « *L'exercice du droit de grève par les personnels civils de l'Etat, des départements et des communes comptant plus de dix mille habitants, ainsi que les personnels des entreprises, des organismes et des établissements publics ou privés chargés de la gestion d'un service public ne peut se traduire en aucun cas par l'interruption totale du fonctionnement du service public.* » Les modalités d'application de ce texte devront, selon le rapporteur, être déterminées par un décret en Conseil d'Etat.

Le groupe communiste a émis, tion de cette proposition mardi 11 décembre, une « vigoureuse protestation » contre l'adoption de cette proposition « *remettant en cause le droit de grève dans les services publics, droit arraché de haute lutte et inscrit dans la Constitution* ». Il estime que : « *Seule une action déterminée pourra contraindre le pouvoir à retirer ce texte qui, s'il était adopté, priverait les agents de l'Etat des moyens de s'opposer au démantèlement du service public et constituerait une atteinte sans précédent contre les libertés acquises.* »

● *M. Vidal, député socialiste de l'Aude*, qui n'avait pas participé au scrutin sur les deux motions de censure déposées par le groupe socialiste et le groupe communiste à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de financement partiel de la Sécurité sociale (*le Monde* du 8 décembre), a indiqué, lundi 10 décembre, à l'Assemblée nationale, au cours d'un rappel au règlement, qu'il souhaitait en fait voter pour la censure.
















## POLITIQUE

# LES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

## La direction du parti communiste semble hésiter face à un regain de la « contestation » interne

Les dirigeants communistes paraissent hésiter sur la conduite à tenir face à l'action menée depuis un mois et demi par M. Henri Fiszbin et les autres anciens membres du secrétariat de la fédération de Paris afin d'obtenir un débat sur les critiques qui les avaient amenés à abandonner leurs fonctions. Inscrit à l'ordre du jour du comité central le 8 novembre, le débat, qui avait abouti à un vote au terme duquel M. Fiszbin s'était révélé être le seul membre de cette instance en désaccord avec l' « information » donnée par M. Paul Laurent, aurait dû, selon les traditions du P.C.F., s'arrêter là. Mais, en démissionnant du comité central, M. Fiszbin s'était donné la liberté, au regard des règles de fonctionnement interne du parti, de ne pas se conformer, dans ses différentes interventions, aux décisions des instances dirigeantes.

En poursuivant leur action au sein de la fédération de Paris, M. Fiszbin et ses amis pouvaient espérer récolter les fruits de ce qu'ils avaient semé au temps où ils dirigeaient cette fédération. En dépit d'une certaine démobilisation des militants parisiens, il s'est trouvé une proportion non négligeable de délégués aux conférences d'arrondissement pour refuser d'approuver, sans autre examen, l'attitude de la direction du parti à l'égard des anciens responsables fédéraux. M. Henri Malberg, actuel premier secrétaire de la fédération, avait tenté de prévenir ce résultat prévisible en faisant état, dans *l'Humanité*, d'une « *discussion sereine* » (*le Monde* du 5 décembre). Mais, du contenu de cette discussion, les lecteurs du quotidien communiste ne savent encore rien. Ils ont seulement appris que la presse non communiste s'est livrée à une « *opération politicienne* ». Au moment où M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, affirme devant le comité central que ce journal est « *le lien privilégié de la circulation des idées et de l'échange d'opinions dans le parti* », la façon dont il y est rendu compte de la situation au sein de la fédération de Paris ne peut qu'inciter les militants à se poser des questions.

La préparation de la réunion du conseil national du P.C.F., les 9 et 10 février prochains, consacrée aux problèmes des intellectuels, doit être l'occasion d'une première application des nouveaux statuts, qui prévoient explicitement, depuis leur modification lors du vingt-troisième congrès, la possibilité d'ouvrir une tribune de discussion hors des périodes de préparation des congrès. L'ouverture de cette tribune, dans *l'Humanité*, est prévue pour la semaine prochaine. Les dirigeants du P.C.F. vont devoir décider s'ils admettent, dans cette tribune, des contributions qui feraient état des questions soulevées par M. Fiszbin. Le projet de résolution soumis à l'examen des militants en vue de la réunion du comité central offre suffisamment de prise aux thèmes évoqués par l'ancien dirigeant parisien, ne serait-ce qu'en ce qui concerne la diffusion de l'information au sein du parti ou l' « alliance » entre ouvriers et intellectuels.

Depuis les conférences d'arrondissement de ce week-end, les problèmes posés par les anciens responsables parisiens débordent celui de la publication de leur point de vue, exprimé en particulier dans la lettre de démission du comité central, adressée à la direction du parti par M. Fiszbin. On sait maintenant que les dirigeants du P.C.F. doivent faire face à un ensemble de critiques sur la façon dont ils ont mis en œuvre les décisions adoptées par le vingt-deuxième congrès du parti, en février 1976, et à propos desquelles il était arrivé par la suite à M. Marchais d'affirmer que le parti communiste avait besoin d' « *encore plus de vingt-deuxième congrès* ».

Ces insuffisances sont maintenant dénoncées par d'anciens responsables qui avaient été étroitement associés à l'application, sinon à l'élaboration, de cette politique, la fédération de Paris ayant été le « laboratoire » de la ligne d'ouverture. Cette situation inédite surprend les dirigeants communistes au moment où ils s'appliquent à mettre en œuvre un ensemble d'actions destinées à corriger les défaillances relevées lors du vingt-troisième congrès, dans l'activité du parti (dans les entreprises, à l'égard des intellectuels et envers les jeunes).

Ces initiatives ont, naturellement, des implications à long terme, mais elles constituent surtout le cadre de la campagne du P.C.F. en vue de l'élection présidentielle. De ce point de vue, l'effort considérable annoncé pour le développement de *l'Humanité-Dimanche*, qui a le plus fort tirage de la presse communiste, semble indiquer que le nouvel hebdomadaire destiné aux intellectuels, *Révolution*, ne bénéficiera pas des mêmes moyens et qu'il ne sera pas la « locomotive » de l'offensive du P.C.F. dans le domaine de la presse, comme on avait pu le penser lors de l'annonce de sa création. Certains intellectuels s'inquiètent de voir leur rôle, dans la période qui vient, limité à celui de propagandistes de la politique du P.C.F. dans leurs milieux.

Les critiques formulées par M. Fiszbin arrivent à point nommé pour introduire du jeu dans une situation qui était jusqu'à présent verrouillée et pour permettre à ceux qui s'interrogent sur le sens des décisions du vingt-troisième congrès et sur leur application de se faire entendre.

PATRICK JARREAU.

## Le choix de l'union de la gauche est « irrévocable »

### déclare le projet de résolution sur les intellectuels

**Les militants communistes sont invités à discuter d'un projet de résolution intitulé « Les intellectuels, la culture et l'avancée démocratique au socialisme », projet qui sera soumis à l'examen du conseil national du P.C.F., les 9 et 10 février prochain, et pour lequel une tribune de discussion sera ouverte, pour la première fois hors congrès, dans « l'Humanité ». Ce texte traite successivement de la situation des professions intellectuelles dans la crise, de la place des intellectuels dans la lutte pour le socialisme et des rapports entre les intellectuels communistes et le P.C.F.**

**Il s'agit, pour l'essentiel, d'un développement des thèses du vingt-troisième congrès sur les effets de la politique du pouvoir dans le domaine de la culture et sur la façon dont les cadres, les enseignants, les chercheurs et les professions libérales réagissent à cette politique. Le texte explique d'autre part comment les principaux aspects de la politique du P.C.F. peuvent répondre aux préoccupations des intellectuels et la manière dont ceux qui sont membres du parti communiste peuvent participer à l'élaboration et à l'application de cette politique. Il réaffirme que, pour le P.C.F., le choix de l'union de la gauche est « irrévocable ».**

Le projet de résolution décrit la « *crise des activités intellectuelles et culturelles* ». Il affirme notamment : « *En étendant à ces activités la stratégie de redéploiement qu'il applique aux activités économiques, le pouvoir veut soumettre le potentiel intellectuel de la nation à un véritable plan Davignon de la matière grise. Profitant de l'ampleur et de la diversité qu'ont prises les formes publiques de l'activité intellectuelle en France, il se donne pour objectif de mettre les organismes publics à la disposition du grand capital qui entend les « piloter » à son gré. (...)*

» *Mesure-t-on assez les proportions révoltantes et, pour une part, dramatiques des gâchis que cette politique multiplie dans notre potentiel intellectuel, les Longwy de la culture qu'elle opère ou prépare, et qui hypothèquent déjà notre vingt et unième siècle ?* »

Le texte évoque les transformations qui se sont produites dans le milieu social constitué par les intellectuels et l'importance prise, dans ce groupe, par les techniciens, les ingénieurs et les cadres, qui représentent plus de la moitié des quatre millions et demi de personnes classées par le P.C.F. dans la catégorie des intellectuels. Si la plupart des techniciens et certains ingénieurs, « *du point de vue économique, appartiennent à la classe ouvrière* », tandis qu' « *une minorité d'ingénieurs et cadres s'affirment comme grands commis des monopoles et de l'Etat* », le « *plus grand nombre* » des techniciens, ingéieurs et cadres hésitent entre la gestion de la crise et l'aspiration à « *une recomposition des tâches* ».

« *Le patronat et le pouvoir interviennent activement dans ces contradictions* », indique le projet de résolution, qui analyse la façon dont le pouvoir « *cherche à séduire* » les intellectuels, « *à récupérer certaines de leurs aspirations en y adaptant ses thèmes idéologiques* », par la mise en avant, notamment, des réformes, de l'écologie et de l'intégration européenne. Il s'agit d' « *isoler le parti communiste, afin d'aligner la France sur les pays où la pseudo-alternative de la classe conservatrice et de la social-démocratie fait du grand capital le maître du jeu en toute hypothèse* ».

« *Le parti socialiste inscrit sa politique dans le cadre de cette pseudo-alternative,* dit le texte. *C'est pourquoi il y a deux ans, au pied du mur, il a rejeté le programme commun de la gauche comme un carcan après s'en être servi comme d'un tremplin. Depuis lors, quelle est son attitude chaque jour vérifiable ? C'est celle qui consiste à apporter une caution de gauche à une politique de droite. Au lieu de dénoncer et de combattre le grand capital, il accepte et défend dans les faits le principe de la politique d'austérité comme la conséquence inévitable de la facture pétrolière.* »

Face à la « *grande diffamation de la science* » à laquelle se livre la grande bourgeoisie « *pour briser l'alliance de la science et du progrès, qu'elle sait fatale à sa domination* », le P.C.F. invite les intellectuels à prendre « *fait et cause pour la rationalité et le progrès* » et leur indique qu' « *ils trouveront dans le marxisme un appui irremplaçable pour cette bataille de vérité* ».

Le projet réaffirme qu' « *il n'est pas de changement démocratique sans un rassemblement majoritaire de notre peuple* » et que ce rassemblement passe par l' « *union des formations politiques se prononçant pour ce changement* », qui constitue, pour le P.C.F., un « *choix irrévocable* ». Le texte indique que, « *en raison de ce qu'est le parti socialiste, la réalisation de cette alliance pose un problème* » qui ne peut être résolu que par la « *voie de la lutte* ». Le projet ajoute :

« *C'est au cours de ces luttes que peuvent être dépassées les contradictions et surmontées les illusions que portent en elles les aspirations au changement, que peuvent être créées les conditions de rapprochement larges et durables entre communistes et socialistes. C'est par elles qu'il est possible de réduire l'influence des idées de la grande bourgeoisie, de faire reculer le pouvoir, de dissiper les illusions social-démocrates, de gagner des forces nouvelles au changement, d'arracher des conquêtes démocratiques de plus en plus poussées, de modifier le rapport des forces sociales et politiques jusqu'à rendre inévitables les transformations décisives.* »

Le texte réaffirme que « *le bilan de ce que le socialisme apporte aux pays concernés et à l'humanité dans son ensemble est globalement positif* », mais que les communistes marquent « *sans ambiguïté* [leur] *désaccord devant toute atteinte aux libertés dans ces pays, y compris la liberté de création, qui reste trop souvent corsetée par le monolithisme officiel et soumise à des pratiques substituant les facilités de l'autoritarisme aux exigences du débat et de la confrontation des idées* ».

### « Assurer une activité intellectuelle collective »

Le projet de résolution critique la conception socialiste de l'alliance entre les intellectuels et la classe ouvrière. Il affirme : « *La conception d'un parti où une minorité pense en haut et une majorité exécute en bas nous est foncièrement étrangère ; elle rendrait inconcevable le rôle d'avant-garde du parti dans l'avancée démocratique au socialisme autogestionnaire. Pour autant, méconnaître l'apport irremplaçable de celles et de ceux qui ont une compétence spéciale sur une question donnée serait une profonde erreur. Dans ces conditions, la tâche du parti est d'assurer en son sein une activité intellectuelle véritablement collective où chaque avancée particulière peut devenir le bien de tous, et où l'expérience de tous éclaire chaque avancée particulière. D'où l'importance accordée dans nos statuts à la formation de tous les communistes, à la circulation de l'information, à l'échange critique des expériences et des idées, à travers lesquels s'élabore collectivement la politique du parti — principes qu'il faut faire passer de mieux en mieux dans notre pratique démocratique. (...) Il n'y a pas plusieurs sortes de communistes. Dans le parti, les rapports entre ouvriers et intellectuels ne se conçoivent pas en termes d'alliance, en termes de soumission ou de domination. Il n'y existe pas de catégorie de communistes qui jouerait comme telle le rôle d'avant-garde ou de porte-parole — ni qui en serait exclue. L'ensemble des communistes constitue cette avant-garde, et l'intellectuel communiste a donc la même responsabilité que tous les membres du parti.* »

Le projet souligne que, « *en matière de marxisme* », le P.C.F. « *ne prétend ni au monopole ni au magistère* » et que l'Institut de recherche marxiste « *se propose de promouvoir des avancées originales, sans anticiper ni préjuger quant aux rythmes et méthodes spécifiques de la recherche et de ses résultats, sans contrainte ni interdit* ». Le texte indique qu'il faut « *passer en ce domaine de la contribution d'un petit nombre à la participation largement décentralisée de tous* ». Il insiste enfin sur le fait que les responsables du parti doivent veiller à ce que les intellectuels participent « *à l'élaboration et à l'application de la politique du parti* » et « *les associer pleinement à la bataille idéologique contre les idées de la bourgeoisie et de la social-démocratie* ».

## M. Leroy dénonce la « nocivité » de la presse non communiste

*M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de* l'Humanité, *a présenté au comité central du P.C.F., réuni le mardi 11 décembre à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), un rapport sur la situation de* l'Humanité *et de* l'Humanité-Dimanche, *sur les mesures propres à étendre leur diffusion et sur la transformation du second de ces deux titres, qui doit remplacer* France-Nouvelle *comme hebdomadaire central du parti.*

*La nouvelle formule de* l'Humanité-Dimanche, *qui verra le jour au début du mois de février 1980, comportera deux éditions, paraissant l'une le vendredi, l'autre le dimanche, et visera, a indiqué M. Leroy,* « le créneau du week-end », *dans lequel la plupart des quotidiens cherchent actuellement à se placer. Tous les communistes,* « du secrétaire général aux militants », *seront appelés à se mobiliser pour la sortie du premier numéro de la nouvelle* Humanité-Dimanche.

*Les extraits du rapport de M. Leroy qui ont été rendus publics indiquent la persistance des difficultés rencontrées dans la diffusion de la presse communiste et contiennent quelques éléments d'autocritique, dans la mesure où l'ancien membre du secrétariat du comité central dirige* l'Humanité *et* l'Humanité-Dimanche *depuis novembre 1974. Cependant, dans un premier temps, M. Leroy a invité les militants du P.C.F. à dénoncer la* « nocivité » *de la presse non communiste.*

M. Leroy a noté que, si « *la télévision et la radio jouent un rôle essentiel (...) la presse écrite conserve son rôle original et important (...) qui tend même à se développer à nouveau dans la toute dernière période* ». Le directeur de *l'Humanité* a critiqué *le Monde, le Canard enchaîné, le Matin* et les journaux du groupe Hersant. Il s'est étendu sur le cas de *Libération*, qui, a-t-il dit, est « *loin d'être le journal de gauche qu'il a souvent prétendu être* ». Il a résumé cette partie de son exposé en affirmant : « *L'un des devoirs essentiels des militants communistes est d'aider les travailleurs à mesurer directement la nocivité de cette presse* ».

Abordant les problèmes de la presse communiste, M. Leroy a déclaré : « *Sous couvert d'ouverture, sous couleur de pluralisme, on exerce de divers côtés à la fois des pressions nombreuses sur les journaux communistes et sur les journalistes communistes. Le trait commun de toutes ces pressions exercées sur et contre notre presse et nos journalistes, c'est de s'efforcer d'obtenir que la presse communiste cesse d'être elle-même, c'est d'ébrécher ses caractéristiques, sous prétexte d'en faire « un lieu permanent de discussion », d'en faire, au fond, un lieu permanent de contestation, de remise en cause de la politique du parti.*

» *Redisons-le avec force : la presse communiste participe à l'élaboration de notre politique. A ce titre, elle est le lieu privilégié de circulation des idées et d'échange d'opinions dans le parti. Elle eis, en même temps, une presse de combat, une presse de lutt. Dans la guerre idéologique, elle ne peut pas et ne veut pas faire la part égale aux idées de la grande bourgeoisie et à celles de la classe ouvrière, elle ne veut pas, elle ne peut pas fair la part égale aux idées de l'impérialisme et à celles du parti communiste.* »

### La transformation de « l'Humanité-Dimanche »

M. Leroy a indiqué que la transformation de *l'Humanité-Dimanche* (pour laquelle une campagne de prospection, la semaine dernière, a permis d'atteindre une diffusion supplémentaire de quatre-vingt cinq mille exemplaires, la diffusion courante de cet hebdomadaire étant de trois cent mille exemplaires) vise à corriger « *des défauts de forme, mais surtout un éloignement des préoccupations populaires.* » Le directeur de *l'Humanité* a, d'autre part, recommandé aux celules de constituer chacune un comité de diffusion de *l'Humanité*, comme l'avait décidé le dernier congrès, et les directions de fédération et de section à « *achever la désignation* » de responsables de la diffusion du quotideın et de l'hebdomadaire du P.C.F., comme cela avait été demandé au début de cette année.

## L'AFFAIRE FISZBIN

### M. Fiterman : mensonge et falsification

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a démenti, mardi 11 décembre, à l'issue de la réunion du comité central à la mairie d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) certaines informations diffusées par des chaînes de radio ou de télévision au sujet des discussions qui ont eu lieu, à la fin de la semaine dernière, au sein de la fédération communiste de Paris. Il n'a pas contesté en revanche les indications données à ce propos par plusieurs journaux, dont *le Monde*.

M. Fiterman a affirmé que, au cours de la réunion du comité central, consacrée au « *développement de* l'Humanité *et de* l'Humanité-Dimanche », le nom de M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris, démissionnaire du comité central, « *n'a été prononcé à aucun moment par qui que ce soit* ». Il a ajouté : « *Cela est bien naturel. La démission d'Henri Fiszbin a, en effet, été l'objet d'une discussion du comité central sur laquelle il n'y a absolument aucun besoin de revenir. Les organismes dirigeants de la fédération de Paris, les conférences d'arrondissement, convoquées de longue date, qui se sont tenues ces jours-ci, ont eu également, à ce propos, un débat démocratique, sérieux et responsable. Rien, dans ce débat — où des opinions différentes se sont certes exprimées — de l'affrontement que l'on dépeint. (...)*

» *En fait, n'en déplaise à ceux qui rêvent de crise et de remise en cause de la politique du vingt-troisième congrès, tout montre que les communistes, y compris ceux de Paris, approuvent massivement, assimilent et mettent en œuvre toujours mieux cette politique. C'est à cela qu'ils se consacrent et se consacreront. Il n'y a et il n'y aura pas de « restalinisation.* »

M. Fiterman a conclu : « *Comment faut-il qualifier cette fièvre qui s'est emparée subitement et simultanément d'un certain nombre de salles de rédaction ? Puisque liberté et vérité de l'information il doit y avoir, appelons les choses par leur nom : nous sommes en présence d'une opération politicienne visant à faire croire à une crise du parti communiste absolument imaginaire, pour escamoter les crises, bien réelles celles-ci, de la droite et du parti socialiste. Une opération, fondée sur le mensonge, la falsification, la caricature, mises au service de l'intoxication. Décidément, nous avons bien raison, nous communistes, d'en appeler à une morale du journalisme.* »

## PRESSE

### « LE PROGRÈS » A CENT VINGT ANS

*(De notre correspondante.)*

Lyon. — *Le Progrès de Lyon* célèbre, ce mercredi 12 décembre, son cent vingtième anniversaire. Fondé en 1859 par Léon Delaroche, *le Progrès*, « journal républicain quotidien », est un des plus anciens titres français : il occupe la deuxième place des quotidiens régionaux et la quatrième place nationale (avec une diffusion, pour 1978, selon l'O.J.D., de 384 000 exemplaires en moyenne).

Depuis que, en mars 1979, M. Jean-Charles Lignel a pris la tête de la société éditrice Delaroche S.A., les lecteurs lyonnais et rhône-alpins du *Progrès* ont pu, au fil des semaines, enregistrer des changements sensibles. Le ton traditionnel s'est modifié. Certaines rubriques nouvelles, des changements intervenus au niveau des responsables de la rédaction, une certaine motivation des journalistes, ont apporté un dynamisme nouveau. Un dynamisme, par ailleurs, contagieux, puisque les concurrents lyonnais du *Progrès* (*Dernière heure lyonnaise* et *Journal Rhône-Alpes*) ont modifié, eux aussi, leurs formules rédactionnelles.

*Le Progrès* a d'autres projets. Mais, auparavant, il aimerait voir régler son différend avec *le Dauphiné libéré*. Les deux anciens alliés attendent la décision du tribunal arbitral, qui doit se prononcer le 22 décembre prochain sur la double demande de résiliation des accords qui avaient été signés entre les deux sociétés éditrices, en 1966. — C. R.

● *Un hebdomadaire d'informations locales, « le Niçois »*, vient de voir le jour à Nice. De format tabloïd, imprimé en offset, il comporte vingt-quatre pages illustrées et a été mis en vente dans les kiosques au prix de 4 F. Son tirage de départ est de vingt mille exemplaires et sa zone de diffusion sera limitée, dans un premier temps, à l'agglomération niçoise.

Il est l'œuvre d'une équipe de journalistes indépendants régionaux, groupés autour d'un ancien rédacteur du bureau de l'Agence France-Presse de Nice, M. Gérard Bon, qui assume les responsabilités de directeur de la publication. Dans un billet de première page, *le Niçois* précise qu' « *il ne dépend d'aucun parti, d'aucune banque, d'aucun groupe financier* » et fait appel au soutien de ses lecteurs « *dont il a besoin pour exister* ».

L'équipe du *Niçois* aborde aussi le problème du monopole d'information dont dispose, dans le département des Alpes-Maritimes, le quotidien *Nice-Matin*.

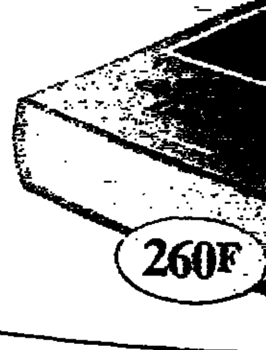
*Le Niçois* paraît en bi-mensuel jusqu'à la fin du mois de décembre, afin « *de se roder et d'améliorer son contenu.* — (*Corresp.*)

● « *Le Populaire du Centre* », quotidien de Limoges, n'a pu paraître ce mercredi 12 décembre à la suite d'une grève déclenchée, mardi soir, par les journalistes. L'intersyndicale (F.O., C.F.D.T., C.G.T.) déclare, dans un communiqué, que « *devant le refus de la direction de répondre aux revendications de la rédaction : attribution de deux cartes professionnelles et une prime de vie chère dont vient de bénéficier un autre titre du groupe* », les journalistes ont décidé à l'unanimité une grève reconductible et ont cessé immédiatement leur travail. Quant à la direction, elle ne fait pas de commentaires au sujet de ce conflit.

● *Le prix Pierre-Mille*, décerné par le Syndicat fédéral de la presse d'expression française et destiné à récompenser le meilleur reportage réalisé outre-mer, a été attribué au premier tour, par 8 voix sur 14, à François Nivolon, correspondant du *Figaro* à Bangkok. Christian Casteran, du *Matin*, et Jean-Marc Kalflèche, du *Figaro*, avaient obtenu chacun 3 voix.










'RESSE

« LE PROGRÈS, À CENT VINGT ANS





ATION DEMAIN

Le Monde

# société

## AU SÉNAT

# Mme Pelletier fait le bilan de la lutte contre la drogue

**Mme Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, et M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, ont répondu mardi 11 décembre, au Sénat, à une « question orale » de M. Jean-Marie Girault, sénateur du Calvados (R.I.), maire de Caen, concernant la lutte contre la toxicomanie.**

M. GIRAULT, auteur d'une proposition de loi tendant à créer un institut des problèmes de la drogue, interrogeait notamment Mme PELLETIER sur les suites données au rapport dont elle avait été chargée avant sa nomination au gouvernement. Mme PELLETIER a fait le bilan de la politique engagée depuis deux ans et de l'évolution du problème de la drogue.

« *La drogue*, a-t-elle déclaré, *progresse en France moins que dans les autres pays d'Europe. Depuis le 1er janvier 1977, le nombre d'infractions traitées grâce à la remarquable action conjuguée des services de police, de douane et de gendarmerie, a considérablement augmenté : 1 703 en 1977, 3 182 en 1978, 3 920 pour les dix premiers mois de 1979.*

» *Ces affaires ont abouti à l'interpellation de 4 755 personnes en 1977, 7 799 en 1978, 8 499 au 30 octobre de cette année. Cela représente, pour l'ensemble de cette période, 594 trafiquants internationaux, 1 026 trafiquants locaux, 3 406 usagers-revendeurs, et 16 117 usagers. Les tribunaux ont, de leur côté, prononcé 3 517 condamnations en 1976, 4 353 en 1977, et 4 423 en 1978.*

» *A l'occasion de ces interpellations, les quantités suivantes de drogues diverses ont été saisies : opium, plus de 60 kilos ; morphine, plus de 14 kilos ; morphine-base, 35 kilos ; héroïne n° 3, 190 kilos ; héroïne n° 4, 33 kilos ; cocaïne, 135 kilos ; cannabis en herbe, 4 680 kilos ; cannabis en résine, 6 765 kilos ; huile de cannabis, 208 kilos.* »

Mme Pelletier a souligné que « *la quasi-totalité des pays qui s'étaient engagés sur la voie d'une libéralisation de l'usage des « herbes », ou drogues « douces », ont mis un frein à leur expérience. C'est notamment pour éviter que ne continue à se propager chez les jeunes cette fausse idée que la consommation de cannabis est sans danger*, a-t-elle précisé, *que le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres du 1er août, de faire un effort important pour l'information des jeunes, en particulier, mais aussi des enseignants, des parents et des médecins.* »

M. BARROT, ministre de la santé, a précisé de son côté que « *la campagne en faveur d'une libéralisation du cannabis est contraire à l'intérêt général. Les effets pathologiques de son emploi*, a-t-il dit, *sont bien démontrés. Il restera difficile de le faire croire aux jeunes pour deux motifs : ceux qui y goûtent ne perçoivent pas d'effets nocifs immédiats ; bien souvent ils n'ont en pratique utilisé qu'un cannabis très pauvre en principe actif, dont l'effet est du type placebo. Le plus gros risque résulte d'une « escalade » dont la fréquence est telle qu'elle ne peut pas être l'effet d'un hasard.* »

● *Deux spéléologues, MM. Daniel Lepage et Jacques Vey*, sont morts au cours du week-end dans un gouffre du massif du Vercors près d'Autrans (Isère). Les pompiers de Grenoble alertés, lundi 11 décembre, ont pu localiser les corps des deux victimes, mais ils n'ont pu les remonter à la surface à cause du mauvais temps.

## JUSTICE

# Faits et jugements

### Deux cents postes supplémentaires de magistrats pour 1980.

Au cours de l'examenau Sénat, dans la nuit du 10 au 11 décembre, du projet de loi de finances, le gouvernement a *proposé* la création de deux cents nouveaux postes de magistrats et de trois cent quatre-vingts postes de fonctionnaires de greffe que les sénateurs ont éntérinées immédiatement. Cette décision est d'autant plus surprenante que le projet de budget soumis à l'Assemblée le 17 novembre ne prévoyait la création, pour 1980, que de quarante et un postes de magistrats (*le Monde* daté 18-19 novembre).

En réalité, le gouvernement avait depuis longtemps l'intention de faire figurer ces créations de postes au budget, mais n'en avait *pas fait état dans le « bleu »* soumis aux parlementaires, de manière à donner le sentiment de vouloir réaliser des économies. M. Peyrefitte était résolu à annoncer cette création devant la commission mixte paritaire (Assemblée et Sénat) qui doit examiner le projet de loi de finances dans les jours prochains. Mais il se serait aperçu que cette annonce, à la dernière minute, risquait de créer des difficultés juridiques.

● *Trente-deux conciliateurs* ont été officiellement installés mardi 11 décembre par M. Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel de Paris. Ces conciliateurs, auxquels le public pourra s'adresser dans les mairies d'arrondissement à partir du 1er janvier, sont chargés de résoudre les différends que les particuliers leur soumettent, comme les conflits de voisinage. Leur intervention n'est pas obligatoire. Mais le manquement éventuel des parties à l'accord qu'elles concluent peut être porté devant les tribunaux.

### Un juge de l'application des peines a été relevé de ses fonctions.

La section de Limoges du Syndicat de la magistrature vient d'écrire au président de la République pour lui demander de « *faire la lumière* » sur la mesure prise contre Mme Anne-Marie Poirier-Chaux, magistrat à Tulle, relevée de ses fonctions de juge de l'application des peines le 25 octobre dernier. Mme Poirier-Chaux venait d'être reconduite dans ses fonctions pour six mois.

Ce magistrat, précise le syndicat, « *ne s'est vu à aucun moment reprocher la moindre faute professionnelle. Bien au contraire, elle a montré dans ses fonctions un souci quotidien et aigu de la légalité. En effet, chargée de vérifier les conditions dans lesquelles les condamnés exécutaient leur peine à la prison de Tulle, et notamment au quartier de sécurité renforcée, elle avait été saisie de plusieurs plaintes de détenus pour violences de la part du personnel pénitentiaire et avait effectué d'innombrables démarches, tant auprès du parquet que de la chancellerie pour qu'il soit instruit sur ce point. Le surveillant-chef et le premier surveillant avait été mutés. Les plaintes avaient cessé.* »

● *Mlle Sylvie Jeanjacquot*, la compagne de Jacques Mesrine, grièvement blessée le vendredi 2 novembre dans la voiture où celui-ci fut tué par les policiers, porte de Clignancourt à Paris (*le Monde* daté 4-5 novembre), a porté plainte ocntre X..., le mardi 11 décembre, « *pour coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné des infirmités permanentes* ». Rappelons que, de leur côté, la mère et la fille de Mesrine ont déposé plainte contre X... pour « assassinat ».

# Le tribunal de Pontoise rendra le 11 février son jugement dans l'affaire du talc Morhange

**C'est le 11 février que le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) rendra son *jugement dans l'affaire* du talc Morhange, ce produit qui, en 1972, avait provoqué la mort de trente-six enfants. Le procès, qui avait commencé le 2 octobre, s'est achevé mardi 11 décembre. *Les trois* dernières audiences ont été consacrées aux plaidoleries de la défense.**

Selon Me Jean-Marie Virengue, avocat de M. Jean Brunet, directeur de la Setico — qui conditionnait le talc pour la société Morhange, — « *jamais l'hexachlorophène n'aurait dû rencontrer la Setico* ».

« *La négligence coupable*, a dit Me Guy-Michel Bureau — pour M. Maillard, P.-D.G. de la même entreprise, — *si elle existe, elle est chez Giraudan* », société qui fournissait l'hexachlorophène qui est à l'origine de l'intoxication. Me Jean-Baptiste Biaggi, autre avocat de M. Maillard, s'est montré « choqué » par les demandes de dommages et intérêts des associations de consommateurs. Le bâtonnier Bondoux a enfin soutenu que son client, M. Paul Berty, P.-D.G. de Morhange, ne pouvait être responsable d'une erreur commise chez un sous-traitant.

Les avocats de M. Hubert Flahaut, directeur de la société Givaudan, qui a été le pivot de tout le procès, ont plaidé pendant deux audiences. Me Jean-Yves Dupeu a plaidé l'irrecevabilité de certaines parties civiles, dont l'association des victimes. Me Christian Budry a insisté sur la responsabilité de la Setico. Le bâtonnier Henri-Paul Moinet a évoqué les problèmes de toxicologie.

La dernière plaidoirie, celle de Me Robert Badinter, a duré trois heures. L'avocat a rappelé les deux questions qui se posalent initialement : « *Dans quelles conditions le talc Morhange a-t-il contenu de l'hexachlorophène ? Comment ce talc a-t-il pu être mis en circulation ?* » Si l'on a assisté à autre chose qu'au procès de l'hexachlorophène, c'est, selon Me Badinter, pour trois raisons : « *Tout d'abord, pour des motifs moralement indiscutables, l'indemnisation des victimes, on s'est aperçu qu'il fallait mettre en cause la responsabilité pénale de Givaudan, seule entreprise solvable. Ensuite, on a assisté à un dévoiement des expertises. Enfin, Givaudan, multinationale non française, était la cible idéale.* »

« *La question qui vous est en fait posée*, a-t-il dit, *est : est-ce que M. Flahaut, personnellement, a contribué à ce qu'une dose de 6,35 % d'hexachlorophène se retrouve dans le talc Morhange ?* »

Le parquet ayant répondu oui, Me Badinter allait tenter avec rigueur de réfuter en droit l'affirmation de l'accusation. Selon lui, la notion de produit dangereux n'a juridiquement pas de sens. Il a donné le dernier état de la jurisprudence sur la dangerosité : « *Ce qui, dans les conditions normales d'utilisation, comporte un danger pour l'utilisateur* ». Pour un talc à 6,35 % d'hexachlorophène, on ne saurait parler de condition normale d'utilisation.

Sur le lien de causalité entre l'insuffisance d'information et l'accident, avancé par le parquet, la défense a fait remarquer que si cette notion a été élargie en droit, une exigence demeure : celle de l'enchaînement des causes génératrices du résultat. L'incertitude ne permet pas une condamnation pénale. Or, ici, a affirmé la défense, rien ne prouve que le défaut d'information a joué un rôle nécessaire dans la pollution du talc. Après sept ans d'instruction et plus de deux mois de débat, on ignore toujours ce qui s'est passé à la Sético. « *Pour justifier une inculpation*, a commenté Me Badinter, *c'est le fondement même du principe pénal français qu'on tente ici de surmonter.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

## POINT DE VUE

# Un procès de « casseurs » ?

**Marc Babuty, dix-huit ans, et Fabrice Liégeard, dix-huit ans, ont été condamnés, le 5 *octobre*, à *quatre ans d'emprisonnement* dont un avec sursis (« le Monde » daté 30 septembre-1er octobre et 7-8 octobre). Il leur était reproché, avec trois autres jeunes, d'avoir cassé des vitrines et allumé des incendies rue de Passy, à Paris, dans la nuit du 7 au *8* juin. Ces jeunes gens, qui « ont rejoint l'autonomie », seront à nouveau jugés par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris le jeudi 13 décembre.**

**A cette occasion, le Syndicat de la magistrature indique que l'action des condamnés, rue de Passy, « est la réponse par une violence à l'état brut à un autre type de violence plus policée certes, mais réelle qui veut étouffer en eux tout élan vital vers un *autre idéal que « travailler, consommer, arriver...* ». D'autre part, le Syndicat des psychiatres, qui regroupe des psychiatres du service public, et le Syndicat de la psychiatrie s'émeuvent de l'utilisation faite de leurs expertises « pour moduler les peines en fonction du niveau d'intelligence présumé des inculpés », ce qu'avait requis M. Sylvain Amarger, substitut.**

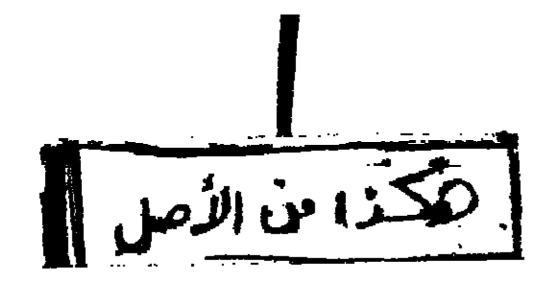
par JACQUES ELLUL

ILS ont endommagé des magasins et des voitures, et je ne saurais *leur donner raison. Mais* en présence d'actes de cet ordre, il faut poser deux questions. Est-ce un pur et simple délit, une expression du mal qui est dans cette jeunesse, une possibilité du fait de la faiblesse de la répression. Ou bien est-ce un signe d'un mal profond de notre corps social. Non pas le mal que font les jeunes, mais le mal contre lequel ils cherchent à réagir, qu'ils cherchent à *dénoncer* ? La *seconde* est connexe ; pourquoi rencontrons-nous si souvent, hors de tout mobile intéressé, ces actes incompréhensibles pour l'opinion publique, scandalisée par ce vandalisme, depuis la célèbre nuit de la Saint-Sylvestre 1956 à Stockholm ?

Ces jeunes, et beaucoup d'autres avec eux, éprouvent, dans leur vive sensibilité comme dans leur expérience *(réduite)*, qu'il y a un « mal-être » dans cette société. On a dépassé le stade de l'injustice claire, de l'exploitation évidente, de la misère crue. Ce « mal-être » est parfois difficilement explicable, perte du sens des valeurs, disparition d'une relation humaine vraie, impression d'une société fermée, d'où il est impossible de sortir et qu'il est impossible de changer, si bien que *l'on vit dans la linéarité d'un destin...* Bien sûr, le philosophe ou le sociologue peuvent expliquer, analyser cette réalité (car il s'agit bien d'une réalité !), ces jeunes se bornent à la vivre. Or elle est invivable.

Je sais que l'opinion moyenne dira : « *Enfants gâtés, caprices de fainéants, s'ils travaillaient dur... Si la société était répressive...* » Mais cela revient à déclarer que s'ils étaient fermement intégrés, ils ne se manifesteraient pas. Certes, je casse le thermomètre, donc je n'ai plus de fièvre. Le malheur de cette jeunesse est vrai, puisqu'il est vécu, et ce n'est pas par la répression que l'on a jamais fait cesser le malheur. Or, à l'égard de ce monde rigoureux, *impitoyable*, dont les structures ne sont pas saines, il semble qu'il n'y ait aucun moyen adéquat de changement. Les voies politiques de la démocratie permettent seulement des choix totalement étrangers à ces tendances fondamentales. Et dans beaucoup de *réactions des jeunes*, s'exprime la désillusion complète envers les partis de gauche, qui restent dans leurs débats au niveau le *plus superficiel* sans aborder aucun problème de fond. Quant à la voie *révolutionnaire*, elle semble épuisée par l'expérience des résultats des dernières révolutions... Telle est bien la situation des jeunes quand ils sont conscients et passionnés pour la cause de l'homme : *une société de* plus en plus fermée, une absence de moyens d'intervention.

*Quoi d'étonnant à ce qu'ils emploient la violence ? Je suis profondément* antiviolent. Mais je comprends parfaitement que la violence puisse apparaître pour des jeunes, non pas le moyen d'un changement, mais comme un acte symbolique, un signal adressé à tous pour engager cette transformation nécessaire. Ainsi l'acte des frères Berrigan était symbolique contre la guerre du Vietnam. Mais leur cause était plus claire, plus évidente que celle de ces jeunes, car combattre l'aliénation fondamentale de l'homme ou le règne de l'irresponsabilité dans notre *société* est s'engager *dans une lutte* incomprise et de longue durée. Ce qu'ils visent, c'est le changement de toute la culture, une subversion des valeurs, une invention de liberté. Ici seulement réside leur erreur : on ne peut y parvenir ni rapidement ni *par la violence. Mais on ne peut* demander à la jeunesse une patience de vieillards, quand elle est mue par une haute exigence pour l'homme. On ne peut l'accuser quand elle est prête à se sacrifier pour être entendue.






APRÈS L'INCULPATION DE CINQ INSPECTEURS DE POLICE A MARSEILLE

# Une interminable instruction

**Marseille. — L'inculpation des cinq officiers de police — deux inspecteurs divisionnaires et trois inspecteurs principaux — du service régional de la police judiciaire de Marseille, pour « violences et voies de fait dans l'exercice de leurs fonction » (« le Monde » du 7 décembre), a suscité, sitôt connue, une vive émotion dans les milieux policiers et judiciaires marseillais. *Non seulement parce que* les faits reprochés aux cinq fonctionnaires sont d'une gravité certaine — on a parlé de « sévices sexuels pratiqués à l'aide d'une matraque », — mais aussi, mais surtout, peut-être, parce qu'il faut remonter à l'année 1975 pour retrouver le point de départ d'un dossier dont on s'étonne qu'il ait pu cheminer si longtemps avant de refaire surface.**

Le 15 octobre 1974, vers 15 h. 30 (1), M. Richard Villagrasa, âgé de vingt-six ans, encaisseur de la Banque internationale d'Afrique occidentale (BIAO), sort de l'entrepôt d'un grossiste en épicerie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où il vient de prendre en compte une somme de 20 000 F qu'il a pour mission de convoyer jusqu'aux coffres de sa société. Dehors, trois malfaiteurs le guettaient, qui tentent de s'emparer de sa sacoche. Un coup de feu claque et l'encaisseur s'écroule, mortellement blessé. C'est seulement l'année suivante, dans la nuit du 27 au 28 octobre 1975, que les hommes du groupe de répression du banditisme de la P.J. de Marseille, au terme d'une longue enquête menée sous l'autorité de l'inspecteur principal Bantos, vont réussir un joli « coup de filet » en procédant à l'arrestation de six jeunes délinquants — le plus âgé a vingt-six ans, le cadet dix-sept ans, — tous déjà connus des services de police.

Les suspects vont être interrogés non seulement quant au meurtre de l'encaisseur de Vitrolles, mais encore à propos d'un hold-up manqué dans une boulangerie de Gignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône), le 5 juin 1974, dont le propriétaire, M. Yves Blanc, avait été grièvement blessé par balles. *Parmi ces six hommes* que les *policiers questionnent* sans relâche se trouvent MM Yves Bonnet, âgé aujourd'hui de vingt-six ans, et Patrick Caillol *qui en a maintenant vingt et un. Le premier a déjà été* condamné pour vol et usage de stupéfiants, le second est connu comme drogué. Ils avouent tous deux être parmi les auteurs du hold-up qui a coûté la vie à M. Villagrasa ; et M. Bonnet reconnaît, d'autre part, avoir participé à l'affaire de la boulangerie en compagnie de trois autres personnes — M. Alex Moreno et les frères Jean-François et Marcel Schurdevin, — qui sont toutes trois également en état d'arrestation.

## Sévices

C'est ici que commence, en fait, l'affaire des mauvais traitements que leur auraient fait subir les policiers. Présentés à M. Denys Millet, juge d'instruction à Aix-en-Provence, puisqu'ils ont reconnu les faits dont on les accuse, les deux hommes soutiennent n'avoir parlé que sous la contrainte et disent avoir subi d'odieux sévices d'ordre sexuel. Ils reviennent sur leurs aveux. Le juge ordonne alors une expertise médicale ; si on n'en connaît pas précisément les conclusions, protégées par le secret de l'instruction, le médecin, de toute évidence, a donné *raison* — mais jusqu'à quel point ? — aux deux plaignants.

Après que les plaignants et les policiers marseillais ont été confrontés, la chambre criminelle de la Cour de cassation est saisie en décembre 1975 d'une requête du procureur de la République du tribunal d'Aix-en-Provence, en vertu de l'article 687 du code de procédure *pénale, et tendant à la désignation,*

De notre envoyé spécial

*par la Cour de cassation, de la* juridiction chargée de l'instruction : puisque des officiers de police sont mis en cause et risquent l'inculpation, une juridiction de la circonscription où ils sont territorialement compétents ne peut intervenir. Le *22 avril 1976*, un arrêt de la Cour de cassation désignait Mme Suzanne Lenfant, doyen des juges d'instruction de Montpellier *(le Monde du 10 juin 1976)*.

Pourtant, Mme Lenfant n'entendra les policiers et les plaignants qu'à partir de mai 1977, soit presque un an après avoir été chargée du dossier, pour mettre un terme à l'instruction au mois de décembre de la même année. Près de deux ans vont alors s'écouler sans que quiconque entende parler de l'affaire. Et c'est le 2 octobre 1979 que les cinq inculpations vont être prononcées. Entre-temps, les deux plaignants ont bénéficié d'un non-lieu dans le meurtre de *l'encaisseur*. Ils n'en sont pas moins tous deux incarcérés, Yves Bonnet étant resté depuis lors en prison pour le hold-up de la boulangerie auquel il a reconnu avoir pris part, Patrick Caillol, remis en liberté après le prononcé du non-lieu, s'étant peu après fait arrêter et emprisonner de nouveau pour divers vols qualifiés commis dans la région de Limoges.

On s'étonne, à juste titre, de la lenteur de la procédure dans cette affaire : la plainte des inculpés date d'octobre 1975 ; la désignation d'un nouveau juge de juin 1976 ; le début de l'instruction de mai 1977, ses conclusions de décembre 1977 et, enfin, l'inculpation d'octobre 1979. Il n'en fallait pas plus pour qu'on commence, dans les milieux policiers de Marseille, à parler d'« anomalies ».

On y fait, en effet, remarquer que la justice se montre généralement plus diligente dans des affaires de ce genre. Mais on s'interroge aussi, *et dans les milieux judiciaires cette* fois, sur la mutation dont le juge Denys Millet a fait l'objet peu après avoir entendu les deux suspects devenus plaignants. « *Une mutation qui n'a rien d'une promotion, tout au contraire*, nous disait un policier, *puisque M. Millet est actuellement en poste au service des archives de la chancellerie, à Paris.* » Et d'ajouter : « *Notez tout de même, pour la forme, que M. Millet, durant ses fonctions à Aix-en-Provence, était le secrétaire régional du Syndicat de la magistrature, ce qui explique peut-être certaines choses...* »

Dans ces mêmes milieux, certains avancent qu'il faut peut-être voir dans cette interminable « valse-hésitation » « *une retombée de la guerre des polices* », arguant du fait que M. Millet a demandé à la gendarmerie d'Aix-en-Provence d'approfondir l'enquête précédemment menée par la P.J.

Du côté des deux défenseurs des cinq policiers, M[es] Paul Lombard et Marianne Donsimoni, on se borne à dire que le « *dossier ne tient pas* ». Nous avons cru comprendre que l'on aurait l'intention de s'appuyer sur le fameux rapport d'expertise médicale pour faire chanceler l'accusation.

## « Les jurés ont mieux à faire »

A « l'Evêché », puisque c'est de la sorte qu'on désigne, à Marseille, l'hôtel de police, bâti là où résidaient, jadis, les évêques, on n'est guère bavard. Il est évidemment logique que les noms des cinq inculpés soient très jalousement tenus secrets. Même si, seul, celui de l'un d'entre eux a filtré jusqu'ici, la consigne générale est au silence. Et au S.R.P.J. de Marseille, dont le « patron », le contrôleur général Mathieu, ne passe pas précisément pour un « tendre », on respecte les consignes. Mais, en revanche, on ironise : « *La sodomisation par matraque ? Voilà qui est original ! D'ailleurs, le procédé a fait école...* » Ou bien, on se fâche : « *Ces policiers aux assises ? C'est peu probable ! Et si c'était le cas, croyez-vous vraiment que les pauvres jurés n'ont pas mieux à faire que de juger des policiers ?* » Et on fait aussitôt observer que, depuis leur inculpation, les cinq fonctionnaires n'ont fait l'objet d'aucune suspension. Ils ont même, depuis 1975, date du début de cette affaire, disent leurs supérieurs, « *bénéficié normalement de l'avancement qu'ils méritaient, comme le méritent les excellents policiers qu'ils sont...* » L'argument massue, on l'avait gardé pour la fin : « *Pensez-vous que si les choses étaient réellement aussi graves, la « police des polices »*, l'I.G.P.N. (inspection générale de la police nationale), *aurait jugé bon de ne pas déléguer depuis longtemps une mission d'enquête ? Or, à ce jour, Paris n'a encore envoyé personne...* » Un dossier décidément troublant.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Et non dans la nuit du 27 au 28 octobre 1975, comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 7 décembre.

# JUSTICE

## Les développements de l'affaire Rolf Dobbertin

**M. Rolf Dobbertin, physicien est-allemand, arrêté le 19 janvier en France par des fonctionnaires de la D.S.T. et inculpé, le 25 janvier, « d'intelligences avec les services d'une puissance étrangère », vient de faire parvenir, depuis sa prison, à Mᵉ Jean-Denis Bredin, une lettre dans laquelle il réagit à la polémique suscitée autour de son cas.**

**La controverse a été relancée, mercredi 14 novembre, depuis l'Assemblée nationale (« le Monde » du 16 novembre), par M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.), président de la commission des finances, au sujet du rôle joué par M. Jean-Pierre Vigier, maître de recherches au C.N.R.S., dans le fait que M. Dobbertin ait été employé pendant seize ans par le C.N.R.S.**

**« Le Monde » a publié, les 21 et 27 novembre, les points de vue de M. Vivien et de M. Vigier. Nous publions aujourd'hui celui de MM. Alfred Kastler, Jean-Claude Pecker et Laurent Schwartz, et de larges extraits du texte de M. Dobbertin. Rappelons que le tribunal de Paris rendra, le 12 décembre, un jugement au sujet de la plainte en diffamation intentée par M. Vigier contre l'hebdomadaire « Paris-Match » qui l'avait accusé, sous la plume de M. de Villiers, de « complicité troublante » avec le physicien est-allemand.**

## « Je n'ai jamais appartenu à aucun service de renseignement »

*Voici les principaux passages du texte de M. Dobbertin :*

Au mépris des principes du droit français et du droit universel, l'instruction pénale me concernant a été évoquée à l'Assemblée nationale, par M. Vivien, en des termes tout à fait fantaisistes, et au risque de porter préjudice à l'institution parlementaire. Je souhaite apporter quelques mises au point tout en respectant le secret de l'instruction, ce que n'ont cru devoir faire ni M. Vivien ni le ministre de l'intérieur, qui s'est permis de lui répondre.

Contrairement aux affirmations antérieures des médias, je n'ai jamais appartenu à aucun service de renseignement, et je n'ai jamais avoué la moindre infraction à la loi. L'espionnage scientifique, qu'on semble me reprocher, est une mystification sans aucune existence. M. Giscard d'Estaing a récemment souligné à l'Ecole centrale que, *« dans le domaine scientifique, il n'est de recherche qu'internationale »*. La recherche scientifique ne peut être à la fois internationale et soumise aux critères d'une justice nationale. Le caractère international de la recherche n'est pas une tolérance, une générosité accordée par les nations, mais le mode de fonctionnement de la science. Seule l'Allemagne nazie avait jusqu'ici conçu une physique nationale.

Tout Etat civilisé a le devoir de contribuer au développement de la science, et c'est son intérêt. La circulation des informations scientifiques en est un élément important. Pour des raisons particulières à son histoire, la R.D.A. s'est acquittée de son devoir grâce à un organisme portant la marque de son originalité, mais exempt de toute pratique malveillante à l'égard de la France ou de tout autre pays. J'ai accepté de participer à cette activité, d'une manière relativement modeste ; je n'en tire aucun titre de gloire, je n'accepte pas non plus de blâme. Outre quelques documents français achetés quai Voltaire, où un service gouvernemental les vend publiquement, j'ai permis la circulation d'informations dépourvues de tout secret, et d'ailleurs essentiellement d'origine étrangère.

Si les accusations portées publiquement contre moi procédaient d'un souci sincère de l'intérêt de la France, je pourrais facilement les confondre. Mais les inventions de M. Gérard de Villiers, reproduites dans *Paris-Match*, reprises par M. Vivien, telle l'affirmation que j'aurais été *« membre d'une commission de recherche sur la bombe à neutrons »*, visent manifestement à accréditer, auprès de l'opinion publique et des alliés de la France, la thèse que le gouvernement français serait incapable d'assumer ses responsabilités dans le domaine de la défense. Cette élucubration antinationale d'un auteur à succès, même reprise par un député, ne s'appuie sur aucune réalité (...).

L'assurance qu'a donnée le ministre de l'intérieur, répondant à M. Vivien, de tout faire pour protéger les *« secrets de l'industrie française »* me laisse perplexe. J'ignore absolument si l'industrie française a des secrets. Je n'en ai jamais eu connaissance Lorsque la recherche scientifique conduit à des résultats économiquement exploitables, ceux-ci sont généralement brevetés et donc protégés. Je n'y ai jamais eu le moindre accès.

### Canular ?

Par le biais de l'exégèse, et en jouant sur l'anecdote, on peut toujours construire une calomnie ayant l'apparence de procéder de la loi. Mais l'intérêt de la France et sa volonté ont été clairement exprimés lors de la signature par la France de l'Acte final de la *conférence d'Helsinki*. Celui-ci stipule que la coopération scientifique et technique *« peut être élaborée et mise en œuvre aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental (...) en utilisant également diverses formes de contacts, y compris les contacts directs et individuels »*. Ce que j'ai fait. Les domaines encouragés par le même Acte final sont, par exemple, l'*« étude des problèmes de la physique des hautes énergies et de la physique du plasma, recherche dans le domaine de la physique nucléaire théorique et expérimentale »*. Comme formes et méthodes de coopération sont envisagés par l'accord *« échange et circulation de livres, de périodiques et d'autres publications et documents scientifiques et techniques »*.

Tout ceci semble ignoré de M. Vivien. Souhaite-t-il voir la France rivaliser avec le pays qui s'est le mieux illustré dans la poursuite de ceux qui défendent les libertés fondamentales formulées dans l'accord d'Helsinki ? Je partage avec M. Vivien le goût du canular, mais quand la liberté est en cause, il serait préférable de s'en abstenir.

Quant à l'accusation portée contre M. Vigier, elle n'est pas objet de procédure judiciaire, et *je puis en parler*. M. Vigier a été considéré par l'ordinateur du ministère de l'intérieur comme le meilleur « suspect » pour être accusé de m'avoir implanté en France. En *fait, M. Vigier* n'a joué strictement aucun rôle dans ma vie et cette accusation n'est qu'une calomnie policière. Je suis venu en France comme étudiant. Je suis entré au C.N.R.S. trois ans après mon arrivée, après avoir publié une étude aux comptes rendus de l'Académie des sciences, *étude présentée par* M. Louis de Broglie. J'ai fait ma thèse sous la direction de M. Yvon, qui devait devenir par la suite haut-commissaire à l'énergie atomique. Je dois mon poste au C.N.R.S. aux mérites de ma thèse. Voilà brièvement mes *« appuis politiques d'extrême gauche »*. C'est un aléa de la démocratie que la raison, même la raison d'Etat, compte peu dès que le prestige, pour ne pas dire la vanité, d'une institution sociale est en jeu. J'attends donc le cours de la justice sans préjugé ni illusion. J'ai du moins la certitude de ne pas avoir causé le plus infime préjudice à la France.

## Libres opinions

# APPEL A NOS MINISTRES

par ALFRED KASTLER (*), JEAN-CLAUDE PECKER (**) et LAURENT SCHWARTZ (***)

LE 16 *février* 1979, un hebdomadaire à grand tirage publiait un article de M. G. de Villiers, le spécialiste bien connu des romans d'espionnage et de sexe. L'auteur, à propos de l'inculpation *et de l'arrestation de R. Dobbertin*, chercheur allemand du C.N.R.S., accusé d' « espionnage nucléaire » au bénéfice de la République démocratique allemande, accusait Jean-Pierre Vigier, maître de recherche au C.N.R.S., d'avoir favorisé, pour des raisons de « solidarité *politique* », l'entrée de *Dobbertin au C.N.R.S., et de s'être fait ainsi* le « complice » de l'espionnage. M. de Villiers étendait son propos à l'ensemble du C.N.R.S., voire de l'Université, où il voyait un centre privilégié de l'infiltration des agents de l'Est. Cet article suscita aussitôt une *indignation générale* ; ne s'agissait-il pas, en *effet*, d'une crise d'espionnite, prélude à une véritable chasse aux sorcières, digne du maccarthysme ? Nous l'avons dit alors ailleurs...

M. Jean-Pierre Vigier, combattant de la Résistance, militant bien connu, *homme de gauche depuis toujours, auteur de travaux nombreux* et appréciés sur la physique théorique, ne pouvait laisser passer cette attaque calomnieuse, d'autant plus qu'il n'a jamais eu aucun lien, d'aucune sorte, avec M. Dobbertin. N'obtenant pas spontanément de *l'hebdomadaire en question l'application du droit de réponse, il ne* put l'obtenir qu'à la suite d'une action en justice. Il intenta de plus une autre action contre l'auteur et contre le directeur de la publication, en *raison* du caractère diffamatoire évident de l'article.

*Cette affaire est venue devant la 17ᵉ chambre correctionnelle le* 14 novembre 1979 : le jugement sera prononcé *le 12 décembre* 1979.

Or, étrange coïncidence, le 14 novembre 1979 (quelques heures après que se furent succédé à la barre les avocats et les témoins *de J.-P. Vigier et ceux de M. de Villiers), dans le cadre des questions* au gouvernement, *un* député, président de la commission des finances, M. Robert-André Vivien, s'adressait à M. Christian Bonnel, ministre de l'intérieur, au sujet de l'affaire Dobbertin (voir *le Monde du 16 novembre 1979). En ce qui concerne M. J.-P. Vigier, il reprenait*, dans une intervention remarquée, les accusations de M. de Villiers. La source était d'ailleurs clairement la même : M. Vivien cite l'article en question, qualifié d' « *excellent* » (!) M. Dobbertin s'était « *infiltré* », « *grâce à ses relations politiques* », au C.N.R.S., c'est-à-dire grâce à M. Vigier ; et M. Vivien dit bien comprendre que « *les titres de M. Vigier lui aient permis d'intervenir pour faire entrer au C.N.R.S. son ami Dobbertin* ».

∴

La question à M. Bonnet était double (voir *J.O. Débats*, A.N., le 15 novembre 1979) : « *Je souhaite que vous puissiez me préciser si ces renseignements sont exacts...* » Telle était la première partie de la question. M. Bonnet y répond : « *Toutes les indications que vous avez données dans la première partie de votre question correspondent à la réalité* »

Nous rappelons que l'affaire Dobbertin est en cours d'instruction ; nous rappelons que le procès Vigier contre de Villiers et *Paris-Match* n'est pas encore jugé.

La question double de M. Vivien se poursuit ainsi : « *...et quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour que cesse au C.N.R.S. l'infiltration des services de pays que, par courtoisie, je ne nommerai pas ?* » M. Bonnet répond : « *Qu'il me suffise de vous indiquer que la direction de la surveillance et de la sécurité du territoire a reçu mission de renforcer les mesures pour assurer la protection des secrets de notre industrie.* »

Bien entendu, M. Vigier (voir *le Monde* du 21 novembre 1979) a répliqué aussitôt à ces accusations mensongères et calomnieuses par une lettre au *Monde* empreinte de dignité et de fermeté. Il fait état, dans cette lettre, des menaces de mort qu'il a reçues par téléphone *après* la séance de la 17ᵉ chambre, *après* la question posée par M. Vivien, *après* la réponse de M. Bonnet.

Plusieurs questions se posent, qui nous semblent graves :

M. de Villiers a des sources d'information, les mêmes de toute évidence — les rapprochements entre son article, la question de M. Vivien, la réponse de M. Bonnet à la première partie de sa question, *le suggèrent très fortement — que celles de M. Vivien, ou de* M. Bonnet, autrement dit sans doute des fiches de police. Ces informations sont, c'est clair, gonflées de renseignements faux, et de ragots érigés en vérités.

Quels titres M. de Villiers et M. Vivien ont-ils à l'accès à ces fichiers ? Quelles raisons ont-ils d'y accorder une valeur absolue ? Le ministère de l'intérieur est un grand ministère ; on y retrouve *à côté d'excellents policiers, qui font vraiment l'honneur de la police*, d'autres personnages, nostalgiques des plus sombres pages de l'histoire des ligues fascistes françaises.

*Monsieur le ministre de l'intérieur*, dites-le pour la santé de ce *pays, êtes-vous obligé de couvrir indistinctement toutes les infor*mations glanées ou forgées par tous les services officiels, ou officieux, de votre ministère ? Monsieur le ministre, saviez-vous que la question de M. Vivien vous contraignait, quelques heures après le déroulement du procès *Vigier contre de Villiers, et un mois avant le jugement*, soit à une réponse qui constituait, *ipso facto*, une pression sur la justice, soit à un refus de toute réponse ?

*Monsieur le garde des sceaux*, que pensez-vous de cela ? La justice, *avec un grand J, est votre domaine. Pouvez-vous admettre* qu'un de vos collègues, le ministre de l'intérieur, préjuge les décisions de vos magistrats et renforce de son autorité l'impact des allégations d'un journaliste dont les informations sont d'une qualité médiocre ? *Ne pensez-vous pas que votre haute autorité se doit d'affirmer à haute* voix les conditions élémentaires de l'exercice de la justice en France ?

*Madame le ministre des universités*, le C.N.R.S. est de votre ressort. Vous venez d'en faire une profonde réforme, dans le souci *affirmé d'en accroître l'efficacité et d'en maintenir le rôle de centre* de la recherche fondamentale en France. Vous savez comment un chercheur entre au C.N.R.S. Ne pouvez-vous décider l'ouverture au public du dossier d'entrée au C.N.R.S. de M. Dobbertin, qui montrera *si, oui ou non, M. Vigier est intervenu pour y faire entrer M. Dobbertin ?* Il est facile de le savoir : on a des archives et des dossiers au C.N.R.S. (voir *le Monde* du 27 novembre, lettre de MM. Rideau et Ancel). Vous ne pouvez laisser planer ce doute sur un des chercheurs *qui font honneur à la physique théorique en* France.

Et, peut-être, madame le ministre, pourriez-vous préciser que le C.N.R.S. n'est que l'un des nombreux organismes de recherche en France. L'attaquer, c'est en fait attaquer aussi l'Université. Vous ne *pouvez laisser dire tout cela, sans dommage pour le prestige de votre ministère*, ni sans dommage *pour l'avenir de la recherche française* dans son ensemble. Le C.N.R.S. et l'Université ont peut-être beaucoup de défauts, sûrement pas celui d'être des repaires d'espions ; vous vous devez de l'affirmer. *Doit-on jeter en effet la suspicion sur la présence* des chercheurs étrangers au C.N.R.S., *au moment même où* le président de la République, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Ecole centrale des arts et manufactures, proclame que, « *dans le domaine scientifique, il n'est de recherche qu'internationale* » ? (*le Monde*, 16 novembre 1979)

Et vous, *messieurs les membres du gouvernement*, qui avez suivi ce débat, *messieurs les représentants du peuple, de tous partis*, qui assistiez à cet échange, pouvez-vous laisser passer à la *tribune* ces propos, que nous considérons comme scandaleux, par leur cadre, par leur contenu, et par leur date, sans réagir ?

Il y va certainement de la réputation, et de la vie peut-être, de J.-P. Vigier, notre collègue, notre ami. Il y va du rôle du C.N.R.S. dans ce pays, et de son audience, donc de l'avenir de vos réformes. Il y va des relations entre l'Université et l'industrie. Il y va des fécondes traditions d'hospitalité de la France, si on laisse penser que les chercheurs étrangers sont des espions en puissance. Il y va tout simplement de la justice, une et inaltérable, *pour laquelle tant de* Français se sont sacrifiés depuis des siècles, parmi les premiers dans le monde.

∴

Ne laissez pas des ragots douteux remonter des bas-fonds vers les hautes sphères et contribuer au pourrissement concerté de la République. Vous devez *donner des éléments d'information aux magistrats* et refuser des versions biaisées des événements concernés. Après ce qui a été dit et écrit, vous ne pouvez pas vous taire, vous ne devez plus vous taire, au nom de l'avenir de la démocratie française.

(*) Prix Nobel, membre de l'Académie des sciences.
(**) Professeur au Collège de France.
(***) Membre de l'Académie des sciences.



هكذا من الأصل



Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

*LE POST-IMPRESSIONNISME A LONDRES*

# Vive la marine !



Dessin pour le jeune marin. Henri Matisse (1906).

ON oublie les fatigues qu'impose, en période de grève des aiguilleurs, le voyage à Londres (réveil à des heures insensées, compactes attentes à Roissy, cris) à la lecture d'un catalogue rédigé par des gens qui sont de vrais historiens et s'expriment dans un langage normal que n'a pas encore contaminé l'abominable jargon parisien. Passant à Trafalgar Square, j'ai vu Nelson se dresser au sommet de sa colonne dans un gris après-midi de tempête comme le double refus de l'Angleterre à l'entrée sur son territoire du beurre de Normandie et de l'infecte prose de nos Trissotins.

Si nos amis anglais ne jargonnent pas, ils ont eu visiblement beaucoup de mal à choisir et répartir de façon intelligible les quatre cent vingt-huit tableaux rassemblés à la Royal Academy, et si l'exposition paraît au premier regard assez confuse, c'est que la notion même de post-impressionnisme est à peu près vide de sens. On peut parler d'impressionnisme : il y a eu un groupe, des peintres qui se connaissaient, travaillant souvent ensemble et presque toujours dans la même direction. Rien de tel pour le « post-impressionnisme » et l'on ne voit vraiment pas quel air de famille l'esprit le plus œcuménique pourrait trouver à des artistes comme Cézanne et Toorop, Seurat et Lovis Corinth, Gauguin et Sickert ou même Van Gogh, Munch et Ferdinand Hodler.

Pourtant le post-impressionnisme n'est pas seulement la peinture de la génération qui suit l'impressionnisme : c'est aussi une peinture qui s'est faite, qui a cherché son identité, par rapport à lui et surtout contre lui. Lorsque s'ouvre, en 1886, la dernière exposition du groupe et alors même que ses peintres commencent à être reconnus (*Olympia* entre au Luxembourg en 1890), l'impressionnisme apparaît aux yeux de certains, de Gustave Moreau, de Van Gogh, comme un art dépassé, superficiel, insuffisant dans sa forme comme dans sa substance.

Dès 1880, Zola écrivait : « *Le grand malheur, c'est que pas un artiste de ce groupe n'a réalisé puissamment et définitivement la formule qu'ils apportent tous, éparse dans leurs œuvres. Ce sont tous des précurseurs, l'homme de génie n'est pas né.* » Et, en 1896, il « recule d'effroi » devant « la fin pitoyable des écoles », l'abus de la tache, du « pleinairisme », de la note claire, de la décomposition de la lumière et des formes, « ce Salon délavé, passé à la chaux », lui faisant même regretter « le Salon noir, bitumeux d'autrefois ».

Si Zola avait continué à fréquenter Cézanne, qui voulut faire de l'impressionnisme un art « solide » comme celui des musées, il n'aurait sans doute pas écrit ces lignes. Mais le problème n'est pas seulement celui de la chaux et du bitume. Ce que l'on reproche à l'impressionnisme vers 1890, c'est moins son amateurisme formel qu'une sorte de carence existentielle : « œil énorme dans un cerveau vide », il demeure « un peu bas de plafond », incapable de penser, de rêver, à la limite, de sentir. Commence alors ce que Zola nommait (en la détestant) la « peinture d'idées », la « peinture d'âmes », une peinture qui privilégie l'expérience par rapport à la description, l'engagement émotionnel par rapport à l'objectivité du regard.

En somme, et si vigoureuse que soit encore chez certains peintres, en Allemagne, aux Pays-Bas, l'expression des apparences, les années 90 ont vu se conclure par la négative le grand débat sur le réalisme qui avait dominé toute la littérature et tout l'art du dix-neuvième siècle. Même dans le cas de Seurat, le réalisme scientifique aboutit, surtout dans les marines, à une transposition poétique admirable de distance, d'intemporalité magique et pour Tocrop, Van Rysselberghe, pour certains Italiens (Segantini, Pellizza, Carrà), le pointillisme n'a été qu'un moyen de dépasser le monde des simulacres, de le cristalliser dans une sorte d'absence.

## *Le tiers-parti*

Ce refus du réel, ce désenchantement de l'ici-bas ont pu prendre autour de 1900 bien des formes : les tropiques de Gauguin, la *Frise de la vie* de Munch, l'extase lyrique de Van Gogh, le synthétisme décoratif des peintres de Pont-Aven et des nabis, l'archaïsme monumental de Puvis et de Hodler, les merveilleuses folies, les bouffonneries épiques d'Ensor. Il en existe une autre, qui est moins connue et qui est le retour, sinon au bitume, du moins au musée, aux maîtres prudemment rajeunis et mis au goût du jour.

L'histoire de la peinture française après 1870 ne se limite pas, en effet, au conflit entre Bonnat et Manet, et c'est un des grands mérites de l'exposition de Londres de montrer qu'entre la modernité et la peinture académique s'est constitué alors une sorte de tiers-parti, de centre gauche, qui affectionnait les sujets rustiques et trouvait son bien à la fois du côté des « modernes », du musée et de Millet. Le *Tobie et l'Ange* de Cazin, la *Fermière* de Roll, la *Pauvre Fauvette* de Bastien-Lepage ne font pas si mauvaise figure auprès des splendeurs (Degas, Pissarro, Forain), accrochées dans la première salle de l'exposition. L'influence de Bastien-Lepage fut d'ailleurs considérable surtout en Allemagne et en Angleterre, comme le montrent les sujets bretons de George Clausen et Stanhope Forbes (une salle entière est consacrée à la Bretagne telle que l'ont vue, marines et « pardons », les peintres de la fin du siècle), et ce vrai chef-d'œuvre que sont les *Deux Sœurs* de William Stott.

La mort prématurée de Bastien-Lepage en 1884 n'empêcha pas le tiers-parti de prospérer, et c'est un autre des bons moments de l'exposition que celui où l'on peut voir à quel point la situation de la peinture parisienne était, dans les années 90, plus complexe qu'on ne le dit en général. Il y avait les maîtres, reconnus ou en passe de l'être, et les réservistes de la modernité, Fantin ou Charles Maurin, Helleu ou Zandomeneghi. Mais aussi le vertueux Jules Adler, le très curieux Anquetin, les spécialistes de l'allégorie (Henri Martin, Paul Chabas, Jean Béraud, représenté ici sous un jour très inattendu) et *last but not least*, Albert Besnard qui picorait un peu dans tous les sens, mais sut assurer avec un brio éblouissant la relève dans le genre à l'époque encore sacrée du portrait.

Pour les écoles étrangères, la moisson est si abondante que l'énumération des épis serait parfaitement fastidieuse. Arrêtons-nous tout de même un instant devant le robuste Augustus John, le très whistlérien Philip Wilson Steer ou devant le bel autoportrait de Corinth, qui est un hommage à ses maîtres vénérés, lesquels étaient, en toute simplicité, Bismarck, dont il s'est fait la tête, et Rembrandt !

Mais c'est la salle italienne qui laisse la plus forte impression de jeunesse, d'avenir, d'enthousiasme créateur. Grâce à ce magnifique artiste que fut Segantini. Grâce à ceux qui seront, demain les chevau-légers, les éclaireurs du futurisme : Balla, Boccioni, Carrà avec le magnifique incendie de la *Gare de Milan*. Et aussi parce que les problèmes formels sont à cette époque, en Italie, dépassés par les préoccupations sociales et un sentiment presque dramatique de la modernité. Pellizza di Volpedo peint en 1895 le *Miroir de la vie* : des moutons qui se suivent dans une lumière d'irréalité, « ce que l'un fait, les autres le font ». Et en 1901, le *Quatrième Etat* : des ouvriers, des travailleurs, hommes et femmes réunis, qui marchent dans la campagne rudes visages et grands pas. Adieu Bismarck !

On n'imagine pas meilleur symbole d'un siècle qui finit et d'une espérance qui dit ses premiers mots. Et si vous en voulez un autre, voici le *Couple*, peint par Picasso dans la tristesse des années bleues et le *Jeune Matelot* à casquette fantaisie, de Matisse, sur lesquels se ferment les portes de cette épuisante et mémorable exposition.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ POST-IMPRESSIONISM, Royal Academie, Londres. Jusqu'au 16 mars 1980.

## Les libéraux et la culture

Soucieuse de combattre le pouvoir culturel de la gauche, qu'elle voit chanceler, la droite s'organise et relève la tête. Les secondes assises du CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés) ont confirmé que la fraction « giscardienne » de l'intelligentsia (à distinguer de la nouvelle droite) entend à son tour occuper le terrain.

Apôtres de l'initiative privée, ses porte-parole se méfient de l'Etat et des institutions publiques, qu'ils estiment soumis aux pesanteurs des bureaucraties. Ils se déclarent hostiles au monopole de la radio-télévision (*le Monde* des 7 et 11 décembre) et prennent, entre autres, pour modèle la réussite de la société Gaumont et de son dynamique directeur général, Daniel Toscan du Plantier.

Modernes dans le domaine du cinéma, leurs idées le sont moins dans celui du théâtre. Il y a quelques semaines, plusieurs de ces intellectuels — Ionesco, Arrabal, Dubillard, Sollers, mais aussi Pliouchtch — dénonçaient, dans un manifeste que l'on peut juger un peu anachronique, « *la maladie parasitaire du théâtre officiel : le brechtisme* », ce « *mal sectaire* » qui, disaient-ils, « *veut de plus en plus imposer son dogme à travers commentateurs, critiques, centres d'études théâtrales des universités, subventions, maisons de la culture et municipalités contrôlées par le parti communiste ou, si l'on préfère, par le principal parti d'ordre français* ».

La Comédie-Française est devenue aussi une de leurs cibles depuis que Jean-Laurent Cochet, leur candidat à la succession de Pierre Dux, a été écarté au profit d'un candidat soutenu par la gauche, Jacques Toja.

Il était curieux d'entendre critiquer, aux assises du CIEL, la « finlandisation » culturelle de la France (à propos de l'exposition Paris-Moscou) avec autant de vigueur que d'autres, à gauche, condamnent son « américanisation ». Il est vrai que des dissidents soviétiques ont choisi cette tribune pour faire entendre leur voix, et c'est ce qui fait l'ambiguïté du mouvement.

Car les analyses des intellectuels « libéraux » français ne font que refléter quelques-unes des tendances de la politique culturelle menée par le gouvernement. En revanche, les rescapés du goulag soviétique, parlant de leur pays, soulèvent des questions qui devraient aussi être posées par la gauche. Dommage qu'ils n'aient pas trouvé auprès de celle-ci le relais qu'ils étaient en droit d'attendre.

THOMAS FERENCZI.

# UNE SELECTION

## cinéma

**MANHATTAN**
**DE WOODY ALLEN**

Le petit *intellectuel juif* new-yorkais en tombeur de dames, mais incurablement malade de l'ego. Woody Allen au comble de l'ironie autodestructrice, dans un Manhattan irréel, en noir et blanc, commenté par la musique de George Gershwin.

**LARMES TATOUÉES**
**DE NICHOLAS BROOMFIELD**
**ET JOAN CHURCHILL**

Avec l'impudeur qui caractérise le documentaire moderne, quatre portraits de jeunes délinquants dans une prison californienne. La caméra capte la violence à l'état brut, violence du langage, presque insupportable, violence du geste et du rapport avec autrui. Un film-choc.

**LA RÉTROSPECTIVE HONGROISE**
**A BEAUBOURG ET A CHAILLOT**

Soixante ans de cinéma, presque tous les grands films, documentaires et de fiction, d'une cinématographie isolée au cœur de l'Europe saxonne et slave. Une surprenante continuité dans l'inspiration.

**Fin d'automne**, de Yasujiro Ozu : la maturité du cinéaste de « Voyage à Tokyo », un classicisme confiant ; **Aurelia Steiner**, de Marguerite Duras : le mariage de la parole souveraine et de l'image en liberté ; **Alyam Alyam**, de Ahmed El Maanouni : le regard affectueux du jeune cinéaste sur le monde des anciens, ces paysans marocains progressivement dépossédés de leur héritage ; **Sibériade**, d'Andrei Mikhalkov-Kontchalovski : un effort consciencieux pour réconcilier la tradition romanesque russe et le souvenir du lyrisme soviétique de Dovjenko ; **Don Giovanni**, de Joseph Losey : l'opéra pour les masses *qui n'affluent pas* ; **Week-end**, de Jean-Luc Godard : l'apocalypse de la consommation.

## théâtre

**WINSTON TONG**
**A SAINT-DENIS**

Il est né dans le quartier chinois de San-Francisco, où la tradition d'un théâtre abstrait et subtil s'accommode au mieux du génie technologique américain. Il se sert d'une caméra comme d'un pinceau, de poupées lascives comme de corps vivants, il possède quelque chose de rare : la pureté totale d'un érotisme cruel.

**La Famille Deschiens**, aux Bouffes du Nord : l'horreur transformée en gags. **Fuente Ovejuna**, à l'Atelier de l'Epée de Bois : jeu abstrait et sensibilité. **Apparences**, au Petit Orsay : les perversités de la gentry. **Gilgamesh**, à Chaillot : l'homme en quête d'immortalité. **Un habit pour l'hiver**, à l'Œuvre : à cinquante ans, tout est permis. Et toujours : **Mephisto**, à la Cartoucherie ; **No Man's Land**, au Gymnase.

## musique

**DAS KLAGENDE LIED**
**PAR BOULEZ**

C'est peut-être la première audition française intégrale du « Klagende Lied », de Mahler, que donneront Pierre Boulez et l'Orchestre de Paris. Cet « Opus 1 » de soixante minutes est déjà un admirable chef-d'œuvre, une cantate poétique, tragique et visionnaire, chantée par un excellent quatuor de solistes et les chœurs de l'Orchestre de Paris. A ce très beau programme, l'« Ouverture pour Faust », de Wagner, et les « Cinq pièces pour orchestre », opus 16, de Schoenberg (Palais des congrès, le 13, à 21 heures ; Champs-Elysées, le 14, à 19 h. 30).

**FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE**

Programmes toujours originaux au Festival de musique sacrée organisé par la mairie de Paris : « Prélude pour la Genèse », de J. Charpentier, « Symphonie de psaumes », de Stravinski, et « Cantate de Noël », d'Honegger, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Saint-Louis-des-Invalides, le 13) ; au milieu d'une exposition de tapisseries monumentales, un récital d'orgue d'André Isoir (Saint-Germain-des-Prés, le 14) ; les musiques maçonniques de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 15, à 17 h. 30) ; la « Messe » et l'« Ave Maris Stella », de Monteverdi, sous la direction de S. Caillat, à Notre-Dame de Paris (le 16, aux messes de 10 heures et 11 h. 30) ; et un concert qui réunira des pages de chant grégorien, des polyphonies primitives et le « Canto di Natale », d'Alain Louvier (Saint-Séverin, le 18).

**RETOUR DU GROUPE VOCAL**
**DE FRANCE**

Créé par Marcel Couraud, le Groupe vocal de France prend un nouveau départ, sous la direction du célèbre chef de chœurs anglais John Alldis : Lejeune, Poulenc, Davies, Xenakis, Debussy, Messiaen, au premier concert ; Josquin, Poulenc, Messiaen et des noëls populaires au second (Saint-Germain-des-Prés, les 18 et 21 décembre).

**Les Contes d'Hoffmann**, mise en scène P. Chéreau (Opéra de Paris, les 12, 15, 18, 21) ; E. Guilels (Pleyel, le 13) ; Chopin, par Pierre Akoka (Lucernaire, du 13 au 17) ; **Boris Godounov**, avec les solistes de Kiev (Opéra de Nice, les 14 et 16) ; **le Roi d'Ys**, avec V. Cortez et A. Vanzo (Rouen, les 14 et 16) ; **Don Pasquale**, production d'Aix-en-Provence, avec G. Bacquier (Toulouse, les 14, 15 et 16) ; Prokofiev, Chopin, Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski, avec R. Orozco (Champs-Elysées, le 15, à 17 heures) ; Mozart, Fauré, Bartok, par S. Mintz et Cl. Benson (Orsay, le 16, à 11 heures) ; **l'Enfance du Christ**, de Berlioz, dir. B. Thomas (Saint-Louis-en-l'Isle, le 16, à 15 heures ; Saint-Louis-des-Invalides, les 19 et 20) ; le Chœur de King's College de Cambridge (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 17 ; Saint-Louis-des-Invalides, le 18) ; B. Fassbaender (Athénée, le 17) ; **Dante-Symphonie**, de Liszt, et **Concerto**, de Lalo, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel, avec Yo-Yo-Ma (Pleyel, le 18) ; « Musique à la main sur ordinateur » : Eloy, Xenakis, etc. (Goethe-Institut, le 18) ; Concerts bleus : Bach, Schütz, Beethoven, Dvorak (Palais des congrès, le 18, à 18 h. 30) ; **Messe en ut et Magnificat**, de Schubert, **Psaume**, de Mendelssohn, dir. G. Guest (chapelle de Versailles, le 19).

## expositions

**LES MATISSE DE BEAUBOURG...**

Pendant longtemps, les collections nationales furent scandaleusement pauvres en œuvres d'un artiste majeur comme Matisse. A force d'achats — tardifs — de legs et de dons, le Centre Georges-Pompidou compte aujourd'hui vingt-neuf peintures et papiers découpés monumentaux, vingt dessins et six sculptures.

**... ET SOULAGES, HARTUNG, WOLS**
**AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU**

Abstraction, lyrisme, gestualité, écritures... Soulages dans les galeries contemporaines avec des tableaux récents ; Hartung, dans le musée, qui lui rend hommage à l'occasion des soixante-quinze ans du peintre ; Wols, dans la salle d'art graphique, où sont exposées ses photographies, qui, d'abord *gagne-pain*, n'en font pas moins partie intégrante de l'œuvre de cet artiste.

**RELIGIONS**
**ET TRADITIONS POPULAIRES**
**AUX A.T.P.**

Des objets, des documents, des images pour témoigner des croyances et des pratiques religieuses dans la France traditionnelle.

**ARMES ET ARMURES**
**DU JAPON ANCIEN**
**AU MUSÉE CERNUSCHI**

Carapaces et apparat : pas moins de quatre-vingt-sept exemples de l'art de se défendre tel que depuis des siècles les Japonais l'ont connu.

**Picasso**, au Grand Palais : l'essentiel de la dation qui prendra place dans le musée de l'hôtel Salé. **Le gothique retrouvé**, à l'hôtel de Sully : en attendant Viollet-le-Duc. **Portraits de famille**, au Musée des arts décoratifs : une affaire de ressemblance, de respect de l'autre, de sympathie. **Affiches japonaises**, au Musée de l'affiche : quatre-vingts œuvres du dix-huitième siècle à nos jours.

## variétés

**AMERICAN CIRCUS**
**A LA PELOUSE DE REUILLY**

Modernité et tradition réconciliées dans le meilleur spectacle de cirque jamais montré à Paris (20 h. 30).

## jazz

**NOUVEAU JAZZ**
**A LYON**

Pendant une semaine (du 11 au 16 décembre), l'ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire) célèbre toutes les musiques improvisées. Du Workshop de Lyon à Joe McPhee, la liberté en tous ses états. Du 11 au 16 décembre : aux Clochards célestes (51, rue des Tables-Claudiennes, Lyon), 18 h. 30 ; aux Ateliers (5, rue du Petit-David, Lyon), à 21 heures.

**MAGIC TRIANGLE**
**A LA CHAPELLE DES LOMBARDS**

Associés à Don Pullen, transfuge du Mingus Dynasty, deux membres de l'Art Ensemble de Chicago : Joseph Jarman aux saxophones et le spectaculaire Don Moye aux percussions (20 h. 30).

**Taj Mahal**, au Bataclan : les blues du monde entier (jeudi 13, 20 h. 30). **Gordon Beck**, à l'Espace Cardin : le nouveau groupe d'un inclassable pianiste anglais (vendredi 14, 20 h. 30).

## danse

**Noureev et les étoiles de l'Opéra**, au Palais des Sports : un programme bâti autour de Noureev danseur (**le Bourgeois gentilhomme**) et de Noureev chorégraphe (**Manfred**). **La Chauve-Souris**, au Théâtre des Champs-Elysées : le retour de Zizi Jeanmaire à la scène dans un rôle sur mesure, taillé par Roland Petit dans l'étoffe de la croqueuse de diamants et des Folies-Bergère (plumes et champagne pour les fêtes de fin d'année). **Gigi Caciuleanu**, en liberté à l'Espace Cardin. Soirées-rencontres entre plasticiens et chorégraphes, à la Galerie Oudin (13, 15, 20 et 22 décembre).

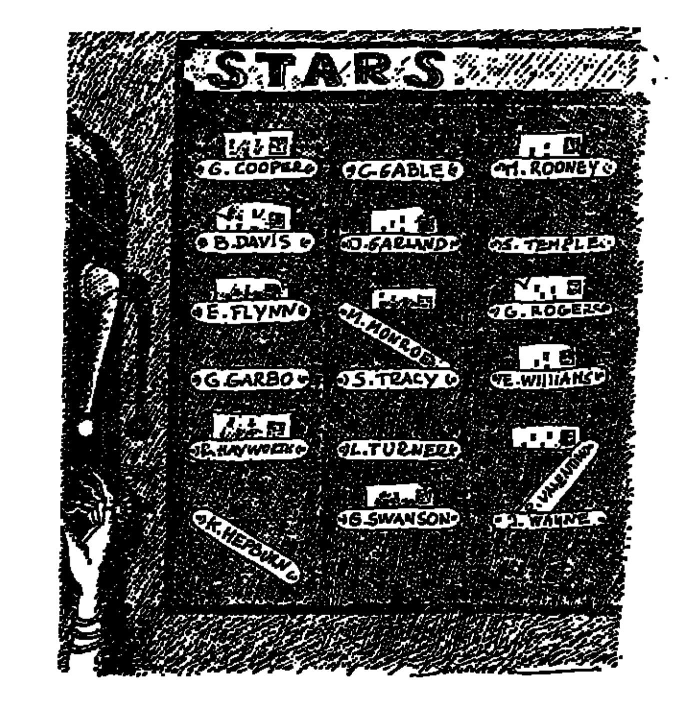
## HOLLYWOOD TOUJOURS

# La route étroite vers

**Santa Monica, Californie. — Une petite lumière vacillait au deuxième étage de la somptueuse villa, sise au bord du Pacifique. En cette froide nuit du 11 au 12 décembre 1939, l'homme pria son infirmier d'ouvrir la fenêtre, afin d'entendre une fois encore le bruit immense des vagues... Douglas Fairbanks se mourait, Douglas Fairbanks était mort. Mort le héros légendaire au *sourire contagieux, qui, telle était* la beauté de ses formes, créait à chaque mouvement la beauté, disait un jour Alfred Gheri.**

**Séducteur acrobate, il a ravagé tous les publics : d'abord il était beau, ensuite il savait jouer. Il s'était fait un nom au théâtre avant de tomber amoureux du cinéma en voyant « Intolérance », de Griffith, et d'emporter à son tour tous les cœurs avec lui, sur tous les écrans du monde. Enfin, il était drôle. Où donc est le temps des don Juan chevaleresques, chevaliers du rite optimiste, apôtres du courage et de la fantaisie, que les femmes les plus féministes adorent ? Où sont-ils ceux qui ne craignent pas de faire rire ?**

**Douglas Fairbanks n'était pas le « latin lover » au regard mélancolique, il était le modèle « american cheese » brillant de toutes ses dents aux sunlights de la gloire. Anti-Valentino, il a gardé lui aussi des fidèles, des fanatiques. Nous publions une lettre à lui adressée *par M. Horace Melon-Novel, qui* consacre toute sa vie au culte de son dieu. Les dieux sont morts, l'Olympe hollywoodienne ne vit plus que dans les albums-musées, que sur les affiches d'exposition, que dans nos mémoires fascinées. Les stars ont changé de visages, la route vers le star-system est dure, semée d'angoisse. — C. G.**




STAR, étoile : astre fixe qui brille par sa lumière propre. Il y a toujours eu des stars, il y a toujours eu de fortes personnalités qui ont dominé leur époque, provoquant l'admiration, parfois même l'adoration de leurs contemporains. Mais il a fallu attendre, au début du siècle, l'explosion du cinéma, conjuguée au génie américain de la promotion, pour que naisse la star par excellence : la star de cinéma.

Le cinéma muet sollicite activement la créativité du spectateur. Semblables aux mimes, les acteurs incarnent les passions humaines dans ce qu'elles ont d'universel : par le jeu de leur corps et de leur visage, ils personnifient l'essence de la colère, du désespoir ou de l'amour, et chacun peut y reconnaître sa *colère, son désespoir, son amour.* Les stars d'alors laissent un large champ à l'imagination : *« Elles doivent évoquer l'idéal féminin dont chaque homme a vaguement conscience. Elles doivent aussi suggérer les qualités que la plupart des femmes désirent avoir »,* dit D. W. Griffith, qui fut un grand découvreur de stars, et utilisa pour la première fois les *close up* dans un mélodrame tourné en 1908, *Pour l'amour de l'art.* Il a donné naissance au star system. Car c'est en découvrant leurs visages en gros plan que le public a pu identifier acteurs et actrices. Vers 1910, les spectateurs commencent à écrire pour connaître le nom des vedettes, que les producteurs et les acteurs eux-mêmes ne voulaient pas rendre publics ; les acteurs parce que le cinéma était alors considéré comme un sous-produit mercantile du théâtre, les producteurs parce qu'ils en recueillaient ainsi tout le crédit.

La pression du public arrache à leur anonymat les vedettes, connues jusque-là sous le nom de leur studio The Biograph Boy, The Biograph Girl, ou encore The Vitagraph Girl. Conscients de leur pouvoir, acteurs et actrices comptent bien ne pas laisser les producteurs être les seuls bénéficiaires de cette nouvelle situation. Cette détermination va leur assurer pendant près de vingt ans — jusqu'à l'avènement du parlant — une liberté quasi illimitée.

Leur pouvoir se mesure à leurs fabuleux salaires. Quand la rumeur se répand à Hollywood que les *chefs de studio ont* l'intention de les limiter, Mary Pickford crée United Artists, en association avec Douglas Fairbanks, son futur mari, D. W. Griffith, son ancien mentor, et Charlie Chaplin, son égal en notoriété. (Tous trois se proposent non seulement de produire leurs propres films, mais également ceux d'autres artistes qui leur paraîtront intéressants.) Gloria Swanson passe pour être la deuxième femme (après Mary Pickford) à gagner 1 million de dollars et la première à le dépenser. Elle déclare : *« A cette époque, le public voulait que nous vivions comme des rois et des reines. C'est ce que nous avons fait, et pourquoi pas ? Nous étions amoureux de la vie, nous gagnions plus d'argent que nous ne l'avions jamais rêvé et nous n'avions aucune raison de croire que cela s'arrêterait jamais. »*

Au plus haut de leur carrière, les stars sont tenues par contrat d'apparaître en *public toujours* habillées à la pointe de la mode : le budget annuel de la garde-robe de Gloria Swanson est célèbre : 125 000 dollars ! (Manteaux de fourrure 25 000 dollars, autres manteaux 10 000 dollars, robes 50 000 dollars, bas 9 000 dollars, chaussures 5 000 dollars, lingerie *10 000 dollars, sacs* 5 000 dollars, chapeaux 5 000 dollars, parfums 6 000 dollars.) Egalement célèbre est le château maure de Valentino, avec sa chambre de marbre et de *cuir* noirs ; célèbres les fêtes données par Marion Davies dans sa « villa » de cent pièces, construite au bord de l'océan par Randolph Hearst, avec son salon tout en or et sa salle de projection privée ; célèbre la salle de bains en marbre noir et la baignoire dorée de Gloria Swanson ; célèbres les quatre bateaux de John Gilbert, ses serviteurs cosaques et son orchestre de balalaïkas ; célèbre enfin la Voisin de Valentino, avec son bouchon de radiateur en cobra, ou la Lancia de Gloria Swanson aux fauteuils recouverts de léopard.

### *Produits de luxe*

Le parlant arrive trop tôt pour tout le monde, en particulier *pour les cinéastes, tout juste* parvenus à maturité. Metteurs en scène, techniciens, écrivains, vedettes, chacun se demande s'il va pouvoir faire la transition, les stars plus que tous les autres. Car elles sont mises au pied du mur du jour au lendemain sans préparation, et menacées par la venue de nombreux comédiens de théâtre new-yorkais. Depuis leur formidable ascension, elles sont remises en question pour la première fois.

En définitive, assez peu de grandes stars se révèlent incapables de s'adapter au parlant. Stupéfiant à nouveau tout le monde, Greta Garbo connaît un triomphe dès son premier film parlant, *Anna Christie* (1929). *« Garbo parle ! »,* imprime-t-on sur des milliers de posters à travers l'Amérique. En revanche, son partenaire favori, John Gilbert, fait partie des cas tragiques. *« On disait qu'il avait une voix trop pointue »,* raconte King Vidor. *« Mais ce n'est pas vrai. La vérité est que son personnage et son jeu d'acteur ne collaient pas avec le parlant ; ce n'est pas toujours facile de dire* « je vous aime » *à l'écran, quand on a une image d'amant viril. Je vous assure que lorsque nous tournions au temps du muet, les acteurs employaient des expressions beaucoup plus fortes. Le studio a continué à lui verser un salaire substantiel mais ne lui a plus offert de rôle, et c'est ainsi qu'ils l'ont détruit. Je me souviens qu'il me suppliait de lui donner un poste d'assistant metteur en scène, de perchiste, n'importe quoi. Le studio n'a pas voulu, et il est certainement mort d'un abus de drogue. »*

Il faut imaginer tous ces gens arrivés au sommet de la gloire, soumis à des tests de voix et de diction humiliants. L'atmosphère des tournages s'assombrit. Les films muets étaient réalisés dans un ambiance de kermesse. Quelques grandes stars exigeaient qu'un *orchestre joue leurs morceaux favoris* pour se mettre en train. Paradoxalement, les tournages du parlant sont devenus silencieux et disciplinés.

Le parlant ne se borne pas à ébranler la toute-puissance des stars, la parole les banalise, les ramène sur terre ; alors s'amorce l'idée qu'elles sont des êtres humains (*« Films Stars are People »*) mais plus beaux, plus forts et plus courageux, bien sûr. *« Glamour »* est encore le maître mot, car le public a toujours besoin de rêves et d'illusions, même s'ils ne sont plus tout à fait identiques.

Descendues de leur piédestal, les stars sont des employées « comme les autres ». Acteurs, scénaristes, metteurs en scène, techniciens, tous sont salariés à la semaine, dans le cadre de contrats dont la durée est de sept ans. En 1934, M.G.M., à son sommet, emploie 4 000 salariés, dont 61 acteurs et actrices parmi lesquels une vingtaine de stars de premier plan, 17 réalisateurs, 51 scénaristes. Au début de chaque année, le patron réunit son *staff et les informe : « Il nous faut cette année trois Clark Gable, deux Claudette Colbert, trois Gary Cooper, deux Lana Turner, etc. ».* Etant donné que les studios tournent entre quarante et soixante films par an, et qu'il faut rentabiliser le salaire des vedettes, chacun en tourne deux ou trois par an. Ce n'est qu'une moyenne : Clark Gable, au cours de sa première année à M.G.M., en tourne quatorze ; John Wayne, entre 1935 et 1940, de cinq à neuf par an; James Cagney, lors de ses débuts à la Warner, est sur trois films en même temps, passant d'un plateau à l'autre dans la même journée.

Lors d'une fameuse interview publiée en 1932 (avant que le



DES SPECTACLES

le « star s

GALERIE LAMBERT
MIRANDE
Émaux peints et champlevés, cloisonnés à l'or
Jusqu'au 12 janvier 1980



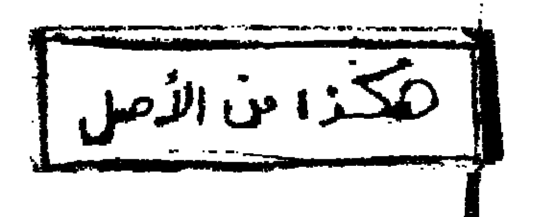
L'exposition des PAPYRUS d'ADAM HENEIN au CENTRE CULTUREL ÉGYPTIEN

TRAVERT



Pascal Maréchaux, Michel et C

du 22 novembre 1979 au 25 Janvier



هكذا من الأصل



# le « star system »

studio ne lui impose un silence quasi-définitif), Clark Gable déclare : « *Je suis depuis douze ans dans le show business, pas une seule fois on ne m'a demandé mon avis sur un de mes rôles. J'ai découvert que j'allais jouer* Susan Lennox *(1931) avec Greta Garbo, en lisant le journal. En arrivant sur le plateau, un jour, j'ai été informé que j'allais remplacer John Gilbert dans* Red Dust (avec Jean Harlow). *Jamais on ne m'a consulté sur mes personnages. Je suis payé pour ne pas penser.* » Ce n'est pas un débutant qui s'exprime ainsi, mais la vedette numéro un du moment.

Quel que soit leur succès auprès du public, les stars vivent sous la menace permanente de voir leur contrat suspendu, menace dont les patrons usent et abusent. Leurs relations sont fondées presque exclusivement sur des rapports de force. Une des tactiques employées afin que le succès ne tourne pas la tête de leurs vedettes, consiste à leur assigner un film de second plan alors qu'elles viennent d'interpréter un rôle majeur. Mais la discipline a sa contrepartie, l'assurance d'une longue carrière. Celle des grands dure vingt, trente, quarante ou même cinquante ans. Gary Cooper, qui a régné vingt-quatre ans à M.G.M., a figuré pendant dix-huit ans parmi les dix vedettes favorites du public, John Wayne pendant seize ans, Jimmy Stewart dix, Cary Grant, Joan Carwford ou Bette Davis, ont établi des performances analogues.

## *Roseaux pensants*

La star contemporaine — en dehors de businessmen comme Clint Eastwood — évite comme la peste de se laisser enfermer dans un type de rôle, danger qui guette particulièrement les jeunes. Après avoir interprété l'adolescent timide du *Candidat* (1969), Dustin Hoffman, tenté un moment d'adopter pour de bon ce type de personnage, réalise le malaise qui colle à sa peau. Afin d'y échapper, il choisit d'être le jeune clochard new-yorkais de *Midnight Cowboy*, de John Schlesinger (Oscar 1969). Son attitude vis-à-vis du cinéma en fait l'archétype des stars des années 60. Années de révolte des étudiants et des libéraux contre la guerre du Vietnam et le pouvoir. Années de remise en question du « Clean American Dream ». Dustin Hoffman a eu trente ans en 1967, et même s'il n'a pas, comme d'autres, été activiste, il est un enfant de la contestation et du désarroi. A ses débuts, les journalistes américains soulignent son physique banal et son image de perdant, concluent que ces caractéristiques ont assuré sa consécration en permettant à la jeune génération de s'identifier à lui.

Dans ses interviews, il mentionne souvent le conflit entre l'art et le pouvoir, explique qu'il a fait une longue psychanalyse pour tenter de rester « *honnête vis-à-vis de lui-même et des autres* ». Bref, il personnifie l'anti-star moderne. Pour lui, Hollywood et le vedettariat signifient l'argent, donc le mal, et, comme ses challengers, Robert De Niro et Al Pacino, il se protège par son mode de vie : il habite New-York — surtout pas Hollywood — dans un appartement modeste de Greenwich Village, ne fait jamais parler de lui, refuse pratiquement toute interview, se plonge totalement dans ses rôles. Prenant son métier très au sérieux, il a fondé sa propre compagnie, Sweet-Wall Production, et entend exercer un contrôle créatif sur ses films. L'une de ses grandes préoccupations est de rester en contact avec la réalité, raison supplémentaire pour fuir Hollywood.

Est-il possible aujourd'hui, pour une star, de demeurer à Hollywood et d'y conserver son intégrité ? Jane Fonda et Jon Voight apportent, chacun à leur manière, une réponse à cette question. Devenu lui aussi une stard grâce à *Midnight Cowboy*, Jon Voight s'est efforcé ensuite de mener une carrière conforme à l'image qu'il a de lui-même et du cinéma. Il a pris des risques en apparaissant dans des films ambitieux qui n'ont pas marché et tout simplement a fait quelques mauvais choix. Si bien que, pendant longtemps, il a subi échec après échec, à l'exception de *Delivrance*, de John Boorman. De plus, il s'est acquis une réputation d'acteur difficile en refusant *Love story* et *l'Exorciste numéro 2*.

Finalement, près de dix ans se sont écoulés avant qu'il ne fasse son come-back comme partenaire de Jane Fonda dans *le Retour*, pour lequel il a obtenu le prix d'interprétation à Cannes l'an dernier et l'Oscar cette année.

La nouvelle génération — celle des années 80 — semble beaucoup moins torturée. Il s'en dégage une sorte de cynisme candide qui tranche sur le comportement des aînés. Renouant avec la tradition, les jeunes actrices et acteurs ont avec le cinéma un lien naturel, sans arrière-pensée, ils sont nés avec. Brooke Adams, révélée par *les Moissons du ciel*, avoue qu'elle ne se sent pas de responsabilité particulière en tant qu'actrice. « *Je n'ai pas un désir brûlant de changer le monde, je n'ai qu'une ambition depuis l'âge de six ans, être une star.* »

Elle se trouve à trente ans en position de choisir ses films, habite Hollywood, ne porte aucun maquillage, sourit beaucoup et s'inquiète à l'idée que ses réponses ne sont pas assez signifiantes. « *J'ai tout simplement envie d'être « glamorous, », comme les anciennes stars. S'il n'y a plus d'actrices comme elles aujourd'hui, c'est parce qu'elles ne protègent pas cette image... cette sorte de mystère. Je n'essaie pas de faire croire que je joue la comédie uniquement pour m'exprimer. Dans ce cas, je pourrais aussi bien le faire sans sortir de chez moi. J'adore que les gens s'identifient à moi ! J'ai tourné deux épisodes dans un feuilleton télévisé à la fin desquels je mourais ; des semaines plus tard, les gens m'arrêtaient encore dans la rue, pour me dire combien ils étaient heureux de me voir en vie. J'ai trouvé ça touchant... Je regarde la cérémonie des oscars, à la télévision, depuis que je suis toute petite, et, brusquement, ce sont les gens de ma génération, ce sont mes amis que je vois sur l'écran. C'est excitant.* »

## *Nés avec le cinéma*

Ray Sharkey, le méchant aux cheveux frisés du film de Karel Reisz, *Who will stop the rain* (*les Cavaliers de l'enfer*), éclate lui aussi d'énergie : « *A vingt-huit ans, je suis probablement l'acteur le plus en vue d'Hollywood, mais je suis le dernier à pouvoir le dire, n'est-ce pas ? Pour un jeune acteur, c'est la situation la plus excitante au monde. A part ça, tout ce qu'il me faut, c'est ma maison, ma voiture, ma petite amie, les arbres, et un « joint » de temps en temps. De Niro, Al Pacino et Jon Voight sont mes héros, mais ils ne m'ont pas marqué autant que Fredric March, Charles Laughton, James Cagney ou Humphrey Bogart... Pourquoi est-ce que je voudrais être De Niro, si je peux être Paul Muni ? Je suis le type le plus américain qui soit. J'adorerais tourner avec Frank Capra, parce qu'il est l'Amérique.* »

Malheureusement pour la nouvelle génération nostalgique de l'âge d'or, l'Amérique de Frank Capra n'existe plus. Gavés de télévision depuis l'âge de trois ans, les jeunes Américains, sur le grand écran, ne sont plus impressionnés que par les effets spéciaux les plus spectaculaires. Pour croire encore aux stars, il faudrait retrouver le secret d'une certaine innocence.

Les spectateurs, comme ces acteurs de la nouvelle génération, sont nés avec le cinéma qui n'est plus la lanterne magique — un voyage vers l'irréel, — mais une usine à rêves dont on connaît le prix de revient.

LISE BLOCH-MORHANGE et DAVID ALPER.

# Cher Douglas



*La mort elle-même n'a pas été capable de ralentir votre élan vainqueur, votre sourire est toujours en nous, potaches des années 20 qui suivions la flèche rapide de Robin des Bois, les aventures féeriques du Voleur de Bagdad, le plus beau du monde, c'était en 1924... Depuis 1915, et pendant vingt ans, vous avez vécu les vies les plus désopilantes, vous avez été victime de terribles expériences, culinaires entre autres, poursuivi par des aliments prenant la figure de monstres, poussé au suicide par un psychiatre-charlatan. Vous n'avez jamais cessé de rire et de bondir, même dans l'inondation finale du village, où, pensant mourir, vous retrouviez votre douce fiancée.*

*Et Zorro ! Je ne vous avais jamais vu en pareille forme, botté de noir, ferraillant sans cesse, sautant à pieds joints au-dessus d'un âne, passant en roulade avant un haut enclos... Vous fûtes le premier et génial Robin des Bois, et Zorro encore et en double : père et fils, et aussi le Pirate noir, inoubliable, car vous pouvez être fier, Douglas, d'avoir fait œuvre de novateur : vous avez tourné le premier film digne de ce nom en technicolor variant entre les verts et les bruns, afin, disiez-vous, que « l'œil se trouvât entièrement satisfait et ne se fatiguât point ». Qui avant vous avait imaginé semblable raffinement ? Personne.*

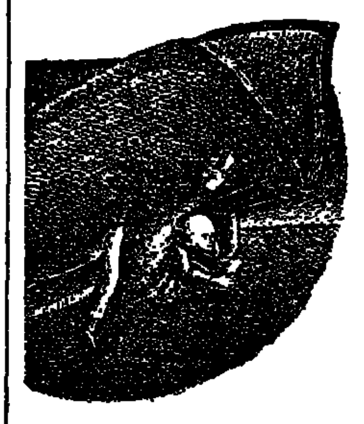
*Je revois le combat fantastique à deux épées, sur le sable brûlant contre le capitaine dit Crâne Bourru, je vous revois grimpant, tel un chat tigre, tout au sommet d'un vaisseau, plantant votre poignard dans les grand-voiles, les fendant jusqu'en bas, et vous laissant glisser avec autant de grâce que de célérité... Oui, je me souviens de vous, héros farouche s'il en fut. — Je vous ai revu à la télévision dans* le Pirate noir, *le film n'a pas une ride.*

*Les souvenirs m'envahissent, et je revis vos épousailles avec Mary Pickford, la petite fiancée du monde — que vous appeliez « ma patronne ». Je combats avec vous Wallace Beery dans* la Poule mouillée, *je suis d'Artagnan, réussissant en plein saut périlleux à poignarder son adversaire, je suis derrière votre Masque de fer, traîtreusement assassiné de la main même du Roi-Imposteur, rejoignant dans l'au-delà Athos, Porthos et Aramis, pour de nouvelles aventures en un monde meilleur.*

*Rassurez-vous, mon ami, en ce jour anniversaire où, voici quarante années, vous avez crevé l'écran de la vie, tous ceux qui étaient jeunes dans les années 20 gardent comme moi au cœur votre flamme, votre sourire lumineux. Il n'est pas de jour où votre image bondissante et claire ne se détache en rehaut sur la grisaille du quotidien, ne m'aide à ne pas vieillir trop vite.*

HORACE MELON-NOVEL.

# LIVRES



RACE D'EP !, de Guy Hocquenghem et Lionel Soukaz. — Ou « un siècle d'images de l'homosexualité ». Ce n'est pas le *livre du film. C'est surtout, par* les articles de Guy Hocquenghem, la véritable histoire de l'homosexualité dans la société telle qu'elle aurait pu être traitée dans le film. Ce livre et son iconographie sont, donc, bien plus intéressants. (Editions libres, Hallier, 192 pages illustrées.)

MEURTRES PAR PROCURATION, de Jean-Claude Astour. — Les assassins célèbres, Jack l'Eventeur, le vampire de Düsseldorf, le boucher de Hanovre, l'étrangleur de Boston, etc., et leurs représentations à l'écran. L'auteur, *admirateur d'un cinéma du* crime sanglant, s'est délecté au recensement de films d'horreur, où se mêlent sexualité, meurtre et sadisme. A moins de partager ses goûts, le lecteur éprouve une certaine lassitude dans ce « musée ». (Editions PAC, 232 p. illustrées).

LE FILM NOIR, de François Guérif. — Historique et évolution d'un genre américain qui *n'est pas né*, comme on semble souvent le croire, dans les années 40. François Guérif le fait remonter *aux films de « bas-fonds »* de Griffith et suit sa trace et ses transformations des années 30 à *nos* jours. A ce *catalogue* de thèmes, de titres, d'acteurs, de cinéastes, il manque, malgré quelques indications éparses, la grande dimension *sociologique* qu'appelait le sujet. Le *texte* est d'ailleurs étouffé, dans une mise en pages très mal conçue, *par une abondance de photo*graphies qui semble être le véritable argument de vente de cet album. (Editions Henri Veyrier, 286 pages illustrées.)

CINQUANTE ANS DE CINEMA AVEC RENE CLAIR, de Georges Charensol et Roger Régent. — Livre d'amitié de deux critiques qui connaissent bien René Clair et ses films et rappellent utilement le rôle important qu'il a *joué dans le cinéma français.* Livre agréable à lire où les auteurs, en suivant la route du cinéaste (dont ils rappellent qu'il est aussi l'apport à la littérature et au cinéma), laissent percer leur nostalgie du passé, du temps des enthousiasmes. (Editions La Table ronde, 224 pages.)

*INGMAR BERGMAN, de* Denis Marion. — On a déjà beaucoup écrit sur Bergman, depuis sa « découverte » en France dans les *années 50.* Denis Marion a donc retracé rapidement sa carrière et ses thèmes, les caractéristiques de son style et s'est attaché surtout à l'analyse de huit films qui l'intéressent particulièrement et sur lesquels il donne un point de vue personnel, nouveau : *les Fraises sauvages ; le Silence ; Persona ; le Rite ; Scènes de la vie conjugale ; Face à face ; l'Œuf du serpent ; Sonate d'automne.* (Editions Gallimard, collections Idées, 192 pages.)

## Cinéma

### WOODY ALLEN

Auteur de romans policiers, cinéphile et traducteur des livres de Woody Allen, Michel Lebrun a consacré à celui-ci un ouvrage qui n'est *pas une exégèse savante, mais le portrait commenté* — à l'usage d'un grand public auquel il veut *le faire aimer* — de cet acteur comique devenu, au cours des années 70, un auteur de films de première importance.

Le livre galope, emporté par la jubilation qu'éprouve l'auteur à « conter » Woody en se donnant, au passage, la satisfaction d'épingler les critiques américains et français, qui n'ont pas, du premier coup, décelé le talent, le génie, de l'acteur. L'enthousiasme de Michel Lebrun *plaît, ainsi que* son écriture coulante, sans emberlificotages intellectuels, même si cette étude d'ensemble — la première parue en France — n'en apprend pas plus que les articles de journaux ou revues spécialisées qui ont accompagné la découverte progressive de Woody Allen. Michel Lebrun *qui est aussi* pataphysicien, fait un rapprochement hasardeux mais qui mérite attention, entre Alfred Jarry, Boris Vian et Woody Allen, que l'on considère surtout comme un disciple avoué de Groucho Marx. — J. S.

★ Editions PAC, collection Têtes d'affiche, 232 p. ill.

## Arts

### PLAISIRS D'HUMOUR DE MAURICE HENRY

Pendant longtemps, dès les années 30, Maurice Henry apportait *quotidiennement* aux journaux son « Humeur du jour ». Un brin de vie, mais non de rire. L'humour de Maurice Henry est noir. Et dans le genre, c'est un maître.

Né en 1907, Maurice Henry n'a pas vingt ans lorsque la révolution surréaliste éclate dans le Paris de l'après-guerre. Cette « révolution » *lui va comme un gant. Un* jour, il se retrouve dans l'arrière salle d'un café de la place Blanche où André Breton tient salon avec Benjamin Péret, Dali, Miro, Man Ray, Ernst, Brauner... De tous ces surréalistes de la première heure, Maurice Henry est celui dont l'invention s'accommode le mieux *du léger sourire de l'humour.* Humour du second regard qui semble à première vue gentil, puis s'avère féroce et parfois se révèle atroce. Cela tient-il au style ? A l'allure rondelette du trait dont la simplicité balourde semble faire le bête pour paraître méchant ?

En 1960, la cinquantaine passée, Maurice Henry décide de changer de style, comme un serpent changerait de peau. Il abandonne l'humour en noir pour renouer avec les *divagations en rose, bleu, vert et* jaune des années surréalistes. On retrouve ce parcours, par l'image, dans le livre que publient les éditions Georges Fall. Dessins en noir et blanc des années 30, proches de Max Ernst et de Man Ray, dessins d'humour, peinture récentes, papiers froissés et « poèmes à jeter » *mais conservés* dans leur bocal de verre, aquarelles surréalistes d'inspiration nouvelle dans son genre ancien... Avec l'âge, cet inventeur d'images surréalistes retrouve ses premières angoisses nourricières, mais parées d'érotisme, et baignant dans un climat de plaisirs d'humour, où désormais, il se plaît et même se complaît. — J. M.

★ *L'Humeur du jour*, de Maurice Henry, aux éditions Georges Fall ; présentation de G. Gassiot-Talabot, 107 pages, illustrations en noir et en couleurs.

# DISQUES



## Classiques

### L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DES KIBBOUTZ

Issu de vingt-quatre kibboutzim différents, l'Orchestre de chambre *des Kibboutz vient de* donner trois concerts à Paris qui confirment la qualité remarquable des instrumentistes israéliens, des cordes en particulier. Deux enregistrements des *Symphonies nos 39 et 44* de Haydn (Festival FC 499) des *Sonates pour cordes nos 1 et 3*, du *Concerto pour violoncelle* de Haydn et de l'*Adagio d'Albinoni (Festival FC 500)*, réalisés sous la direction de Noam Sheriff, traduisent la vitalité et l'optimisme de ces musiciens qui allient la pratique de leur art à un travail effectif dans leur communauté rurale. Toute cette musique resplendit comme irradiée de soleil. — J. L.

## Jazz

HUMAIR - JEANNEAU - TEXIER. — Il y avait, autrefois, le « chanteur sans nom », voici, aujourd'hui, le « recueil sans titre », mais qui, lui, porte *trois patronymes en* couverture. Et pas les moindres. La petite marque courageuse du 42, rue Monge publie, une fois *de plus, un* beau disque, la musique intelligente, imaginative, passionnée de trois grands artistes qu'il faut, absolument, écouter. (Owl 016, distribution Free Bird.)

MAC COY TYNER : « Together ». — Les gloires du moment et la musique de *l'air du temps*, mais beaucoup plus que cela : une réussite esthétique incontestable où, dans « Nubia », par exemple, se surpassent Freddie Hubbard, Bobby Hutcherson, Stanley Clarqe et Jacq De Johnette. (Milestone 9087, distribution Musidisc.)

KENNY BURREL : « Ellington is forever ». — Interprétés et variés par un maître de la guitare et par ceux qu'il a choisis pour cet hommage (notamment Joe Henderson, Philly Joe Jones, George Mraz, Rolland Hanna, Jimmy Smith, Jimmy Jones), rien *que des thèmes d'Ellington ou* de ses sosies : Hodges et Billy Strayhorn. (Fantasy 5944, distribution Musidisc.)

PIANO IN STYLE. — Jacques Lubin poursuit son travail de bénédictin et consacre au piano un troisième recueil où paraissent non *seulement quelques person*nalités lumineuses (ainsi Billy Kyle) mais encore quelques très obscurs et pourtant très pittoresques musiciens, tel Charlie Segar, ancien accompagnateur de Lizzie Douglas dite Memphis Minnie, qui régna près de trente années sur le monde de blues et, *tout particulièrement*, à Chicago. (M.C.A. 212, distribution Barclay.)

JOHNNY HODGES : « Duke's *in bed* » et « The smooth one ». — Hodges avouait volontiers qu'il détestait les partitions et qu'il s'ennuyait quelquefois chez Duke, pour cette raison, et quelques autres que nous laissait deviner sa mine boudeuse. En solo, il revivait. Ici, peu d'écriture, des arrangements expurgés, et pourtant *l'ellingtonisme*, tout entier présent, dont le fameux Lapin n'a jamais pu, ni d'ailleurs jamais voulu se défaire. (Verve 2304 et *2610 055, distribution Polydor.)*

EARL HINES : « The indispensable Hines ». — Une nouvelle collec*tion dont les jaquettes imitent la* présentation en colonnes de textes de journaux (et qui s'intitule Jazz Tribune) s'enorgueillit *déjà* de dix numéros, dont celui-ci, excellent, consacré au grand orchestre de Earl Hines qui eut vingt années d'existence continue à Chicago. Les très bonnes plages réunies en ce volume datent de 1939 et de 1940 (R.C.A. 42 412.)

L. M.

## Rock

### CASINO MUSIC

Ce premier album de Casino Music, produit par le guitariste de Blondie et enregistré à New-York, est à signaler parce que le groupe français qui y joue n'est pas, une fois de plus, un ensemble de rock traditionnel. Ici Gilles Riberolles (guitare et chant), Eric Weber *(basse), Anatole Mundi (claviers)* et Jean-Michel Lemeur (batterie), travaillent les espaces, les couleurs. Il y a une volonté de recherches sonores, de climats, tout en obtenant une musique accordée à la danse qui se démarque carrément des réalisations habituelles en France. Sans aucun doute, les ambitions évidentes ne sont pas toujours ici à la hauteur faute de moyens matériels, de temps et d'expériences. Mais, avec ses imper*fections et ses manques,* Casino Music est un groupe à suivre. Il sera aux Bains-Douches le 31 décembre et au Palace le 8 janvier (33 t. Philips, 9101 262). — C. F.

ITS A BEAUTIFUL DAY (at Carnegie Hall). — Du rock solide, efficace, soigné, dans la tradition de ce *groupe* cohérent de la côte ouest des Etats-Unis. David Laflamme (violon et vocal), Bill Gregory (guitare), Tom Fowler (basse), Fred Webb (claviers), Pattie Santos (vocal et percussion), et Val Fuentes (batterie), ont toujours autant de mordant et de sensibilité (33 t. CBS. CB 271).



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



*UNE SEMAINE DE FILMS A PARIS*

# La Finlande, vous connaissez ?

**L'Association française des cinémas d'art et d'essai organise, au studio Logos (5, rue Champollion, 75005 Paris), du 12 au 19 décembre, une Semaine du cinéma finlandais, en collaboration avec la Cinémathèque finlandaise. Cette manifestation est placée sous le patronage du Centre national de la cinématographie et du ministère des affaires étrangères.**

LES quelques films finlandais qui, depuis vingt ans et plus, étaient arrivés jusqu'à Paris n'avaient guère attiré l'attention. Lorsque fut présenté, au début de 1978, *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (tourné en 1973), on eut brusquement la révélation d'une terre et d'une société inconnues. On sentit alors qu'un cinéma national existait là-bas, comme en Suède, au Danemark, en Norvège, et c'est ce cinéma — dont les réalisateurs ne sont pas forcément jeunes, mais qu'on appelle « nouveau » parce qu'il a pris de l'essor, depuis 1969, grâce au soutien de l'Institut cinématographique finlandais — qui va nous être révélé au cours de cette semaine exceptionnelle.

Mais, d'abord, connaissez-vous la Finlande ? Cet Etat d'Europe fut soumis, pendant des siècles, à la Suède, sa voisine directe, puis « russifiée » par les tsars de 1809 à 1917. A la suite de la révolution bolchevique, la Finlande devint indépendante, en 1919, après une guerre civile contre les communistes, entretenue par les ingérences étrangères. En 1939, elle fut envahie par l'armée rouge, résista, mais fut amputée d'une partie de son territoire par un traité de paix, puis contrainte de participer à la guerre contre l'U.R.S.S. au côté de l'Allemagne hitlérienne. Ayant conclu, en 1944, un armistice séparé, la Finlande s'est tenue, depuis, à l'écart des conflits et a signé un traité d'amitié avec l'Union soviétique. Géographiquement, économiquement et politiquement, elle ne s'en trouve pas moins coincée entre l'Est et l'Ouest.

Excepté *Les hommes ne peuvent pas être violés* (1978), de Horn Dorner (directeur de l'Institut cinématographique suédois), qui traite un sujet féministe, une histoire qui pourrait se passer aussi bien ailleurs, en Europe, les films de cette Semaine finlandaise témoignent des situations, des déchirures propres au pays. Ils ne sont pas touchés dans leur style par les influences euro-américaines ou soviétiques. On y trouve l'affirmation artistique et culturelle d'une identité spécifique, par le réalisme historique et social, un peu comme dans le cinéma québecois. Les femmes y apparaissent, en général, plus fortes, plus énergiques que les hommes. On n'y cultive pas l'esthétisme. Lorsqu'elles sont en couleurs, les images ont la beauté naturelle des paysages et des décors. En noir et blanc, elles reflètent la grisaille du réel, sans effets. Les acteurs, que nous ne connaissons pas, ne sont pas apprêtés comme des vedettes. Ils ressemblent à des gens de tous les jours.

*Antti de la branche*, d'Heikki Partanen, Katarina Lahti et Riita Rautoma (1976) est tiré d'un conte populaire finlandais qui prend des résonances culturelles modernes. *Le Poète et la Muse*, de Jaako Pakkavirsta, raconte quelques années, au début du dix-neuvième siècle, de la vie du poète Eino Leino qui incarna, d'une certaine façon, la lutte du peuple finlandais pour échapper à l'oppression de la Russie tsariste.

## *Aux couleurs du réel*

Avec *Des gens pas si mal que ça*, de Rauni Mollberg (1976, inspiré de diverses chroniques), la cour commune de maisons d'un quartier populaire, dans une petite ville des années 20, devient le lieu de relations humaines nouvelles entre des gens ordinaires marqués par les cicatrices de la guerre civile. C'est aussi l'époque où une loi de prohibition provoqua la distillation clandestine de l'alcool. Traits de mœurs et de caractères, beauté et limpidité d'une mise en scène (où le « retour en arrière » de certains souvenirs prend toujours une valeur émotionnelle) qui s'attache à la vérité physique et sociale de cette communauté où les femmes sont les gardiennes des valeurs domestiques, les porteuses d'espoir. Karoliina, venue d'ailleurs pour tenir le ménage d'un veuf (« un rouge ») resté seul avec son petit garçon, passe là comme une messagère de bonté et d'union. Elle garde un certain mystère. C'est un personnage très attachant, l'esprit de réconciliation peut-être.

*Village gardé 1944*, de Timo Linnasalo (1978), c'est la vie, à la fin de la guerre, dans un village proche de la frontière soviétique. Les paysans, lassés du conflit, haïssant les Allemands, attendent la défaite de ceux-ci en continuant les travaux des champs. Ce film, tourné en pleine nature, a une direction idéologique précise. Le fils d'une famille de « rouges » chassée du pays pendant la crise des années 30 revient, partisan blessé précédant l'armée soviétique, et retrouve un camarade d'enfance (fils d'une famille de « blancs »), patrouilleur de l'armée finlandaise. Celui-ci finit par le sauver et meurt victime indirecte de la « mauvaise cause ». Rappel symbolique (mais là aussi, la communauté est bien observée) des événements de 1944 et de la conscience nationale.

La réalité contemporaine apparaît dans *les Huit Balles meurtrières* de Mikko Niskanen (1972) et *la Guerre d'un homme* de Risto Jarva (1973), deux œuvres en noir et blanc où les cas individuels renvoient à des problèmes sociaux très précis. Le film de Niskanen, inspiré d'un fait divers réel, a été tourné pour la télévision. Il durait cinq heures. Réduit à 2 h. 26 minutes, il souffre, parfois, d'élisions brusques dans l'action, mais il est fort intéressant par ses tableaux de la vie difficile — en Finlande centrale — des petits cultivateurs que nourrit tout juste leur lopin de terre et qui trouvent difficilement du travail en dehors de leurs modestes fermes. Ici reparaît l'alcool distillé clandestinement. Et l'alcoolisme, fléau social frappant le personnage central de l'histoire, est inséparable du sous-développement.

Le film de Jarva (mort en 1977 et antérieurement réalisateur du *Journal d'un ouvrier* et du *Temps des roses*) est, avec *Gens pas si mal que ça*, l'œuvre majeure de cette sélection. Nous ne sommes plus ici dans le monde rural mais dans celui de l'industrialisation. Un homme, qui croit à la réussite de la libre entreprise, s'endette pour acheter une pelleteuse et un autobus dont il fait la maison ambulante de sa famille. Capitaliste pour les ouvriers des chantiers, petit entrepreneur exploité (quand il trouve à utiliser son matériel et son travail) par les sociétés de construction, il flotte comme une épave d'un système économique où il n'a pas sa place, où il est voué à l'échec. Ruiné, il émigre en Suède avec sa femme et sa petite fille. Ce film est remarquable par son absence de manichéisme social et de dramatisation, par le regard compréhensif qu'a porté le réalisateur sur cet individualiste et ses actes. Et par sa leçon politique implicite.

JACQUES SICLIER.



# Tintin et son musée imaginaire

*BRUXELLES a mille ans, Tintin en a cinquante. Il fallait fêter ça d'une manière ou d'une autre. Une exposition a donc été organisée (1). Les Bruxellois ont pu la voir au cours de l'été dernier, les Bordelais — pourquoi pas ? — en octobre. Elle est maintenant proposée aux Parisiens par le Centre culturel de la communauté française de Belgique.*

*Ce n'est pas une exposition de B.D., qui serait bien inutile, puisque tout le monde connaît Tintin. Pas plus qu'une exposition de dessins, qui permettrait d'assister par exemple à la naissance (Au pays des Soviets, en 1929) sous le crayon du héros et de ses aventures. C'est un peu dommage, mais ce ne serait sans doute pas très spectaculaire ni très drôle. Et puis, de cela, il en est question dans d'album : Cinquante ans de travaux fort gais (édité par Casterman, évidemment), à ne pas confondre avec celui de l'exposition, lui aussi au format de toutes les aventures, et qui en parle également.*

*Ce « musée imaginaire de Tintin » — merci Malraux, voilà d'ailleurs un héros pour vous — aborde son royal sujet par la bande, si l'on peut dire. Il nous offre une visite guidée — ô combien ! Comme au Vatican, impossible, ou presque, de retourner en arrière ; comme au Vatican, c'est payant, mais il y a moins de monde — parmi les témoignages culturels qu'en reporter curieux et aventurier « culturé », comme dit le préfacier de l'exposition, Hergé a piochés aux quatre coins du monde.*

*Concrètement : en regard des pages d'albums, des pièces de musée, des documents, des objets de collections (bruxelloises pour la plupart) dont il s'est inspiré, ou dont il aurait pu s'inspirer pour situer ses aventures.*

*Souvenez-vous de la coiffure du Sioux qui crie : « Mort au visage pâle » dans* Tintin en Amérique, *de l'énorme trompette dans* Tintin au Tibet, *de la momie des* Sept Boules de cristal, *des masques, des statuettes, des poteaux polychromes de* l'Oreille cassée *ou de* Tintin au Congo, *des potiches chinoises du* Lotus bleu... *Eh bien, malgré le passage obligé au dessin simplifié sans ombre ni volume, tout est rigoureusement vrai, jusque dans les détails, exactement comme il faut pour asseoir la crédibilité de l'histoire et de ses personnages on ne peut plus schématiques, et aussi faire passer pour objectif un regard orienté sur des cultures autres.*

*Tintin n'a rien d'un ethnologue, et son musée imaginaire a quelque chose d'un musée de folklore barbare. On peut tout de même y emmener ses enfants, qui croiseront sur le parcours-découverte Tournesol et son pendule, Haddock et son whisky, les Dupond(t), leur melon et leur canne, Milou, et bien sûr Tintin, le guide, en grand et en petit, dont on a respecté l'image plate intouchable.*

GENEVIEVE BREERETTE.

(1) Par la société des expositions du Palais des beaux-arts de Bruxelles.

* Le musée imaginaire de Tintin, centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin. Jusqu'au 4 janvier.

# Expositions

### CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

**PIERRE SOULAGES.** Peintures — Jusqu'au 31 décembre.

**HANS HARTUNG.** Œuvres du M.N.A.M. — Jusqu'au 31 décembre.

**MATISSE** dans la collection du M.N.A.M. — Jusqu'au 31 décembre.

**WOLS.** Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

**JACQUES DAMASE.** Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

### CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

**DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE.** — Jusqu'au 14 janvier.

### B. P. I.

**LE LIVRE OBJET ET LE LIVRE ILLUSTRE.** — Du 14 décembre au 14 janvier.

### MUSEES

**L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIIIe SIECLE, ou de Rigaud à Goya.** — Grand Palais, entrée av. du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 francs ; le samedi : 6 francs. Jusqu'au 31 décembre.

***TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN.*** Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (voir ci-dessus). — Jusqu'au 14 janvier.

**PICASSO.** Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus. Jusqu'au 7 janvier.

**RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS.** — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au *20 février.*

**GEORGES CLEMENCEAU** (1841-1929). — Petit Palais, avenue Winston - *Churchill (265 - 99 - 21) Sauf* lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 6 janvier.

***TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE. A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE.*** — Dossier du département des peintures nº 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Du 15 décembre au 31 mars.

**FERNAND KHNOPFF** (1858-1921). — Musée des arts décoratifs. 107 rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. *à 18 h. Entrée : 10 F.* — Jusqu'au 31 décembre.

**LA FAMILLE DES PORTRAITS.** — Musée des arts décoratifs (voir *ci-dessus). Jusqu'au 18 février 1980.*

**EXERCICES DE STYLE DE RAYMOND QUENEAU.** Illustrés par Carel Man. — Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 22 décembre.

**PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE.** Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le *dimanche, à partir de 3 F. A partir du* 14 décembre.

**TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968-1978/9.** Parti pris *autres : Bay, Boltanski, Buren,* Cadere, Dunoyer, Le Gac, Messager, Poirier, etc. — **DENNIS OPPENHEIM.** Projects 1978-1979. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Gratuite le dimanche. Du 15 dé*cembre au 20 janvier.*

**DANILO ROMERO.** Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de *Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au* 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

**CHAPELAIN-MIDY.** La vie est un théâtre. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf le 25 décembre, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

**L'AFFICHE JAPONAISE,** du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier

**ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN.** — Musée Cernuschi, 7, ave*nue Velasquez (563-50-75). Sauf* lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 3 février.

**RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES.** — *Musée des arts* et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F, le dimanche : 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

**SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS.** Jusque fin février. — **MON PARIS.** Cent aquarelles de **KOJIRO AKAJI.** Jusqu'au 30 décembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F.

**LE GOTHIQUE RETROUVE.** Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). *Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30.* Jusqu'au 17 février.

**TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE.** Centième anniversaire *de Paul Pelliot. — Bibliothèque na*tionale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 décembre.

**SPECTACLES D'ASIE.** Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

**LE STUDIO REUTLINGER.** — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dimanche, de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 décembre.

**LES PARISIENS AU FIL DES JOURS** (1900-1969). Photographies Séeberger frères. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-58-36). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

***LE PRINCE IMPERIAL.*** — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

**ANNEE DE L'ENFANT.** — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

**RITES DE LA MORT.** — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

**HERITAGE DU NEPAL.** — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février.

### CENTRES CULTURELS

**LE CORBUSIER.** Estampes originales. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., lundi et jours fériés, de 10 h. à 19. Jusqu'au 20 décembre.

**L'ART A LA COUR DES GRANDS MOGHOLS.** — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf *lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre.* Jusqu'au 22 décembre.

**BABOU, GAMARRA, MARCOS, PELLON.** — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 1er h. à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

**EVERT LUNDQUIST.** Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

**FEMINIE DIALOGUE 79.** — Unesco, 7, *place Fontenoy (577-16-10).* De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 2 janvier.

**CODES.** Exposition-parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 28-28, *rue des Francs-*Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

**NOELS D'HIER.** — Jusqu'au 13 janvier. — **DESSINS ET AQUARELLES DU XIXe SIECLE.** *Le* Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi de 11 h. à 19 h.

**CARICATURES - PRESSE SATIRIQUE 1830-1918.** — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney (278-17-34). Jusqu'au 31 décembre.

**WILHELM BUSCH.** Le précurseur de la bande dessinée. Goethe Institut, *17, avenue d'Iéna (723-61-21).* Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 décembre.

**ARNO WALDSCHMIDT.** Estampages, *dessins. — Centre culturel* allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 19 décembre.

***RAYMONDE GODIN.*** L'espace et les signes. — **DUMOUCHEL, LEROUX - GUILLAUME, S. TOUSIGNANT.** Trois générations de gra*veurs québécois. — Centre culturel* canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

***GIORGIO MORANDI.*** Gravures. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). De 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

**GHENO.** Sculptures. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. Sauf dimanche, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

**LEPPIEN.** Peintures. — M.J.C. « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 21 h. ; dimanche, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au *29 décembre.*

**EUGENIUSZ EIBISCH.** Peintures. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam., dim. *et jours fériés,* de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 décembre.

**KEN UNSWORTH.** Mythe, narration, structure. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Jusqu'à fin décembre.

**TRENTE ARTISTES VENEZUELIENS A PARIS.** — Ambassade du Venezuela, *11,* rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 1er février.

***ETUDE D'APRES LA NATURE MOULEE.*** Atelier Carron. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 1, quai Malaquais (260-34-57). Sauf *dim.,* de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 18 décembre.

**LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN.** — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint - Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

**ART MODERNE DE BOSNIE-HERZEGOVINE.** — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 31 décembre.

**CARLOS NAKATANI.** *Peintures.* — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

**TRENTE ANS DE TYPOGRAPHIE FRANÇAISE.** — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

**VISIBLE-INVISIBLE.** Aspect de la photographie scientifique. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

**L'ARCHE DE NOEL.** Jouets-animaux, objets de collections 1850-1945. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et jours fériés, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 12 janvier.

### GALERIES

**GRANDS PEINTRES, PETITS FORMATS.** — Art moderne, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 31 décembre.

**CENT PLANCHES DES MAITRES DE L'AFFICHE.** — Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 8 janvier.

**PIERRES DE REVE.** Les racines *du paysage. — Galerie J. Ostier,* 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 27 janvier.

**OMBRES DE L'ANDHRA PRADESH.** — Galerie Slim, 94, *rue* Saint-Denis (233-75-69). Jusqu'au 31 décembre.

**GOUACHES, DESSINS, AQUARELLES.** Œuvres de Bazaine, Bertholle, Boumeester, Bryen, etc. — Galerie Ballint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 5 janvier.

**FOIRE INTERNATIONALE D'ART POSTAL AUDIO ET VISUEL.** — Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 janvier.

**DANAE OU LA PLUIE D'OR,** d'après Titien, par les artistes de l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

**MICROSCOPE 79 :** œuvres de Barbu, Blomstedt, Braun, Buffoli, Cussinet, Gramatzki, etc. Art et Culture, 90, rue de Rennes (548-*58-60).*

**SCULPTURES-PAYSAGES :** Bonnand, Buffoli, Dagarian, Marion, Romain, Rossi, Sigg et Zoratto, **VASCO COSTA,** *bulles et acryliques résentes.* Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 3 janvier.

**ENCRAGE/PASSAGE :** *Rougement,* Matieu, Atelier Bordas lithographie. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 janvier.

**L'INDONESIE... L'INDE.** Un moment,.. 1, rue de Varenne (222-23-45). Jusqu'au 12 janvier.

**PEINTURES :** Anty, Armanet, Dunoyer de Segonzac, Gen Paul, Valtat ; **SCULPTURES :** Coutelle, Dikran. Galerie Guillet, 8, avenue Trudaine (878-08-25). Jusqu'au 29 décembre.

***AARSE-PRINS.*** *Peintures.* Centre Daviel, 24, rue Daviel. Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 21 décembre.

**STEPHEN ANTONAKOS,** *Néons.* Paris, 1979. — Galerie Gillespie-de Lange, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 22 décembre.

**CHARLES - HENRY BAINVILLE.** Lithographies hip et réalistes. La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 14 janvier.

**CARZOU.** Œuvres 1945-1965. Galerie de la Présidence, 90, faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 22 décembre.

**CESAR.** *Rétrospectives des expansions 1969-1977.* — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 décembre.

**CHAMBAS.** Retour *d'Egypte.* — Galerie Krief - Raymond, 19, rue Guénégaud (329 - 32 - 37). Jusqu'au 12 janvier.

**GOSTA CLAESSON.** Pastels. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277 - 52 - 24). Jusqu'au 5 janvier.

**SALVADOR DALI.** Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 20 janvier.

**FRANÇOIS DECK :** « Labyrinthes », dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel - de - Ville (274-19-60).

**ROSITA DEWEZ.** Dessins. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 décembre.

**ALAIN DUPUIS :** Soleils, maisons, évidences enfantines. Tapisseries. La Demeure, 10, rue Lagrange (326-02-74.) Jusqu'au 12 janvier.

**ERTE.** Galerie Proscenium, 35, rue de Seine *(354-02-01).* Jusqu'au 1er février.

**MICHELE FORGEOIS,** sculptures. Le Bateau-Lavoir (atelier 34), 6, rue Garreau.

**HOMMAGE A JEAN FRELAUT.** — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 15 janvier.

**FRIEDLANDER.** Aquatintes pour les « Illuminations » de Rimbaud. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri - Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 15 janvier.

**W. GAFGEN.** Dessins et aquarelles 1977-1979. — Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). *Jusqu'au* 18 décembre.

**JACQUES GAUTIER.** — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

**JEAN-LOUIS GERBAUD.** — Galerie Palluel-Svennung, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 décembre.

**PATRICE GIRARD,** peintures - **CLAUDE GAUTIER,** bijoux. Galerie Chatignoux, 7, rue Maître-Albert (2e étage). Du 14 décembre (16 h.) au 16 décembre (19 h.).

**HELENE BESNARD - GIRAUDIAS.** Paysages de Chine, arbres, fleurs. — Katia Granoff, 13, quai de Conti *(354-41-92). Jusqu'au 5 janvier.*

**HENRI GOETZ.** Trente-six pointes d'argent. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-82-69). Jusqu'au 12 janvier.

**GRAND'MERE PARIS.** Provinces fleuries. — Galerie J. Casanova, 75, galerie de Montpensier (296-23-52). Jusqu'au 31 décembre.

**GUINOVART.** — Espace Pierre Cardin, 1, avenue Gabriel. Jusqu'au 8 décembre. Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325 - 32 - 18). Jusqu'au *29 décembre.*

**GUTHERZ.** Figures. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59) Jusqu'au 13 janvier.

**KAII HIGASHIYAMA.** Voyage en Chine. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 29 décembre.

**GERALD INCANDELA,** photos. J. Chauvelin, 4, rue *Furstenberg* (326-17-89). Jusqu'au 20 décembre.

**ANDRE JACQUEMIN.** Gravures récentes, dessins. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 22 décembre.

**EDWARD KIENHOLZ.** Œuvres récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran *(522-13-19).* Jusqu'au 18 janvier.

**FELIX LABISSE.** Peintures de 1929 à 1951. — Galerie Isy Brachot, *35, rue Guénégaud (354-22-40)* Jusqu'au 12 janvier.

**LOUIS LE BROCQUY.** Images de Yeats, Joyce, Beckett, Lorca, Strindberg, Bacon. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 27 décembre.

**LE CORBUSIER** vu par Lucien Hervé. Photographies d'architecture. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 31 décembre.

**LOUTREUIL** (1885-1925). Huiles, aquarelles, dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 22 décembre

**MILSHTEIN.** — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 5 janvier.

**MANFRED MOHR.** Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au *26 janvier.*

**OLIVIER O. OLIVIER.** — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 19 janvier.

***GILBERT PEYRE.*** *Drôles de jouets.* Atelier, 24, rue Durantin (264-08-55). Sauf dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

**MADELEINE PARADIS.** Dessins, aquarelles, gravures. Galerie l'Eté, 4, rue Yves-Le-Tac (255-58-41). Jusqu'au 6 janvier.

**JEAN-PIERRE PINCEMIN.** Peintures récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-09-07) Jusqu'au 29 décembre.

**JACQUES POLL.** Peintures. — Galerie Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'en janvier.

**REIMPRE.** — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 22 décembre.

**CHRISTIAN RENONCIAT.** — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en février.

**YVES REYNIER.** — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-03-10). Jusqu'au 5 janvier.

**GEORGES ROHNER.** Huiles, *dessins, aquarelles. — Galerie de Pa*ris, 12, rue François-1er (359-82-20). Jusqu'au 28 décembre.

**SCHNEE.** Peintures. — Galerie Pierre-Lescot, 28 *rue Pierre-Lescot* (233-85-39). Jusqu'au 31 décembre.

**TOFFOLI.** « La Mère et l'Enfant ». Tapisseries. — Galerie R. Four, 28, *rue Bonaparte (329-30-60).* Jusqu'au 22 décembre

**TSUBA.** Gardes de sabres japonaises. Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 9 février.

**TUTUNDJIAN** (1905-1968). Dessins, peintures, reliefs, sculptures. — Galerie 1900-1930, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 20 décembre.

**UBAC.** Ardoises, empreintes, livres illustrés. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

**JAN VERCRUYSE.** Autoportraits. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de *Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 décembre.*

**VIVIN.** Peintures. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18).

***WOLS. 1913-1951. Peintures,*** aquarelles, dessins, photos — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 janvier.

***WONG MOO CHEW.*** Dessins, aquarelles, gravures. — Le Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 25 décembre.

**HENIA ZALBERG.** Lumière et cités. Orphée et Eurydice, 13, rue d'Ormesson (272-81-01). Jusqu'au 31 décembre.

### EN PROVINCE

**AIX-EN-PROVENCE.** Trois artistes du Haut Crestet : Claude Stahly, François Stahly, Parvine Curie. — Musée des tapisseries, place de l'Ancien Archevêché (21-05-78). Jusqu'au 5 janvier.

**ARRAS.** Parti pris 3 : œuvres de Christian Jaccard, Joël Kermarrec, Constantin Xenakis. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 janvier.

**BORDEAUX.** *Richard Tuttle.* Travaux 1965-1979. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 29 décembre.

**CHALON-SUR-SAONE.** *Les trésors* de la société française de photographie. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70).

***LILLE.*** — *Traditions des marionnettes.* Hospice Comtesse. Jusqu'au 14 janvier 1980.

**LYON.** Vingt-six artistes polonais contemporains. — Espace lyonnais d'Art contemporain, Centre d'échange de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 31 décembre.

**MARSEILLE.** Hommage à Fernandel. — Galeries de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observance (73-21-60). Jusque fin décembre.

**STRASBOURG.** Jean *Hélion.* — Musée d'art moderne. Jusqu'au 31 décembre.




















هكذا من الأصل

# Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## *Les salles subventionnées*

**OPERA** (742-57-50), les 13 et 14, à 19 h. 30 : Sylvia ; les 12 et 15, à 19 h. 30 ; le 18, à 20 h. : les Contes d'Hoffmann.
**SALLE FAVART** (296-12-20), le 12, à 20 h., les 3, 14, 15, 17, 18 et 19, à 19 h. 30 : Vive Offenbach.
**COMEDIE - FRANÇAISE** (296-10-20), les 12 et 19, à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; les 12, 14 et 16, à 20 h. 30 : Un client sérieux ; le Malade imaginaire ; les 13, 15, 17 et 18, à 20 h. 30, l'Œuf ; le 16, à 14 h. 30 ; le 19, à 20 h. 30 : le Misanthrope.
**CHAILLOT** (772-81-15). Grand Théâtre, les 12, 13, 14 et 15, à 20 h. 30 ; le 16, à 15 h. (dernière) : Gilgamesh ; Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Pic du Bossu.
***ODEON*** (325-70-32), *les 13, 14, 15, 18* et 19, à 20 h. 30 ; le 16, à 15 h. : la Tour de Babel.
**PETIT ODEON** (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : C'était comment déjà ?
**T.E.P.** (797-96-06), les 14, 15, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 16, à 15 h. : *On ne badine pas avec l'amour* ; le 13 à 20 h. ; le 15, à 1 4h. 30 : Films ; le 12, à 20 h. 30 : G. Laffaille et les nouveaux garçons de rue.
**PETIT T.E.P.** (797-96-06), les 12, 14 et 15, à 20 h. 30 ; le 16, à 15 h. : Karl Valentin (dernières) ; le 13, à 20 h. 30 : Catherine Sauvage ; Bruno Brel.
**CENTRE POMPIDOU** (277-12-33) (mar.). Débats ; le 12, à 18 h. : Disques pour enfants ; le 13, à 18 h. 30 : le Second Israël ; le 15, à 16 h. : le Cancer ; le 17, à 18 h. 30 : Livre-objet, livre illustré ; le 17, à 20 h. 30 : A. Jouffroy, A. Vosnessensky.
**CARRE SILVIA - MONFORT** (531-28-34) (D. soir, Mar.), 21 h., mat., dim., *17 h. 30 : la Fourmi dans le* corps ; le 18, à 14 h. et 15 h. 15 : Concert scolaire ; le 11, à 20 h. 30 : Groupe Contraste (Schubert) ; le 19, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.
**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), (D.L.), à 18 h. 30 : Alex Métayer ; les 12 et 15, à 20 h. 30 ; les 15 et 16, à 14 h. 30 : les Trois Sœurs ; les 13, 14, 18 et 19, à 20 h. 30 : Gin game.

## *Les autres salles*

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h., mat. dim., 18 heures 30 : Salle d'attente.
**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la Marguerite.
**ATELIER** (606-49-24) (D. soir, *L.*), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience, Vernissage.
**ATHENEE** (742-67-27) (D., L.), 21 h., mat. *dim., 15 h. 30 : la Fraîcheur* de l'aube.
**BOUFFES DU NORD** (239-34-50) (D., L.), 20 h., mat. sam. 15 h. : la Famille des chiens ; les Oubliettes.
**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.
**CARTOUCHERIE**, Théâtre du Soleil (374-24-08), V., S., L., Mar., 20 h. ; sam., 14 h. 30 ; dim. 15 h. 30 : Méphisto. — l'Epée de Bois (808-39-74) (Dimanc. soir, Lundi), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Fuente Ovejuna. — Chapiteau (365-91-40) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. ; dim., 16 h. : l'Objet aimé.
**CENTRE D'ART CELTIQUE** (254-97-62) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
**CITE INTERNATIONALE** (589-38-69) Resserre ; les mar., 20 h. 30 : la Tournesol (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Président Schreiber. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage (dernière le 15).
**COMEDIE - CAUMARTIN** (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Cuisine des anges.
**EDOUARD VII** (742-57-49) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
**ESSAION** (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : l'Ile prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
***FONTAINE*** *(874-74-40) (S., D.)*, 14 h. 20 : le Médecin malgré lui ; 18 h. 30 : la Révolution est glacée (dernière le 15) ; (D.), 21 h. : les Jeanne.
**FORUM DES HALLES** (297-53-47) (L.), Chapiteau bleu (579-17-21), 21 h., mat. dim., 16 h. : Ego.
**GRAND HALL MONTORGUEIL** (233-80-78) (Mar.), 21 h. : la Triste histoire de la séquestrée de Poitiers.
**GYMNASE** (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : No Man's Land.
**HUCHETTE** (326-38-99) (Dimanche), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**IL TEATRINO** (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Malade par amour.
***LA BRUYERE*** *(874-76-99)* (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : un Roi qu'a des malheurs.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). — I. : 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit. — II. : 18 h. 30 : Marie de l'incarnation ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : Stratégie pour deux jambons.
**MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
**MATHURINS** (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Frères Ennemis.
**MICHEL** (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur Canapé.
**MICHODIERE** (742-95-22) *(L.)*, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coup de chapeau.
**MODERNE** (874-94-26) (D. soir, L.), *21 h., mat. dim., 15 h. : Célébration.*
**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. *et 18 h. 30 : les Larmes amères de* Petra von Kant. — II. : (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 18 h. : S.T. Garcia Lorca (S., D.), 14 h. 20 : la *Farce de* maître Pathelin.
**OBLIQUE** (355-02-94), le 12 à 21 h., les 13, 14, 15 à 20 h. 30, le 16 à 16 h. : Esther (Mar.), 18 h. 30, (L.), 20 h. 30 : un Garçon de chez Very ; Embrassons-nous Folleville.
**ŒUVRE** (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam., 18 h., dim., 15 h. : un Habit pour l'hiver.
**ORSAY** (548-83-53). — I. : les 12 et 15 à 20 h. 30, le 16 à 15 h. : Wings ; les 13, 14 et 18 à 20 h. 30 : Zadig. — II. : les 12 et 15 à 20 h. 30, le 16 à 15 h. : le Langage du corps ; les 13, 14 et 18 à 20 h. 30 : Apparences.
**PALAIS DES CONGRES** (758-22-53) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. S. 15 h. 30, D. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.
**PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
**PALAIS ROYAL** (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : *le Tout pour le tout.*
**PLAISANCE** (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. S. 15 h. : Des hommes et des enfants.
**POCHE** *(548-92-97) (D., M.)*, 21 h., mat D. 15 h. 30, S. 20 h. 30 et 22 h. 15 : Neige.
**POTINIERE** (261-44-16) (D. soir, L.), *20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 :* le Volcan de la rue Arbat.
**RANELAGH** (288-64-44) les 14 et 15 à 20 h., le 16 à 15 h. : Square *Courteline.*
**STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Les *orties ça s'arrache mieux quand* c'est mouillé.
**TAI THEATRE D'ESSAI** (274-11-51) (J., V., S.), 20 h. 45, D. 15 h. : la *Métamorphose.*
**THEATRE DES DEUX PORTES** (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 14 h. 30 : Miguel Manara.
**THEATRE** *18 (229-09-27) (L., M.)*, 20 h. 30, mat. D. 16 h. : les Chaises.
**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
**THEATRE EN ROND** (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly.
**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h. *30 : les Amours de Don* Perlimplin.
**THEATRE MARIE - STUART** (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. *30 :* la Sainte Trinité.
**THEATRE DE PARIS** (280-09-30) (L.), 21 h., mat. D. 15 h. : l'Avare.
**THEATRE** ***PRESENT*** *(203-02-55)* (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 17 h. : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?
**THEATRE** *13 (250-13-54)* (D. soir, L., Ma.), 20 h. 30, amt. D. 15 h. : la Belle Sarrazine.
**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Comédie pour un meurtre.
**VALHUBERT** (707-30-02), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : la Tempête (dernière le 16).
**VARIETES** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
***LE 28 RUE DUNOIS*** *(584-72-00) (J.,* S.), 20 h. 30 : Cendres ; M., V., 20 h. 30, S. 23 h. : les Ikons et les Miliques.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), 21 h. : le Sucre d'*orge ; 22 h. 15 :* Dominique Bailly ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
**BLANCS** ***MANTEAUX*** (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff ; V., S., 23 h. 30 : Triboulet.
**CAF'CONC'** (372-71-15) (D.) 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) *(D.)*. I. 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II. (D., L.), 22 h. 30 : *Popeck.*
**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'Avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
**CAFESSAION** (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : J. Charby.
***COUPE-CHOU*** *(272-01-73) (D.)*, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h., mer., sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : les Hommes..., j'aime ça.
**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) (D., L.) : 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
**CROQ'DIAMANTS** (272-20-06), les 12, 15 à 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours ; les 13, 14 à 20 h. 30 et 22 h. 15 : Pirandello ; les 17, 18 à 20 h. 30 et 22 h. 15 : Oleg-Pontet.
**L'ECUME** (542-71-16), les 12, 13, 14, 15 à 20 h. 30 : R. Bernadac ; le 18 à 20 h. 30 : P. Thiant ; le 13 à 22 h. : Pupuce et Claudius ; les 14, 15 à 22 h. : P. Pèlerin ; les 17, 18 à 22 h. : P. Guerre ; ven., sam., 24 h. : C. Katz.
**LE FANAL** (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D.), 22 h. : Marianne Sergent
**LA GRANGE DU SOLEIL** (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.
***LUCERNAIRE*** *(544-57-34) (D.)*, 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : S. Varègues.
**MIRANDIERE** (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : le Grand écart ; le *18 à 19 h. 30 : A la rencontre de* M. Proust ; (L.), 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
***LE PETIT CASINO*** *(278-36-50)* (D.), I : 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia ; II : 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-*Don ; 21 h. 30 :* R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
**LES PETITS PAVES** (607-30-15) (L.), *21 h. 30 : J.-L. Guitare ; 22 h. 30 :* Clotilde ; 23 h. : Lesser Family.
**LE POINT VIRGULE** (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Offenbach, *Bagatelle* ; 21 h. *30 : J. Danno* ; 22 h. 30 : les Pieds Nickelés sont épatants.
**LE SELENITE** (354-53-14) (D.), *20 h. 30 : Grand-Peur et Misère* du III[e] Reich ; 22 h. : Bravo et Son ; II : 21 h. : la Belle époque de Bruant.
***SOUPAP*** *(278-27-54)* (D.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Ni homme ni bulle.
**SPLENDID** (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : le Père Noël est une ordure.
**LA TANIERE** (337-74-39), Mer., J., V., S., 20 h. 45 : Musique brésil-*lienne* ; 22 h. 30 : Jacinta ; II : 20 h. 30 : Ça va, ça va très bien.
**THEATRE DE DIX HEURES** (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cherche *homme* pour faucher terrain en pente ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D., L.), 22 h. 15 : J. Berlac.
**THEATRE DES 400 COUPS** (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : la Baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
**LA VIEILLE GRILLE** (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée ; 22 h. 30 : Rufus a un petit vélo, faites passer ; 23 h. : J. Var, J.-L. Sitruc, A. Babel.
**LA VINGTIEME MARCHE** (636-72-45). *21 h. 30 : Olida on ice* (dernière le 15).

## *Dans la région parisienne*

**ANTONY**, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), le 15 à 21 h. : Orchestre de chambre de France, sol. : L. Laskine (*Haendel, Debussy, Tchaïkovsky*).
**ARGENTEUIL**, salle J.-Vilar (981-76-69), le 14 à 20 h. 45 : Marcœur.
**ATHIS-MONS**, C.E.S. Delalande, le 16, à 16 h. : D. N'Kaoua (Chopin).
**AUBERVILLIERS**, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 12, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli (Varèse, Berio, Xenakis, Grisey, Schœnberg) ; les 14, 15, à 20 h. 30 le 16, à 17 *h.* : Requiem autour d'un temps présent.
**BAGNEUX**, Théâtre V.-Hugo (633-10-54), le 15, à 21 h. : Bernard Haller.
**BIEVRES**, *Gymnase (941-22-01)*, le 15, 21 h. : Orchestre de chambre français (Haendel, Bach, Vivaldi).
**BOULOGNE**, Conservatoire (604-73-93), *le 13, à 20 h. 45 : Trio clas*sique de Paris (Schubert) ; T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent (à partir du 15).
**BOURG-LA-REINE**, Cael (663-76-96), le 14, à 21 h. : Plume Latraverse.
**BURES-SUR-YVETTE**, M.J.C. (928-71-67), le 13, à 21 h. : Witold.
**CERGY-PONTOISE**, C.A.-Malraux, le 14, à 20 h. 30 : Chorale du conservatoire du Val-d'Oise.
**CHAMPIGNY**, C.M.A. G.-Philipe *(880-96-28)*, le 14, à 21 h. : Orphéon Célesta ; le 18 à 21 h. : les Amis de la musique (Bach : Oratorio de Noël).
***CHOISY-LE-ROI**, Théâtre P.-Eluard* (890-89-79), le 15, à 19 h. : Six heures pour la chanson : A. Thiéfaine, P. Abrial, Imago.
**CLAMART**, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 14, à 20 h. 30 : Yves Duteil ; le 18, à 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
**CORBEIL-ESSONNES**, C. P.-Néruda (089-00-72), les 14, 15, à 20 h. 30 : les Fausses Confidences ; le 18, à 20 h. 30 : R. Siffer.
**COURBEVOIE**, Maison pour tous (333-63-52), le 14, 20 h. 30 : Groupe

### NOUVEAUX SPECTACLES

**LES ORTIES**, de Josiane Levêque, au Studio des Champs-Elysées.
**LA CUISINE DES ANGES**, avec les Charlots, à la Comédie Caumartin.
**LE BEBE DE M. LAURENT**, de Topor, au Marie-Stuart.
**LA REVOLUTION EST GLACEE**, de Saint-Just, par Pierre Vielhescaze, 18 h. 30, au Fontaine (11 au 15).
**ESTHER**, par Henri Ronse, au *Théâtre Oblique (12 au 16).*
**ROBINSON OU LA VIE DES TERMITES**, au Lucernaire (12).
**LETTRES DE GRAMSCI**, par le Théâtre Elémentaire, au *Centre* Belge (13, 14, 15).
**BAGATELLE**, d'Offenbach, au Point-Virgule (13).
**L'AVARE**, au *Théâtre de Pari*[s] (13).
**CELEBRATION**, au Théât[re] Moderne (13).
**LA TOUR DE BABEL**, *d'Arrab*[al] par Lavelli, à l'Odéon (13).
**ARDELE OU LA MARGUERIT**[E], de Jean Anouilh, aux Art[s-]Hébertot (17).
**LES HAUTS DE HURLEVEN**[T], par Robert Hossein, au Thé[â]tre de Boulogne-Billancou[rt].

## concerts

Eskaton ; le 15 à 16 h. et 20 h. 30 : Visages de femmes.
CRETEIL, M.J.C. (898-92-94), le 15 à 21 h. : Coup de poing sur la pointe du couteau.
DAMMARIE-LES-LYS, C. G.-Philipe (437-31-14), le 15 à 20 h. 30 : Claire ; J.-P. Girard.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 15 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Myrat (Dvorak, Gershwin, Bernstein) ; le 18 à 18 h. : l'Unité et compagnie. Six heures pour 80 000 francs.
ENGHIEN, C. C. F.-Villon (989-85-89), le 15 à 21 h. : Linsy, J.-P. Mas.
GARCHES, C.C.M. (741-39-32), le 13 à 21 h. : Danse et musique du XVI[e] siècle.
GENNEVILLIERS, Conservatoire municipal (733-08-82), le 15 à 20 h. 45 : Quartet Naima.
L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (469-21-38), le 14 à 21 h. : M. Tanguay.
IVRY, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, le 15 à 20 h. 45 : J. Mefano, J. Le Trocquer (Stockhausen, Schumann, Scriabine...).
JOINVILLE, Centre J.-Prévert (883-22-26), le 14 à 21 h. : Raymond Devos.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 14 à 21 h. : Djurdjura.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 16 à 15 h. 30 : Concert des jeunes du Conservatoire.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), les 15 et 18 à 21 h. : Poivre de Cayenne et Baby Sitter.
MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (857-17-59), le 16 à 16 h. 30 : P. Apelian, P. Benhalem (Brahms, Beethoven, Schumann...). Maison populaire (287-08-68), le 16 à 17 h. 30 : Plume Latraverse.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), salle J.-M. Serreau (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : En r'venant d'l'expo (dernière le 16), le 13 à 10 h. 30 et 14 h. 30, le 14 à 14 h. 30 et 18 h. 30, le 15 à 21 h. : Une saison en enfer ; Maison des Jeunes (725-02-59), les 12 et 13 à 20 h. 30 : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
RIS-ORANGIS, M.J.C. (906-30-95), le 15 à 21 h. : M. Perrone.
SAINT-MAUR, Maison pour tous (883-41-00), le 15 à 21 h. : Plume Latraverse. — Théâtre du Val-de-Marne (883-14-67) (D. soir, mar., mer.), 21 h., mat. dim. 16 h. : le Festin de Balthazar.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M. J. C. (464-05-16), le 14 à 21 h. : Cuarteto Cedron.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 12 à 21 h. : les Fausses Confidences ; le 18 à 21 h. : Chorégraphies en liberté II.
SCEAUX, Gémeaux (660-05-64), les 13, 14 à 21 h. : Phèdre ; le 15 à 20 h. 45 : L. Wright, J.-C. Ribera (Fauré, Schumann, Brahms).
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94), le 15 à 21 h. : Arte da Camera (Mozart, Brahms).
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 14 à 21 h. : Juliette Gréco.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 13 à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach) ; le 15 à 21 h. : le mime Marceau.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 14 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Dvorak, Gershwin, Bernstein).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 18 à 21 h. : le Médecin malgré lui ; le 16 à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Myrat (Dvorak, Gershwin, Bernstein).
VILLEPREUX, Théâtre du Val de Galy (462-49-97), le 14 à 21 h. : H. Tychan.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) Grand-Sorano (S., D. soir, mar.) 21 h., mat. dim. 18 h. : Conte et Exercices. — Petit-Sorano (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : En camarades.

MERCREDI 12 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : Y. *Mori* (Stockhausen) ; 21 h. 20 : A. Gruel, P. Lestringant (*musique ancienne*).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. H. Guttierrez (Chostakovitch, Tchaikovsky, Stravinsky).
SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : M. Birger (Mozart, Chopin, Liszt, Prokofiev) ; 21 h. : B. Ringeissen (Schumann, Brahms, Schubert).
GALERIE N. STERN, 19 h. 30 : J.-D. Buroni, R. Fontaine, P.-Y. Courtis ; J.-P. Baraglioli (Lemeland).
RANELAGH, 20 h. 30 : Musique des Gardiens de la paix, dir. R. Dournel (Koechlin, Ladmirault, Schmitt...).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Juventis (*Bach*).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : G. *Bezançon* (Besançon).

*JEUDI 13 DECEMBRE*

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : P. A. Koka (Chopin).
RANELAGH, 20 h. 15 : Atelier lyrique expérimental (Weber).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h. 30 : les Solistes de Marseille, dir. D. Erlich (Martin à Milhaud, Jolas, Calvi, Prokofiev).
PALAIS DES CONGRES, 21 h. : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Wagner, Schoenberg, Mahler).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : E. Guilels (Beethoven, Schumann, Scriabine, Ravel).
GALERIE N. STERN, 19 h. 30 : J. Gottlieb (Ohana, Ives, Bland, Kolb).
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Fumet, S. Dugas (Schumann, Schubert, Fauré, Franck).
SALLE CORTOT, 21 h. : P. De Hooghe (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Tchaïkovsky, Beethoven, Mozart, Ravel).
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 16 h. : D. Roth (Franck, Vierne, Tournemire).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : R. Tambyeff (Vierne, Franck, Kumstedt).

VENDREDI 14 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 13 : Palais des Congrès.
SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : Orchestre des concerts Lamoureux, *dir.* R. Blot (le mythe d'Orphée) ; 21 h. : Quatuor Talich (Beethoven).
GALERIE N. STERN, 19 h. 30 : J. Léandre (Cage, Johnson, Kanach, Léandre).
SORBONNE, 12 h. 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin, Bach, Fauré, Ravel, Scriabine).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. 20 : H. Surmelian, J. Lyon (Prokofiev, Martinů).
AMERICAN CENTER, 21 h. : Gmeb (Appleton, François...).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : A. Isoir (Bach, Dupré, Messiaen, Tournemire, Janacek).
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Roussin, violon, F. Mage, piano (Bach, Tartini, Saint-Saens, Paganini, Ravel).

SAMEDI 15 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. S. Skrowczewski, sol. R. Orosco (Prokofiev, Chopin, Ravel) ; 20 h. 30 : D. Barenboïm, M. Debost, A. Moglia, J. Dupouy, G. Besnard (Mozart, Boulez).
GALERIE N. STERN, 19 h. 30 : Musique électro-acoustique.
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Dosse (*Messiaen, Schumann, Kodaly*) ; 17 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. 20 : H. Surmeyan, J. Lyon (Chostakovitch, Hindemith).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 21 h. : Les petits chanteurs à la Croix brûlée (Schubert).

DIMANCHE 16 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : S. Mintz, C. Benson (Mozart, Fauré, Bartok).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J. Mercier, sol. J.-P. Collard (Tchaïkovsky, Chopin, Ravel).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Bach, Titelouze).
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Berlioz, Tchaïkovsky, Beethoven).
*EGLISE DES BILLETTES*, 17 *h.* : Ensemble 12, sol. P. Bride, D. Laval (Corelli, Haydn, Mozart, Britten).
PETIT PALAIS, 16 h. : Quatuor Bardon.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Orchestre à cordes du gouvernement militaire de Paris, dir. L. Velozzi, sol. M. Posa (Bach, Mozart).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet (Bach).
NOTRE-DAME, 10 h. et 11 h. 30 : Ensemble *vocal* S. Caillat, Ensemble instrumental Les Saqueboutiers de Toulouse (Monteverdi).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. 20 : H. Surmelian, J. Lyon (Strauss, Schubert).

LUNDI 17 DECEMBRE

RANELAGH, 20 h. 30 : C. Roussel (Beethoven, Schubert, Nabert, Granados).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio à cordes de Paris (*Beethoven, Chaynes, Schubert*).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : B. Fassbaender, I. Gage (Mahler, Milhaud, Liszt).
SORBONNE, grand amphithéâtre, 20 h. 30 : Ensemble de musique ancienne Ars Europea, Chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Schütz, Praetorius, Schein).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Vivaldi).
THEATRE PRESENT, 20 h. 30 : Groupe Intervalles (Satie).
SALLE CORTOT, 21 h. : C. Hams, N. Grégoire (Schubert, Bach, Britten, Sor, Dowland).
POINT VIRGULE, 21 h. : Morabito, Ch. Turelier, M.-F. Bloch, T. Waterhouse (Couperin, Hotteterre, de Visée, Bach).
THEATRE DES DEUX-PORTES, 20 h. 30 : Ensemble Percussions 4.
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 13.
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : Chorale et orchestre de chambre J. Von Websky (Bach).

MARDI 18 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h. 20 : voir le 12.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; Chœurs de Radio-France (Liszt).
CHAPELLE DES CARMES, 19 h. 30 : Ensemble vocal d'Ile-de-France (le motet d'église sous Louis XIV).
*AMERICAN CENTER*, 21 *h.* : *Dick* (Levin, Lacy, *Dick*, Hellerman).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Orchestre du Palais-Royal, dir. O. Schneebeli ; Ensemble choral Contrepoint (Charpentier).
*EGLISE DE LA MADELEINE*, 18 h. 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Harvard de la Montagne (Fauré, Manfredini, Saint-Saëns).
*RADIO-FRANCE*, Studio 105, 20 h. 30 : Trio GRM Plus (Geslin, Stockhausen, Moyal, Cuniot).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Quatuor de trombones de Paris (Bach, Schutz, Beethoven, Dvorak).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Lejeune, Poulenc, Xenakis...)
RANELAGH, 20 h. 45 : D. Geoffroy, O. Alain, C. Macaux, C. Bérard, Cantores de Paris, dir. C. Ricard (Brahms).
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Trio Debussy (Diabelli, Couperin, Rameau, Charpentier, Debussy).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : F. Eyler, luth (Narvaez, Holborne...).

### FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

EXPOSITION

MUSEE D'ART MODERNE, de 10 h. à 17 h. 45 : Arc/Tendances 1968-1978/1979 (à partir du 14).

THEATRE

CHAILLOT (727-81-15) (D. soir), 20 h. 30, mat D. 15 h. : Gilgamesh (dernière le 16).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 12, 13, 14, 15 à 20 h. 30 ; le 16 à 17 h. ; le 18 à 19 h. 30 : Winston Tong.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Andalucia Amarga (dernière le 15).

# Cinéma

**Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans**
***(**) aux moins de dix-huit ans.***

## *La cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**
**MERCREDI 12 DECEMBRE**

15 h. : C'est donc ton frère (Laurel et Hardy), de H. Lachman ; 18 h. : Cinéma hongrois : la Maison au pied du roc, de Makk ; 20 h. : Cinéma de l'Amérique noire : A Minor Altercation, de J. Shearer (en sa présence) ; Scar of Shame, des Colored Players ; 22 h. : Images de la folie : la Mort blanche, de J. Inrep (suivi d'un débat en présence de l'auteur)

**JEUDI 13 DECEMBRE**

16 h. : Cinéma de l'Amérique noire ; Bones, de C. Lawrence ; 18 h. : Cinéma hongrois : Horreur, de G. Hintsh ; 20 h. : Images de la folie : Magnum Begynasium Bruxellense, de B. Lehman (en sa présence).

**VENDREDI 14 DECEMBRE**

16 h. : Cinéma de l'Amérique noire : Ephesus, de Padula ; Street Corner Stories, de W. Hudlin (en sa présence) ; 18 h. : Cinéma hongrois : l'Age des illusions, d'I. Szabo ; 20 h. : Cinéma iranien : l'Averse, de B. Beyzae (en sa présence) ; 22 h. : la Seconde épouse, de Salah Abou Seif (en sa présence)

**SAMEDI 15 DECEMBRE**

16 h. : Festival de Belfort ; 18 h. : Cinéma hongrois : Remous, d'I. Gaal; 20 h. : Cinéma iranien : le Voyage, de B. Beyzae (en sa présence) ; la Terre scellée, de M. Nabili ; 22 h. : Cinéma de l'Amérique noire : Sweet sweetback's baadas song, de M. Van Peebles (en sa présence).

**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

15 h. : Cinéma iranien : l'Etranger et le Brouillard, de B. Beyzae (en sa présence) ; 18 h. : Cinéma hongrois : 25, rue des Sapeurs, de I. Szabo ; 20 h. : Cinéma iranien : le Corbeau, de B. Beyzae (en sa présence) ; 22 h. : le Monstre, de Salah Abou Seif (en sa présence).

**LUNDI 17 DECEMBRE**

Relâche.

**MARDI 18 DECEMBRE**

16 h. : les Parents terribles, de J. Cocteau ; 18 h. : Cinéma hongrois : Paysage mort, d'I. Gaal ; 20 h. : le jeune cinéma de l'Inde : Dooratwa, de B. Dasgupta (en sa présence) ; 21 h. 30 : l'Abeille, de F. Beloufa.

**BEAUBOURG (278-35-57)**
**MERCREDI 12 DECEMBRE**

15 h. : l'Arbre du désir, de T. Abouladze ; 17 h. : Broken Strings, de C. Muse ; Body and Soul, d'O. Micheaux ; 19 h. l'Obier rouge, de V. Choukchine ; 21 h. : la Naissance de Menyhert, de Z. Varkonyo.

**JEUDI 13 DECEMBRE**

15 h. : Zvenigora, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Men of Bronze, de B. Miles ; Let the Church say amen, de St Clair Bourne ; 19 h. : l'Incantation, de T. Aboulabze ; 21 h. Hortobagy, de G. Hollering.

**VENDREDI 14 DECEMBRE**

15 h. : Octobre, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : Varnette World, de C. Blue ; People's Fire House, de P. Schneider ; Inside Women Inside, de C. Choy et C. Maurizio ; Percussions, Impressions and Reality, d'A. Segal ; 19 h. : Pirosmani, de G. Chengelaia ; 21 h. : Un homme sous le pont, de L. Vajda.

**SAMEDI 15 DECEMBRE**

15 h. : Trois dans un sous-sol, d'A. Room ; 17 h. : Learning Through the Arts, de M. Freeman ; Killer of sheep, de C. Burnett ; 19 h. : le Roi Lear, de G. Kozintsev ; 21 h. : les Hommes de la montagne, d'I. Szots.

**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

15 h. : Tempête sur l'Asie, de Poudovkine ; 17 h. : Gertrud, de C. Dryer ; 19 h. : le Ciel de notre enfance, de T. Okeev ; 21 h. : Matyiludas, de K. Nadasdy et L. Ranody.

**LUNDI 17 DECEMBRE**

15 h. : la Nouvelle Babylone, de G. Kosintsev et L. Trauberg ; 17 h. : Baara, de S. Cisse ; 19 h. : le Triangle, de G. Malian ; 21 h. : les Faucons, d'I. Gaal.

**MARDI 18 DECEMBRE**

Relâche.

## *Les exclusivités*

ALBUM COUNTRY MUSIC (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; en mat. Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23); Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) : Tourelles, 20e (636-51-98).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mer., dim., lun.
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CUL ET CHEMISE (It., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DEMONS DE MIDI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA DEROBADE (Fr.) (U.G.C.) Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DES MORTS (Fr.-Belg.), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DON GIOVANNI (Fr., v.o. it.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
JE PARLE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-54-47).
LINUS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Village, 5e (633-87-59); Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (sf Mer. a.-m.). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (837-35-43).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (V.o.-V.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-24) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW OLD (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), h. spéc.
NORTHERN LIGHTS (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (543-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; (V.f.) : Royal Rivoli, 4e (272-61-44).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; h. sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr. (Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RACE D'EP (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeu., ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16).
LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port.) v. port. : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

## *Les grandes reprises*

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-79).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers 3e, (272-94-56).
L'ARNAQUE (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-54-56).
FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FEDORA (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRENCH CONNECTION (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MACADAM COW-BOY (A, v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
MASH (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MISSOURI BREAKS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) J., S., L.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**): Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**): Balzac, 8e (561-10-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) J. S. L.
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). Mer., V., D., Mar.
RETOUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris, 8e (225-03-30) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en soirée ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SEXTET (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (**) (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). Mer., V., D., Mar.
WEEK-END (Fr.) : Racine, 5e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

## LES FILMS NOUVEAUX

LA GUEULE DE L'AUTRE, film français de Pierre Tchernia : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60); Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75 ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES, film français de Michel Gérard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SEMAINE DU DEPARTEMENT CINEMA DE LA FACULTE DE VINCENNES : Action-République, 11e (805-51-33).
RIEN NE VA PLUS, film français de Jean-Michel Ribes : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES LARMES TATOUEES, film américain de Nicholas Broomfield et Joan Churchill : (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

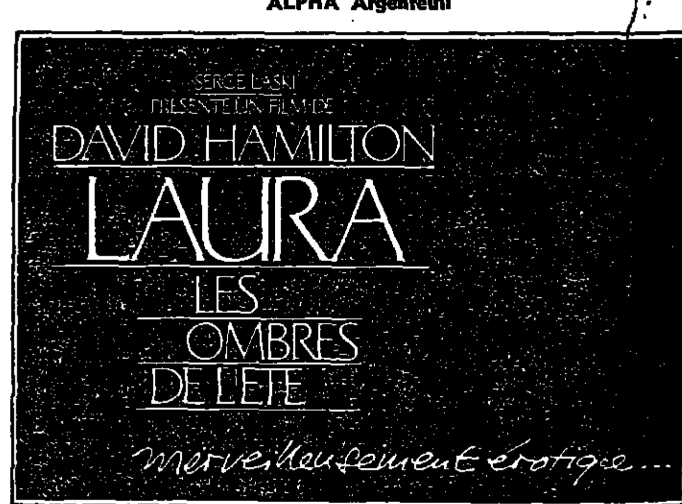




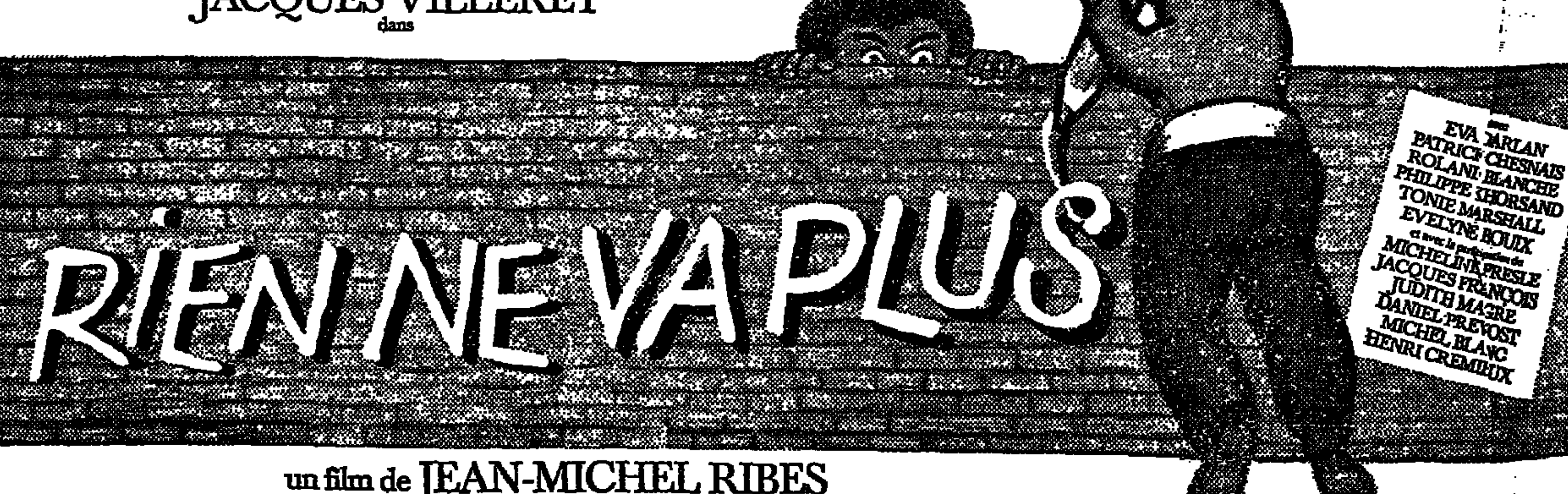






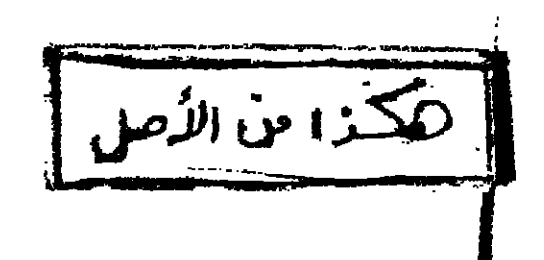







Pour tous renseignements conc... l'ensemble des programmes ou d...
LE MONDE INFORMATIONS SPE...
704.70.20 (lignes groupées) et 7...
(de 11 heures à 21 heures...
sauf les dimanches et jours f...



# Cinéma

## Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), M., 14 h. et 16 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

CINQ LEÇONS D'A. VITEZ (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h.

DEHORS DEDANS (Fr.) (*) Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HARDCORE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

INTERDIT AUX STALINIENS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. (sf D., L.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).

LA MUSICA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), M., 21 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 40.

## Les festivals

WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; jeu., lun. : Au fil du temps ; dim. : Faux mouvement ; mar. : l'Angoisse *du* gardien de but au moment du penalty.

SAINT-LAMBERT, v.o., 15e (532-91-68) : Sam., dim. : la Ballade des Dalton ; mer., dim. : les Voyages de Gulliver ; mer., sam., dim. : Tintin et le lac aux requins ; jeu., sam., dim. : le Récidiviste ; ven., sam., dim. : Nos plus belles années ; mer., lun. : les Mille et une nuits.

PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04). le Ballon rouge ; Crin-Blanc ; mer., dim., mar. : le Cerf-volant du bout du monde ; mer., ven., sam. : le Crime de l'Orient-Express ; Il était une fois la révolution.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93). Mer, sam., dim. : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; mer., sam., dim. : les Aventures de Robin des Bois.

EXPRESSIONNISME ALLEMAND, Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), v.o. : Mer : Mabuse le joueur ; jeu : Mabuse démon du crime ; ven. : Cabinet du docteur Caligari ; sam. : Métropolis ; dim. : Nosferatu le vampire ; lun. : le Dernier des hommes ; mar. : les Trois Lumières.

SEMAINE DU CINEMA FINLANDAIS, Studio Logos, 5e (354-26-42), v.o. : Mer. : Antti de la branche ; jeu. : Des gens pas si mal que ça : ven. : le Poète et la muse ; sam. : Les hommes ne peuvent pas être violés ; dim. : la Guerre d'un Homme ; lun. : Village gardé 1944 ; mar. : les Huit Balles meurtrières.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. : I. 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret (+ sam. 0 h. 40) ; 22 h. 35 : Orange mécanique (+ ven. 0 h. 40).
II : 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 05 : Easy rider ; 17 h. 55 : A la recherche de Monsieur Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour ; ven., sam. 0 h. 15 : A bout de souffle.

LAUREL ET HARDY, Espace Gaîté, 14e (320-99-34). Mer. : les Chevaliers de la Flegme ; jeu. : les Joyeux Compères ; ven. : C'est donc ton frère ; sam. : Les montagnards sont là ; dim. : les Aventures de Laurel et Hardy ; lun. : les Deux légionnaires ; mar. : Bons à tout, bons à rien.

HITCHCOCK, v. o. New-Yorker, 9e (770-63-40) : Mer., jeu. : l'Etau ; ven., sam. : les 39 marches ; dim., lun. : Une femme disparaît.

HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) ; mer. : Stand In ; jeu. : Across the Pacific ; ven. : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; sam. : l'Odyssée de l'African Queen ; dim. : la Femme à abattre ; lun. : le Trésor de la Sierra Madre ; mar. : les Anges aux figures sales.

RITA HAYWORTH, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. : O toi ma charmante ; jeu., sam., mar. : Cover-girl ; vend., lun. : l'Amour vint en dansant.

MARILYN MONROE, v.o., Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), mer., mar. : Les hommes préfèrent les blondes ; jeu. : Niagara ; ven. : la Rivière sans retour ; sam. : les Misfits ; dim. : le Milliardaire ; lun. : Marilyn.

HOMMAGE A LOUIS DELLUC, Studio Médicis, 5e (633-25-97), mer. : Cousin, cousine ; jeu. : Diabolo menthe ; ven. : l'Horloger de Saint-Paul ; sam. : Cousin, cousine ; dim. : Diabolo menthe ; lun. : les Choses de la vie ; mar. : la Gifle.

SEMAINE SUR LA PRISON, Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., lun. : Des prisons et des hommes ; ven., mar. : les Ordres ; sam., dim. : Douze hommes en colère.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Renaldo et Clara ; jeu. : l'Œuf du serpent ; ven. : The Big Fix ; sam. : Au revoir, à lundi ; dim., mar. : le Syndrome chinois.

CALIBRE 38, Olympic, 14e (542-67-42), v.o., mer. : Bonny and Clyde ; jeu. : le Canardeur ; ven. : l'Ultime razzia ; sam. : Assurance sur la mort ; dim. : le Port de l'angoisse ; lun. : Un si doux visage ; mar. : *Les flics ne dorment pas la nuit.*

LE PLAISIR ITALIEN, Olympic (Entrepôt), 14e (542-67-42), v.o., mer., jeu. : Une vie difficile ; ven., sam. : Senso ; dim. : les Nuits de Cabiria ; lun., mar. : Théorème.

LES MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), v.o., mer. : Monkey business ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une nuit à l'opéra ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : la Soupe aux canards ; mar. : les Marx au grand magasin.

HOMMAGE A FRED ASTAIRE, Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; v.o. : Yolanda et le voleur ; v.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), merc., jeu. : Roberta ; ven., sam. : Entrons dans la danse ; dim., lun. : Tous en scène ; mar. : Broadway melody.

CYCLE NOUVELLE VAGUE, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), mer. : Alphaville ; jeu., dim. : les 400 coups ; ven., mar. : Paris nous appartient ; sam., lun. : Ascenseur pour l'échafaud.

STUDIO ACACIAS, 17e (754-97-83), Richard Lester : la Souris sur la Lune ; Comment j'ai gagné la guerre ; Help ; le Knack... et comment l'avoir ; On l'appelait Milady ; Forum en folie ; Zardoz.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o. : la Flûte à six schtroumpfs ; Malicia ; les Sentiers de la gloire ; Un après-midi de chien ; le Graphique de Boscop ; l'Important c'est d'aimer ; Jeremiah Johnson ; Honeymoon Killer ; Punishment Park ; Silent Running.

## Dans la région parisienne

### YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07). le Toubib ; mar. soir : Psychose.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, *U.G.C.* (972-60-96) : Cul et Chemise ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Temps des vacances ; la Plus belle soirée de notre vie.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Rien ne va plus ; Laura ; la Gueule de l'autre ; Cul et Chemise ; la Guerre des polices.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Tambour ; le Temps des vacances.

ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : Moonraker ; la Luna ; le Messie.

LES MUREAUX (474-38-90) : la Gueule de l'autre ; le Grand Embouteillage ; le Temps des vacances ; Rien ne va plus ; mar., soir : l'Incompris.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Mary Poppins ; la Guerre des étoiles. — Cinécal (976-39-17) : Moonraker ; Rollerball.

MANTES, Domino (092-04-05) : Cul et Chemise ; le Gagnant ; le Livre de la jungle. — Normandie (477-02-35) : les Joyeuses Colonies de vacances.

MAULE, Etoiles (090-85-74) : Courage fuyons.

POISSY U.G.C. (965-07-12) : Cul et Chemise ; les Joyeuses Colonies de vacances ; la Gueule de l'autre ; la Guerre des polices ; mar. soir : Frankenstein junior.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : L'école est finie.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : Les bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.

VELIZY, centre commercial (946-24-26) : Rien ne va plus ; la Guerre des polices ; Les bronzés font du ski ; Cul et Chemise.

VERSAILLES, Cyrano (950-56-58) : Manhattan ; le Gagnant ; Gros Câlin ; les Bronzés font du ski ; le Livre de la jungle ; les Joyeuses Colonies de vacances. — C 2 L (950-55-55) : Tess. — Club (950-17-96) : Chantons sous la pluie ; l'Homme de marbre ; Spartacus ; Anthologie de l'expressionnisme allemand.

### ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : le Couteau dans la tête.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Tess ; Apocalypse now ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Temps des vacances.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : la Gueule de l'autre ; le Gagnant ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Livre de la jungle.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Galactica ; les Cylons attaquent ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Livre de la jungle ; le Pull-over rouge.

GIF, Val Courcelles (907-44-18) : le Toubib ; l'Evadé d'Alcatraz ; Goldorak ; les Mille et une nuits (v.f.).

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Cul et chemise ; Laura ; les Bronzés font du ski ; le Gagnant.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : l'Evadé d'Alcatraz ; Duos sur canapé.

### HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Laura ; la Gueule de l'autre ; Rien ne va plus.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Grand embouteillage.

CHAVILLE (926-51-96) : Quintet ; Moonraker.

COLOMBES, M. J. C. (782-42-70) : Cycle cinéma cubain (v.o.), jusqu'au 15.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : le Syndrome chinois ; Dersou Ouzala (v.o.) ; Human Desirs (v.o.).

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Toubib.

GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (798-80-04) : Hair ; les Petites fugues.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Manhattan.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Gueule de l'autre ; Cul et chemise. — Studio (749-19-47) : la Guerre des polices ; Dracula ; les Joyeuses colonies de vacances.

SCEAUX, Trianon (661-20-32) : le Tambour ; Annie Hall (v.o.).

### SEINE-SAINT-DENIS (93)

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Apocalypse now ; Lina Braake fait sauter la banque.

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) ; Alien ; le Tambour.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor, (931-00-05) : la Guerre des polices ; Cul et Chemise ; les Bronzés font du ski ; le Livre de la jungle. — Prado : le Gagnant. Jeu. 21 h. : Norma Rae.

BAGNOLET. Cin'Hoche (360-01-02) : Alien : En route vers le Sud.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Guerre des polices ; Galactica ; les Cylons attaquent : Des nerfs d'acier.

BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Ben Hur. — Salle Giono (847-18-27) : la Ballade des Dalton.

GAGNY, T.M.G. (302-48-25) V., S., 20 h. 30 : Série noire.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Pull-Over Rouge ; Cul et Chemise ; la Gueule de l'autre.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : les Joyeuses colonies de vacances ; les Bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Livre de la jungle.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Guerre des polices ; les Bronzés font du ski ; le Temps des vacances ; le Gagnant ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Livre de la jungle.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Manhattan ; la Guerre des polices ; le Gagnant ; Cul et Chemise ; le Temps des vacances ; le Livre de la jungle.

### VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : le Syndrome chinois.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : le Pull-Over rouge. Mar. soir. : Gamin (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : la Gueule de l'autre ; Rien ne va plus ; Cul et chemise ; Laura ; le Grand Embouteillage.

CHAMPIGNY, C.M.A. (880-11-01) : Il était une fois dans l'Ouest (v.o.).

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Kounak le lynx fidèle ; A cheval sur le tigre ; Omar *Gatlato* ; Pain et Chocolat.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Guerre des polices ; le Gagnant ; les Bronzés font du ski ; les Joyeuses Colonies de vacances ; le Livre de la jungle ; Dracula.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Livre de la jungle.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Manhattan ; le Temps des vacances ; le Livre de la jungle.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Pull-Over rouge ; Cul et chemise ; Voyage au centre de la terre.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Manhattan ; la Guerre des polices ; les Bronzés font du ski ; les Joyeuses Colonies de vacances. — Port : Apocalypse Now.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Hallucinations.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Gueule de l'autre ; Rien ne va plus ; Cul et chemise ; Gros-Câlin ; Laura ; le Grand Embouteillage.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Apocalypse now ; Tess ; le Temps des vacances.

VINCENNES, Trois-Vincennes (328-22-56) : Cul et chemise ; Gros-Câlin ; le Temps des vacances.

### VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Cul et chemise ; la Gueule de l'autre ; le Pull-Over rouge ; le Temps des vacances ; Laura ; le Gagnant. — Gamma (981-00-03) : la Guerre des polices ; Les bronzés font du ski ; les Joyeuses Colonies de vacances ; le Livre de la jungle.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Evadé d'Alcatraz ; la Gueule de l'autre ; Les bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Pull-Over rouge ; Cul et chemise ; Rien ne va plus ; les Joyeuses Colonies de vacances ; Les bronzés font du ski ; le Livre de la jungle. — Marly : Manhattan.

GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31) : Alien (*) ; le Souffle de la tempête.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Alien (*).

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Courage, fuyons ; Et pour quelques dollars de plus ; les Demoiselles de Wilko.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Gueule de l'autre ; Cul et chemise ; Dracula ; les Joyeuses Colonies de vacances ; le Livre de la jungle.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

# Variétés

## Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Pierre Perret.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Parisline.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Frères Jacques.

COTTON CLUB (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.

L'ECHAUDOIR (240-58-27), 21 h. 30 : Chansons pour voir.

ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE, le 14, à 21 h. : T. Ramos.

FAC DAUPHINE, le 13, à 20 h. 30 : Sharif Alaoui.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Valeria Munarriz.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Malicorne (dernière le 16) ; à partir du 17 : J.-R. Caussimon.

MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Thierry Le Luron.

M.J.C. SAINT-MICHEL (354-26-58), le 15, à 21 h. : P. et T. Ramos.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : P. Juvet (dernière le 16).

RANELAGH (288-64-44), le 16, à 18 h. : R. Dyens.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h. 30 : C. Astier.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : J.-M. Trassard.

## Les comédies musicales

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Sam. et Dim. : S.O.S. tendresse.

MOGADOR (285-28-80), Mar., V., S., 20 h. 30 ; Mer., 15 h., Sam., 14 h. 30 ; Dim., 15 h 30 : l'Auberge du Cheval Blanc.

RENAISSANCE (208-18-50), les 14 et 18, à 20 h. 45 ; le 15, à 14 h. 30 et 20 h. 45 ; le 16, à 14 h 30 et 18 h. 30 ; le 19, à 14 h. 30 : la Perle des Antilles.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pétrole âne.

## La danse

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. Sam., 15 h., Dim., 17 h. Manfred.

ESPACE CARDIN (266-17-30) (D., L.), 21 h. : Gigi GH Caciuleanu.

GARE MONTPARNASSE, les 12, 13, à 17 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo ; le 18, à 17 h. : Ballets Sthery Pagava.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 16 et 17, à 20 h. 30 : le Ballet de Marseille.

## Jazz, pop, rock, folk

ARC, le 13, à 20 h. 30 : P. Caratini, M. Fosset.

BAINS - DOUCHES (887-34-40), le 18, à 20 h. 30 : Joy Division.

BATACLAN (700-30-12), le 12 à 20 h. : Steve Hillage ; le 13, à 20 h. 30 : Taj Mahal ; le 17, à 20 h. : The Cure ; le 18, à 20 h. : XTC.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) ; 21 h. 30 : D. Doriz (dernière le 15) ; à partir du 16 : J.-P. Sasson Hal Singer.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 22 h. : S. Kessler, B. Delfau.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Magic Triangle ; 22 h. 30 : Azuquita y su melao.

DREHER (233-48-44), 22 h. 30 : M. Radiler Trio, J.-F. Jenny-Clark.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 14, à 20 h. 30 : Gordon Beck's Flight.

FAC DES LETTRES (6, rue Calvin), le 17, à 20 h. : Chick Corea, J. Mac Laughlin ; Waine Shorter.

FIAP (707-25-69), le 14, à 21 h. : Jeolphy.

GALERIE (261-38-64), les 13, 14 et 15, à 22 h. : Sonny Grey.

GIBUS (700-78-88), 22 h., les 12, 13, 14, 15 : Ogi ; le 18 : Alarm.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 15, à 22 h. : Drugstore.

JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00), le 14, à 20 h. : U.K.

PALACE (246-10-87), le 12, à 20 h. 30 : Garland Jeffreys ; le 16, à 17 h. : Dogs et Stiff Little Fingers.

PENICHE (205-44-12), 20 h. 30 : Idir (jusqu'au 16) ; le 18 : Charlelie Couture ; 22 h. 30 : les Privés (jusqu'au 16) ; le 18 : Tchouk Tchouk Nougah.

RIVERBOP, 22 h. : F. Janneau, H. Texier, D. Humair ; le 18 : R. Haynes, R. Storbert, M. Fiorello, D. Jackson.

SLOW CLUB (233-384-30) (D., L.), 21 h. : Claude Luter.

THEATRE NOIR (797-85-14), sauf les 14 et 18, à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet ; le 14, à 20 h. 30 : Groupe Ma ; le 16, à 16 heures : Musique antillaise.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Mercredi 12 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le logement.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Ne savoir rien.
De G. Farrel, d'après S. Blum, avec C. Marchand, V. Pascale, P. Guers, R. Saint-Cyr, C. Pascadel.




21 h 55 Les apprentis du magicien Boris Vian.
Emission de l'INA, avec Ursula Vian, P. Caradec et les élèves de l'Ecole de l'acteur.
23 h 20 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : TV music-hall.
21 h 45 Magazine scientifique : Objectif demain.
Les anti-mondes existent-ils ?
*Existe-t-il quelque part dans l'univers une anti-Terre, un anti-Soleil, une anti-galaxie, autrement dit un monde fait non pas de matière comme notre monde, mais d'anti-matière ? Une enquête de Pierre Kohler réalisée par Jean-Pierre Spiero.*
22 h 45 Zig-Zag : Picasso, une ronde de nuit.
De Teri Wehn Damisch.
*Déambulation nocturne à l'hôtel Salé, lieu déserté, en attente (que l'on restaure) et qui suscite, une rêverie sur Picasso.*
23 h 20 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le fondeur.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka !
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le vieux canon.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film... un auteur) : Nevada Smith.
Film américain de H. Hathaway (1965), avec S McQueen, K. Malden, B. Keith, A. Kennedy, R. Vallone, J. Margolin, S. Pleshette (rediff.)
*Fils d'un Blanc chercheur d'or et d'une Indienne, un jeune homme poursuit inlassablement trois bandits qui ont assassiné ses parents.*
*Western de facture classique, mais intensément dramatique. Il y a beaucoup de scènes de violence, et Steve McQueen est trop âgé pour son rôle.*
22 h 25 Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 50, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche : un moteur de l'histoire, les techniques.
20 h., La musique et les hommes : le baroque et la mort.
22 h. 30, Nuits magnétiques : contre-envoûtement et exorcisme.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. 2 à 18 h. 30) : Jazz times.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Ouverture de fête » (Chostakovitch) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinsky), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec H. Gutierrez, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Shakespeare, musique et magie (3). « Macbeth : le tragique et son paradoxe », « Macbeth » (Shakespeare), avec Maria Casares ; « Macbeth », extraits de l'acte III (Ballet des sorcières et Prédictions) (Verdi), avec P. Cappuccilli, baryton, les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. C. Abbado ; « Macbeth », extraits de l'acte IV (Verdi), avec M. Callas, soprano, les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. V. de Sabata ; et les œuvres de R. Strauss, E. Carter, Vaughan-Williams et Berlioz ; 1 h., Douces musiques : T. Mirali (« Mémoire-érosion » ; « C'est un jardin secret, ma sœur, ma fiancée, une fontaine close, une source scellée »).

## Jeudi 13 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
*Les résultats des élections prud'homales. Avec MM. Georges Séguy (C.G.T.), Edmond Maire (C.F.D.T.), André Bergeron (F.O.) et Jean Menu (C.G.C.).*
13 h 50 Objectif santé.
La pratique de l'allaitement maternel.
17 h 40 TF 4.
18 h 15 Un, rue Sésame.
18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Les demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vos impôts locaux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
(Dernier épisode), de P. Goutas, avec R. Trembleau, S. Fennec, C. Barbier, P. Boutron.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
*Au sommaire : Fort-Bragg, une base américaine, en état d'alerte ; Téhéran, la vie continue ; La fusée Ariane ; Les ministres et le stress.*
22 h 25 Questionnaire, émission de J.-J. Servan-Schreiber.
Susan Sontag, écrivain.
*Portrait d'une intellectuelle américaine.*
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : l'Automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les enfants déprimés.
15 h Feuilleton : le Fugitif.
Mort d'un petit tueur.
16 h L'invité du jeudi.
Rudolf Noureev.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les trois visionnaires : Matti Klarwein.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Zanett ; Lippy le lion ; Mes mains ont la parole ; Je veux être... pâtissier.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques : l'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Une femme dans la ville.
D'après le roman de J. Cabanis. Adaptation J. Desclercs et J. Trefouel. Avec D. Delorme, M. Robin.
*A quarante-cinq ans, Juliette, dont l'amant vient de mourir, se retrouve seule et démunie. Tous les clichés sont réunis. Que fait Danièle Delorme dans cette bluette ?*
22 h 5 Magazine : Première.
*Le flûtiste Andras Adorjan interprète :* Fantaisie *de Fauré,* Orphée *de Gluck,* Sequenza *de L. Berio,* Fantaisie pastorale hongroise *de F. Doppler.*
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.
*Spécial prix.*
23 h 10 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; Entrons dans l'espace du peintre Louttre B.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut international des droits de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Balayer la terre.
20 h Les jeux.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film... un auteur) : Police Python 357.
Film français d'A. Corneau (1975), avec Y. Montand, S. Signoret, F. Périer, S. Sandrelli, M. Carrière (rediff.)
*A Orléans, un inspecteur de police est chargé d'enquêter sur le meurtre d'une jeune femme qui était sa maîtresse. Le criminel est son supérieur hiérarchique, autre amant secret de la morte, mais les soupçons se portent sur l'inspecteur.*
*Film noir français de grand style, réaliste et psychologique. Monde glauque de la province et du pouvoir bourgeois, métamorphose d'un policier pris au piège, superbe interprétation.*
22 h 30 Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les sociétés primitives face à la sociobiologie.
8 h. 32, Flaubert à vif.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « les Coulisses du ciel », de P. Boulle.
11 h. 2, Musique et scène : Shakespeare.
12 h. 5, Agora : « l'Europe, une idée vieille comme le monde », d'A. Conte.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la Collégiale de Levroux (Indre).
14 h., Un livre, des voix : « L'heure du tigre », de J.-A. Leger.
14 h. 42, Départementale : en direct de Marennes
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 45, Actualités : le lancement de la fusée Ariane, à Kourou (Guyane).
17 h. 32, Musique et scène.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : vaccination d'aujourd'hui et de demain.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Sur les ruines de Carthage », de R. Kalisky, avec R. Rimbaud, J.-P. Miquel et C. Laborde.
22 h. 30, Nuits magnétiques : lieux et objets chargés.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Beethoven, « Messe » (Palestrina) ; « Judas Macchabée » (Haendel) ; « la Flûte enchantée » (Mozart) ; « Missa Solemnis » (Beethoven) ; « Parsifal » (Wagner).
12 h., Musique de table : « Concerto » (Marcello) ; « Préludes 15 et 22 » (Chopin) ; 12 h. 35, Jazz classique : la chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Vivaldi, Schmelze, Brahms, Schumann, Groth ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor à corde n° 2 » (Prokofiev) ; « Bagatelles pour piano » (Bartok) ; « Regrets » (Nystrom) ; « Phrase à trois » (Bussotti) ; 15 h. 30, Gérard Grisey : « Dérives » : opéra, « la Mère » (Alois Haba), avec les solistes, les chœurs et l'orchestre du Théâtre national de Prague, dir. J. Jirous.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time
20 h., Des notes sur la guitare : œuvres de Ferandieri, Carulli, Carcassi, Legnani, Aguado, Coste et Diabelli.
20 h. 30, Musique à découvrir : concert en direct de l'auditorium 105 de la maison de Radio-France, « Quintette » (Prokofiev) ; « Duo pour violon et piano » (Martinu) ; « Cantate de l'Enfant et de la Mère » (Milhaud) ; « Remember pour alto et violoncelle » (B. Jolas) ; « Musica dell'arte » (G. Calvi), par les Solistes de Marseille, dir. Devy Erlih.
22 h. 30, La musique se livre : « Révolution musicale », de J.-Y. Bosseur ; 23 h., Shakespeare, musique et magie : œuvres de Debussy, Berlioz, Reimann, Sibélius, Tippett, Purcell, Martin et Mozart ; 1 h., Douces musiques.

### TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 DECEMBRE

— *M. Yves Guéna*, ancien ministre, député (R.P.R.) de Dordogne, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 13 DECEMBRE

— L'émission « Forum » est consacrée aux problèmes de la S.N.C.F., avec *M. Jacques Pélissier*, président de la S.N.C.F., sur R.M.C., à 18 h. 30.

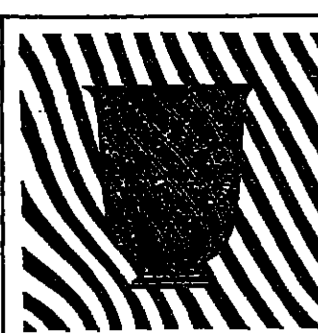


### RADIO-QUINQUIN POURSUIVIE POUR ATTEINTE AU MONOPOLE

C'est un juge du tribunal d'Amiens qui instruira l'affaire de Radio-Quinquin, radio libre lancée par l'union départementale de la C.G.T. du Nord et l'union locale C.G.T. de Douai depuis le 7 novembre (*le Monde* daté 11-12 novembre). La décision a été prise par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre, statuant sur le rapport de M. Bertrand Dauvergne, conseiller et les conclusions de M. Elissalde, avocat général. La Cour suprême a en effet été saisie par le procureur de la République de Douai d'une requête aux fins de désignation de juge, en application de l'article 687 du code de procédure pénale.

● *LA F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.* (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle) estime, après l'annonce par M. Jean-Philippe Lecat d'un projet de radios locales, que « *si cette décentralisation ne devait se traduire que par une simple extrapolation — sur le plan local — de la conception partisane qu'a le gouvernement actuellement du monopole sur le plan national, et si cette décentralisation devait s'accompagner d'une multiplication de travailleurs dépourvus de toute garantie,* [elle] *serait contre une telle initiative et absolument fondée de considérer que celle-ci ne constituerait qu'une basse manœuvre politique* ».




# CARNET

### Naissances

— Michèle COURTAT,
Charles KALEKA
Et François,
annoncent la naissance de
**Nicolas,**
le 20 novembre 1979.
32, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

— M. Fabio LUCCHINI-GILERA et Mme, née Nina Bakic, sont heureux d'annoncer la naissance de
**Vittorio,**
le 16 novembre 1979.
73, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

### Fiançailles

— M. Jacque CHAUMET et Mme, née Christiane Hüe, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille,
**Virginie**
avec le
**comte de BEAUMONT d'AUTICHAMP.**

— Le marquis et la marquise de BEAUMONT d'AUTICHAMP sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils
**Charles**
avec
**Mlle Virginie CHAUMET.**

### Décès

— Mme Janine Attal et ses enfants,
M. et Mme Georges Attal et leurs enfants,
M. et Mme André Attal et leurs enfants,
Mme Lily Sfez, née Modigliani,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Lina ATTAL,**
née Modigliani,
survenu le 6 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 10 décembre 1979.
15, rue d'Aumale, 75009 Paris.
4, square La Bruyère, 75009 Paris.
68, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
44, rue Dobropol, 75017 Paris.

— Mme Luc Bourcier de Carbon de Previnquières,
Nadège, Alexandra et Marina,
M. et Mme Philippe Bourcier de Carbon de Previnquières,
Gersende et Rodolphe,
M. Alexandre Maresca,
ont la douleur de faire part de la mort de
**M. Luc BOURCIER de CARBON de PREVINQUIÈRES,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
professeur à Paris-II,
pieusement décédé le 11 décembre 1979.
Ses obsèques seront célébrées à Paris, le jeudi 13 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
L'inhumation aura lieu dans l'Allier, dans l'intimité familiale.

— Mme André Demange,
Mlle Monique Demange,
M. et Mme Jacques Nachbaur et leurs enfants,
M. et Mme Georges Moreau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Maréchal et leurs enfants,
M. et Mme François Grizaud et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Demange,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
**docteur André DEMANGE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 10 décembre 1979.
La cérémoine religieuse aura lieu le mercredi 12 décembre 1979, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette à Saint-Martin-d'Hères.
Ni fleurs ni couronnes.
Les personnes désirant manifester leur sympathie par un geste peuvent faire un don au Secours catholique, 29, rue Gay, 38400 Saint-Martin-d'Hères.

— Nous apprenons la mort de
**Aimé GUÉRRIN,**
dit Aimay-Guérrin,
décédé récemment à Nice (Alpes-Maritimes), dans sa quatre-vingt-dixième année.
[Né le 20 avril 1890 à Ussel (Corrèze), Aimay-Guérrin — homme de lettres — a consacré une grande partie de sa vie au journalisme et aux problèmes politiques et religieux sur lesquels il écrivit divers essais. Il a notamment réalisé en Europe et au Proche-Orient, au lendemain de la première guerre mondiale, de grands reportages pour la presse parisienne. De ses longs séjours en Palestine, il rapporte deux livres : « Jésus tel qu'on le vit » (1928) et « la Mort du Christ » (1933).
Secrétaire général de l'Union du commerce et de l'industrie du Nord-Pas-de-Calais, puis imprimeur dans la région parisienne, il entre à la B.N.C.I, dont il dirige, après la défaite de 1940, les services centraux du personnel repliés à Pau (Pyrénées-Atlantiques). De retour à Paris, il s'engage dans la Résistance, fondant le réseau « Vercingétorix », qui sera rattaché à « Ceux de la Libération ». Le bulletin clandestin qu'il crée alors deviendra à la Libération l'un des grands quotidiens parisiens, « France libre ». M. Aimay-Guérrin avait été rédacteur en chef de ce journal jusqu'en 1947.]

— M. et Mme Serge Talamont et leurs enfants,
M. et Mme Denis Jousset et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Copper-Royer et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Jousset et leur fils,
M. et Mme Philippe de la Morinerie et leurs enfants,
Mlle Annick Jousset,
ont la douleur de faire part du décès de
**Bernard JOUSSET,**
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de Saint-Sylvestre,
commandeur
du Saint-Sépulcre de Jérusalem,
leur père, beau-père et grand-père, rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise, le 11 décembre 1979, à son domicile, 36, avenue du Grand-Veneur, Le Vésinet.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 décembre, à 9 h. 15, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Serge Pétrossian,
M. et Mme Edik Pétrossian,
M. et Mme Raffi Pétrossian,
Ariel et Marina Pétrossian,
ont la tristesse de faire part du décès de
**Mme Lucie PETROSSIAN,**
artiste dramatique
et femme de lettres,
survenu le 12 décembre à Cachan.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris, le 14 décembre, à 15 h. 45.
Un dernier hommage sera rendu au cimetière de Cachan (92), vers 16 h. 45.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 155 F | 270 F | 385 F | 500 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 260 F | 480 F | 700 F | 920 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 183 F | 325 F | 468 F | 610 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 230 F | 420 F | 612 F | 800 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



# CARNET

— Marie-Madeleine Plurien, son mari, ses enfants et son petit-fils,
Marie-Thérèse Apostolesco, son mari et son fils,
Yvonne Reinhard et ses enfants,
Hervé Reinhard, sa femme et ses enfants,
Catherine Poirier-Reinhard et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marcel REINHARD,**
**née Marthe Roty,**

survenu le 10 décembre 1979, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 13 décembre 1979, à 13 h. 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
Cet avis tient lieu de faire-part.

37, parc d'Ardenoy,
91120 Palaiseau.
28, rue du Four, 75006 Paris.
Tir Pen, 56140 Malestroit.
4, rue Huysmans, 75006 Paris.
7, rue de Lille, 75007 Paris.

— M. et Mme Jean-Marie Bechet,
Mme François Ronteix,
Le docteur et Mme Bernard Ronteix,
M. et Mme Jean-Pierre Ronteix,
M. et Mme Michel Ronteix,
ses enfants,
Valérie, Patricia, Christophe, Marie-Frédérique, Laetitia, Guillaume, Gilles, Marie-Christine, Blandine, Caroline, Jean-Philippe, Nicolas, Marie-Sophie, Etienne, Stanislas, Céline et Juliette, ses petits-enfants,
Mme Jean Ronteix, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Ring, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Picard, Dalbavie, Tournier, Vaille, Giboin, Pruvost, Périé, Breton,
Mlle Alice Mazurier,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-septième année, de

**M. André RONTEIX,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur
des Forges de Basse-Indre.
Le Chesnay, le 11 décembre 1979.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

**Mme Guy ROULLET,**
**née Madeleine Vieljeux,**

le 6 décembre 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à la chapelle du cimetière protestant de Bordeaux.

De la part de :
MM. Michel et Serge Roullet, ses fils,
M. Pierre Vieljeux, son frère,
Ses beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Roullet, Vieljeux, Delmas, Favre,
Et de ses très chers nombreux amis.

« Ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour. »
1 Corinthiens, 13.

— M. et Mme André Woerner et leurs enfants,
M. et Mme Jean Woerner et leurs enfants,
M. et Mme Albert-Edouard Woerner et leurs enfants,
M. Jean Pougeirol et ses enfants,
Mlle Yvonne Vaisselet,
font part du décès de

**Mme André WŒRNER,**
née Marie Vaisselet,

survenu à Die, dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 4 décembre 1979.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages. Il me dirige près des eaux paisibles. »
Psaume 23.

1, rue Saint-May, 26150 Die.

## Souvenir

— Mme Bernard Ollarj, née Colette Blum — et M. Bernard Ollarj, — rappelle à votre souvenir la disparition, il y a tout juste quinze ans, de sa mère

**Jenny BLUM,**

et il y a huit ans et demi de son père,

**Sylvain BLUM.**

## Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I, samedi 15 décembre, à 14 h. 30, salle des commissions, centre Panthéon, M. Alain Dupouy : « Une nouvelle étape des relations entre la C.E.E. et l'Algérie : l'accord de coopération du 26 avril 1976 ».



# CULTURE

## Les grands prix nationaux des arts et des lettres

La liste des grands prix nationaux des arts et des lettres, dont M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture *et de la communication*, proclamera officiellement le palmarès le 17 décembre, à l'Opéra de Paris, a été publié le 11 décembre. Les grands prix sont pour 1979 au *nombre de treize. Deux sont* nouveaux : chanson et danse. Le grand prix des arts qui était décerné tantôt à un sculpteur, tantôt à un peintre, est maintenant multiplié par *trois : peinture*, sculpture et arts graphiques.

### ARCHÉOLOGIE : Michel de Boüard.

*Né en 1909 à Lourdes, Michel de Boüard, ancien élève de l'Ecole des chartes et de l'Ecole française de Rome, professeur puis doyen de la faculté de lettres de Caen, a dirigé le Centre de recherches archéologiques médiévales de Caen jusqu'en 1972. Il est, depuis 1964, membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique. Il a retrouvé et fouillé d'importants vestiges dans la Manche et dans la région de Caen (Calvados).*

*Auteur* des Origines des guerres d'Italie au temps du grand schisme d'Occident, *il a publié en 1975* un Manuel d'archéologie médiévale *qui fait autorité. Ancien déporté et médaillé de la Résistance, Michel de Boüard est membre de l'Institut depuis 1973.*

### ARTS GRAPHIQUES : Sempé.

*Jean-Jacques Sempé, plus brièvement nommé Sempé, est sans doute un des dessinateurs les plus familiers du public français, mais aussi étranger. Dessinateur, il n'a pas appris à l'être. Il l'est devenu* « par hasard et par nécessité ».

Sud-Ouest, le Rire : *après la publication de ses premiers dessins humoristiques, Chaval, qu'il rencontre en 1951, l'encourage à poursuivre dans cette voie. Ce qu'il fait et, dès 1957, vient le succès et ses collaborations régulières à* Paris-Match, l'Express, Punch, Pilote. *Il publie chaque année aux Editions Denoël un album dans lequel il fait passer sans tendresse de tendres personnages ; M. Lambert en est un, assez « chouette » dans un drôle d'univers.*

### CHANSON : Ch. Trenet.

*Quarante-cinq ans après son apparition, la chanson française vit en grande partie encore sur ce qu'on a appelé dans les années 30 la « révolution » Trenet.*

*L'auteur de* Je chante, Y'a d'la joie, la Mer, l'Ame des poètes *a bouleversé la chanson française au moment où elle se noyait dans la vulgarité et les larmse du mélodrame. Il lui a ouvert les portes d'une poésie fraîche, perceptible par tout le monde, présente dans les mots et les notes. Les chansons touchent l'homme de la rue avec un univers d'objets légers, avec du soleil et une générosité folle, avec parfois aussi un thème surréaliste* (Une noix, la Folle Complainte).

*Charles Trenet, aujourd'hui âgé de soixante-six ans, a aussi publié trois romans :* Dodo manière, la Bonne Planète *et* Un noir éblouissant. — C.F.

### CINÉMA : Jacques Tati.

*Jacques Tatischeff, dit Tati, est né au Pecq, près de Saint-Germain-en-Laye, en 1908. Il débute au cabaret, en 1933, avec un numéro de pantomimes, inspirées des sports qu'il pratiquait assidûment. Scénariste et interprète de courts métrages pendant les années 30, il devient réalisateur en 1947 avec* l'Ecole des facteurs.

*Travaillant dans des conditions artisanales, il a du mal à faire accepter aux distributeurs son premier long métrage* Jour de fête *(1948). Mais le film remporte un énorme succès et fait découvrir Tati qui crée, en 1953, avec* les Vacances de Monsieur Hulot *un personnage drôle, poétique et funambulesque. Ce personnage allait être inséparable, désormais* (Mon oncle, *1958 ;* Play Time, *1967 ;* Trafic, *1971) d'un univers où, tout en réinventant constamment le cinéma comique français, le réalisateur a fait le tableau satirique de la société française face au progrès. Tati n'a, depuis* Trafic, *tourné qu'un film sur le cirque,* Parade *(1974).* — J. S.

### DANSE : Roland Petit.

*Roland Petit, né en 1924, entre à l'Opéra à l'âge de neuf ans. Elève de Serge Lifar, il est engagé dans le corps de ballet. En 1944, il quitte l'Opéra et fonde les Ballets des Champs-Elysées avec Tcherina, Babilée, Solange Schwarz. Ses créations deviennent des classiques :* les Forains, le Jeune Homme et la Mort *et plus tard* le Loup, la Croqueuse de diamants *avec la nouvelle troupe où l'on voit Renée Jeanmaire qui n'est pas encore Zizi, qu'il épouse et pour qui il crée* Carmen. *Ils font partie des rares Français qui connaissent un vrai triomphe à New-York.*

*Revenus à Paris, ils partagent leurs activités entre le music-hall et la danse (à l'Alhambra c'est* le Truc en plumes, *à l'Opéra* Notre Dame de Paris). *En 1969 Roland Petit prend la direction du Casino de Paris, en 1970 il est nommé directeur de la danse à l'Opéra où il ne reste que quelques semaines puis, en 1972, est appelé à Marseille où il est chargé de reprendre et de développer la troupe de l'Opéra. Depuis, il a monté* Nana *au palais Garnier,* Maïakovski *au Festival d'Avignon,* la Dame de pique *avec Barychnikov, et* la Chauve-Souris *qui se donne actuellement au théâtre des Champs-Elysées.* — C. G.

### MUSIQUE : Gilbert Amy.

*Né à Paris en 1936, Gilbert Amy a fait ses études musicales au Conservatoire de Paris, principalement avec Darius Milhaud et Olivier Messiaen. Plus tard, il suit les cours d'été de Darmstadt et, en 1965, il est l'élève de Pierre Boulez. Il succède à ce dernier à la direction du Domaine musical en 1967. Depuis 1976, il est le directeur du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.*

*Parmi une trentaine d'œuvres abordant tous les genres, on retiendra surtout* Cahiers d'accompagnement pour piano *(1964),* Trajectoires pour violon et orchestre *(1966)* Chant pour orchestre *(1969),* Refrains pour orchestre *(1972)* et Chi'Nanim Cha'Anamin *(1979) pour voix en ensemble de chambre, créée récemment à Jérusalem.* — G. C.

### PATRIMOINE : G.-Henri Rivière.

*Né en 1897 à Paris, Georges-Henri Rivière, musicien classique à l'origine, puis moins classique avec les Folies-Bergère, s'est tourné en 1928 vers l'ethnologie. Conscient de la distance qui séparait alors les scientifiques du public, il s'est très tôt préoccupé d'inventer une nouvelle muséographie.*

*Il fonde avec Paul Rivet le le musée de l'Homme en 1935, puis crée, en 1937, le Musée des arts et traditions populaires, qui, après une longue période d'études, a ouvert ses portes dans son cadre définitif en 1968. De 1948 à 1966, il a été directeur de l'ICOM (Conseil international des musées), organisme dont il est resté conseiller permanent. Il est encore à l'origine des écomusées, dont le principe s'est largement répandu.* — F. E.

### PEINTURE : Charles Lapicque.

*Ingénieur de formation — il entre à l'Ecole centrale en 1919, — Charles Lapicque (né à Thaizé dans le Rhône en 1898) occupe une place originale dans la peinture du vingtième siècle. Une place de chercheur qui ignore les modes, les notions d'école, de cloisonnement, et mène sa barque tout seul, naviguant librement de l'abstraction à la figuration, autour de thèmes aussi variés que possible : marines, régates, courses, voyages, paysages, fauves, musiciens, tableaux d'histoire...*

*Il en renouvelle perpétuellement l'approche, par le jeu des perspectives, par le traitement peu conventionnel de la couleur ; par les évolutions et circonvolutions d'un pinceau qui allie rigueur et spontanéité et témoigne autant d'une intelligence des problèmes esthétiques que d'une sensibilité aux choses de la vie.* — G. B.

### PHOTOGRAPHIE : Willy Ronis.

*Henri Cartier-Bresson détestant les honneurs, et Robert Doisneau n'y tenant pas trop non plus, ce prix de la photographie ne pouvait être attribué qu'à Izis ou Willy Ronis, deux figures plus discrètes de cette photographie parisienne des années 40-60. C'est Willy Ronis qui a été choisi.*

*Né en 1910, il a été reporter et illustrateur indépendant dès 1936, il a travaillé pour Life, pour* Vogue, *puis il a enseigné la photographie à Paris et en Provence à partir de 1968. Le Centre Georges-Pompidou vient également de le mettre à l'honneur en publiant une dizaine de ses photos dans son* Album photographique n° 1.

*Willy Ronis, c'est une photo tendre, moins banale qu'elle n'en a l'air.* — H. G.

### SCULPTURE : François Stahly.

*Ancien élève de Maillol et de Malfray à l'académie Ranson, qui est venu se fixer à Paris en 1931 — il est né à Constance, en 1911, — François Stahly s'est très tôt orienté vers la sculpture abstraite et le travail du bois qui lui permet de refléter son attirance pour l'art magique et les rites des cultes primitifs. De ses premières œuvres tirées de troncs d'arbre et de souches, découleront ses grandes sculptures monumentales, ses forêts de totems, ses portiques, ses murs ajourés et ses labyrinthes (comme à la Maison de la radio, en 1962-1963, et à la faculté des sciences de Paris), qui font de lui un artiste de renommée internationale, un « bâtisseur du cadre de vie ».*

*Ces dernières années, Stahly s'est efforcé de créer un site et de le faire vivre, au Crestet, près de Maison-la-Romaine, en 1971, où il a travaillé à son œuvre majeure : la sculpture destinée au Civic Center d'Albany, la capitale de l'Etat de New-York.* — G. B.

### THÉATRE : Roland Dubillard.

*Roland Dubillard, né en 1923, arrive au théâtre par la radio. En 1953 il donne à la France entière dix minutes de délices cocasses et quotidiens avec les fameuses aventures de Grégoire (c'est lui) et Amédée. Sa première longue pièce,* Naïves hirondelles *(1961), débute difficilement. André Roussin et Ionesco disent publiquement leur admiration, et brusquement le Théâtre de Poche est plein. Viennent ensuite* la Maison d'os *et* le Jardin aux betteraves *au Lutèce,* Où boivent les vaches *au Récamier,* le Bain de vapeur *à l'Atelier.*

*La compagnie Laroche-Farré a repris récemment à la Péniche* Naïves hirondelles, *mais c'est dans le style café-théâtre, comme à ses débuts, avec des spectacles qui réunissent de courts sketches, que Roland Dubillard retrouve son succès, grâce à Jean Chouquet* (les Diablogues *d'abord à la Michodière), puis à Jacques Seiler, qui vient de présenter au Studio des Champs-Elysées une reprise de* la Maison d'os. — C. G.

### LETTRES : M. Brion.

*Membre de l'Académie française depuis 1964, Marcel Brion, né en 1895, est à la fois romancier, essayiste, critique, historien de l'art et de la littérature. Parmi son œuvre romanesque qui relève du genre fantastique figurent notamment* Un enfant de la terre et du ciel, Château d'ombres, la Ville de sable, De l'autre côté de la forêt, l'Ombre d'un arbre mort, *etc.*

*Ce spécialiste de la Renaissance italienne est aussi un érudit de* l'Allemagne romantique, *à laquelle il a consacré quatre volumes et dont il vient d'achever les deux tomes du* Voyage initiatique *(Albin Michel). On lui doit aussi des portraits historiques :* Attila, Savonarole, Machiavel, Charles le Téméraire, *etc. Cette œuvre multiple et nourrie d'une vaste culture a déjà obtenu de grandes distinctions : le Grand prix de l'Académie française (1953) et le Prix de Monaco (1956), entre autres. Marcel Brion a longtemps assuré au* Monde *la chronique des lettres étrangères.*

### HISTOIRE : Paul-Marie Duval.

*Professeur au Collège de France, membre de l'Académie des inscription et belles-lettres, Paul-Marie Duval, né en 1912, est spécialiste de l'archéologie et de l'histoire de la Gaule.*

*On lui doit notamment un* Paris Antique *(Hermann), sa thèse nourrie des fouilles du musée de Cluny qui lui avaient été confiées et plus récemment une admirable étude sur les Celtes et leur art (Gallimard. L'univers des formes 1977).*

---

● *Marie-Thérèse Humbert* a été distinguée, lundi, par le jury du prix Hermès pour son livre *A l'autre bout de moi* (Stock), dont *le Monde* a rendu compte dans ses éditions du 13 juillet 1979.

● *Peter Randa,* auteur de romans policiers et de science-fiction, a trouvé la mort lundi 10 décembre, dans un accident de la route.

[Né en 1911 à Marcinelle, en Belgique, Peter Randa, pseudonyme d'André Duquesne, a écrit, pour le compte des éditions du Fleuve noir, plus de cent cinquante romans, dont certains ont été traduits en plusieurs langues. Il avait commencé sa carrière par le roman d'action, puis il avait livré parallèlement des ouvrages d'anticipation, genre dans lequel il était particulièrement apprécié.]

# ÉDUCATION

EN FAISANT MODIFIER LA LOI D'ORIENTATION

## Mme Saunier-Seïté veut éliminer l'opposition de la direction des universités

**Dans les soixante-seize universités françaises, l'année 1980 va être marquée par un *renouvellement important des présidents*, qui sont élus pour cinq ans. Depuis l'application — effective à partir de 1970 — de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en 1968, les conseils d'université ont, en effet, été appelés, par deux fois, au minimum, à désigner leur président. Si le vote de l'Assemblée nationale *dans la nuit du 10 au 11 décembre* (« le Monde » du 12 décembre) est confirmé, les conditions des élections de 1980 seront très profondément modifiées.**

**Le texte adopté par l'Assemblée, qui sera examiné mardi 18 décembre par le Sénat, prévoit que seuls les professeurs et les maîtres de conférence titulaires de l'établissement participeront à cette élection, à l'exclusion des enseignants, *qui n'appartiennent pas* au « rang magistral », des étudiants, des personnels administratifs et des personnalités extérieures.**

**Cet amendement, déposé par un député R.P.R., avait reçu l'aval du ministre des universités. Mme Alice Saunier-Seïté n'a jamais caché son hostilité à la loi d'orientation, qui, selon elle, *avait favorisé le développement de* l'influence communiste dans les universités. Sans remettre officiellement en cause les principes de la loi, le ministre n'a cessé d'en restreindre l'application. Aujourd'hui, s'attaquant à la participation, elle essaye de renforcer les positions des « mandarins », ces professeurs de rang magistral qui, avant 1968, disposaient, dans les « conseils de faculté », de l'ensemble des pouvoirs.**

**Répondant aux vœux des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, Mme Alice Saunier-Seïté a, donc, décidé d'ôter le droit de vote, pour l'élection du président, aux usagers que sont les étudiants et les autres personnels. Si cet amendement est adopté définitivement, *cinq maîtres-assistants, actuellement présidents* grâce à une dérogation, ne pourront plus se représenter. On peut aussi se demander combien d'autres présidents réussiront à être réélus par un groupe aussi restreint que celui des professeurs de rang magistral ?**

**Seul un quart des membres du conseil d'université devraient, désormais, élire le président. Mme Alice Saunier-Seïté espère ainsi « se débarrasser » des présidents, selon elle, trop engagés politiquement et syndicalement, et notamment des vingt-cinq présidents officiellement élus en tant que représentants du SNE-Sup (Syndicat *national de l'enseignement* supérieur, FEN). Elle espère aussi reprendre le contrôle de la conférence des présidents d'université, qu'elle préside officiellement, mais qui ne s'est jamais montré docile pour soutenir sa politique.**

**L'ambition de Mme Saunier-Seïté n'est-elle pas d'avoir des présidents plus « *à son écoute* » ? Comme les directeurs d'I.U.T., par exemple, qui, eux, sont nommés par le ministre.**

## La reprise en main

Une nuit de décembre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, une trentaine de députés votent sans grand débat un petit texte. Cet amendement de trois lignes présenté par M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime (R.P.R.), vient, en fait, de porter un nouveau coup à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, votée le 10 octobre 1968 par 441 voix (les députés communistes s'étant abstenus).

Faisant suite à la crise de mai 1968, dont les étudiants avaient été à l'origine et souvent à l'avant-garde, cette loi voulait leur accorder un peu de *pouvoir dans un système* universitaire qui n'avait guère changé depuis la législation napoléonienne. Aux idées généreuses qui avaient fleuri dans les rues de Paris au mois de mai, la loi répondait en instaurant la participation des étudiants, des enseignants, mais aussi des élus locaux, des personnels *administratifs*, techniques, ouvriers et de service (ATOS), et des chercheurs à l'activité des conseils d'unités d'enseignement et de recherche et des conseils d'université. La loi avait même prévu la participation à ces derniers de *« personnes extérieures choisies en raison de leur compétence et notamment de leur rôle dans l'activité régionale »*.

Les modes de désignation des membres des conseils sont très variables, allant du scrutin indirect, pour les étudiants, au vote par collège *hiérarchique pour les enseignants*. Ce petit parlement peut comprendre jusqu'à quatre-vingts membres. Ainsi, le conseil de l'université de Poitiers était composé, au cours de l'année universitaire de 1978-1979 de : 30 enseignants (18 professeurs de rang A ; 7 maîtres assistants et 5 assistants) ; 11 étudiants ; 4 chercheurs ; 7 ATOS ; 5 représentants de collectivités locales ; 1 industriel ; 1 syndicaliste agricole ; 5 représentants syndicaux ; 1 représentant de parents d'élèves et 1 représentant du centre de formation permanente (1).

### Nostalgie agressive

La loi d'orientation avait prévu que le président de ce conseil devait *avoir rang de professeur titulaire* et être membre du conseil. Mais des dérogations existaient permettant à des maîtres-assistants d'être éligibles. Elle précisait aussi (article 12) que le président était élu par l'ensemble du conseil. « *Cela évitait le corporatisme* », explique M. Jacques Latrille, président de l'université de Bordeaux-II et premier vice-président de la *conférence des présidents* d'universités. « *Dans un établissement où on a voulu donner la parole à tout le monde, le président ne se sent pas seulement le représentant des professeurs ou même des enseignants. Il doit être à l'écoute des autres membres de son conseil.* » C'est cette élection par l'ensemble du conseil qui vient d'être remise en cause à la faveur d'un amendement qui n'avait pas été examiné en commission.

Lors du débat de 1968, M. Edgar Faure alors ministre de *l'éducation* nationale, déclarait : « *Des ingénieurs et des chercheurs de grande valeur qui ne sont pas professeurs de faculté, soit qu'ils ne l'aient jamais été, soit qu'ils ne le soient plus, pourraient un jour envisager de consacrer pendant quelques années leurs efforts à une grande université française pour la diriger ou la moderniser. Je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient le faire sous prétexte qu'ils ne sont pas agrégés.* » A cela, M. Rufenacht répond, onze ans plus tard, par un amendement qui « *rend aux professeurs titulaires la place qui doit être la leur* ». M. Rufenacht, *en cette circonstance*, exprime l'opinion du ministre des universités. Il s'agit de renforcer le pouvoir des enseignants de rang magistral.

Mme Saunier-Seïté n'a *jamais montré beaucoup* d'enthousiasme à défendre la loi d'orientation. Plus souvent elle s'est contentée de la *critiquer. Le 31 mars 1979, devant* les Cercles universitaires, elle rappelait encore : « *La loi d'orientation n'a pas été la recette miracle d'un renouveau universitaire... Par son libéalisme, elle a permis toutes les licences et fait le jeu du marxisme et du gauchisme.* » Toujours sensible aux arguments des syndicats autonomes, le ministre a pris à son compte la nostalgie agressive des mandarins d'avant 1968.

Il y a un an, M. Jean Bastié, professeur à l'université de Paris-V, déplorait, au cours d'un colloque d'universitaires libéraux, que « *les professeurs qui représentent le maximum de compétences et d'expérience soient sous-représentés* », alors que les personnels non enseignants *occupent, selon lui, presque autant* de sièges que les professeurs (*le Monde* du 9 décembre 1978). Déjà amorcée par la réforme des carrières universitaires (décrets du 9 août 1979), la reprise en main des universités par les mandarins sera proclamée par l'amendement de M. Rufenacht. L'élection des présidents d'université par leurs pairs devrait éviter, selon le député R.P.R., qu'ils ne soient désignés « *par une coalition qui revêt la forme d'une intersyndicale* ». En modifiant la loi de 1968, on restaure la toute-puissance des assemblées générales de professeurs sur les universités.

Les trois principes qui fondaient la loi d'orientation : autonomie, pluridisciplinarité et participation sont, *d'année en année, amendés*. Depuis l'application de cette loi, c'est la cinquième fois qu'un « mini-texte législatif », pour reprendre l'expression de M. Jacques Ralite, vient la vider de sa substance.

Après avoir diminué la représentation des étudiants aux conseils d'université (2), le ministre a choisi de ne plus les faires participer à l'élection *du président*.

Pourquoi, Mme Saunier-Seïté n'aurait-elle pas, au demeurant, été tentée d'exploiter le peu d'intérêt des étudiants pour ce genre de consultation ? La participation des étudiants aux élections universitaires n'a-t-elle pas, en effet, été toujours faible ? Au cours des dernières années, elle se situait entre 25 % et 30 %. Généralement, la majorité des sièges étudiants revenaient à l'UNEF (ex-Renouveau, animée par des militants *proches du parti communiste*) qui, bien souvent, était la seule à présenter des candidats, les autres organisations étudiantes préconisant le boycottage. C'est pour lutter contre la force que représentait dans les *conseils d'université* l'alliance des *organisations syndicales d'étudiants*, d'enseignants et de personnel, que le ministre a pris cette décision. Pour elle, en effet, « *les coalitions hétérogènes et éphémères ne peuvent pas décider du choix des présidents des universités françaises* ».

Le 10 octobre 1968, un député républicain indépendant approuvait le projet de loi d'orientation et déclarait au ministre de l'éducation : « *Vous avez joué très largement le jeu de la participation des étudiants et nous souscrivons entièrement non pas au pari, mais à la préférence que vous avez marquée à cet égard.* » Il s'appelait Valéry Giscard d'Estaing.

**SERGE BOLLOCH.**

(1) Cité par *les Dossiers de l'étudiant*, n° 10, du mois de juin 1979.

(2) La loi du 4 juillet 1975 a modifié l'article 14 de la loi d'orientation en permettant de réduire le nombre d'étudiants au conseils d'université, dans le cas où le quorum de 50 % n'aurait pas été atteint lors des élections aux conseils des U.E.R.

### Une manœuvre discrète

*En séance de nuit, à l'Assemblée nationale (*le Monde *du 12 décembre), tous les députés de la majorité, sauf dix* (1), *se sont prononcés pour l'amendement de M. Rufenacht (R.P.R., Vosges), qui confie aux seuls professeurs titulaires ou maîtres de conférences le soin d'élire les présidents d'universités, à l'exclusion des autres membres des conseils (notamment les assistants et les étudiants).*

*Dans cette manœuvre, M. Rufenacht était soutenu par Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, et par le rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin), à titre personnel. L'opposition a voté contre.*

*Pour M. Rufenacht, il ne s'agit pas de mettre en cause la participation instituée en 1968 par la loi d'orientation (le député remarque, toutefois, que cette participation demeure théorique, puisqu'une faible proportion des étudiants participent aux élections universitaires) ; il souhaite seulement que les présidents d'universités soient choisis parmi les meilleurs enseignants et élus par leurs pairs, à l'abri des pressions politiques.*

*M. Rufenacht a-t-il l'appui de son groupe, le R.P.R. ? Il l'affirme.*

*La démarche de l'ancien secrétaire d'Etat à l'industrie se signale cependant par sa discrétion. Les députés présents (une dizaine) n'ont été saisis de son amendement qu'en séance et la commission compétente n'avait pas été appelée à se prononcer. Les délégations de vote ont fait le reste. Si l'approbation de Mme Saunier-Seïté était d'avance acquise et s'il est difficile de croire que M. Séguin, auteur de la proposition de loi sur laquelle s'est greffé l'amendement de M. Rufenacht, n'était pas averti des intentions de son collègue du R.P.R., il semble que les autres députés du groupe ont appris seulement mardi le vote émis la veille en leur nom.*

*M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., affirme qu'il n'avait pas connaissance de l'amendement de M. Rufenacht et que le député de la Seine-Maritime n'avait pas le soutien de son groupe.* « En deuxième lecture, *a indiqué M. Labbé, mardi soir,* le R. P. R. reviendra sur la disposition adoptée lundi. » *De plus, selon le président du groupe gaulliste, M. Raymond Barre s'est déclaré,* « en tant qu'universitaire », *défavorable à l'amendement de M. Rufenacht.*

« Un amendement tout à fait raisonnable », *avait assuré, lundi, Mme Saunier-Seïté. Le respect de la hiérarchie, qu'ils entendaient faire prévaloir dans le choix des présidents d'université, incitera-t-il le ministre des universités et le député de la Seine-Maritime à s'incliner devant l'avis de leurs supérieurs ?*

**PATRICK JARREAU.**

(1) Six députés n'ont pris part au vote : MM. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, Pasquini (R.P.R.), président de séance, et Ribes (R.P.R.) ; MM. Caillaud, Cornet et Torre (U.D.F.), MM. Bechter, Jarrot et Neuwirth (R.P.R.) et M. Bouvard (U.D.F.) s'étaient fait excuser.

## Les réactions

**M. JACQUES LATRILLE, premier vice-président de la conférence des présidents d'université : « Les conditions du désordre. »**

Après avoir pensé à un « *canular* », M. Latrille estime que « *cette information revêt une grande gravité* ». « *Au moment où la conférence des présidents s'est mobilisée discrètement mais efficacement pour faire des propositions et étudier les nombreux problèmes qui se posent aux établissements d'enseignement supérieur (...), une telle remise en cause de la loi d'orientation sans aucune information préalable, ni aucune consultation, si elle était confirmée par la suite, remettrait en cause, sur le fond, les bases de la concertation et créerait les conditions de réaction et de désordre au niveau des universités, dont les présidents, une fois de plus, subiraient en première ligne les conséquences, mais ne pourraient en aucun cas être tenus pour responsables* ».

**LE PARTI COMMUNISTE : « Elimination des opposants. »**

« *Les hommes du passé qui sont au gouvernement escomptent de cette mesure rétrograde l'élimination parmi les présidents d'universités des opposants de plus en plus nombreux à leur politique désastreuse. En bureaucratisant sous son contrôle la fonction présidentielle, le pouvoir veut utiliser une minorité d'universitaires comme otages et vecteurs de sa politique autoritaire d'austérité et de redéploiement. Il aggraverait ainsi toutes les difficultés des universités et exacerberait, en leur sein, les oppositions de conflit interne. (...) Les communistes appellent les personnels universitaires de toutes catégories et les étudiants à développer leur lutte contre le déclin organisé de l'Université.* »

**LE SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE (SGEN-C.F.D.T.) : « Un ghetto ».**

« *Le vote intervenu à l'Assemblée nationale fait de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, de plus en plus, une enveloppe vide. Il traite, en effet, les étudiants, les personnels administratifs, les assistants et les maîtres assistants en mineurs qui n'ont plus le droit d'exercer les principes de participation reconnus par la loi et qui se trouvent donc écartés de la démocratie la plus élémentaire. Le gouvernement des universités se trouve ainsi réduit à la fraction la plus mandarinale des enseignants et les universités enfoncées dans un ghetto.* »

**LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SNESup, FEN) : « La crainte de la démocratie. »**

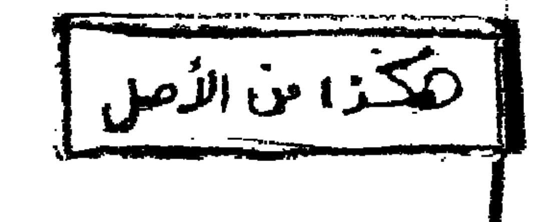
« *Il s'agit d'une régression considérable par rapport à l'esprit de la loi d'orientation. (...) Les présidents ou directeurs d'établissements seront ainsi élus par un collège minoritaire, avec les risques de conflits avec la majorité de leurs conseils que cela présente. Par ces dispositions, qui ramènent en-deçà même de la situation d'avant 1968, le gouvernement et sa majorité montrent leur crainte vis-à-vis de tout ce qui peut ressembler à un fonctionnement démocratique des institutions universitaires. Le SNE-Sup appelle les enseignants du supérieur et les onseils à dénoncer et à combattre ces mesures rétrogrades. Il prend toutes les mesures nécessaires pour permettre à la riposte de rassembler l'ensemble des catégories qui participent directement ou indirectement à la vie universitaire.* »

**L'UNEF (ex-Renouveau) : « Appel à la riposte. »**

« *Cette mesure constitue une régression telle qu'on en revient à un système plus rétrograde encore que celui qui régnait avant mai 1968. (...) Cette décision est une nouvelle atteinte extrêmement grave à la démocratie. Elle constitue une remise en cause des acquis démocratiques de la loi d'orientation. C'est certainement la progression des voix de l'UNEF, cette année, et l'augmentation des élus UNEF dans les conseils d'université qui représentent près de 60 % des élus étudiants, qui inquiètent le ministre. (...) L'UNEF appelle tous ses élus à convoquer des conseils d'université extraordinaires, à rencontrer le Syndicat national de l'enseignement supérieur, le Syndicat général de l'éducation nationale, la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, pour riposter à ces mesures qui visent à normaliser l'Université.* »







هكذا من الأصل



# ÉDUCATION

## La grève des professeurs de lycées et collèges doit s'achever par « une marche sur Paris »

La grève des personnels des lycées, collèges et lycées d'enseignement professionnel a été bien suivie, mardi 11 décembre.

Lancé par cinq organisations syndicales, appartenant à la FEN, à la C.G.T., à la C.F.D.T., ou indépendantes, le mouvement, auquel se sont ralliés ensuite trois autres syndicats (1), avait pour but d'obtenir des négociations avec le ministère de l'éducation sur les rémunérations, les conditions de travail e tl'emploi, l'enseignement technique et l'éducation physique, les libertés et droits syndicaux (*le Monde* du 5 décembre).

La diversité idéologique de ses promoteurs a donné à cette action *un caractère exceptionnel. Elle* traduit à tout le moins qu'un mécontentement, une inquiétude affectent actuellement tous les personnels enseignants, ou non, du second degré. Bien que ministère et syndicats succombent, selon l'habitude, en pareils cas, à la bataille des chiffres, ceux-ci illustrent en tout état de cause, l'ampleur du mouvement. Le ministère de l'éducation estime que « *malgré un amalgame contre nature et un effort publicitaire inhabituel, la grève n'a pas rencontré plus d'écho qu'une grève de routine* ».

### « Une politique gouvernementale inadaptée »

Il avance les taux de 48,27 % de participation pour les enseignants (52 % dans les lycées, 45,26 % dans les collèges, 38,19 % dans les L.E.P.) et 17,53 % pour les administratifs. Les cinq syndicats organisateurs pour qui la participation, atteignant 70 à 100 % des enseignants, a été « *l'une des plus importantes pour le second degré depuis plusieurs années* », dénoncent « *la manipuqu'opère le ministère (...) en calculant le pourcentage des grévis te spar rapport au total des enseignants et non par rapport à ceux qui sont en service le jour de la grève* ».

Les deux principaux partis de la majorité ont réagi à cette grève. Le P.R. pour la désapprouver, par la voix de son Conseil national aux sports qui « *souligne l'importance des progrès enregistrés en 1979 dans le domaine des sports à l'école* ». Le R.P.R. pour en comprendre les raisons : M. Pierre Lataillade, député de la Gironde, chargé de mission à l'éducation au sein du R.P.R., « *déplore le malaise qui persiste dans le milieu de l'éducation et qui est dû, pour une grande part, à une politique gouvernementale inadaptée* ».

La grève du mardi 11 décembre est prolongée ce mercredi 12 par une marche sur Paris. Des représentants venus de province doivent se rassembler dans la capitale et envoyer des délégations auprès des ministères (éducation, jeunesse, sports et loisirs). L'après-midi, un défilé est prévu, de Montparnasse au Palais-Royal. Les organisateurs de cette marche sur Paris ne sont pas, toutefois, exactement les mêmes que ceux de la grève. Le SGEN-C.F.D.T. en particulier n'y participe pas, jugeant que « *cela ressemble trop à une manœuvre interne à la FEN* ».

La cohésion de la FEN — ou peut-être les tiraillements tactiques précurseurs de son congrès, qui aura lieu le 28 janvier prochain — constituent en tout cas un sujet d'observation. La majorité du S.N.I.-P.E.G.C. n'approuve pas plus la marche sur Paris qu'elle n'a soutenu la grève du mardi 11. La marche sur Paris est cependant due à l'initiative de vingt-huit sections départementales du Syndicat des instituteurs, toutes dirigées par la tendance Unité et Action, où militent les syndicalistes communistes.

(1) A l'origine lessyndicats nationaux des enseignements de second degré et de l'éducation physique (SNES et SNEP, FEN) ; le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), le Syndicat général de d'éducation nationale (S.G.E.N.-C.G.T.) et le Syndicat national des collèges (S.N.C. - indépendant). Se sont joints : le Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C indépendant), le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.) et du Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN).



LORS DE LA SÉANCE ANNUELLE

## Le secrétaire perpétuel de l'académie des sciences critique l'enseignement français des mathématiques

La séance annuelle des prix de l'Académie des sciences, lundi 10 décembre, a été pour son secrétaire perpétuel, M. Paul Germain, mathématicien de formation, l'occasion de faire un bilan de la réforme de l'enseignement des mathématiques dans le secondaire en France.

Une réforme de l'enseignement des mathématiques était indispensable, devait souligner M. Germain, et l'Académie des sciences y a contribué par ses conseils et notamment par l'intermédiaire de la commission Lichnerowicz, créée en 1966. La pédagogie a été renouvelée, mais des points faibles demeurent qui pourraient avoir de graves conséquences sur la recherche scientifique française et sur la capacité des citoyens français « *à se mouvoir avec naturel dans un monde tout baigné d'informatique* ». L'enseignement des mathématiques devrait permettre de ne pas « *subir passivement les trames variées qui leur sont proposées ou imposées et de pouvoir dire non à tels manipulateurs trop adroits d'ordinateurs...* ».

Le principal reproche formulé par M. Paul Germain est que l'enseignement des mathématiques, tel qu'il est pratiqué actuellement, ne tient pas compte de « *la solidarité et de la profonde unité de toutes les disciplines scientifiques* ». « *L'élève est ainsi mis en présence d'un savoir disloqué et disparate.* » Ainsi, « *notre système éducatif rigide et sélectif, auquel nous sommes profondément attachés, conduit à négliger les valeurs d'imagination, d'initiative et d'intuition, qu'il pourrait promouvoir au bénéfice des aspects les plus formels. (...) Ne serait-ce pas pour ces mêmes raisons que nous comptons seulement cinq prix Nobel français depuis 1966, quand les Américains en ont cent et les Anglais plus de trente. On déplore le manque de mobilité intellectuelle de nos chercheurs, et on veut à juste titre y remédier ; il faut surtout lucidement bien voir où se situe la racine du mal.* »

Enfin, l'enseignement des mathématiques souffre d'un autre grave défaut : « *son utilisation comme instrument de sélection scolaire et sociale* ». Cette pratique est actuellement « *si généralisée, si systématique, si reconnue qu'il n'est pas nécessaire de s'attacher à la mettre en évidence. Mais on ne dira jamais assez*, a ajouté M. Germain, *je pense traduire ici notamment l'opinion de la quasi-totalité des mathématiciens, combien cette pratique sociale de notre système éducatif est nocive, non seulement parce qu'elle compromet gravement une saine orientation et une bonne préparation des jeunes Français aux diverses carrières qui s'offrent à eux, mais aussi parce qu'elle fausse complètement l'appréciation sur la nature de la mathématique.* »

● *La NASA est sans nouvelles du satellite américain de télécommunications domestiques Satcom-III*, lancé le 6 décembre depuis Cap-Kennedy. Ce satellite de 900 kilos, réalisé par la firme R.C.A., devait assurer la retransmission de programmes de télévision et permettre d'établir un certain nombre de liaisons téléphoniques.

● PRECISION. — A la suite de l'information parue, dans *le Monde* daté 9-10 décembre, sur *la suspension des travaux de deux* sections du comité national du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), des membres de la section VI (physique nucléaire et corpusculaire) nous signalent que leur section a, elle aussi, suspendu ses travaux depuis le 22 novembre

# MÉDECINE

● *La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.)* a apporté, mardi 11 décembre, son soutien aux médecins belges qui doivent faire grève à partir du 21 décembre prochain en signe de protestation contre un projet gouvernemental restructurant la Sécurité sociale « *sans concertation préalable* ». Le bureau confédéral a donné « *la consigne formelle à tous les médecins frontaliers de suivre, en toute occasion, les consignes de grève lancées par la Fédération belge des chambres syndicales des médecins* ».

# SCIENCES

## La France déplore l'existence de « tendances dangereuses » pouvant favoriser la prolifération nucléaire

Le conseil de politique nucléaire extérieure, réuni pour la deuxième fois, mardi 11 décembre, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a examiné la situation dans le monde sous l'angle de la non-prolifération des armes nucléaires. Il a, selon le communiqué, constaté qu'il existait « *certaines tendances dangereuses* ». « *La France en est particulièrement consciente ; elle s'impose à elle-même des règles strictes visant à ne pas favoriser ces tendances. Elle maintient les contacts avec les pays industrialisés et en développement qui partagent les mêmes préoccupations et ont le souci de progresser dans la recherche d'une approche commune* ».

Le conseil a, d'autre part, examiné les résultats provisoires de « *l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire* » (I.N.F.C.E. suivant le sigle anglais), qui rassemble, depuis octobre 1977, des experts de cinquante-six pays. Selon le président de la République, « *ces travaux, auxquels la France contribue très activement, ont permis d'examiner à fond toutes les perspectives offertes par les diverses filières et technologies dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire* ».

***

*Les « tendances dangereuses » évoquées par le conseil visent, à l'évidence, les informations concordantes selon lesquelles le Pakistan se préparerait à faire exploser un engin nucléaire, en dépit des dénégations constantes d'Islamabad. Une usine d'enrichissement de l'uranium utilisant, grâce à des plans « détournés » du consortium anglo-germano-néerlandais d'URENCO, la technique de la centrifugation, est en cours de construction à Kahuta, non loin d'Islamabad. Toutefois, selon les informations en provenance du siège, à Vienne, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), et que rapporte l'agence Reuter, les travaux de construction seraient arrêtés depuis le mois d'octobre, apparemment à cause de difficultés pour obtenir des matériaux en provenance d'Europe. Depuis quelques mois, en tout cas, les services de renseignements occidentaux ont réussi à reconstituer la liste de quelque quatorze pays auprès desquels le Pakistan a pu, le plus souvent par l'intermédiaire de sociétés d'import-export, se procurer une partie du matériel nécessaire.*

*Selon certaines sources, le Pakistan, dans cette affaire, bénéficierait d'un appui de la Libye, qui aurait notamment contribué à la fourniture de l'uranium nécessaire en provenance du Niger.*

# INFORMATIONS «SERVICES»

## VIE QUOTIDIENNE

### Le propriétaire, le locataire et leur téléphone

*Lorsqu'un propriétaire d'appartement, titulaire de l'abonnement téléphonique souscrit pour ce local, y installe un locataire et désire que celui-ci dispose du téléphone, il a le choix entre trois solutions, selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T. :*

*— Ne faire aucune déclaration à l'administration : celle-ci, ne connaissant que lui, en fera bien entendu l'unique responsable du paiement des redevances et le locataire ne pourra pas paraître à l'annuaire ;*

*— Résilier l'abonnement et laisser le soin à son locataire de demander, s'il le souhaite, l'installation du téléphone, soit en nouvel abonnement, soit en transfert ; le propriétaire est dégagé de toute responsabilité mais perd tout droit sur l'abonnement ;*

*— Enfin, depuis 1974, il peut faire de son locataire l'« utilisateur déclaré » : le propriétaire reste titulaire de l'abonnement (avec, donc, la certitude que nul autre que lui ne pourra en demander le transfert) ; en contrepartie de ce droit, il demeure responsable, en dernier ressort, du paiement des redevances.*

*Cette dernière possibilité, fréquemment utilisée par les propriétaires soucieux de donner plus d'attrait à leur location, ne va pas sans inconvénients. Il peut se faire que le locataire n'acquitte pas ses factures téléphoniques dans les délais réglementaires prévus, ou encore, qu'après une très forte consommation, il soit dans l'impossibilité de régler l'administration. Celle-ci se retourne alors vers le titulaire du contrat d'abonnement, c'est-à-dire le propriétaire, qui s'est d'ailleurs engagé par écrit à garantir l'administration de toute défaillance de l'utilisateur.*

*Cependant, cette procédure offre des avantages pour le locataire, elle lui permet de figurer à l'annuaire et d'être facilement identifié par ses correspondants, il reçoit également à son nom, les relevés bimestriels qu'il s'est engagé, par écrit, à honorer.*

*Il reste entendu que, si ce locataire ne remplit pas ses engagements, le propriétaire est responsable. Il s'agit d'un risque qui n'est pas spécifique au téléphone et que tout propriétaire court, lorsqu'il loue un appartement, quant à la solvabilité du locataire. Le propriétaire conserve la possibilité de protéger ses intérêts dans les conditions qui lui sont propres, notamment en demandant à son locataire le versement d'une caution.*

*Il appartient au propriétaire de choisir l'une des possibilités qui lui sont offertes en fonction de ses contraintes. Cependant, il faut souligner que, avec une plus grande diffusion du téléphone, il est préférable de laisser le locataire traiter directement avec l'administration, celle-ci assurant le plus souvent le maintien de l'installation téléphonique au profit du successeur dans les lieux sous forme de nouvel abonnement.*

### LA RÉCUPÉRATION DES VIEUX ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

L'annuaire téléphonique est, avec dix-neuf millions d'exemplaires par an, le plus gros tirage de l'édition française. Les 36 000 tonnes de papier consommé représentent l'équivalent de 580 000 arbres dont l'achat à l'étranger contribue au déficit de la balance commerciale nationale.

Pour essayer de diminuer la consommation de papier dans son administration, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a décidé de réaliser au mois de décembre, dans les départements suivants : Côte-d'Or, Haute-Garonne, Indre, Isère, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Pas-de-Calais, Bas-Rhin et Vienne, une expérience de récupération des annuaires.

Les annuaires périmés devront être déposés dans des conteneurs placés sur la voie publique par les industriels de la récupération. Des affiches indiquent, dans les bureaux de poste et dans les agences commerciales des télécommunications, la localisation de ces conteneurs.

Les annuaires ainsi collectés seront traités par l'industrie de recyclage et réutilisés sous forme de carton ou de papier de deuxième catégorie. Cette expérience donnera aux P.T.T. l'occasion d'étudier les coûts et les avantages d'une récupération à l'échelle nationale.

## MODE

### JONES FERME

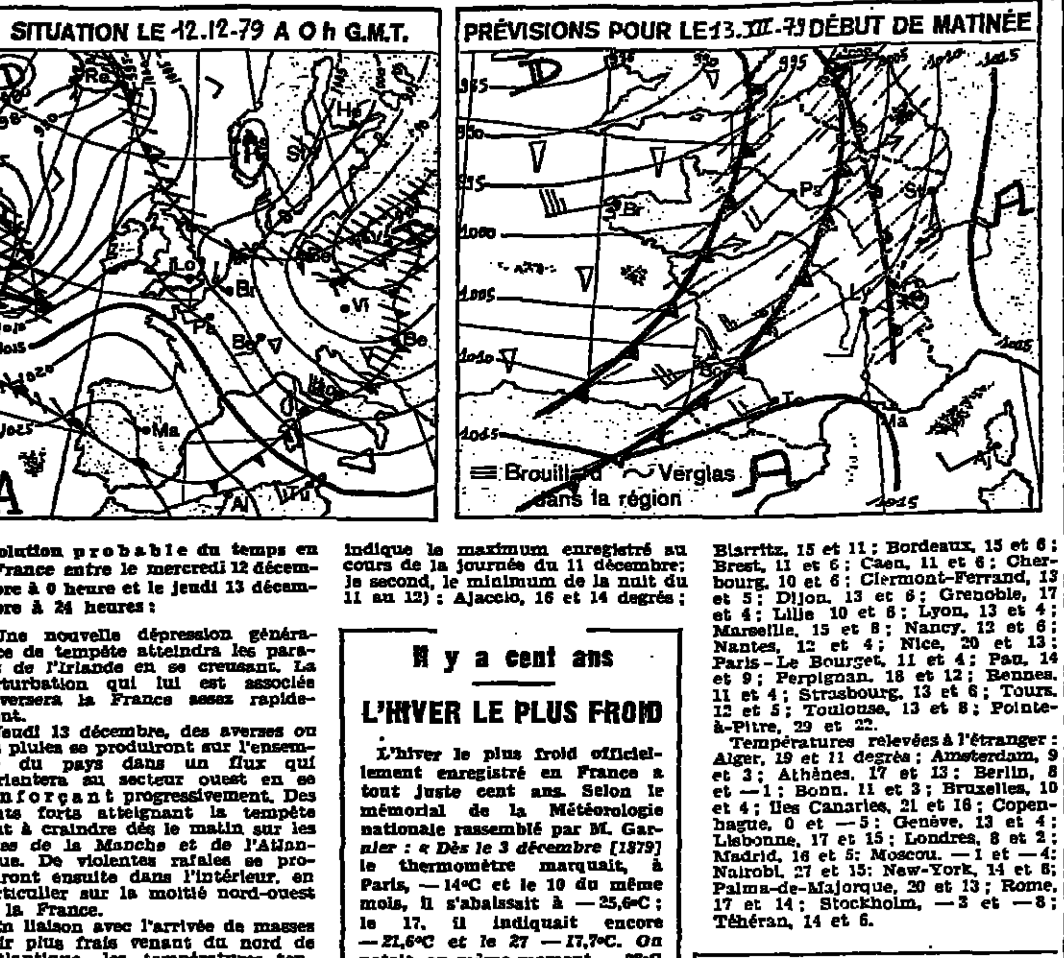
Chez Jones. « *20 % de démarquage sur tous les articles du magasin avant fermeture.* » Cette fois-ci, c'est vrai. Le grand magasin de l'avenue Victor-Hugo ferme définitivement ses portes le 29 décembre prochain pour faire place à une nouvelle — encore une — galerie marchande.

Jones, où les dames du 16e habillaient leurs enfants avant la guerre, représente une aventure exceptionnelle dans le commerce parisien. Dès 1918, un promoteur très en avance sur son temps, y avait ouvert un « Palais des parfums », qui jurait avec l'alignement des immeubles cossus *en pierre de taille. En 1923,* il était obligé de passer la main aux deux géants du boulevard Haussmann, les Galeries Lafayette et le Printemps, ce dernier étant chargé de la direction et de la gestion. Le local s'agrandit d'un rayon pour hommes et d'une boutique de cadeaux qui représentent aujourd'hui 45 % du chiffre d'affaires.

En fait, les boutiques du rez-de-chaussée attirent la clientèle bourgeoise mais pressée, au détriment de l'étage moquetté où est présenté le prêt-à-porter pour les femmes et les enfants. Les visiteuses semblent préférer à Jones les innombrables boutiques *qui s'alignent tout* au *long* de l'avenue Victor-Hugo, devenue une des artères les plus importantes de la mode parisienne.

N. M.-S.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 décembre à 0 heure et le jeudi 13 décembre à 24 heures :**

Une nouvelle dépression génératrice de tempête atteindra les parages de l'Irlande en se creusant. La perturbation qui lui est associée traversera la France assez rapidement.

Jeudi 13 décembre, des averses ou des pluies se produiront sur l'ensemble du pays dans un flux qui s'orientera au secteur ouest en se renforçant progressivement. Des vents forts atteignant la tempête sont à craindre dès le matin sur les *côtes de la Manche et* de l'Atlantique. De violentes rafales se produiront ensuite dans l'intérieur, en particulier sur la moitié nord-ouest de la France.

En liaison avec l'arrivée de masses d'air plus frais venant du nord de l'Atlantique, les températures tendront à baisser.

Mercredi 12 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 décembre; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 16 et 14 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble, 17 et 4 ; Lille 10 et 6 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 20 et 13 ; Paris – Le Bourget, 11 et 4 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 12 et 5 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 8 et —1 ; Bonn, 11 et 3 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 0 et —5 ; Genève, 13 et 4 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 16 et 5 ; Moscou, —1 et —4 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 20 et 13 ; Rome, 17 et 14 ; Stockholm, —3 et —8 ; Téhéran, 14 et 6.

### Il y a cent ans

### L'HIVER LE PLUS FROID

**L'hiver le plus froid officiellement enregistré en France a tout juste cent ans. Selon le mémorial de la Météorologie nationale rassemblé par M. Garnier : « *Dès le 3 décembre [1879]* le thermomètre marquait, à Paris, — 14 °C et le 10 du même mois, il s'abaissait à — 25,6 °C ; le 17, il indiquait encore *— 21,6 °C et le 27 — 17,7 °C. On* notait, au même moment, — 28 °C à Orléans, — 30 °C aux environs de Nancy et — 33 °C à Langres, tandis que le Midi ne ressentait nullement les atteintes du froid. Dès les premiers jours de décembre, toutes les rivières du Nord et du Centre de la France étaient couvertes de glaces épaisses et, le jour de Noël 1879, une retraite aux flambeaux put être organisée à Paris sur la Seine où l'épaisseur de glace dépassait 30 centimètres. »**

### LE « PÈRE » DES BLUE-JEANS VIENT DE MOURIR

M. Daniel Koshland, quatre-vingt sept ans, ancien président de la société « Levi Strauss » qui a contribué à la diffusion des blue jeans à travers le monde, vient de décéder en Californie.

M. Koshland, qui a occupé de 1955 à 1958 les fonctions de président de la société, était au moment de sa mort, directeur et président honoraire du conseil d'administration.

Il était entré dans la société sur l'invitation de son beau-frère, M. Walter Haas, alors petit marchand en gros. I la participé à la direction de l'entreprise pendant les années 1950 et 1960, lorsque le blue jeans a connu sa plus grande période d'expansion dans le monde. — *(A.P.)*

## VIVRE A PARIS

**DES BANCS DANS LES ABRIBUS.** — Tous les abribus, anciens et nouveaux, *installés dans la capitale* seront dotés d'un banc. Depuis 1973, mille cinq cents abribus ont été mis en place dans Paris et trois cent trente supplémentaires le seront prochainement.

## JOURNAL OFFICIEL

*Sont publiés au* Journal officiel du 12 décembre 1979 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 5 janvier *1967* portant règlement d'administration publique et fixant le tarif des huissiers de justice en matière civile et commerciale ;

● Portant promotions, affectations, mises en congé et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Portant changement de dénomination de l'Agence pour le développement des applications de l'informatique.

DES ARRÊTÉS

● Fixant les conditions des emprunts des départements, communes et leurs groupements, territoires d'outre-mer, régions, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, ports autonomes, établissements publics gestionnaires d'aéroports et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités ou établissements, prévues par le code des communes en ses articles L. 236-10 à L. 236-12 et R. 236-10 à R. 236-47 ;

● Modifiant un précédent arrêté portant déclaration des départements atteints par la rage.

## PARIS EN VISITES

JEUDI 13 DECEMBRE

« L'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et son quartier », 15 h., devant l'église, Mme Allaz.

« Saint-Gervais », 15 h., façade église, Mme Chapuis.

« Les tableaux du musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel des archevêques de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Guillier.

« Le Musée de la marine », 15 h., entrée du musée, palais de Chaillot, Mme Puchal.

« Collège des bernardins et ses alentours », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« Présence du Moyen Age », 15 h., église Saint-Séverin (Histoire et Archéologie).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux-Paris).

## CONFÉRENCES

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Le Gréco ».

18 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, le prince Fouad d'Egypte : « Les relations franco-égyptiennes des pharaons à nos jours ».

18 h. 30, école des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, M. Alan Colquhoun : « L'architecture comme discipline ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. V. Malka, H. Mechoulan, K. Rubinstein, S. Trigano : « Le second Israël : la question sépharade ».

19 h., Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « C'est en toi que tu trouveras... » (Agence mondiale d'information), entrée libre.

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La faïence de petit feu à Strasbourg et dans l'Est ».

## BREF

### ANIMAUX

**LA DÉFENSE CONTRE LA RAGE.** — A la suite du cas mortel de rage à Nancy (« le Monde » du 7 *décembre*), l'Association des amis des renards et autres puants (ARAP, 50, rue Molitor, 75016 Paris) rappelle que le rôle des animaux sauvages dans la transmission de la maladie à l'homme est extrêmement réduit.

La vaccination des animaux domestiques, chiens et chats surtout, davantage susceptibles de contaminer les humains, demeure le meilleur barrage contre la *maladie*.

### CIRCULATION

**TOURING-SECOURS.** — En cas de panne automobile, le numéro d'appel de Touring-Secours (502-14-50) met à la disposition de l'automobiliste abonné en difficulté un service d'entraide permanent à Paris de 24 heures sur 24 et dans ses centres de province de 7 heures à 23 heures.

### COLLOQUES

**LE POUVOIR ET VOUS.** — L'OCCAJ, le club Mieux vivre et le journal « Tonus » organisent un cycle de conférences-débats consacré au pouvoir et à ses formes multiples. Les quatre dernières manifestations sont consacrées aux thèmes suivants : « Pouvoir et religion », le 18 décembre ; « La psychanalyse en question », le 24 janvier 1980 ; « Les médecines naturelles », le 28 février ; « Pouvoir et biologie », le 20 mars.

★ **Quatre conférences, 80 F, OCCAJ Contacts, 9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 522-07-75.**

### EXPOSITIONS

**AVIONS JOUETS.** — A l'occasion des fêtes de Noël, l'Aéroport de Paris présente à son siège social, 291, boulevard Raspail, à Paris-14e, une exposition sur le thème : « L'avion jouet témoin de son temps ». Cette exposition est ouverte au public du 17 décembre 1979 au 2 février 1980, entrée libre de 8 h. 30 à 18 h. 30, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Seront exposés plus de cent jouets anciens ou récents, représentant des modèles d'avions de 1901 à 1981.

### TRANSPORT

**« LE VAL-DE-MARNE EN AUTOBUS ».** — Afin de mieux faire connaître les possibilités offertes par les autobus dans le Val-de-Marne, un guide, « le Val-de-Marne en autobus », vient d'être réalisé par la R.A.T.P. à l'intention des habitants de ce département.

Ce document comprend un plan détaillé du Val-de-Marne avec toutes ses lignes d'autobus. Il donne des renseignements sur l'utilisation de l'autobus pour circuler dans ce département et, en particulier, pour se rendre dans les différents centres d'intérêt de ce secteur : administration et lieux publics, santé, foyers du troisième âge, centres de loisirs et de sport.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2562

|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| II |  |  |  |  | ■ |  |  |  |  |
| III |  |  |  |  |  |  |  |  | ■ |
| IV |  |  |  |  | ■ |  |  | ■ |  |
| V |  | ■ |  |  | ■ |  |  |  |  |
| VI |  |  | ■ |  |  |  | ■ |  |  |
| VII |  |  |  |  | ■ |  |  |  |  |
| VIII |  |  |  |  |  |  | ■ |  | ■ |
| IX |  |  |  |  | ■ |  |  |  |  |
| X | ■ |  |  | ■ |  | ■ |  |  |  |
| XI |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un chemin qui peut être plein de charmes. — II. Nom pour un grand prince ; Nom qu'on donne à un bleu. — III. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est dessous. — IV. Partie de livre ; Un peu de bien. — V. Article espagnol ; On y entre pour *se mesurer.* — VI. *Arme* (épelé) ; Qui a fait l'objet d'une liaison ; Il en faut pour avoir une belle main. — VII. Ne pas laisser libre ; Qualifie un bel oiseau. — VIII. *Pas sérieuse.* — IX. *Tirait* des traits ; Qui sont donc bien rentrées. — X. Peut grossir en hiver ; Sorte de singe. — XI. Nom qu'on peut donner à un tiers.

VERTICALEMENT

1. Peut se mettre en bas. — 2. Comme certain cheptel ; Certaine permet de faire une touche. — 3. Adjectif pour du beurre ; Peut sentir mauvais de la bouche. — 4. Viennent parfois aux extrémités. — 5. Ne reste pas neuf longtemps. — 6. En Angleterre, peuvent recevoir des souverains. — 7. Coule en Guyane ; Qui aurait besoin d'être remplacé. — 8. Ville du Nigeria ; Endroit où l'on peut rester quand on a fini de déguster. — 9. Note ; N'avantage pas ; Au nom du pair.

**Solution du problème n° 2561**

*Horizontalement*

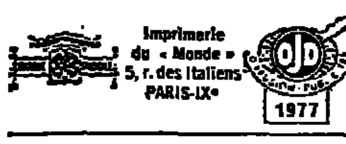
I. Blutoir. — II. Irritable. — III. Raie ; Sein. — IV. Ais. — V. Glaciaire. — VI. Olier ; Se. — VII. Etatique. — VIII. Mû ; Nu ; Un. — IX. Is ; Serein. — X. Net ; Lô ; Ou. — XI. Essaü ; Tons.

*Verticalement*

1. Virago ; Mine. — 2. Railleuses. — 3. Brisait ; Ta. — 4. Lie ; Céans. — 5. Ut ; Virtuel. — 6. Tas ; Rot. — 7. Obélisque. — 8. Iii ; Réunion. — 9. Rente ; Nus.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977



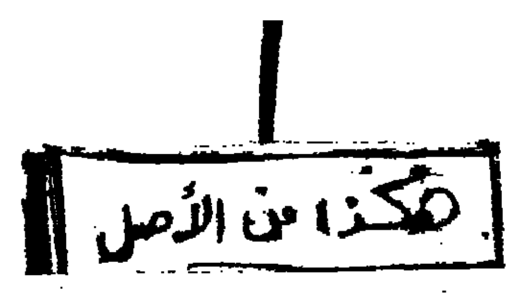
Commission paritaire n° 57 437.







هكذا من الأصل


هكذا من الأصل







| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Par suite de perte de courrier et si cette candidature vous intéresse toujours nous vous remercions de bien vouloir la renouveler.



Recherche pour création de postes Ajaccio et Bastia

2 RESPONSABLES COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Connaissances informatique et gestion souhaitées niveau BTS ou DCES apprécié mais pas obligatoire

Adresser CV manuscrit à Rosh
59 rue Quincampoix 75004 Paris

---

### C.R.I.H. BORDEAUX

Equipé de Systèmes Centralisés et Décentralisés recherche un :

### RESPONSABLE MÉTHODES

Placé à un niveau fonctionnel, il sera chargé des études d'opportunité, gestion et médical, de la coordination des systèmes et sous-systèmes, de la planification des installations. Il participera également aux négociations avec les clients du Centre ainsi qu'avec les autorités compétentes qui définissent la politique du Centre.

Ce poste, à large responsabilité, exige une très bonne expérience de l'informatique, de préférence sur IBM DOS.

Env. C.V., photo et prétentions à C.R.I.H., 12, rue Dubernat, 33400 TALENCE.

---

Industrie Alimentaire Moderne recherche pour région MULHOUSE (68)

### JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

ESC ou similaire, 5 à 10 ans d'expérience de Marketing et de l'animation des ventes.

MISSION : Négociation à niveau élevé avec la clientèle Hypermarchés, Centrales d'achats. Contrôle et animation de la force de vente (6 personnes plus un groupe de démonstratrices). Etudes commerciales, gestion de budget de publicité. Une formation théorique et une expér. précise du Marketing sont indispensables.

Adr. C.V. dét., ss réf. 858 à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

---

Associat. 1901 à but non lucratif rech. comptable confirmé. Le (la) candidat (e) devra avoir :
— Un bac G ou niv. équivalent.
— 5 à 10 ans d'expér. en entrep. privée et connaissance des Finances publiques appréciée
— Beaucoup d'initiative.
— Libre de suite.
Le poste à pourv. est à BREST. Env. C.V. au CEDRE, 16, quai de la Douane, 29200 BREST.

---

RECHERCHE **POUR AGDE**

### UN OUVRIER MIROITIER

Ecrire à Miroiterie Agathoise 34300 AGDE - Envoyer C.V.
PAS SERIEUX S'ABSTENIR

---

Organisme de Formation de formateurs de migrants recrute :

### 2 CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Env. lettre + C.V. à CLAP, 33 ter, rue de Fontenelle, 76000 Rouen.

---

### DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

**150.000 +**

IMPORTANTE SOCIETE DE REALISATION D'INSTALLATIONS DE MANUTENTION CONTINUE DE CHARGES ISOLEES recherche

### INGÉNIEUR A. M.

ou équivalent
minimum 35 ans

Solide connaissance de la manutention continue au sol et des charges isolées indispensable.
Très bonne expérience de la vente de biens d'équipements industriels et si possible des contacts avec les Engineering.

Il devra adhérer pleinement aux méthodes modernes de gestion et aura à :
— Définir les objectifs de vente et le budget de son département.
— Animer une équipe de technico-cciaux et un bureau d'études de 8 à 10 personnes.
— Assurer la gestion d'ensemble du département et des affaires à réaliser.
— Assurer la liaison avec les ateliers chargés de la fabrication et de l'installation du matériel.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand souhaitée.

Le poste est en région RHONE-ALPES

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé n° 37.993 sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

## emplois internationaux

### GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

OFFRE UN POSTE DE

### PRODUCT MANAGER

### POUR SA ZONE NORTH WEST AFRICA

Agé de 25 ans minimum, il aura :
- Une formation grande école (HEC, ESSEC, ESCP...)
- Une expérience dans un poste équivalent
- Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit
- Sera disponible pour se déplacer 30% de son temps d'activité
- Basé à Paris
- Rémunération en relation avec compétences.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à no 37297 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

Importante Sté siège social POLYNESIE FRANÇAISE recherche

### SON CHEF COMPTABLE

— Niveau DECS
— Minimum 10 ans d'expérience
— Langue anglaise souhaitée
— Connaissances en informatiq. appréciées

Il sera responsable de la totalité de la comptabilité et des services administratifs, entouré d'une équipe de 4 personnes.
Il sera logé avec sa famille.
Rémunération envisagée annuelle : 120.000 F.
Voyages à la charge de la Société.

Première lettre manuscrite avec C.V., photo d'identité et photocopies de certificats professionn. à n° 33.964
P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

---

### MAIRIE DE TOURS - SERVICE INFORMATION

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Chargé du secrétariat de rédaction :
— *du bulletin municipal d'information ;*
— *du bulletin d'information du personnel municipal ;*
— *des dossiers et notes d'information destinés à la population.*

Ainsi que :
— *de la recherche des informations et de la rédaction de ces documents ;*
— *des relations avec la presse pour les affaires d'ordre communal.*

Recrutement impératif le 21 JANVIER 1980 au plus tard :
— *dossier à demander au Service du Personnel ;*
— *concours sur épreuves après sélection sur dossier de candidature comportant :*
— lettre manuscrite,
— curriculum vitae détaillé, photographie

adr. à la Mairie de TOURS, Direction du Personnel, 37032 TOURS CEDEX, jusqu'au 22 DECEMBRE 1979.

---

Grande Banque Internationale
*propose à un*

### Analyste-programmeur

**Titulaire maîtrise en informatique. (MIAGE ou équivalent). Connaissant langage COBOL et matériel CII-HB, 5 à 7 ans d'expérience, de préférence secteur financier pour intégrer le Département Informatique et Organisation de sa filiale Camerounaise située à DOUALA.**

*Une réussite dans ce poste permettra d'évoluer à terme vers des fonctions de Conseil en Organisation et Méthodes, au sein d'une unité de plus de 1 000 employés.*

*A un niveau attractif de salaire s'ajoutent les avantages usuels liés à l'expatriation.*

*Adresser C.V. détaillé et photo sous Réf. DUM à :*

em F euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

---

**Entreprise Internationale de Travaux Publics**
Implantée de longue date en
**GUINEE**
recherche dans le cadre de son expansion dans ce pays

### un Ingénieur d'Affaires

Une première expérience, commerciale, en Afrique Noire a été pour lui une réussite, en qualité d'adjoint très autonome.
Nous lui proposons de prendre la Direction de notre filiale Importation (produits ou services très diversifiés), d'en assurer la gestion et d'avoir pour première mission le développement des contacts à haut niveau avec nos clients privés et publics.
Séjour en famille. Contrat à durée indéterminée.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitée sous référence 4418 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

---

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Secteur ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE (6 unités)

recherche pour son
**SERVICE INFORMATIQUE**

*100 km SUD-EST de PARIS*

### ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— GAP II COBOL
— Travail en journée ;
— Expérience 1 an minimum.

### PROGRAMMEUR

— GAP II
— Travail en journée ;
— Expérience 1 an minimum.

### PUPITREUR

— 370 POWER
— Travail en 3 × 8 ;
— Expérience 1 an.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 37.346, à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

CABINET DE CONSULTANTS INTERNATIONAUX TRAVAILLANT EN FRANCE ET A L'ETRANGER
recherche pour missions en Afrique et au Moyen-Orient

**1) AGRO-ÉCONOMISTE**
— ingénieur agronome + formation complémentaire en Economie et Gestion.

**2) ÉCONOMISTE INDUSTRIEL**
— ingénieur grande école + formation complémentaire en Gestion ou Finances.

**3) ÉCONOMISTE SPÉCIALISÉ EN COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES.**

**4) ÉCONOMISTE SPÉCIALISÉ DANS LES PROBLÈMES MONÉTAIRES ET D'ORGANISATION BANCAIRES**
— diplôme H.E.C., Sciences Po., ESSEC, ENSAE.

Pour ces 4 premiers postes une expérience de 2 ans minimum est exigée.

**5) INGÉNIEUR ÉCONOMISTE**
— Expérience 5 ans minimum en Aménagement régional.

Adresser C.V. et prétentions s./réf. 3.952 à AXIAL Pub., 91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

---

### ENTREPRISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

***apparentée à un groupe T.P. de dimension internationale***

recherche

### POUR SON AGENCE DE MADAGASCAR

### CHEFS DE SECTEURS

Formation Ingénieur de préférence.
Sérieuse expérience Bâtiment et Génie Civil.

Ils seront placés sous l'autorité du Chef d'Agence et auront la responsabilité d'un secteur géographique en ce qui concerne :
— la programmation et l'organisation des travaux,
— le suivi des chantiers,
— la gestion administrative comportant le contrôle des résultats.

RÉSIDENCE A : ANTANANARIVO
POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Adr. C.V. + photo + prétentions, sous référence R. 654, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, Paris-9e qui transmettra.

---

Etablissement financier filiale d'un groupe international

recherche

### Chef comptable

DECS minimum, pour son siège momentanément installé à LYON.
Il devra :
— Réorganiser les services comptables ;
— Mettre en place un système comptable informatisé.

Poste évoluant à terme vers le financement et le contrôle.

Adresser C.V. et photo sous réf. 600.668 à HAVAS CONTACT, 49, rue Herriot, 69002 LYON.

---

LABORAT. PHARMACEUTIQUE RÉGION OUEST 200 KM PARIS recherche

### DIRECTEUR CCIAL EXPORT

Homme d'expérience domaine pharmaceutique, format. cciale. Anglais courant, allemand apprécié.

Adr. candidat., C.V. et prét. à REGIE-PRESSE N° T 017239 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

### RÉGION AIXOISE

Société d'étude et réalisation de systèmes électroniques, micro-électroniques et informatiques, recherche

### INGÉNIEUR D'ÉTUDE

début. ou 1 à 2 a. d'expér. Ecr.

**S.A. DIGITONE**

R.N. 96, 13970 LA BARQUE.

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

## offres d'emploi

Grande Banque Internationale-Paris 8e
*recherche*

### Programmeur Cobol

**Connaissant si possible le matériel CII-HB 64**
**2 ans d'expérience**

*Adresser C.V. détaillé et photo sous la réf. FDO à :*

em F euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

---

**PARIS**
**RÉGION PARISIENNE**

En raison d'une restructuration urgente
**LA FILIALE D'UN GROUPE EUROPÉEN**
recherche

### SON CHEF DES VENTES ET SON ÉQUIPE

ILS DEVRONT :
- avoir une bonne connaissance des problèmes de gestion des P.M.E.
- savoir utiliser leurs qualités de contact dans le but de vendre un matériel et un service répondant aux besoins du marché ;
- être décidés à être disponibles.

Les rémunérations intéresseront les hommes efficaces.

Env. C.V. manuscrit, photo sous réf. DEMS à



waxell
48, rue de Provence
75009 Paris

---

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une société spécialisée en électronique de Pointe (Banlieue Sud)
*propose postes*

### ingénieurs et projeteurs mécaniciens-hydrauliciens

débutants ou expérimentés

**POUR CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE ROBOTS INDUSTRIELS.**

Connaissances indispensables en hydraulique industrielle, appréciées en pneumatique et souhaitées en électronique et électricité industrielle.

(réf. IPMH)

### ingénieur électricien

diplômé et ayant une première expérience

**POUR INDUSTRIALISATION DANS LE DOMAINE DES SOUS-ENSEMBLES DE DISTRIBUTION D'ENERGIE de faible puissance.**

(réf. I.E.)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 37256, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---



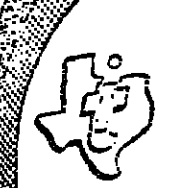
SERVICE EN INFORMATIQUE

S.S.C.I. en expansion
recherche

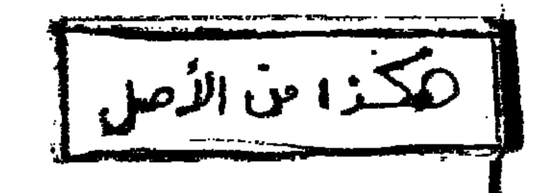
### INGENIEUR ANALYSTE

pour développer des applications industrielles sur MICRO-PROCESSEURS.

Adresser votre candidature sous référence 4779 à :
**ORGANISATION et PUBLICITE**
2, rue Marengo - 75001 PARIS,
qui transmettra.







هكذا من الأصل



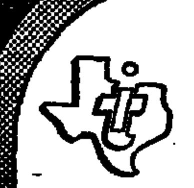
| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi



**TEXAS INSTRUMENTS**
FRANCE
*DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS*

*développe son équipe*

## D'INGENIEURS DE VENTE

**PARIS (banlieue Sud-Ouest) PROVINCE**

*(Référence SC/1279/072)*

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au niveau local et international. Anglais courant.

## D'INGENIEURS ELECTRONICIENS

**VILLENEUVE-LOUBET**

*(Référence SC/1279/073)*

qui auront la responsabilité de développer et de mettre en production des petits ensembles électroniques.

*Ils devront posséder de bonnes connaissances* dans les techniques de montage de cartes (circuits imprimés, soudure à la vague, test électronique) et dans le domaine des composants électroniques.

Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs généralistes ayant 2 à 3 ans d'expérience de fabrication dans ce domaine.

Anglais indispensable.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité en rappelant la référence du poste à
Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.



SODERN

**SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE**

Banlieue SUD EST, recherche

## JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ISEP

en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

## JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X - ECP

Pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 *LIMEIL BREVANNES.*

**AUBERT & DUVAL**

## Jeunes ingénieurs... un métier d'homme

Après vos études d'ingénieur, ou mieux après deux ou trois années d'expérience professionnelle, vous avez décidé de vivre au milieu des hommes et des choses dans une usine de production. Vous savez que vous devez encore *apprendre même* par des contacts un peu rudes sur le terrain.

Métallurgistes, nous fabriquons des aciers spéciaux pour les industries de pointe (aéronautique, automobile, nucléaire, etc...). Nous *préparons* l'avenir *en engageant plusieurs* jeunes ingénieurs capables d'assurer la relève des responsables qui aujourd'hui font bien tourner notre usine de Gennevilliers tant dans les ateliers qu'à l'entretien ou au contrôle.

Vous aurez vite à assurer des responsabilités *techniques* et humaines correspondant à votre personnalité. Vous exercerez alors un vrai métier de cadre. Nous préférons d'ailleurs insister sur les difficultés des postes à pourvoir plutôt que d'en *faire* miroiter les avantages. Si ce travail d'homme responsable convient à un tempérament fort comme le vôtre, écrivez aux conseils en recrutement de SIRCA qui nous aident à bien conduire l'étude de ces investissements importants que représentent vos engagements. Réf. 794 317 M.



**Sirca**
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Société française Hoechst

vous propose un poste d'

## INGENIEUR CHIMISTE ANALYSE

(ENSIC, ENSCP, ESPCI ...)

*Votre mission :*
Vous vous intégrerez au service Analyses de notre Centre de Recherches et d'Applications situé à Stains (93)

Dans un premier temps vous aurez la responsabilité des méthodes spectrométriques d'analyse (UV, IR, RMN) et de la coordination avec les autres techniques.

A terme, vous superviserez l'ensemble de l'analyse organique : vous prendrez en charge les méthodes d'analyse pour la synthèse organique, la chimie macromoléculaire et les résines -

Vous devez avoir :
- une formation d'ingénieur (ENSIC, ENSCP, ESPCI...) ou universitaire complétée par un doctorat en chimie analytique.
- la connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand
- *quelques années de pratique en analyse organique* seraient appréciées.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. sous réf. 259 au Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

**Hoechst**

## S E D A P

S.S.C.I. en pleine expansion

Dans le cadre de réalisations du plan informatique d'une importante société industrielle équipée d'ordinateurs IBM 370 système 6 et terminaux lourds recherche pour PARIS

## INGÉNIEUR SYSTÈME DB/DC

Expérience : exigé DOS/VS et CICS, souhaité SGBD TOTAL DICT LEXICON.

Mission :
- — mettre en place, tester un système DB/DC et ses procédures de sécurité ;
- — assister les équipes projets ;
- — gérer les tables CICS, les DBGEN (TOTAL) ;
- — analyser le développement des performances du réseau temps réel.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SEDAP, Tour Gamma, 197, rue de Bercy, 75012 PARIS.

## CADRE COMMERCIAL
**responsable centre de profit**

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN PROGRESSION** *marque renommée biens d'équipement de grande diffusion* recherche un **Cadre Commercial** formation école supérieure de commerce (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent), *capable d'être le "patron" d'un service autonome à dominante commerciale.*
Le titulaire du poste sera **responsable d'un centre de profit** : commercialisation du produit • animation du réseau de vente • gestion • supervision du service après-vente.
Il serait souhaitable qu'il dispose de 5 ans d'expérience en tant que responsable d'agence ou de succursale.

Perspectives d'avenir intéressantes pour candidat *animateur, négociateur et gestionnaire.*
**Poste à Paris.**

Ecrire en précisant prétentions sous *référ.* DF 323 CM
4 rue *Massenet*
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

efap

IMPORTANTE AFFAIRE
*PRODUITS CHIMIQUES*
recherche pour
Département Colles industrielles

## ADJ. DIRECT.COMMERCIAL

Capable diriger, animer équipe de vente et assurer contacts niveau élevé.
Indispensable références et expérience vente à clientèle industrielle, sinon s'abstenir.

Ecrire pour premier contact à
L.I.C. 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.
Discrétion assurée.



**LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUÉE**
3, AVENUE DESCARTES (B.P. 15)
*94450 LIMEIL-BREVANNES*

recrute

## JEUNE INGENIEUR PHYSICIEN

Formation Grandes Ecoles ou Universitaire équivalente pour ses activités de recherche et de développement de nouveaux produits dans les dispositifs SEMI CONDUCTEURS pour HYPERFREQUENCE.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

**POUR POSTE DE CHEF DE PROJET EN FRANCE OU A L'ETRANGER**
Nous recherchons

## UN INGENIEUR GEOLOGUE PETROLIER

*de plus de 10 ans d'expérience en exploration pétrolière.*

**Compétences requises :**
- Très bonne expérience globale des problèmes d'exploration pétrolière.
- Le candidat devra avoir travaillé dans le cadre d'un service d'exploration plusieurs années et *avoir une bonne connaissance des différents problèmes techniques.*
- Très bonne pratique de l'anglais indispensable.

**Poste à pourvoir rapidement.**

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 5713 à :
P.LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

**POUR IMPORTANTE ENTREPRISE SECOND-OEUVRE PARIS OUEST**

## FUTUR DIRECTEUR-COMPTABLE 110/120.000F PAR AN

• 30 ans minimum • bonne formation de base (type DECS) et de préférence *bonne expérience comptabilité de chantier • connaissances en informatique* appréciées.
- Il prendra en charge l'ensemble de la comptabilité de l'entreprise, sera adjoint pendant un an à l'actuel Directeur Comptable et devra lui succéder à l'issue de cette période.

Adresser C.V. sous référence 8000/D à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS (qui transmettra).

## AMNESTY INTERNATIONAL
**recherche un gestionnaire professionnel à Paris**

L'âge nous importe peu : 30, 40 ou 50 ans.
Ses missions : assurer la bonne marche administrative de notre bureau de Paris, (15 permanents).
- mettre en place de nouvelles procédures afin d'optimiser l'activité de notre bureau actuellement installé dans le 7e.
- préparer et participer aux réunions statutaires (conseil national, bureau exécutif, assemblée générale).
Le candidat (e) a une expérience concrète de la gestion et connait bien les problèmes d'administration.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Dotée d'autorité naturelle ce n'est cependant pas une personne autoritaire car elle devra travailler dans un climat participatif.
*Nous offrons une rémunération convenable, mais comprenez que nos moyens ne sont pas considérables.*
Grâce au soutien de plus de 20 000 adhérents en France, nous avons aidé et aiderons encore de nombreux prisonniers politiques dans le monde.
*Si vous souhaitez mettre votre professionnalisme au service d'une cause humanitaire écrivez aux consultants de EKA qui ont bien voulu contribuer à notre recherche en assurant ce recrutement.*
Envoyer CV détaillé, photo, sous référence : 188 à

**EKA**
158, avenue de Suffren 75015 Paris.

rso carrières

CONSEIL - INGENIERIE - RAFFINAGE - PETROCHIMIE - ENGRAIS -
Région Parisienne recherche

## INGENIEURS EXPERIMENTES

**POUR POSTES EN FRANCE ET DETACHEMENT AUX ETATS-UNIS**

- réf.361/1 - Gestion et contrôle projet (polyvalence technique)
- réf.361/2 - Process pétrole raffinage
- réf.361/3 - Process pétrochimie
- réf.361/4 - Mécanicien machines tournantes
- réf.361/5 - Mecanicien Vessels and Piping
- réf.361/6 - Contrôle couts et délais
- réf.361/7 - Commandes et marches
- réf.361/8 - Estimation d'investissements

*Expérience 10 ans minimum - Anglais courant -*
Envoyer C.V. et photo en précisant référence poste demandé sous le nº 5712 M à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

**materiaux-service**



**VOITURIEZ**

*Matériaux-Service est le nom d'une chaîne de six négoces de matériaux* dont la vocation est de distribuer tous les matériaux de construction et de second œuvre à une clientèle de professionnels et de particuliers. *Matériaux-Service est synonyme de qualité et de service.*
Notre implantation en région parisienne
*nous fait rechercher aujourd'hui*

## 2 Directeurs d'agence

***FORMATION SUPERIEURE INDISPENSABLE***
*— l'un pour le secteur MELUN-FONTAINEBLEAU,*
*— l'autre sera en réserve-formation.*

C'est vous *qui* animerez et gérerez les 5 ou 6 responsables qui encadrent les 50 collaborateurs de l'agence. Ce sera plus facile si vous avez une formation Bâtiment. Vous serez responsable des 20.000 articles en stock. Notre gestion est informatisée.
Chaque mois, vous vous réunirez avec les PDG des autres agences. Et, dans deux ans, si vous avez développé — en toute autonomie — *votre agence, vous en serez le P.D.G.*
Rémunération de départ : pas inférieure à 170.000 F pour le premier poste ; selon expérience pour le second poste.

Merci d'adresser votre candidature en précisant vos références à :
Monsieur VOITURIEZ - (référence : 4798)
ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS.

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

Importante société, filiale d'un goupe international recherche pour son siège banlieue Ouest

**chef du service crédit et recouvrement**

Ce poste nécessite :
- une expérience similaire ou d'au moins 3 ans dans un poste d'adjoint,
- une très bonne pratique de l'anglais,
- une formation supérieure,
- un âge minimum de 35 ans.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions, sous réf. 6133 à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

---

**ENTREPRISE TUYAUTERIE et RÉSEAUX**
en plein essor - Effectif 150 personnes
Activité dans toute la France
Siège Banlieue EST PARIS
recherche

**Jeune INGÉNIEUR d'AFFAIRES**

diplômé Grande Ecole

CE POSTE CONVIENT A :
— ingénieur dynamique, ayant quelques années d'expérience tuyauterie, génie thermique et alimentaire.
Aptitude pour négociation, organisation, responsabilité.

Situation d'avenir si capable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 37.370, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---



**IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES PRIVEE**

recherche un

**fiscaliste**

(E.N.I. - D.E.C.S. Fiscalité, Maîtrise de Droit ou équivalent), ayant déjà acquis une expérience de la fiscalité dans une administration, un cabinet ou une entreprise.
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous référence 21.400 à : Banque de l'Indochine et de Suez 44, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

---

**INDUSTRIE ALIMENTAIRE**
recherche
**UN (UNE)**
**COLLABORATEUR (TRICE)**
pour service gestion

Mission :
— assister le Directeur Administratif et Financier dans l'établissement et l'analyse des prix de revient, l'élaboration et le suivi des budgets ;
— assister les fonctions de correspondant informatique.

Lieu de travail :
GENNEVILLIERS (Pont Saint-Ouen).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 81.890 M à BLEU Publicité, 41, av. du Château, 94300 VINCENNES, qui tr.

---

**cnet**

recherche

**INGENIEUR ELECTRONICIEN**

(ESE, IEG ou équivalent)
ayant quelques années d'expérience et des connaissances en informatique pour études équipements d'énergie en télécommunications.
Lieu de travail : ISSY-les-MOULINEAUX

Envoyer C.V. à : CNET
Centre PARIS B. STC/ESA.
38/40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

SOCIETE DE SERVICES
**BREVETS INNOVATION**
recherche
**INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

dans les domaines : mécanique, électricité, automatisme, thermodynamique.
Anglais, allemand indispensables, pour poste à responsabilités situé proche banlieue Sud Paris. Mandat OEB apprécié.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 12.139, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

## offres d'emploi

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Quartier Opéra
recherche pour son service
**Informatique**

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
Ayant quelques années d'expérience. Formation MIAGE ou équivalent.

**1 JEUNE INGÉNIEUR**
Grandes Ecoles ou équivalent
Pour évoluer vers des fonctions de CHEF de PROJETS, pour participer au développement d'applications temps réel et préparer la mise en œuvre d'une chaîne de traitements sur un ordinateur nouvelle génération.

Adr. C.V. man. et prét. n° 37 500 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

**LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE**
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

**INGENIEUR INFORMATICIEN APL**

- Diplômé Grandes Ecoles, possédant une expérience d'au moins 4 ans en APL. Des connaissances en gestion seront appréciées.
- Il lui sera confié la conception et la réalisation de progiciels sur un ordinateur de grande puissance dédié à APL. Ces applications, principalement orientées Utilisateurs, s'intégreront dans un système d'information d'aide à la décision.
- Possibilité d'évolution vers des activités en Organisation et Informatique.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. SQ 122 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Société d'environ 2000 personnes
Région Parisienne - recherche

**chef service comptabilité**

Niveau Expertise de préférence - capable d'entreprendre la réorganisation progressive des différentes sections de sa Comptabilité et d'en assumer ultérieurement la responsabilité (50 p. environ).
Expérience souhaitée : 2 ans en Cabinet + 3 ans au moins en entreprise.

Pour examen confidentiel de votre candidature adressez lettre man., c.v., photo et prétentions s/réf. 3894 à Axial Publ., 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

---

Quartier gare EST - Recherche
**COMPTABLE Entreprise**
— AVEC DACTYLO
— BON NIVEAU
Ecrire av. C.V. et prétentions à CABINET FLORAND 4 rue Véronèse, 75013 PARIS.

URGENT POSTE A MI-TEMPS Centre Culturel de Bobigny. SECRETARIAT, PET. COMPTABILITE, ÉTABLISSEMENT DES SALAIRES ET CHARGES. Tél. pour rendez-vous 830-28-44.

ORG. FORMATION RECH. 1) Interv. confirmés spécialistes gestion, R.H., informatique. 2) Experts coopérat. internat. Écr. n° 1.766 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour emplois stables, horaires et salaires intéressants : inf. D.E. et aide-soignante D.E. chirurgie de jour. Téléph. : 959-48-12.

Important Cabinet Révision comptable recherche collaborateurs qualifiés connaissances allemand appréciées. Ecrire Madame DURIAUD, 66, rue Caumartin, 75009.

COMMUNE DE NANGIS 8.000 hab., recrute par voie de mutation, rédacteur ou chef de bureau pour poste de respons. au serv. gén. à pourv. dans les meilleurs délais. Adr. C.V. à M. le Maire de NANGIS qui examinera toute candidature.

Banque privée paris. moyenne import. membre d'un groupe de prem. plan rech dans le cadre de son développ. gradé ou cadre ccial. Adr. rép. avec C.V. sous n° 7.173 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Groupe Français réputé, siège Paris, mécanique et chaudronnerie lourde qui étudie et construit en application de ses conceptions brevetées : échangeurs thermiques pour pétrole, chimie, nucléaire, énergies nouvelles. Recherche
**INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORTATION**
Grande Ecole, 35 ans minimum. Anglais indispensable. Excellent rédacteur et négociateur, tr. bon vendeur. Env. C.V. et photo ss référence 2.084, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

Un organisme parapublique recherche pour son départ. publications (DEUX REVUES ET UNE LETTRE D'INFORMATION) et études
**UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES**
diplômé(e) de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaiss. de l'anglais et une aptitude éprouvée à la rédaction.
Env. prét., réf. C.V. manusc. à RÉGIE-PRESSE n° 825.729 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**CENTRE APPRENTISSAGE**
recherche
LIBRES DE SUITE
**2 ANIMATEURS**
vacataire en législation et en calcul, vente, connaissance du produit.
10 HEURES PAR SEMAINE. REMUNERATION HOR. 60 F. TEL. C.F.A. : 973-88-92.

**BANQUE INTERNATIONALE**
PLACE DE PARIS
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT COMMERCE EXTERIEUR
**GESTIONNAIRE DE CRÉDITS ACHETEURS**
(classe III)
4 à 5 ans expérience minim., bnnes connaiss. des procédures de mobilisation et de comptabilisation des crédits acheteurs.
Env. C.V., photo au numéro T 17.248 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE AMERICAINE
recherche :
**DEUX INGÉNIEURS MARKETING**
**UN INGÉNIEUR SUPPORT**
— Expérience dans domaine équipement électronique;
— ANGL. PARLE IMPERAT. ;
— Poste base à Paris ;
— Déplacements fréquents.
REMUNERATION EN FONCTION EXPERIENCE
Env. C.V. manuscr. à ORBIS-MW, 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, qui transmettra

Laboratoire de recherches banlieue Sud Paris recrute
**INGÉNIEUR SYSTÈMES**
Formation GRANDE ECOLE
Compétence confirmée INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE acquise après 10 ANS expér
— TELECOMMUNICATIONS,
— INFORMATIQUE,
— ELECTRONIQUE.
Etude théorique et réalisation de projets D'ARCHITECTURE DE SYSTEMES.
Adresser candidat. manuscrite, C.V. détaillant domaines d'expérience acquise et prétent n° 37.506 CONTESSE PUBL. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

## demandes d'emploi

**ASSISTANTE DE DIRECTION**

19 ans expérience dans société filiale d'un groupe américain recherche :

**POSTE A RESPONSABILITÉ ET INITIATIVE**

Je suis à même de seconder très efficacement un chef d'entreprise.
Possibilité travail à mi-temps de 13 h. à 18 h. ou temps complet.

**Tél. : 770-90-12**
de 10 heures à 18 heures.

### secrétaires

**RESPONSABLES D'ENTREPRISES DES SECRÉTAIRES DE DIRECTION BILINGUES**
souhaitent vous rencontrer

Terminant le 14 décembre un stage de formation pour adultes (A.F.P.A.), elles sont tout à fait opérationnelles.

Diplômées de l'Enseignement supérieur, elles ont reçu une formation professionnelle approfondie : connaissance de l'entreprise, dactylo, sténo française et anglaise, spécialisation en anglais commercial.

Elles cherchent des postes stables et des remplacements à Paris et en banlieue.

S'adresser à l'A.N.P.E., Agence nationale pour l'Emploi, 8, rue Félix-Faure, 75015, PARIS. Tél. : 554-97-80.

Société quartier ALMA recherche
**SECRÉTAIRE-STENODACTYLO**
Niveau Direction Générale.
— Excellente présentation.
— Discrétion absolue.
— Connaissance de l'anglais.
— 10 ans d'expérience minim.
Env. C.V., photo et prétent. n° 37.488, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

### travaux à façon

*Demande*

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit - 368-47-84, 893-30-02.

## demandes d'emploi

« J'ai 40 ans,

je poursuis ma spécialisation en communications et aimerais un poste complémentaire de recherche-formation ou de direction des études dans école, entreprise, cabinet de conseil ou organisation de formation. »

Ecrire n° T 017264 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

Fiscaliste CAPA étudierait toutes propositions de stage ou collaboration Paris périphérie ou province. Ecrire HAVAS 06011 Nice, Cedex référence 0938.

Cadre chef des ventes, ind. pharm., 59 a., bil. angl. Exp. gestion et market. sect. pharm. officine, organis. et animation réseau V.R.P. recherche poste équival. Paris. Ecr. n° 1.765 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme parfait. bilingue anglais, 5 ans d'expérience groupe international, recherche poste Assistante Paris. Salaire actuel 5.500 X 13. Ecr. à n° 37.029 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.

Chef comptable et administratif 47 a., connaiss. ordinateurs, bureau et préparation mécanographiq., 20 a. compt., sér., réf. Lib. 1er fév. ch. poste stable, appt. 91.000 Regnard 46, bd G.-Môquet, 93460 Gournay 305-18-77.

**CADRE SUPÉRIEUR**
EDC 64 - 40 ANS
expérience prouvée gestion administrative financière, maîtrise techniques organisation et management. Sens responsabilités et commandement. Goût contacts haut niveau. France, Afrique et Moyen-Orient. Trilingue anglais, arabe, recherche : fonction direction.
Ecrire sous le n° 1.770 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

38 ans, cherche place demandant dynamisme, imaginat., contacts humains, indépendance. Bilingue anglais, notions allemand, très bon niveau, sténotypiste, dact. Tél. Mme Cantin : 633-32-67 ou écrire : 29, rue Chevalier, 95160 MONTMORENCY.

H. 30 a., fonctionnaire catégorie B, bac+1, parlant espagnol, notions anglais, désirant quitter fonction publique étudie toute proposit., enfance, rég. Bretagne ou en ESPAGNE. - Écrire sous n° T 017262 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

H., 27 ans, DECS, ch. stage, EXPERT COMPTABLE Tél. (80) 41-81-18, poste 220.

*DOCTEUR EN DROIT PRIVE SCIENCES PO.*
J. H., 29 a., expér. banc. internationale et juridique française, rech. poste juriste de banque, entrepr., organ. profess., assoc. Ec. n° T 017191 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. ATTACHÉE DE PRESSE relations publiques rech. place adjointe ou assistante. Tél. 985-27-45 de 12 à 16 h. Prévost, 10, rue Robespierre, 95400 Arnouville-lès-Gonesse.

J. H., 25 a., École Sup. de Com. resp. zone export Europe de l'Est, rech. poste serv. export Sté industrielle, résid. rég. paris. Libre rapid., disponible voyage. J.-L. Jurquet, 185, r. de la Jarry, 94300 Vincennes. T. 365-61-60.

Jne fille, 18 a., début. niv. C.A.P. ch. emploi bureau - dactylo. Libre de suite. Ecr. n° 6.144 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

### proposit. com. capitaux

Conseiller en investissement recherche pour sa clientèle produits financiers. Faire offre n° T 017.258 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

S.A.R.L. Garage en plein essor Gros C.A. - Recherche
**ACHETEURS** de paris
RAPPORT 70 % L'AN
Tél. : 843-87-54

# l'agenda du Monde

### Artisan

RENOV' APPART'S
Rénovation de l'habitat tous corps d'état, devis gratuit. TEL. : 388-57-96.

### Arts

Peintures CORNEILLE, KIJNO, LABOUREUR, MOULY. Mobilier restauration Napoléon III. T. 608-25-21 19 h. 30-22 h. + w-e.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

### Cadeaux

Pour vos Cadeaux, pour Vos achats Directs à particuliers et à juste prix. Bijoux, objets, mobiliers ancien ou moderne. Dépôt vente V.V.M. 637-31-86, 17, bd Vital-Bouhot, 92 Neuilly.

### Cours

LEÇONS particulières à domicile toutes matières, tous niveaux, par diplômés grandes écoles. IEPC : 224-17-95/97.

Apprenez l'américain aux U.S.A. préparation au T.O.E.F.L. et université américaine. Renseign. et docum. : 788-66-62.

### Décoration

**PAPIERS JAPONAIS**
Importation directe, 150 F le rouleau.
PAPCO 720-18-89 l'après-midi.

### Rencontres

*Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi*

**A. RUCKEBUSH**

*Expert en Sociologie*, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux

**MARIAGES DE L'ÉLITE**

Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une societé choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.

5, rue du Cirque
75008 PARIS
Tél. 720.02.78 / 720.02.97

4 et 6, r. Jean-Bart - LILLE
Tél. 54.86.71 / 54.77.42

### Enseignement

Ecole secondaire de Chatou à 5' du R.E.R. organise le mercredi rattrap. maths, physique tous niveaux. Séances intensives par groupes de 2 à 4 personnes. Téléph. : 952-57-39 ou 361-47-55.

### Graphologie

Graphologue industriel connaissant l'ENTREPRISE peut assumer des vacations ponctuelles ou suivis rapides et souples, tarif compétitif. Renseignements : 254-42-73.

### Instruments de musique

A vendre contrebasse italienne 8.500 F. Téléphone : 878-72-65 le soir.

### Livres

FANTASTIQUE, BIZARRE
S.-FICTION CHEZ ORION
87 bis, av. du Docteur-A.-Netter, Paris, métro Porte-de-Vincennes 14 h. à 20 h., fermé dim.-lundi.

Part. vend livres la Pléiade au choix, demi-prix catalogue, état neuf. Téléphone : 687-74-85.

### Modes

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

### Moquette

**GROS RABAIS MOQUETTE**
dégriffée laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

### Stage

ETUDES, SPORTS, détente tte l'année en pays linguistique. TEL. : 354-01-73.

### Yoga

HATHA-YOGA TRADITIONNEL relaxation concentration. Renseignem. INSC : 368-67-20.

### Réveillons

**RÉVEILLONS**
NOEL ou JOUR DE L'AN : ferme ou château. Réservations : MAISON POITOU, CHARENTES, VENDEE, 4, av. de l'Opéra (1er). T. 296-04-68.

### Spécialités régionales

**PINEAU et COGNAC**
« Grande Fine Champagne »
Depuis 1619
La Famille GOURRY récolte sur son domaine qualité rare pour connaisseurs. Echantillon contre 7 timbres. S.A.R.L. Gourry-de-Chadeuille, 16130 SEGONZAC.

### VACANCES - TOURISME - LOISIRS
### Mer - Montagne - Campagne

**LE VRAI SÉNÉGAL**

En 504 familiale et taxi-brousse privé. Kilométrage illimité, chauffeur-guide sénégalais, hébergement en demi-pension en « hôtelleries villageoises », gérées par les villageois eux-mêmes, toutes assurances.

Essence et bacs non compris.

Forfait 1 SEMAINE de Paris à Paris 3 450 F
Forfait 1 SEMAINE de Dakar à Dakar 1 450 F
Base 5 personnes.
Deux départs par mois de novembre 79 à avril 80.

**MAISON DE L'AFRIQUE**
Lic. 1014, 965. 261-35-56

Location semaine hiver PRESQU'ILE RHUYS 56 villa sud, confort, terrasse. Vue sur océan. COMBLOUX-MEGEVE 74 Chalet. Téléph. : (1) 927-36-04.

**CLUB JEAN de BEAUVAIS**
GYMNASTIQUE, SAUNA, SOLARIUM. PREPARATION au SKI, SKI de FOND, ETC.
5, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.
**Tél. : 633-16-80**

**LES ARCS (Savoie)**
particulier loue studio 4/5 pers. vacances de Noël : 3.000 F. Tél. : (79) 32-03-68 (bureau).

**SKI - NOEL**
Studios de 4 pers. disponibles stations Hautes-Alpes et Ubaye. Possibilités hôtels. Réservations immédiates : Maison des Hautes-Alpes et de l'Ubaye, 4, av. de l'Opéra, Paris-1er. Téléph. : 296-05-08 et 296-01-88.

Vacances d'hiver louez un
**TOURING-CAR MILLEVILLE**
**LES TOURING-CARS MILLEVILLE**
2-3 ou 4-5 places se louent à la journée. Carrosserie
**ISOTHERMIQUE, CHAUFFAGE.**
w.-c., eau courante, etc. Mise à disposition dans plus de 100 villes de France sur simple appel téléphonique. Conduite facile, permis tourisme. Réservation, documentation, liste du réseau :
**MILLEVILLE Centre routier**
14, rue des Routiers à RUNGIS. TEL. : (1) 687-18-57.

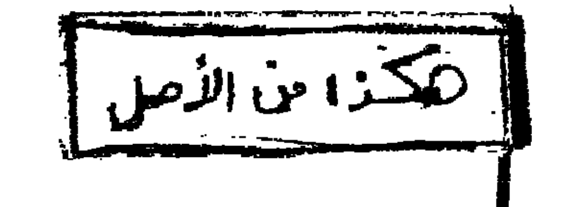
AUTOMOBILISME

AU RALLYE DE CÔTE-D'IVO...

Un match Peugeot-Me...

L'immobilier

appartements vente



هكذا من الأصل



# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### AU RALLYE DE COTE-D'IVOIRE

# Un match Peugeot-Mercedes

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Dernière épreuve comptant pour le championnat du monde, le rallye de Côte-d'Ivoire, appelé aussi Bandama (*nom du plus grand fleuve ivoirien*), tourne à un affrontement Mercedes-Peugeot. Dans la chaleur de l'été africain, le rallye (9-14 décembre) marque aussi une étape supplémentaire du grand retour de Mercedes à la compétition. Même si le constructeur allemand feint encore de *ne courir que par le biais d'importateurs*, comment expliquer, par exemple, qu'une petite armée — trente voitures d'assistance, avion, hélicoptère — puisse être mise en place par un importateur, qui en fin de compte, bon an mal an, ne vend en Côte-d'Ivoire qu'un tout petit nombre de voitures ?

Dirigée à la baguette, la flotte Mercedes au Bandama est forte de quatre coupés 450 SLC (cinq litres de cylindrée, moteur V8, boîte automatique à trois rapports). En fer de lance, deux des pilotes les plus rapides du monde, le Finlandais Hannu Mikkola et le Suédois Bjorn Waldegaard. *Le* titre de champion du monde des conducteurs des rallyes (1) est au demeurant en jeu entre ces deux pilotes en Côte-d'Ivoire, et il s'agit d'une rivalité qui peut les pousser à oublier ce qui devrait être une course d'équipe au profit de l'ambition personnelle. A côté de ces sprinters, deux Anglo-Saxons fort experts des traquenards africains, Andrew Covan et Vic Preston, prêts à prendre la suite au cas où l'affrontement Mikkola-Waldegaard tournerait mal.

Après la deuxième journée l'avantage revenait à Mercedes qui plaçait ses quatre voitures dans les six premières classées : Mikkola, Waldegaard (à 2 minutes), Covan (à 3 minutes), *ex aequo* avec Timo Makinen (Peugeot 504 V6), puis Jean-Claude Lefebvre (Peugeot 504 V6) à 5 minutes et Vic Preston à 7 minutes. *Les coupés Mercedes sont les plus puissants, 310 ch — contre* 225 ch pour les coupés Peugeot 504 — mais les voitures allemandes sont aussi beaucoup plus lourdes, 1,6 tonne contre 1,2 tonne. C'est, *en fin de compte*, la *piste*, avec ses pièges de toutes sortes, qui devrait faire la décision. Le vainqueur sera celui qui connaîtra le *moins d'ennuis*.

La manière choisie par Mercedes pour son retour à la compétition, retour progressif depuis 1978, est tout à fait comparable à la politique sportive de Peugeot. Les deux constructeurs ont concentré leurs efforts sur les épreuves qui se disputent hors d'Europe, là où leur production, théoriquement robuste ou routière, peut être le mieux mise en valeur. Pour cette raison aussi, leur match est suivi avec beaucoup d'intérêt. Pour l'instant, chez Peugeot, vainqueur du Bandama en 1978 (2), on fait la grimace. C'est que Jean-Pierre Nicolas, précisément le dernier vainqueur du rallye, a été immédiatement contraint à l'abandon (carter de pont). Les chances du constructeur français reposent désormais sur le Finlandais Timo Makinen et sur Jean-Claude Lefebvre, appuyés par un certain nombre de concurrents locaux.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Pour les constructeurs, le titre de champion du monde des rallyes a été gagné par Ford, en grande partie grâce à Mikkola et Waldegaard qui ne courent qu'accessoirement pour Mercedes.

(2) Peugeot a aussi remporté le rallye de Côte-d'Ivoire en 1976 (Makinen), 1975 (Consten), 1974 (Makinen) et 1971 (Neyret).

## VOILE

### Les conclusions de l'enquête sur le drame du « Fastnet »

# *La responsabilité des chefs de bord*

**Les défaillances humaines et les défauts de certains voiliers sont les principales causes du drame de la course du Fastnet, qui a provoqué la mort de dix-neuf personnes les 13 et 14 août, indique le rapport publié par la commission d'enquête du Royal Ocean Racing Club (RORC) et de la Royal Yachting Association (YRA), les deux clubs organisateurs de la compétition.**

Au lendemain de la *forte* dépression qui avait provoqué la perte de vingt et un bateaux, les organisateurs avaient adressé à tous les rescapés un formulaire pour recueillir les informations sur ce qui s'était passé à leur bord. Le rapport rédigé à l'issue de cette enquête est particulièrement sévère pour les concurrents qui ont abandonné prématurément leur bateau (1) ou bien qui ont négligé les conseils élémentaires de sécurité. La plupart des décès sont survenus alors que les hommes tentaient de quitter leur voilier ou se trouvaient à bord des canots de sauvetage, ou encore par défaut d'équipement de sécurité.

*« Il est évident que les équipages qui sont restés à bord de leur navire et ont adopté une attitude agressive face aux éléments ont mieux supporté la tempête »*, souligne la commission d'enquête. Elle relève que certains équipages rencontraient pour la première fois de telles conditions (vents de force 10 et creux de 15 mètres). Elle met aussi en cause la conception de certains voiliers, leur manque de stabilité, le défaut de résistance de certains gouvernails, notamment en fibre de carbone, l'insuffisante étanchéité des cockpits, ainsi que les faiblesses des équipements de sécurité et la mauvaise résistance de certains canots de sauvetage.

En conclusion, le rapport demande aux organismes météorologiques un service mieux actualisé et suggère que tous les voiliers soient équipés d'appareils radio.

Au cours du colloque de la Fédération nationale des ports de plaisance qui a eu lieu le 8 décembre à La Rochelle, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a déclaré que *« le chef de bord est seul responsable de sa décision d'appareiller et des conditions dans lesquelles il le fait, de même que de la conduite de toute sa navigation »*. La tendance à restreindre la responsabilité du chef de bord par une réglementation soumettant ses décisions, notamment l'appareillage, à une autorité maritime avait récemment inquiété les plaisanciers (*le Monde* des 22 et 24 novembre). M. Le Theule a néanmoins précisé : *« Le gouvernement français soutient au sein des instances internationales le projet visant à renforcer la discipline de la navigation maritime. Si le besoin se manifestait, il donnerait la priorité à la navigation professionnelle sur la navigation de plaisance. »*

(1) Voir à ce sujet l'article de Loïc Caradec dans *le Monde* du 13 septembre.

## *Ski*

### STENMARK ENCORE...

Trois jours après avoir enlevé à Val-d'Isère son douzième slalom géant comptant pour la Coupe du Monde, le Suédois Ingemar Stenmark a remporté, mardi 11 décembre, le slalom spécial de Madonna di Campiglio, dans les Dolomites, en rééditant la même *tactique* : troisième de la première manche derrière le Bulgare Popangelov et le Yougoslave Krizaj, il écrasa ses rivaux sur le second parcours.

# ENTRAIDE

### QUATRE-VINGT MILLE DONATEURS ET DEUX CENTS ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

# La Fondation de France a dix ans

*S'agit-il de favoriser, dans la* Creuse, la création d'un lieu d'accueil, *« le relais du temps présent »*, pour recevoir des personnes qui éprouvent des difficultés d'adaptation (*le Monde* daté 28-29 octobre). Faut-il aider *« Alternative »*, une agence de travail temporaire à Paris pour les jeunes dont les seuls horizons sont la prison, la rééducation ou l'hôpital psychiatrique ? Doit-on favoriser, à Lille, un vaste programme de formation *culturelle* pour vingt mille adhérents des clubs du troisième âge ? Veut-on *faciliter l'animation*, par des étudiants de la Côte d'Ivoire d'un village de lépreux livrés au désespoir ? S'agit-il d'envoyer des enfants handicapés en vacances ou pour d'autres de partir à la recherche de personnages populaires méconnus dans leur quartier ? Dans tous ces cas la Fondation de France (1), qui a fêté, mardi 11 décembre, son dixième anniversaire, attribue des subventions, tout au moins pendant deux ou trois ans.

Créée en 1969 sur l'initiative, notamment de la Caisse des dépôts et consignations ainsi que de dix-sept autres établissements bancaires, la Fondation de France (1) s'est fixé une double mission : *tout* d'abord permettre aux donateurs qui désirent mener à titre personnel une activité d'intérêt général, de créer dans le cadre de cette institution leur propre fondation avec des ressources affectées qui représentent actuellement près de 15 millions de francs. Ensuite affecter à des programmes généraux d'aide à des associations des ressources recueillies auprès de quatre-vingt mille donateurs (aujourd'hui 10 millions de francs). Ces dons sont souvent peu importants (100 F en moyenne) et émanent, presque dans un cas sur deux, de personnes retraitées.

*La donation initiale (près de* 30 millions de francs) permet de dégager chaque année 4 millions de francs de ressources qui couvrent les dépenses de fonctionnement. Ainsi les nouveaux donateurs sont-ils assurés que la totalité de leurs dons sont affectés, sans perte aucune, aux programmes définis. Au premier rang des activités de la Fondation de France, on note surtout la lutte contre toutes les formes d'exclusion qui représente 80 % des dons non affectés, l'amélioration du cadre de vie et le développement de la recherche scientifique.

La doctrine de la fondation est d'aider surtout les associations qui présentent un caractère d'innovation : ainsi, si dans un premier temps, l'aide à *domicile* aux personnes âgées a pu constituer *un objectif de la fondation*, aujourd'hui, celle-ci *s'oriente* davantage vers la participation de ces mêmes personnes âgées aux activités culturelles et sociales de leur quartier, puisque l'aide à domicile est devenue la politique officielle.

La Fondation de France est-elle *indépendante* ? Son conseil d'administration, présidé par M. Roger Seydoux, ambassadeur de France, regroupe de nombreux dirigeants du secteur bancaire et de l'administration, qui constituent de solides garanties pour les pouvoirs publics. Pourtant, la composition du conseil n'empêche pas la *Fondation de subventionner* aussi des activités marginales, dont l'inspiration est loin d'être conformiste.

Faut-il concentrer davantage l'aide ou l'éparpiller, comme c'est le cas aujourd'hui, sur plus de deux cents associations ? Comment, sans grever le coût de *fonctionnement de l'institution*, multiplier les renseignements sur les associations subventionnées, alors qu'aujourd'hui une seule personne au sein de la Fondation s'en charge ? Telles sont certaines des questions, plus techniques que politiques, qui se posent aujourd'hui aux dirigeants de la *Fondation de France*.

NICOLAS BEAU.

(1) 40, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 563-66-66.

Le Monde

# équipement

## A PROPOS DE...

### TÉLÉMATIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## La province en direct

**Le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale vient de demander à M. Pierre Huet, conseiller d'Etat, d'animer un groupe de travail chargé de vérifier que le développement de la télématique en France favorise bien la décentralisation des activités et des décisions.**

*La télématique, c'est le couplage, grâce au réseau téléphonique, d'ordinateurs que les utilisateurs peuvent consulter à distance grâce à un téléviseur. Appartient à la télématique le terminal de l'agent de voyages qui réserve une place sur un avion en dialoguant avec une mémoire installée dans les Alpes-Maritimes. Relève aussi de la télématique la console de visualisation grâce à laquelle l'employé de banque vérifie l'état du compte d'un client en consultant des ordinateurs installés en banlieue parisienne.*

*Grâce à la multiplication des câbles et des abonnés téléphoniques, grâce aussi à l'automatisation croissante, les pouvoirs publics ont favorisé la multiplication des expériences de télématique.*

*On connaît l'ambitieux projet Télétel qui permettra l'an prochain à plusieurs milliers de foyers de Vélizy (Yvelines) de voir sur leurs téléviseurs domestiques l'état de leur compte dans les C.C.P., les horaires d'Air Inter ou les cours de la tomate. A Nantes, vingt terminaux permettront aux administrés de s'informer sur diverses formalités et d'effectuer certaines démarches sans avoir à se rendre dans le centre ville. Dans certaines mairies de Haute-Provence, dans les administrations des départements du Grand-Sud-Ouest, on se prépare à l'arrivée d'un service Vidéotex qui affichera, sur des écrans de télévision publics, les prévisions météorologiques, les traitements nécessaires aux troupeaux et aux cultures ou les circulaires administratives. Partout, on prône l'ordinateur, on tire des câbles de téléphone, on installe des téléviseurs.*

*La télématique est, selon ses partisans, un facteur de décentralisation. En annulant partiellement la distance — et ses coûts, — en mettant les ordinateurs à portée d'un plus grand nombre, elle permet d'« envoyer » en province des emplois du secteur tertiaire. A la DATAR, on affirme qu'une informatisation vraiment régionalisée eût permis de créer loin de la capitale (qui concentre 53,3 % du parc des ordinateurs) plus de 10 000 emplois ; on y rappelle aussi les décentralisations réussies des compagnies d'assurances à Blois, à Niort et à Tours.*

*On fait encore valoir, et à bon droit, les chances de développement qu'ouvre la télématique aux petites et moyennes entreprises. Celles-ci peuvent enfin accéder aux services réservés jusqu'alors aux grands groupes, par exemple une documentation technique mise à jour en permanence ou une gestion des stocks et de la comptabilité par ordinateur. Qu'importe si ce cerveau se trouve à 300 kilomètres !*

*Enfin, il est évident que les entreprises d'informatique, fortes de leurs 175 000 salariés, sont appelées à se développer... N'importe où, car ni la distance ni l'absence de matières premières ne représentent des handicaps dans ce domaine.*

*Malheureusement, comme le note M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, la télématique peut aussi* « être l'outil de recentralisation en facilitant les relations entre l'utilisateur final et les décideurs et en rendant inutiles, par exemple, les services régionaux développés au cours de ces dernières années par certaines entreprises ». *L'arrivée de l'ordinateur rendra négatif l'emploi de certains salariés, provoquant sur les marchés du travail provinciaux déjà tendus une recrudescence de licenciements.*

*L'abolition de la distance risque de concentrer à l'extrême le pouvoir puisque — rêvons — un P.-D.G. pourrait, à la limite, rester seul à Paris et y gérer son entreprise « exilée » dans le Midi ou dans l'Ouest. Une console de visualisation, un visiophone, un télécopieur et un télex deviendraient les moyens et les signes d'un pouvoir plus centralisé que jamais.*

*M. Giscard d'Estaing avait assurément à l'esprit ces effets pervers du progrès lorsqu'il déclarait le 22 septembre, à l'occasion du colloque Informatique et Société, qu'il fallait* « veiller à ce que l'informatique soit l'instrument de la décentralisation des décisions ».

*En attendant de trouver des garde-fous grâce à la commission Huet, les responsables de l'aménagement du territoire sont à la recherche d'une entreprise travaillant beaucoup au moyen des télécommunications et susceptible de décentraliser l'un de ses services. Cette expérience de « télétravail » fournira l'occasion de mesurer les risques de la « télématique dangereuse », celle qui tue le travail et l'autonomie.*

ALAIN FAUJAS.



## TRANSPORTS

## Les contrôleurs aériens paraissent vouloir reprendre leur mouvement

**Le conflit qui oppose depuis six semaines les contrôleurs aériens à l'administration semble se durcir après l' « échec » des négociations entre les représentants des aiguilleurs du ciel et M. Joël Le Theule, ministre des transports.**

**L'action devrait franchir un pas supplémentaire avec la recherche, par les contrôleurs aériens des différents centres de contrôle régionaux, d'une « coordination nationale » qui pourrait élaborer des formes d'action commune. Celles-ci seront soumises, le jeudi après-midi 13 décembre, aux assemblées générales. Cette relance de l'action, soulignent les syndicats, est rendue nécessaire par le « blocage de la négociation de la part des pouvoirs publics ».**

### UN PREMIER BILAN DE CINQ SEMAINES DE GRÈVE

## Une revanche pour le train

L'industrie du transport aérien et l'activité du tourisme ont souffert de la « grève » des aiguilleurs du ciel, qui a débuté le 25 octobre. Les compagnies aériennes craignent que certains passagers aient perdu l'habitude de prendre l'avion et commencent à lui préférer, sur de courtes distances, le train et la voiture. Arrêté au 2 décembre, le bilan des pertes se présenterait comme suit :

AIR FRANCE. — La compagnie nationale a dû annuler 480 vols, dont 467 vols moyen-courriers, en avancer *313* et en retarder *644*. La perte nette s'élève à environ 130 millions de francs.

UTA. — La compagnie privée n'a pas eu beaucoup à souffrir de l'arrêt des décollages. Spécialisée *dans les vols long-courriers, elle* a pu assurer tous ses services, quitte à en modifier les horaires. L'automne, en outre, n'est pas pour elle une période de trafic intense.

*AIR INTER.* — *La compagnie* intérieure a perdu 266 000 passagers et 700 tonnes de fret. Elle a dû supprimer 4 048 vols sur un total de 6 689 ; son taux de régularité est ainsi tombé de 99 % à 60 %. Elle a transporté de 9 000 à 12 000 voyageurs par jour, alors qu'en période normale, elle en achemine quotidiennement 22 000 à 25 000. Sa perte s'élève à 60 millions de francs avant impôts, qui pourra en partie être comblée par une réserve de 30 millions. Ses responsables soulignent que cette réserve lui a permis de « *faire face à un mouvement d'une ampleur exceptionnelle en maintenant en activité l'ensemble de son personnel* ».

COMPAGNIES REGIONALES. — Les compagnies régionales, dont la santé financière est précaire, ont dû interrompre leurs activités et mettre en chômage technique une partie de leur personnel. Elles ont introduit un recours gracieux pour obtenir des pouvoirs publics une indemnisation. Air Alpes a perdu entre 2 et 2,5 millions de francs, ce qui va accroître ses difficultés de trésorerie. Ses dirigeants espèrent que l'agumentation du capital, close à la fin du mois de janvier, permettra d'apurer les dettes.

AEROPORT DE PARIS. — L'activité de Roissy, d'Orly et du Bourget a été réduite d'environ 6 000 mouvements d'avions, essentiellement sur de courtes et moyennes distances ; ces trois aéroports ont perdu près de 500 000 passagers. Le manque à gagner de l'établissement public — non perception de redevances, moindres recettes des parcs de stationnement et des commerces — s'établit à environ 24 millions de francs.

*AGENCES DE VOYAGE.* — C'est probablement par centaines de millions de centimes que se chiffre le « déficit » de l'hôtellerie internationale, indique le Syndicat général de l'industrie hôtelière. On constate notamment une baisse des ventes pendant les fins de semaine ; c'est ainsi que le taux d'occupation des hôtels niçois est tombé autour de 30 %. Le fait que l'automne soit une basse saison a permis d'éviter le pire. Beaucoup d'agences ont cependant souffert de l'annulation de nombreux voyages d'affaires qui représentent pour elles une activité importante à côté des déplacements proprement touristiques.

S.N.C.F. — La société nationale a bénéficié d'un certain report de clientèle qu'elle évalue à un peu moins de 1 % de son trafic total de voyageurs. Pour faire *face à cette demande, elle a mis*, chaque jour, en circulation sur différentes destinations, 25 voitures-lits et 20 voitures de première classe supplémentaires. Les réservations de wagons-lits ont augmenté de 25 %.

### DES ÉCOLOGISTES PROPOSENT DEUX NOUVEAUX SITES POUR LA CONSTRUCTION DU FUTUR PORT DE COMMERCE DE NICE.

*(De notre correspondant régional.)*

Nice. — Au cours d'une conférence de presse, samedi 8 décembre, l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.) a fait connaître sa position au sujet de la construction du nouveau port de commerce de Nice, dont les travaux ont été interrompus après la catastrophe du 16 octobre dernier. Elle estime notamment que cette catastrophe « *doit être l'occasion d'un réexamen sans complaisance de toutes les données du problème* ».

Si le port devait être construit, et si le site de l'embouchure du Var devait être remplacé, deux sites de remplacement méritent de retenir l'attention : celui de la pointe Belaye à Antibes, à l'extrémité de la presqu'île du Fort-Carré, et celui de l'actuel hippodrome de la Côte d'Azur, à Cagnes-sur-Mer (qui serait déplacé vers l'intérieur). — G. P.

### UN RETOUR DE LA MARINE A VOILE ?

Washington *(A.F.P.)*. — L'administration américaine de la marine marchande a commandé à un expert une étude sur la rentabilité des navires de commerce à voile, en raison de l'accroissement constant des coûts du pétrole.

L'étude a été confiée à M. Lloyd Bergeson, un architecte naval, *qui préside la Wind Ship Development Corporation.*

M. Bergeson aura à déterminer les caractéristiques des navires de commerce à voile, les routes maritimes commerciales les plus favorables, ainsi que les produits qui pourraient être acheminés par les futurs cargos à voile.



## Mesures contre les nuisances aux abords de la ligne Ermont-Invalides

**La séance du Conseil de Paris du mardi 11 décembre a permis à M. Lucien Lanier, préfet de Paris, d'apporter des précisions sur les nouvelles dispositions prises par la Ville et l'administration pour améliorer l'environnement tant des riverains de la future ligne Ermont-Invalides (qui reliera la vallée de Montmorency au réseau du R.E.R.), que celui de ceux de la « petite ceinture » et du périphérique.**

● ERMONT-INVALIDES. — En réponse à une question de *M. Michel Elbel (C.D.S.)*, adjoint au maire, sur « la protection de l'environnement urbain » dans le secteur traversé par la voie ferrée Ermont-Invalides, qui, de la porte de Clichy au boulevard Masséna, comportera quatorze stations dans Paris intra-muros, M. Lanier a indiqué que des mesures étaient prévues pour améliorer l'aspect des futures installations et la protection phonique. L'ensemble de ces mesures (soudure des rails, talus plantés, couverture des gares) est estimé à 19 millions de francs. La protection des riverains dans la zone allant de la porte de Clichy au boulevard Berthier, sera assurée, selon le *préfet, par un transfert de la voie* sur l'emplacement des bureaux de la Société Calberson, « *permettant ainsi un isolement satisfaisant par un mur-écran et des parapets de terre plantés* ». La dépense nécessaire à ces travaux est estimée à 29 millions de francs.

Pour ne pas accroître la nuisance le long des boulevards Pereire et Flandrin, « *la proposition de la S.N.C.F. de supprimer les services de la navette Auteuil-Pont-Cardinet entre les stations Henri-Martin et Pereire, où elle double la liaison projetée, a été retenue* », a précisé le préfet de Paris.

● « PETITE CEINTURE ». — Interrogé par M. Paul Pernin (C.D.S.), adjoint au maire, sur le financement des travaux pour réduire les nuisances *provoquées* par les trains de la « petite ceinture » dans leur traversée du douzième arrondissement, près du bois de Vincennes, le préfet a indiqué que différentes opérations auraient lieu en 1980, notamment l'équipement des voies en rails soudés prévu par la S.N.C.F.

● PERIPHERIQUE : le préfet de Paris a indiqué à plusieurs élus, *dont* M. Michel Férignac (P.C.), que la région et l'Etat participeraient au programme de travaux d'isolation phonique du boulevard périphérique qui a été proposé par le maire de Paris. Ce programme, qui doit être réalisé sur deux ans, s'élève à 50 millions de francs.

JEAN PERRIN.

## Faits et projets

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Le Languedoc-Roussillon : « Oui, mais »* au plan Sud-Ouest. Il n'y a pas eu de « cactus » dans les délibérations du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, qui vient de se réunir en session extraordinaire à Montpellier, à propos du plan du grand Sud-Ouest, mais une approbation sous réserve d'inventaire. La réponse est « oui mais ». Pour le comité que préside M. Philippe Lamour les intentions gouvernementales sont bonnes, mais « *leur examen révèle la nécessité de certaines précisions* ». Celles-ci devraient apparaître clairement dans une loi-cadre qui confirmerait les engagements publics et leur donnerait une valeur législative. Les comités économiques et sociaux des trois régions (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine) ont décidé de créer une commission permanente inter-régionale « *qui suivra et contrôlera l'exécution du plan* ». — (Corresp.)

● *Programme d'étude et de recherche du CELIB pour 1980.* — Le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) a fait le 10 décembre à Dinan (Côtes-du-Nord) le bilan de son activité depuis février. Le CELIB s'est fixé pour 1980 un programme en faveur de l'emploi. Le président du CELIB, M. Le Douarin, estime qu'il faudra créer en Bretagne deux cent vingt mille emplois d'ici à 1986, *notamment de l'emploi* donc, le CELIB entend se battre sur six points : par la mobilisation de l'épargne régionale et la éfinition d'une politique de la mer et le développement d'autres formes de tourisme culturel qui mettent en valeur le potentiel de la Bretagne. — *(Corresp.)*

● *Difficultés d'Amboise : M. Debré s'explique.* — En réponse aux informations sur les difficultés budgétaires d'Amboise, dont il est maire (*le Monde* du 7 décembre), M. Michel Debré (R.P.R.) a indiqué qu'un plan avait été établi pour « *un retour à l'équilibre que consacrera le budget de la ville pour l'année 1980* ». M. Debré note que « *les dépenses effectuées pour l'équipement d'une zone industrielle et d'un ensemble d'habitations (...) n'ont été que partiellement remboursées, par suite de l'arrêt des investissements. La hausse des prix a gravement perturbé le fonctionnement des nombreuses installations sociales (...). Enfin, la participation de la ville à la construction d'un deuxième pont d'intérêt régional a été importante.* » Selon la section locale du P.S., les difficultés financières d'Amboise seraient dues à une politique de prestige.

● *L'aménagement de la Loire.* M. Jean Chapon, vice-président du conseil général des Ponts-et-Chaussées, chargé d'une mission de réflexion sur l'ensemble des problèmes d'aménagement hydraulique de la Loire a rencontré le 10 décembre à Ancenis, dans le Maine-et-Loire, des élus de ce département et de la Loire-Atlantique.

Ces derniers ont essentiellement exposé les besoins *immédiats* des populations : diminution de la salinité des eaux du fleuve, barrage entre Nantes et Angers pour y parvenir, alimentation en eau potable de l'agglomération nantaise, lutte contre les *crues* du fleuve en réorganisant le niveau de l'étiage.

### CIRCULATION

#### CODES EN VILLE : DÉCISION AU PRINTEMPS

*Répondant, le 11 décembre, au Sénat à une question de M. Carous, député (R.P.R.) du Nord, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a notamment déclaré : « L'obligation de rouler en code en agglomération est une expérience temporaire. Elle a été édictée avant que je connusse la directive en ce sens qu'ont maintenant adoptée les ministres des transports réunis à Bruxelles le 6 décembre (...). Je propose au Sénat de revenir devant lui au début de la prochaine session parlementaire pour tirer le bilan de cette expérience, et y mettre un terme s'il apparaît qu'elle est négative. »*

*Réplique de M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances : « La proposition de venir parler avec nous au printemps — simplement parler, pas voter — ne me paraît guère valable (...). Etes-vous décidé à abroger les dispositions du décret du 12 octobre ? Je précise : êtes-vous décidé à tenir compte du vote quasi unanime du Sénat ? »*

*Réponse de M. Le Theule : « Si les résultats se révèlent très négatifs, nous rapporterons la mesure. Sinon, elle sera maintenue. Je ne puis donc répondre aujourd'hui. »*

### ENVIRONNEMENT

● *Après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz ».* — Répondant, mardi 11 décembre, aux questions des sénateurs, M. Joël *Le Theule*, ministre des transports, a indiqué que deux procédures distinctes étaient engagées à propos du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* (*le Monde* du 11 décembre). Sur le plan pénal, l'information ouverte par le juge d'instruction de Brest a abouti à l'inculpation du commandant du pétrolier et du capitaine du remorqueur allemand.

Une enquête nautique a aussi été ouverte, qui conduira sans doute à la saisie du tribunal maritime.

### TRANSPORTS

● *« Guerre des bus » à Amiens.* — La guerre des bus tourne au règlement de comptes entre le préfet de la Somme préfet de la région Picardie, M. Jean Rochet, et la municipalité d'union de la gauche de la ville d'Amiens, dont le maire est M. René Lamps, communiste (*le Monde* daté 9-10 décembre). Dans un communiqué, le représentant du gouvernement n'hésite pas à écrire : *« Si la charge des contribuables d'Amiens s'est alourdie d'année en année et risque encore de progresser, c'est essentiellement à cause de la mauvaise gestion financière de cette ville. Il en est de même de la gestion de la Compagnie des transprts amiénois. »* Le maire d'Amiens devait expliquer la position de la municipalité le 12 décembre, et les partis de gauche et les syndicats appellent la population à manifester le 13 décembre après-midi. — *(Corresp.)*

Le Monde

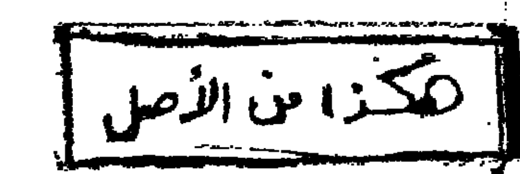
AFFAIRES

DANS LA RÉGION LYO

Rhône-Poulenc inaugure
d'aide au développement

UN CONCOURS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

FAITS ET CHIF



هكذا من الأصل



Le Monde

# économie

## AFFAIRES

DANS LA RÉGION LYONNAISE

### Rhône-Poulenc inaugure une politique d'aide au développement des P.M.E.

*« Il est incontestable que Rhône-Poulenc a des devoirs particuliers à l'égard de Lyon et de la région Rhône-Alpes* (...). *Je crois qu'il faut qu'à sa place et sans vouloir revenir à un interventionnisme dépassé, Rhône-Poulenc puisse, en prenant sa part de responsabilités, s'engager dans la vie régionale de Rhône-Alpes pour être accepté »*, déclarait au *Monde* dans une interview publiée le 23 janvier, M. Jean Gandois, devenu en juin P.-D.G. du groupe.

Cette pétition de principe va recevoir un début d'application sur le terrain. Mercredi 12 décembre, en effet, les dirigeants du groupe ont annoncé la signature de trois contrats passés avec des petites et moyennes entreprises et visant à aider au développement de ces firmes. Plus que les résultats concrets attendus de ces trois opérations (cent cinquante emplois devraient être créés à terme), c'est la démarche suivie dans cette affaire qui mérite que l'on s'y arrête.

Comme bon nombre de grands groupes ayant à faire face à des problèmes de restructuration entraînant le plus souvent des fermetures d'usines et des suppressions d'emplois, Rhône-Poulenc a créé un organisme, sorte de DATAR interne, destiné à inciter — le plus souvent en offrant des avantages financiers — des entreprises à s'installer dans les régions gravement affectées par ces restructurations.

Tout en poursuivant dans cette voie, les dirigeants du groupe ont décidé d'en explorer une autre, et partant du constat qu'il est absurde d'aller chercher ailleurs ce que l'on peut trouver sur place et que l'appui financier n'est pas une panacée. Le potentiel de Rhône-Poulenc peut, en effet, lui permettre d'aider au développement de P.M.E. locales, soit en leur apportant un soutien logistique pour la réalisation de leurs projets, soit encore en leur proposant des axes de diversification (fabrication d'un produit jusqu'alors importé, ou mise en exploitation de découvertes jusqu'alors non développées, par exemple).

L'idée était intéressante et le département du Rhône, où foisonnent les P.M.E., se prêtait bien à l'expérimentation. Chargé de l'opération, M. Claude Billet, directeur de l'emploi pour le groupe, a donc, en liaison avec les organisations patronales régionales, passé au crible les P.M.E. locales puis, après avoir établi une présélection, rencontré leurs dirigeants. Un tiers des entreprises visitées ont poliment refusé toute aide, jugeant qu'elles se débrouilleraient parfaitement elles-mêmes ; un tiers se sont déclarées intéressées ; un tiers enfin ont accepté une discussion plus approfondie. Après trois mois d'exploration, une trentaine de projets présentant un intérêt ont été décelés. Des négociations ont été engagées sur une douzaine d'entre eux, et trois de ceux-ci viennent d'aboutir à un accord définitif.

Cette « *collaboration* » est-elle appelée à se développer ? On l'espère chez Rhône-Poulenc, ne serait-ce que dans la mesure où se trouverait ainsi facilité le reclassement du personnel du groupe touché par les restructurations. Si l'expérience s'avère concluante, elle pourrait être étendue à d'autres régions.

Affaire à suivre. — Ph. L.

Poursuivant sa restructuration

### MOTOBÉCANE A DÉCIDÉ DE DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS

La société Motobécane, principal fabricant français de cyclomoteurs (avec Peugeot), poursuivant une restructuration qui s'est traduite depuis deux ans par la fermeture de trois usines (sur sept) et une réduction d'effectifs (de quatre mille deux cents à trois mille deux cents personnes), a annoncé, le 11 décembre, qu'elle avait conclu des accords avec deux filiales du groupe Renault et une firme allemande, en vue de se diversifier.

L'objectif de Motobécane, qui devrait réaliser en 1979 un chiffre d'affaires de 830 millions de francs et un bénéfice de 7 millions (contre 38,8 millions de déficit en 1978), est de réaliser, à terme, 15 à 20 % de ses ventes hors du cycle.

A cette fin, Motobécane construira des tondeuses à gazon en coopérative avec Bernard Moteurs, *filiale de la Régie*, et des bicyclettes (cinquante mille par an) pour le compte de Renault-Gitane. Elle montera et commercialisera également des tronçonneuses, avec l'appui d'une petite entreprise ouest-allemande, la société Solo.

● *Accord dans la métallurgie parisienne.* — Le groupe des industries *métallurgiques de la* région parisienne (GIM) a signé avec la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. un accord fixant à 31 000 F la rémunération annuelle garantie (RAG) pour 1979, soit une augmentation de 12,7 % par rapport à 1978. *La RAG concernait directement*, l'an dernier, 12 000 à 15 000 salariés sur un total de 620 000 personnes employées dans la métallurgie parisienne.

A LA VEILLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 DÉCEMBRE

### Un industriel marseillais demande la liquidation des biens de l'ancien groupe Terrin

Alors que la reprise de l'ancien groupe de réparation navale Terrin, à Marseille, par les Ateliers et Chantiers du Havre et de La Rochelle-Pallice (A.C.H.P.) paraissait *réglée (le Monde* du 15 novembre), une action tendant à la remettre en cause vient d'être engagée par un industriel marseillais dont les offres de rachat, concurrentes de celles des A.C.H.P., n'ont pas été prises en considération. Cet industriel, M. François Collado, gérant de la société dénommée Entreprise de services industriels et maritimes (ESIM), a assigné devant le tribunal de commerce de Marseille les actoinnaires, l'administrateur provisoire et les syndics du règlement judiciaire de Terrin, dans le but d'obtenir la liquidation des biens de l'ancien groupe marseillais.

Certains sous-traitants régionaux ont, d'autre part, déposé devant le *président du tribunal* de commerce et le procureur de la République de Marseille un mémoire résumant leurs doléances et exprimant le souhait d'un réexamen des propositions faites par la société ESIM.

« *En réalité*, soutient M. Collado, *le groupe Terrin se trouve, en fait et en droit, en état de liquidation des biens. Bien mieux, un passif de masse a été créé dont il convient de déterminer le montant et les responsabilités.* »

*tion*, le gérant de l'ESIM a également fait parvenir à l'administrateur provisoire de Terrin, Mᵉ André Mercier, une sommation interpellative lui demandant le report des assemblées générales de la Société provençales des ateliers Terrin (SPAT), des Ateliers provençaux (A.P.) et de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM), convoquées pour le 13 décembre aux fins de ratifier les accords conclus le 1 3novembre avec les A.C.H.P.

*M. Collado a enfin vivement* critiqué les conditions dans lesquelles la préférence aurait été accordée par les mandataires de justice et les actionnaires de Terrin aux Ateliers et chantiers du Havre, n'hésitant pas à parler « *d'abus de position dominante* » et « *d'accords concertés* », sans pourtant étayer ses assertions. Dès le mois de juin 1979, ESIM avait fait des propositions de rachat pour les Ateliers provençaux, puis s'était aligné, le 12 novembre, sur l'offre présentée par le P.-D.G. des A.C.H.P., M. Gilbert Fournier, concernant l'acquisition pour trente-cinq millions de francs des actifs industriels des Ateliers provençaux et de la SPAT. Mais l'offre d'ESIM avait été rejetée car *il avait été jugé que la société* ne présentait pas une surface financière suffisante pour mener à bien le renflouement de Terrin.

Dans le mémoire déposé par leur avocat, Mᵉ René Rebufat, une trentaine de sous-traitants marseillais ont également manifesté leur « grogne » devant l'évolution de l'affaire Terrin.

Ils dénoncent eux aussi le caractère « irréaliste » du plan de redressement de l'ancien groupe Terrin homologué par le tribunal de commerce, expriment leur satisfaction au sujet de l'installation à Marseille des Chantiers du Havre — associés à la société AMREP — mais demandent « *que soient réexaminées dans les meilleurs délais les propositions présentées par la société ESIM en tenant compte des intérêts locaux et de l'activité actuelle de la réparation navale à Marseille* ».

Interrogé au sujet de ces diverses initiatives, M. Gilbert Fournier, P.-D.G. des A.C.H.P., se dit « *exaspéré* » et menace de se retirer définitivement. « *J'ai présenté une première fois en août 1978*, explique-t-il, *une solution de reprise qui permettait d'éviter le démantèlement du groupe Terrin grâce à un apport de fonds considérable. On l'a rejetée. J'en propose aujourd'hui une seconde, qui est susceptible de sauver encore l'unité d'une partie de l'entreprise, avec des capitaux extérieurs moindres, mais tout de même importants. Si elle devait capoter, il est bien certain que je n'en présenterais pas une troisième.* »

Au cours les assemblées générales, fixées pour le 13 décembre, il est certain que les trois sociétés concernées approuveront les accords conclus avec les A.C.P.H. et que les trois syndics du règlement judiciaire donneront également leur aval à ces décisions. Le processus du transfert de propriété au bénéfice des A.C.P.H. pourrait alors être engagé dans les semaines qui viennent. L'action introduite par M. Collado n'est, en effet, pas suspensive et il est improbable qu'elle aboutisse à un jugement dans un délai rapproché.

GUY PORTE.

● *Les ventes au détail* ont augmenté de 1,8 % en novembre totalisant 77 milliards de dollars. Cette progression fait suite à une baisse de 1,7 % en octobre, bien que l'activité économique reste encore soutenue, notent les économistes. L'augmentation de novembre a été obtenue grâce à une reprise des ventes de biens durables, celles d'automobiles ayant bénéficié des remises offertes par les constructeurs pour réduire leurs stocks. — *(A.F.P.)*

### UN CONCOURS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Dans le cadre du troisième Salon national qui aura lieu du 4 au 7 juin à Tarbes (Hautes-Pyrénées), l'Agence nationale pour la création d'entreprises vient de lancer un concours auprès des chefs d'entreprise, essentiellement parmi les P.M.E. Chaque région, par le biais d'un comité de sélection, déterminera les créateurs (six à dix par région) qui la représenteront à Tarbes. On attend au Salon (1) environ deux cents exposants

Deux catégories de candidatures seront retenues : les projets d'entreprises non encore créés, et les entreprises nouvelles, en *activité*, créées entre juin 1977 et décembre 1979.

Plus de 7 millions de francs de prix seront à partager, chaque récompense variant entre 50 000 et 125 000 francs. (Renseignements : Comité d'organisation du *troisième Salon national de* la création d'entreprise, 37, avenue d'Iéna, 75116 Paris; tél. : 723-72-08).

(1) Le premier salon avait eu lieu à Vassivière, en Limousin, à l'automne 1977, le second au Puy-en-Velay, à l'automne 1978.

### M. JEAN CÉRON DEVIENT PRÉSIDENT DE LOGABAX

M. Jean Ceron, cinquante-quatre ans, ingénieur civil, a été nommé président de la société LOGABAX, spécialisée dans la péri-informatique. Il remplace M. Georges Seban, qui présidait la société depuis 1971. Démissionnaire, ce dernier reste cependant administrateur de la firme et président de la société COFIXEL, qui, contrôlée par le groupe belge Electrobel, détient 66,19 % du capital de LOGABAX. M. Ceron est administrateur de COFIXEL.

Ce changement à la tête de LOGABAX intervient au moment où une importante opération financière va entraîner de profondes modifications dans la répartition du capital de la firme. D'ici à la fin de l'année, en effet, Electrobel souscrira pour un montant total de 97 millions de francs une augmentation des réserves et du capital de LOGABAX. A l'issue de cette opération, *le capital* de LOGABAX, porté de 23,7 millions à 67,5 millions de francs, sera réparti de la façon suivante : Electrobel (65 %); COFIXEL (23,2 %); U.I.A., filiale de la Compagnie de navigation mixte (11,7 %) ; les 0,1 % restants étant répartis dans le public.

## FAITS ET CHIFFRES

● *Pas de restriction aux importations d'ammoniac soviétique aux Etats-Unis.* — Le président Carter a rejeté mardi 11 décembre une proposition visant à imposer des restrictions sur les importations d'ammoniac en provenance d'U.R.S.S.

La Commission du commerce international, faisant droit aux réclamations des producteurs américains d'engrais, avait recommandé dernièrement au chef de l'Etat de limiter ces importations qui atteignent actuellement 800 000 tonnes par an — soit 0,5 % du marché des Etats-Unis — alors qu'elles étaient nulles il y a deux ans. Ces importations sont effectuées par la compagnie Gulf Oil Co. qui s'est engagée à acheter à l'U.R.S.S. une partie de la production de l'usine qu'elle y a construite. — *(A.F.P.)*

● *Manifestation de travailleurs de l'A.O.I.P.* — Trois cents ouvriers de l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instrument de *précision) ont manifesté* mardi 11 décembre devant le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, pour protester « *contre l'ultimatum adressé par ce dernier au conseil d'administration* » de cette coopérative ouvrière. *Des représentants du* secrétariat d'Etat ont reçu lundi 10 décembre le conseil d'administration de l'A.O.I.P. pour lui demander de convoquer d'ici au 27 décembre une assemblée générale des sociétaires afin qu'un nouveau vote ai tlieu sur le protocole d'accord signé le 16 octobre entre la direction de l'A.O.I.P. et les groupe Thomson et C.I.T. Alcatel, *protocole qui avait été* rejeté à l'issue d'une assemblée générale qui serait tenue le 1ᵉʳ décembre *le Monde* du 4 décembre).

● *Panorama des industries de Picardie.* — La chambre régionale de commerce et d'industrie de Picardie vient de publier un *Panorama des industries de Picardie* (1), édition entièrement nouvelle et refondue de l'ouvrage paru en 1976 sous le même titre. Cet outil de travail comprend *des informations sur* toutes les entreprises industrielles de Picardie (groupe auquel l'entreprise appartient, adresse du siège social, adresse complète des usines, nombre des salariés de l'entreprise et de chaque usine, *activités) données* dans un répertoire de mille huit cent cinquante établissements classés selon leur activité principale. Des cartes permettant de localiser les industries dans la région complètent les informations statistiques. — *(Corresp.)*

★ Chambre régionale de commerce et d'industrie, 36, rue des Otages, 80037 Amiens Cedex.

# AFFAIRES

## P.S.A. PEUGEOT-CITROËN PREND UNE PARTICIPATION DANS LA FABRIQUE D'OUTILLAGES FACOM

**A l'occasion d'une modification dans la structure du capital de la société FACOM, dont les fondateurs, deux groupes familiaux, cèdent 36 % sur 55 % à des acheteurs extérieurs — le C.C.F. et la B.N.P. notamment, — P.S.A. Peugeot-Citroën a pris une participation de 10 % dans cette société, premier fabricant européen d'outillages, avec 500 millions de francs de chiffre d'affaires environ. Cette opération doit permettre de renforcer la coopération qui existe déjà entre FACOM et les Aciers et Outillages Peugeot, filiale de P.S.A. Peugeot-Citroën, et de développer leurs possibilités d'action en commun dans les domaines de la recherche, de la production et de la grande exportation.**

## LE GROUPE ALLEMAND K.H.D. ACHÈVE UNE USINE DE MOTEURS AUX ÉTATS-UNIS

*Le* groupe allemand K.H.D. (Klockner-Humboldt-Deutz) spécialisé dans la fabrication de moteurs, de véhicules divers (travaux publics, tracteurs, etc.) et dans l'ingénierie industrielle a racheté une usine à Richmond (Indiana) à la firme American Motors Corp. (A.M.C.). Cette usine, qui fabriquait des moteurs de voiture, sera reconvertie à la production de moteurs diesels, au rythme de quarante mille unités l'an *et* emploiera deux cents salariés. Le coût total de l'opération, qui devrait permettre à K.H.D. d'alimenter l'ensemble du marché nord-américain, devrait s'élever à 50 millions de dollars (soit 200 millions de francs environ).

## LA BRITISH STEEL CORPORATION VA RÉDUIRE SES EFFECTIFS D'UN TIERS

Au cours d'une conférence de presse, Sir Charles Villiers, président de la British Steel Corporation (B.S.C.), société nationalisée qui produit 90 % de l'acier britannique, a rendu public un plan de sauvetage rendu nécessaire par le refus exprimé par le gouvernement, de combler désormais le déficit de la B.S.C., actuellement de 300 millions de livres par an (2,7 milliards de francs). Confirmant les indications données précédemment (*le Monde* daté 2-3 décembre), Sir Charles a indiqué que les effectifs seraient ramenés de 152 000 personnes à 100 000.

Sur les 52 000 suppresions d'emplois, près de 15 000 toucheront le Pays-de-Galles dans les usines de Llanvern et Port-Talbot, faisant ainsi planer le spectre d'un retour à la crise des années *30*, où le chômage ravageait cette région. Le plan prévoit également une réduction de 30 % de la capacité de production d'acier de l'entreprise, qui sera ramenée de 21,5 à 15 millions de tonnes par an. Pour justifier ces mesures radicales, qui ont pour objet d'obtenir une productivité égale à celle des aciéries françaises, mais encore inférieure à celles de nombreux pays producteurs d'acier, notamment l'Allemagne fédérale, Sir Charles Villiers a mis en avant tout à la fois les difficultés de l'industrie automobile, client important de la sidérurgie, la hausse des taux d'intérêt, qui alourdit la charge de la dette de la B.S.C., le marasme de l'industrie britannique en général et la fermeté de la livre, qui favorise les importations d'acier étranger.



# ÉTRANGER

### LE PROJET DE BUDGET TUNISIEN

## Le gouvernement veut faire de 1980 une « année de rattrapage »

De notre correspondant

Tunis. — En présentant le 7 décembre le projet de budget pour le prochain exercice, le premier ministre, M. Nouira, a déclaré que celui-ci traduisait la détermination du gouvernement de faire de 1980 « *une année de rattrapage* », après les contre-performances de 1977.

Il y a trois ans, l'économie tunisienne avait particulièrement pâti des répercussions de la conjoncture internationale, d'une mauvaise récolte et de troubles sociaux qui avaient éclaté dans le pays au point que le taux de croissance (4,3 %) n'avait atteint qu'à peine la moitié des prévisions fixées par le plan. Ni l'an passé ni cette année, le retard n'a pu être entièrement comblé. Il devrait l'être en 1980.

Le projet de budget prévoit une compression maximale « *aux limites du tolérable* », a souligné M. Nouira, des dépenses de fonctionnement, qui s'élèveront à 536,6 millions de dinars (1), (soit une augmentation de 11,4 % par rapport à 1979) afin de renforcer davantage l'effort d'investissement. Celui-ci se chiffrera à 940 millions de dinars, dont 73,2 % seront financés par l'épargne nationale. L'effort budgétaire pour les investissements s'élèvera à 215 millions de dinars.

Avec 751,6 millions de dinars, les recettes de l'Etat enregistreront une progression de 20,2 % par rapport au budget précédent. Cette augmentation, a affirmé le premier ministre, ne résultera pas de nouvelles charges fiscales, mais seulement « *du bon fonctionnement de l'économie nationale* ».

Deux préoccupations majeures ont dominé la répartition des crédits de fonctionnement : « *la garantie d'une meilleure sécurité du pays et des Tunisiens* », d'une part, le maintien de la priorité au secteur social de l'autre. Ainsi les départements de l'intérieur et de la défense, peu privilégiés les années précédentes, verront leurs crédits augmenter respectivement de 10,3 % et de 17,5 %. Cependant, la part accordée à l'éducation continue, comme par le passé, à être la plus importante du budget, représentant à elle seule 36 % de l'ensemble des crédits de fonctionnement.

Avant de présenter ce projet aux députés qui vont en discuter jusqu'à la fin du mois, M. Nouira avait brossé un tableau plutôt positif de l'exercice qui s'achève, troisième année du cinquième plan quinquennal de développement. Selon lui, malgré « *les soubresauts et les convulsions de la conjoncture internationale* », les résultats ont été probants et somme toute « *honorables* » et constituent, avec une croissance du produit intérieur brut de 6,9 %, « *un sujet de fierté* » : la plupart des secteurs ont enregistré des progrès, principalement les industries manufacturières non alimentaires (12,6 %), la production minière (11,3 %) et le tourisme (16,2 %). L'agriculture demeure toutefois l'un des points faibles de l'économie avec une croissance de seulement 1,4 %.

Autre sujet de satisfaction pour le premier ministre : malgré une balance commerciale encore largement déficitaire, les exportations (textiles, industries mécaniques et électrique, hydrocarbures) ont augmenté de 32,3 %, favorisant l'amélioration du taux de couverture, qui est passé de 51,7 % en 1978 à 58,6 % en 1979. M. Nouira a annoncé que dès 1980 son gouvernement va s'efforcer de diversifier davantage les débouchés classiques « *en vue d'atténuer les aléas et les caprices de la conjoncture internationale et de réduire la dépendance à l'égard des marchés traditionnels* ».

MICHEL DEURÉ.

(1) Un dinar vaut un peu plus de 10 francs.

### La présentation du budget à Ottawa

## M. TRUDEAU : LES CANADIENS VONT ÊTRE TAXÉS A MORT

Ottawa (*A.F.P.*). — Le premier ministre canadien, M. Clark, a présenté, mardi soir 11 décembre, son projet de budget pour 1980, qui prévoit un déficit budgétaire de 9,4 milliards de dollars canadiens (44,8 milliards de dollars de recettes et 54,2 milliards de dépenses), contre 10,1 milliards pour l'année écoulée. Les impôts directs sur les particuliers représentent près de la moitié des recettes avec 20,9 milliards de dollars.

M. Clark, qui ne dispose que d'une voix de majorité à la Chambre des communes, doit à présent compter avec les cinq députés « créditistes » (droite). Un de ceux-ci, M. Roy, s'est, quant à lui, opposé au gouvernement en affirmant avec M. Lévesque (premier ministre québécois) que l'augmentation de la taxe fédérale sur les carburants relève de la seule compétence des provinces.

Pour sa part, M. Trudeau a aussitôt annoncé que son parti (libéral) allait voter contre « *un budget aussi régressif et catastrophique pour le pays, car les Canadiens vont être taxés à mort* ».

### ITALIE

● *Hausse de trois points du taux de base des banques italiennes le 11 décembre.* — Les banques italiennes ont annoncé une augmentation de trois points de leur taux d'intérêt, qui passe de 16,5 à 19,5 %. Ce taux avait déjà atteint ce sommet entre juin 1976 et juin 1977. Le relèvement, qui prend effet immédiatement, fait suite à celui du taux d'escompte de la Banque d'Italie dans les mêmes proportions la semaine dernière. — (*Reuter.*)

### EGYPTE

● *Crédit du F.M.I. à l'Egypte.* — Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a donné son accord de principe pour l'attribution à l'Egypte d'une nouvelle ligne de crédit de plus de 1 milliard de dollars. Selon l'Agence du Moyen-Orient, cet accord sera signé après l'approbation par le Parlement égyptien du budget 1980, qui devrait intervenir en janvier.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép. − | | Rep + ou Dép. − | |
| $ E.-U. .. | 4,0500 | 4,0560 | — 70 | — 30 | — 140 | — 90 | — 300 | — 190 |
| $ can. ... | 3,4860 | 3,4925 | — 55 | — 15 | — 95 | — 50 | — 115 | — 40 |
| Yen (100). | 1,7105 | 1,7160 | + 60 | + 90 | + 110 | + 145 | + 345 | + 415 |
| DM ....... | 2,3430 | 2,3480 | + 40 | + 75 | + 110 | + 150 | + 435 | + 525 |
| Florin ... | 2,1225 | 2,1275 | — 85 | — 60 | — 130 | — 90 | — 50 | + 15 |
| F.B. (100). | 14,3950 | 14,4285 | — 270 | — 85 | — 545 | — 270 | —1165 | — 520 |
| F.S. ...... | 2,5480 | 2,5540 | + 125 | + 160 | + 260 | + 305 | + 870 | + 985 |
| L. (1 000). | 4,9915 | 4,0015 | — 510 | — 345 | — 810 | — 630 | —1680 | —1370 |
| £ ........ | 8,9200 | 8,9390 | — 360 | — 260 | — 695 | — 565 | —1650 | —1380 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ....... | 8 3/8 | 8 13/16 | 9 | 9 3/8 | 9 | 9 3/8 | 8 7/16 | 8 13/16 |
| $ E.-U. .. | 40 3/8 | 41 1/8 | 13 5/8 | 14 | 14 | 14 3/8 | 13 7/8 | 14 1/1 |
| Florin ... | 15 5/8 | 16 3/8 | 16 | 17 | 15 | 16 | 12 3/8 | 13 1/8 |
| F.B. (100). | 9 | 10 1/2 | 13 3/4 | 14 3/4 | 14 | 15 | 13 1/8 | 14 1/8 |
| F.S. ...... | 2 1/4 | 2 3/4 | 6 | 6 3/8 | 5 15/16 | 6 5/16 | 5 9/16 | 5 15/16 |
| L. (1 000). | 35 | 40 | 20 1/4 | 23 3/4 | 19 3/4 | 22 1/4 | 19 1/4 | 20 3/4 |
| £ ........ | 15 3/4 | 17 1/4 | 16 1/8 | 16 7/8 | 16 1/2 | 17 1/4 | 16 3/8 | 17 1/8 |
| Fr. franç.. | 12 1/4 | 12 1/2 | 14 1/16 | 14 5/16 | 14 1/16 | 15 5/16 | 13 7/8 | 14 1/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# LOGEMENT

### AU XXXIII^e CONGRÈS DES AGENTS IMMOBILIERS

## Les professionnels s'intéressent de plus en plus au marché de la « réhabilitation » des logements

« Réhabilitation immobilière et aménagement foncier. » Tels étaient les deux thèmes du 23^e congrès de la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers) qui s'est tenu les 10 et 11 décembre, à Paris. Le fait qu'un millier de personnes aient assisté à ces assises (la F.N.A.I.M. compte six mille adhérents environ) montre assez l'intérêt que suscitent ces thèmes chez les professionnels.

Le champ d'action qui s'offre à l'appétit des « *réhabilitateurs* » est vaste, puisque sur un parc total de plus de 18 millions et demi de logements, près de 4 millions n'ont pas de w.-c. intérieurs. Pour les marchands de biens, la première difficulté est de découvrir la « *bonne marchandise à réhabiliter* » : la qualité de construction de nombreux immeubles datant de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e les rend particulièrement tentants ; les immeubles construits entre les deux guerres méritent plus de circonspections ; et enfin ceux qui ont « poussé » après 1948 exigent la plus grande vigilance. Au demeurant, la « réhabilitation » coûte cher.

Telle opération de « réhabilitation » d'un immeuble de 1 150 mètres carrés de surface habitable à *Megève a coûté, achat de l'immeuble* compris, 4 533 000 francs, soit 3 940 francs au mètre carré. La construction d'un immeuble comparable, y compris l'achat du terrain, serait revenue à 5 millions 295 000 francs, soit 4 600 F du mètre carré.

A Paris, dans le dix-septième arrondissement, la réunion de deux petits logements sans confort, permettant de créer un trois pièces confortable de 47 mètres carrés, a coûté 165 500 F, soit 3 520 F le mètre carré avant T.V.A.. Il a été revendu 4 260 F le mètre carré. Dans le même quartier, un appartement neuf de même surface, mais de deux pièces, vaut de 6 600 à 7 200 F le mètre carré. L'opération s'est réalisée en sept mois. Le temps... c'est le grand ennemi du « réhabilitateur » professionnel. L'idéal, pour lui, est d'acheter vide un *logement* et de *le revendre* « réhabilité », rapidement. Lorsqu'il est occupé, les choses se compliquent, les locataires étant de moins en moins disposés à laisser faire sans protester... Mais de ce problème difficile les congressistes de la FNAIM ont peu parlé, s'attachant surtout aux difficultés techniques, administratives et fiscales de ces opérations. Ils attendent à cet égard des pouvoirs publics un certain nombre de mesures.

### Les mesures souhaitées

Tout d'abord, pour les opérations d'acquisition-amélioration, un relèvement du plafond du prix au mètre carré donnant accès aux prêts conventionnés (ce prix est actuellement de 5 500 F à Paris).

Il y a de fortes chances que les professionnels soient entendus. Pour les immeubles locatifs, ils souhaitent la création de prêts locatifs accordés aux « réhabilitateurs » et transmissibles aux propriétaires bailleurs qui achèteraient l'appartement ou l'immeuble amélioré. Ah ! bien sûr, si ces prêts locatifs pouvaient ouvrir droit à l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) moyennant un conventionnement éventuel (qui suppose des engagements précis sur les prix des loyers) ou, mieux encore, sans conventionnement, ce serait le rêve...

Le deuxième thème du congrès, celui de l'aménagement de lotissements, a, bien entendu, été dominé par le problème foncier et le manque de terrains à bâtir. Pour les professionnels, la réglementation *actuelle crée* une pénurie artificielle de terrains. Ils souhaitent une simplification des procédures, une élaboration des plans d'occupation des sols (POS) plus rapide, une révision de ces mêmes POS plus souple, et une fiscalité qui invite à la vente des terrains plutôt qu'à leur rétention. Dans les agglomérations urbaines, ils continuent de contester l'efficacité du plafond légal de densité (P.L.D.) et souhaitent que l'administration entreprenne un bilan de son application. Le renversement du mécanisme, qui permettrait aux municipalités de déterminer les zones d'allègement des constructions et celles où l'on peut construire très « dense », apporterait, selon eux, une réponse à ce problème. Enfin, les professionnels souhaitent la généralisation de la transmissibilité des prêts à l'accession à la *propriété : elle accroîtrait* la mobilité de la population (c'est l'intérêt général) et accélérerait les achats et les ventes de logements (c'est l'intérêt des agents immobiliers).



هكذا من الأصل

# SOCIAL

## LE PERSONNEL D'USINOR-DENAIN SE PRONONCE CONTRE L'OCCUPATION DE L'ENTREPRISE

Le personnel d'Usinor-Denain s'est prononcé, à une très large majorité, mardi 11 décembre, contre l'occupation de l'entreprise, qui se poursuit depuis le 27 novembre à l'initiative de la C.G.T. Cette dernière organise, ce mercredi, un « contre-vote », tandis que M. Pol-Michel André, directeur d'Usinor-Denain, a lancé un *nouvel appel à la reprise du travail.*

La participation au scrutin du 11 décembre, organisé par le « front uni » C.F.D.T.-F.O.-C.G.C.-C.F.T.C., a été faible : 1 872 votants sur 4 428 inscrits, soit 42,3 %. Les syndicats font valoir, nous indique notre correspondant à Lille, *qu'il n'était pas possible* de voter par correspondance et que le ramassage par autocars n'a pas été prévu.

Néanmoins, c'est la première fois qu'un nombre aussi important d'ouvriers d'Usinor-Denain font connaître leur avis sur cette action et les résultats sont sans équivoque : sur les 1 836 suffrages exprimés, 1 550 (soit 84,4 %) se sont prononcés contre l'occupation de l'établissement et seulement 286 « pour ».

Tandis que se déroulait cette consultation, la C.G.T. appelait, par haut-parleur, à voter pour l'occupation ou à s'abstenir de participer à ce *« vote de capitulards, voulu par la direction ».* Elle a indiqué que la consultation qu'elle met en place ce mercredi, également sous contrôle d'huissier, *« portera sur la question de fond : faut-il, oui ou non, maintenir la fonte et l'acier à Denain ? Ce sera un moment décisif pour réaffirmer l'exigence de réouverture de négociations interdisant aux pouvoirs publics de nouvelles dérobades ».*

Après le scrutin de mardi, M. André a, de son côté, déclaré : *« Usinor mettra tout en œuvre pour que les mille six cents mutations prévues puissent s'effectuer au mieux. Nous disposons d'un catalogue de mille huit cents offres d'emploi dans nos propres usines à qualification égale, et de huit cents dans le Valenciennois même. »*

● *Succès de F.O. chez Alsthom-Atlantique.* — Force ouvrière a enregistré un succès appréciable au détriment de la C.G.T. et de la C.F.D.T. lors des élections des délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu aux chantiers Alsthom-Atlantique, à Saint-Nazaire. Voici les résultats dans le premier collège, sur 3 890 inscrits et 3 241 suffrages exprimés : C.G.T., 32,84 % (— 3,14 % par rapport à 1978) ; F.O., 34,06 % (+ 5,85 %) ; C.F.D.T., 27,09 % (— 2,71 %).

Dans le second collège, sur 1 487 inscrits et 1 239 suffrages exprimés, la C.G.T. obtient 35,42 % des voix (— 1,42 %) ; F.O., 35,03 % (+ 7,15 %), et la C.F.D.T., 29,54 % (— 1,61 %).

● *La réduction du temps de travail et la C.E.S.* — A Bruxelles, M. Edmond Maire (C.F.D.T.), participant au comité exécutif de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), a dénoncé *« le quasi-alignement du gouvernement français sur les positions les plus dures du patronat en ce qui concerne la réduction du temps de travail et le problème de l'emploi ».* Ce qui est en recul par rapport aux engagements français pris en mai.

## Divergences entre les syndicats du pétrole C.G.C. et U.C.T. avant la fusion des deux organisations

La réunification entre la C.G.C. et l'U.C.T., qui doit être réalisée au 1er janvier prochain, selon les décisions prises lors du dernier congrès de la centrale des cadres, en avril dernier, semble encore *buter sur certaines difficultés.*

Elles viennent des syndicats du pétrole de l'U.C.T. (S.C.I.P.) et celui de la C.G.C. (USCAP-USMAP), qui ne parviennent pas à s'entendre sur la répartition des responsabilités dans le syndicat qui résultera de leur fusion.

Le S.C.I.P. déclare compter deux mille cinq cents adhérents (ceux de la C.G.C. semblent être d'environ la moitié), et il accepte un arbitrage établi en commun par le bureau de la C.G.C. et celui *de l'U.C.T. le 3 décembre.* Il consiste à apprécier la représentativité des deux organisations du pétrole par deux congrès successifs : le premier, en mai 1980, par rapport aux cotisants de 1979, et le second, en janvier 1981, par rapport à ceux de 1980.

Cet arbitrage doit maintenant être approuvé par le comité confédéral de la C.G.C., convoqué le 14 décembre.

L'U.C.T. a, le 3 décembre, tenu un congrès extraordinaire pour prononcer sa dissolution, sous réserve que le *dispositif concernant* les syndicats du pétrole soit appliqué.

Mais l'USCAP-USMAP ne semble pas vouloir s'incliner devant un arbitrage cependant sévère pour le S.C.I.P.

Elle a reçu le soutien d'une majeure partie du bureau confédéral de la C.G.C., divisé sur cette affaire. M. Menu, président, s'est trouvé devant un nombre d'abstentions fort élevé, parmi lesquelles celles de MM. Menin, secrétaire général, et Marchelli, secrétaire général adjoint. Le président se déclare cependant persuadé que *« la sagesse l'emportera, étant donné que la fusion est réalisée dans les autres branches ».*

● *Une centaine d'ouvriers* de la Société des ateliers et forges de Tamaris (S.A.F.T.), entreprise dépendant du groupe Alsthom-Atlantique et situé à Alès (Gard), ont occupé lundi 10 décembre l'église Saint-Paul à Nîmes. En grève depuis deux mois, six cents des huit cents salariés de la S.A.F.T. réclament une revalorisation des salaires et des différentes primes et une réduction *du temps de travail. Quatre réunions* ont déjà eu lieu, en vain, entre la direction et les syndicats.

● *Grève des cadres des P.T.T.* — A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.N.T., des cadres des postes et télécommunications se sont mis en grève le mercredi 11 décembre pour la défense de leurs revendications catégorielles. Selon la C.G.T., cinq mille cadres ont participé à cet arrêt de travail. De son côté, l'administration évaluait ce nombre à trois mille deux cents sur vingt-quatre mille cadres.

● *S.N.C.F. : grève à Paris-Est.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes de la région Paris-Est appellent l'ensemble des agents de conduite à une grève du lundi 17 décembre 0 heure au mardi 18 à 18 heures. Ce mouvement a pour but de s'opposer, indiquent les syndicats, aux *« sanctions illégales à l'encontre des agents de conduite, et notamment d'un responsable C.G.T. ».*



# AGRICULTURE

## La France ne s'oppose plus à la dévaluation de la livre et de la lire vertes

*(Suite de la première page.)*

Les Neuf, présidés avec maestria par M. Marcora, le ministre italien (le président irlandais avait dû rentrer à Dublin), ont en effet adopté le nouveau train de règlement concernant le marché du vin et la politique de la vigne, mais ont pris acte de ce qu'il faut bien appeler une trêve dans la guerre du mouton. Aussi M. Fouchier, qui remplaçait M. Méhaignerie, rentré à Paris pour le débat à l'Assemblée nationale sur la loi d'orientation agricole, a-t-il finalement donné son *accord ad referendum* à une dévaluation de la livre et de la lire *(le conseil des ministres français doit* confirmer cet accord ce mercredi 12 décembre).

Le « paquet » vin était prêt depuis longtemps. Il manquait uniquement, pour qu'il puisse devenir opérationnel, l'accord du conseil sur les modalités de financement de l'aide à la modernisation du vignoble. Cette lacune est maintenant comblée.

### Deux types de mesures

Deux types de mesures sont prévus pour renforcer la réglementation des marchés et favoriser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande : une distillation obligatoire à très bas prix, à savoir 50 % du prix d'orientation en France et en Italie, en cas de récolte pléthorique (c'est ce qu'on appelle les « *superprestations viniques* », qui existent déjà en France, mais non en Italie) ; l'introduction de la notion de prix minimum en cas de crise grave (le prix de marché se situant pendant trois semaines à moins de 85 % du prix d'orientation) — le conseil des ministres peut décider l'interdiction de commercialiser dans la C.E.E. au-dessous d'un prix minimum ; la distillation est alors ouverte à ce prix.

Le volet « structures » proroge pour six ans l'interdiction de plantations nouvelles de cépages pour vin de table. Il prévoit l'octroi d'une aide financière de 2 000 à 2 500 unités de *comptes* par *hectare* (il s'agit de l'ancienne unité de compte agricole, dont la valeur est de 6,60 F) pour la modernisation des exploitations. L'objectif est de rénover ainsi en France et en Italie (Languedoc-Roussillon exclu) 220 000 hectares à vocation viticole.

Ce programme vient s'ajouter à celui du même type déjà décidé pour 68 000 hectares du Languedoc-Roussillon. A l'inverse, pour faciliter la reconversion des terres où l'on peut faire autre chose que du vin, la nouvelle réglementation introduit un système de primes à l'abandon de la culture de la vigne et à la cessation d'activités agricoles.

L'adoption de cet ensemble de dispositions sur le vin tombe à point nommé : comme l'avait souligné M. Méhaignerie mardi matin, les viticulteurs de la C.E.E., qui viennent de rentrer une vendange abondante, ne savaient pas comment le marché allait être géré.

Il n'était pas question d'aller aussi loin, ni aussi vite, sur le mouton. La Commission a présenté, fin novembre, une proposition d'organisation de marché qui correspond, *grosso modo*, à ce que les pays membres, qui ne sont pas directement impliqués dans le conflit (Allemagne fédérale, pays du Benelux) avaient indiqué être prêts à accepter. Lors du précédent conseil des ministres, M. Méhaignerie avait déjà clairement laissé entendre qu'il était prêt à faire des concessions pour aller dans ce sens.

### Une sourdine aux actions légales

Dès lors que disparaissaient les obstacles à la mise au point d'un règlement de marché, M. Méhaignerie demandait à la Commission, d'une part de mettre une sourdine aux actions légales entreprises pour *forcer la France à respecter les* arrêts de la Cour de justice de Luxembourg, c'est-à-dire à ouvrir sans restriction ses frontières au *mouton britannique ; d'autre part,* de suggérer des mesures de transition conçues pour éviter que le marché français ne soit trop perturbé *en attendant que le nouveau* règlement soit prêt.

M. Gundelach, le vice-président de la Commission chargée des affaires agricoles, a expliqué que la procédure d'infraction suivrait son cours, mais a reconnu que des mesures de transition pourraient s'avérer nécessaires et qu'il ferait bientôt des propositions dans ce sens. Ceci des propositions dans ce sens. Cela cette fois sérieusemnt engagé dans la voie du compromis.

PHILIPPE LEMAITRE.

# ÉNERGIE

## La « guerre du pétrole » aux « Dossiers de l'écran »

# Des difficultés de dialoguer

Si l'on pouvait douter des difficultés d'instaurer un dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole, les « Dossiers de l'écran » de mardi 11 décembre suffisaient à s'en convaincre. Comment discuter lorsqu'on ne parle pas de la même chose ?

Cherchait-on les responsables de la *« crise »* ? D'entrée de jeu l'OPEP était accusée d'être fauteur d'inflation, voire de conflit. Ce sont les Arabes *« hostiles »* qui disposent avec le pétrole d'une arme *« plus dangereuse que la bombe atomique »*, affirmaient en majorité les Français *« sondés »* à l'occasion de l'émission. *« Ce sont les pays exportateurs qui réduisent leur production pour augmenter leur prix »*, disait, la pipe agressive, l'ancien secrétaire américain à l'énergie, James Schlesinger. Les pays industrialisés qui exportent leur inflation et les producteurs de pétrole qui relèvent leurs prix sont à l'origine de l'appauvrissement du tiers-monde, et d'une nouvelle détérioration des termes de l'échange, telle était l'accusation de M. Diakité, dirigeant malien de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale. Pas du tout, répondait l'OPEP par l'intermédiaire du ministre koweïtien du pétrole, le cheikh Ali Khalifa Al Sabah, les vrais responsables sont les pays industrialisés qui ont trop fortement accru leur consommation dans les années 60 et pas assez prospecté.

Depuis le début de l'actuelle décennie, les découvertes annuelles sont inférieures à la consommation. *« L'OPEP ne fait qu'entériner les décisions des consommateurs. »*

En bon hôte, et soucieux qu'il est de convaincre les pays du Golfe de la nécessité d'un dialogue, M. Giraud, le ministre français de l'industrie, renvoyait les protagonistes dos à dos, mais soulignait que les consommateurs avaient fait un premier pas important dans la réduction de leur demande. Il reste aux pays producteurs à *rendre leurs décisions « cohérentes »* dans la période d'adaptation des économies les plus développées à d'autres sources d'énergie.

Même incompréhension sur le juste prix de l'or noir. Est-ce, comme l'a affirmé un économiste britannique, M. Frankel, proche des compagnies pétrolières — qui avaient piteusement décliné l'offre de s'exprimer (1), — le coût d'extraction ? Est-ce, au contraire, une appréciation qui relève les tendances du marché libre et le coût des énergies de substitution, comme le propose l'OPEP ? Faut-il, au contraire, bannir toute référence à un marché dont le fonctionnement est perturbé par la spéculation, comme le demande M. Giraud ?

Divergence aussi sur l'existence même de la *« crise »*. *« On parle trop des petits problèmes des pays riches »*, souligne M. Attiga, le secrétaire général libyen de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) ; que sont ces 3 % de votre P.N.B. que représente le pétrole par rapport aux importations de produits alimentaires pour les pays en voie de développement ?

### Dédramatisation

*Il y avait pourtant*, parmi les trop nombreux invités d'Antenne 2, une même volonté de séparer l'affaire iranienne de la crise pétrolière et de dédramatiser. *« Tant que le pétrole répondra à des critères commerciaux, il n'y aura pas de conflit »*, précise l'ancien secrétaire à l'énergie de M. Carter, avant d'ajouter qu'il est nécessaire que les Etats-Unis rétablissent un équilibre des forces au Proche-Orient face à une Union soviétique omniprésente. De même y eut-il convergence pour souligner que les pays en voie de développement sont les plus touchés et qu'il faut absolument les aider à devenir indépendants en matière d'énergie.

Quant aux téléspectateurs français, un peu accablés, semble-t-il, par les marchés « spot », les paniers de monnaie et les pétrodollars, ils restaient assez terre à terre. *« Pourquoi ne pas augmenter les prix des céréales et des produits vendus aux Arabes ; pourquoi ne pas nationaliser leurs avoirs en France ? »*, interrogeaient-ils avant de demander le montant de la part de l'Etat français sur le litre de carburant et le meilleur type de chauffage pour l'avenir. Une manière de faire comprendre que les débats planétaires ont des répercussions sur la vie quotidienne.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les compagnies françaises n'étaient pas invitées. Quant aux compagnies internationales, elles n'étaient guère enclines à venir débattre, « dans les circonstances actuelles », de leurs bénéfices exceptionnels.

## L'ARABIE SAOUDITE PROTESTE CONTRE UNE ENQUÊTE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE AMÉRICAINE

Le département de la justice des Etats-Unis vient de décider de mener une enquête sur les modalités de fixation des prix du pétrole des compagnies opérant en Arabie Saoudite.

Le gouvernement saoudien a protesté énergiquement contre cette enquête qui vise à déterminer si les compagnies pétrolières multinationales ont aidé les pays de l'OPEP à fixer les prix et à contrôler le niveau de production.

Dans un éditorial intitulé « Impérialisme économique », le *Washington Post* du 11 décembre se prononce égalemnt contre cette enquête *« qui consiste à traiter des gouvernments étrangers comme s'ils étaient des compagnies américaines »* et jugé *« insensé »* de s'en prendre à l'Arabie Saoudite, pays le plus modéré de l'OPEP. — *(A.F.P.)*




● *Un bulldozer* a violemment heurté, lundi 10 décembre, l'oléoduc des Emirats arabes unis de la région d'Abou-Dhabi, provoquant une forte explosion et un gigantesque incendie.

L'explosion a eu lieu entre Habchane et Oum-Al-Nar, non loin de la raffinerie de pétrole. Les étincelles produites par le choc ont mis le feu au gaz, provoquant la déflagration et tuant sur le coup le conducteur de l'engin.

● *Augmentation du prix du gaz koweïtien.* — Le Koweït a décidé d'augmenter le 6 % le prix de son gaz naturel, avec effet rétroactif au 1er décembre. Le prix de la tonne métrique de gaz naturel koweïtien passe ainsi à 264 dollars, celui du gaz butane à 292 dollars, et celui du gaz propane à 241 dollars. Depuis le début de l'année, le prix du gaz naturel koweïtien est passé de 121,50 dollars la tonne métrique à 264 dollars (+ 116 %). — *(A.F.P.)*

● *Le Koweït négocie avec les compagnies françaises un contrat d'approvisionnement.* — Le Koweït négocie avec Elf-Aquitaine et la Compagnie française des pétroles, un contrat pétrolier analogue au contrat saoudien, a annoncé le 11 décembre le ministre koweïtien du pétrole, le Cheikh Khalifa Al Sabah. Le ministre a ajouté qu'il espérait » *finaliser* » ce contrat aussitôt que possible.











# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## MEUNIER PROMOTION

L'assemblée générale des actionnaires de Meunier Promotion, filiale de promotion immobilière du groupe B.N.P., réunie le 10 décembre 1979 sous la présidence de M. Gérard Llewellyn, a nommé administrateurs MM. Pierre Jars et Jean Kauffmann.

Le conseil qui a suivi a nommé président d'honneur M. Edmond Jeannot, directeur central honoraire de la Banque nationale de Paris, précédemment président de Meunier Promotion et qui avait demandé qu'il soit mis fin aux fonctions de président du comité des opérations immobilières qu'il avait accepté d'assumer au moment où, atteint par la limite d'âge, il avait quitté la présidence.

Le conseil a ensuite nommé vice-président-directeur général M. Pierre Jars, directeur de département de la B.N.P., et a confirmé dans ses fonctions de directeur général adjoint M. Jean Kauffmann.

M. Pierre Jars, âgé de cinquante-deux ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé du C. P. A., entré en 1964 dans le groupe de la B.N.P., occupait depuis 1972 les fonctions de secrétaire général de la BANEXI, dont il vient d'être nommé conseiller du directoire.

M. Jean Kauffmann, âgé de quarante-huit ans, diplômé de H.E.C. et docteur en droit, a fait sa carrière dans la promotion immobilière : il est entré en 1973 chez Meunier Promotion dont il a alors été nommé directeur général adjoint.

## ATO CHIMIE INVESTIT AU BRÉSIL

Poursuivant son action de développement international Ato Chimie vient de constituer, avec ses partenaires brésiliens, la société Petroquimica Triunfo S.A., dont le siège est à Porto-Alegre (Brésil).

Cette société réalisera, dans le cadre du pôle pétrochimique du Rio Grande do Sul, à Triunfo, une unité de production de 100 000 tonnes/an de polyéthylène basse densité faisant appel au procédé tubulaire haute pression d'Ato Chimie.

La répartition du capital en est la suivante : Aplub, 27 % ; Ato Chimie, 25 % ; Petroquisa, 24 % ; Petroplastic, 24 %.

Faisant suite à la création en avril 1978 d'une filiale commerciale Atochimie do Brasil, cet accord constitue la seconde étape du programme d'implantation d'Ato Chimie en Amérique latine.

Ato Chimie, qui, en 1978, a réalisé à l'exportation 43 % de son chiffre d'affaires total (plus de 50 % au niveau consolidé) et 60 % pour les seules matières plastiques, dispose déjà d'une solide implantation industrielle et commerciale tant en Europe qu'aux U.S.A. et au Japon.

Le procédé polyéthylène basse densité d'Ato Chimie a déjà fait l'objet de cessions de licence dans de nombreux pays, l'ensemble des unités sous procédé Ato Chimie représentant une capacité totale d'environ 1 000 000 tonnes/an.

## FACOM

Un accord est intervenu entre le groupe familial d'actionnaires d'origine de Facom, le Crédit Commercial de France et la Banque Nationale de Paris afin d'ouvrir le capital à de nouveaux actionnaires. A la suite de cet accord, le groupe familial reste le principal actionnaire avec 17 % du capital.

Les titres cédés ont été acquis par :

— La société S.F.M. (groupe C.C.F.) ;

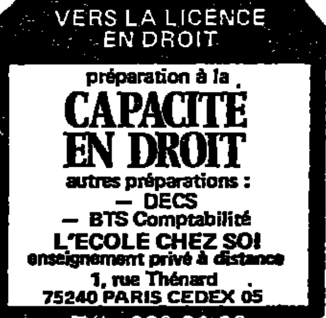
— La BANEXI (groupe B.N.P.) ;

— P.S.A. Peugeot-Citroën ;

— Et par un certain nombre d'investisseurs institutionnels et privés.

Cet élargissement de son actionnariat comportant désormais différents partenaires importants autour du groupe familial doit offrir à l'entreprise, dont la personnalité et l'indépendance se trouvent ainsi consolidées, de nouvelles possibilités de croissance tant interne qu'externe.

La présence parmi ces nouveaux actionnaires de P.S.A. Peugeot-Citroën, à hauteur de 10 % du capital, manifeste sur le plan financier la coopération déjà entreprise depuis plusieurs années entre Facom et Aciers et outillage Peugeot, filiale de P.S.A. Elle devrait permettre de renforcer les diverses possibilités d'action commune, notamment dans les domaines de la recherche et de la production ainsi que pour l'accès à divers marchés de grande exportation.




## CÉRABATI

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société française, à fin octobre, s'élève à 267 millions de francs, en augmentation de 11,1 % relativement à 1978. Le résultat avant impôt, amortissement et provision est de 25 millions (dont 4,7 de plus-value), contre 16,5 (0,8 de plus-value), à fin octobre 1978.

Avant impôt, amortissement et provision, le résultat des filiales au 31 octobre 1979 est le suivant :

— La filiale luxembourgeoise enregistre une perte de 1,4 million de FF (— 4,8 l'an dernier).

— La filiale belge a un résultat positif de 0,8 million de FF (contre + 1,3 en 1978).

— Toutes les autres filiales (CERATERA, HAVILAND, etc.) sont en progression, et leur résultat global positif passe de 4,3 millions à 7,1 millions.

Sauf circonstances imprévues, une augmentation du dividende peut être envisagée.

## ÉPARGNE - INTER

Le conseil d'administration, dans sa séance du 5 décembre 1979, a enregistré la démission de M. Gilbert Geas, que ses fonctions tiennent éloigné de Paris, et coopté pour le remplacer M. Daniel Olchanski, directeur général. La nomination de M. Olchanski sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

M. Pierre Bailey, élu le même jour président de Natio-Gestion, a, conformément à la loi concernant le cumul des mandats, demandé au conseil de le décharger de ses fonctions de président. S'inclinant à regret devant sa décision, le conseil lui a conféré, à l'unanimité, le titre de président d'honneur et désigné pour le remplacer M. Daniel Olchanski. M. François-Xavier Chevalier a été nommé directeur général.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
11 DÉCEMBRE

### Flambée de l'or

*L'or a une nouvelle fois flambé, mardi, sur les diverses places occidentales. En effet, en quelques minutes, sur le marché parisien, les différents records « historiques », pour la plupart inscrits le 2 octobre dernier, sont tombés.*

*Tout d'abord, le lingot de 1 kg a gagné 1,5 % en cotant 59 085 F, contre 58 250 F lundi et 58 390 F (record absolu) le 2 octobre. Le napoléon a terminé la séance une nouvelle fois au plus haut, à 490,10 F, contre 484,80 F la veille, et le souverain britannique à 520 F.*

*Le prix de l'once de métal fin (31,1 grammes) s'est élevé à 448,50 dollars, contre 440,68 le 10 décembre (précédent record, le 2 octobre, à 442,95 dollars).*

*Pour les spécialistes, cette hausse, qui intervient après un « palier », traduit la nervosité que manifestent les milieux financiers à quelques jours de la réunion des pays exportateurs de pétrole, à Caracas.*

*Cette progression a évidemment eu une incidence sur les rentes indexées sur le métal fin. En effet, dans un marché très étoffé, l'emprunt 7 % 1973 a regagné 105 F à 5 803 F et l'emprunt 4,5 % 1975 a terminé la séance en hausse de 3 % à 1 443 F.*

*Dans ce contexte, les valeurs françaises ont fait grise mine. Elles ont baissé de 0,75 % dans une ambiance morose dominée essentiellement par les problèmes financiers et les incertitudes qu'engendre la situation internationale.*

*Parmi les valeurs les plus touchées, on relevait à la métallurgie, Creusot-Loire (— 5 %), aux magasins, Viniprix et la C.F.A.O. (— 3 %), Darty (— 2,5 %), Peugeot-Citroën reculait aussi de 2,5 %.*

*Seule Esso s'est mise en évidence au compartiment des hausses, en progressant de 3 %.*

*Au chapitre des valeurs étrangères, les mines d'or étaient encore très recherchées en gagnant 4 et 7,5 %, la plupart affichaient des cours au plus haut de l'année.*

## LONDRES

Le marché poursuit son avance mercredi matin sous l'impulsion des pétroles, très recherchés, dans la perspectives d'une nouvelle hausse des prix du brut. Bonne tenue des industrielles et des fonds d'État. Malgré la flambée de l'or, les mines sud-africaines sont assez irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 449 76 contre 445 50

| VALEURS | CLOTURE 11/12 | COURS 12/12 |
|---|---|---|
| Beecham | 120 . | 122 . |
| British Petroleum | 364 ... | 366 ... |
| Courtaulds | 79 . | 78 ... |
| *De Beers | 8 58 | 8 54 |
| Imperial Chemical | 370 . | 371 |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 302 . | 306 .. |
| Shell | 340 .. | 342 ... |
| Vickers | 187 ... | 189 . |
| War Loan 3 1/2 % | 28 ... | 28 ... |
| *West Driefontein | 68 1/4 | 69 3 8 |
| *Western Holdings | 48 7,8 | 48 3/8 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**FACOM.** — Ce groupe familial spécialisé dans l'outillage vient d'ouvrir son tour de table à de nouveaux actionnaires. Les titres cédés en Bourse le 11 décembre, soit 224 475 (35,91 % du capital), ont été acquis par la société S.F.M. (groupe C.C.F.), la Banexi (groupe B.N.P.) et P.S.A. Peugeot-Citroën, ce dernier à hauteur de 10 %. Les familles Moses et Marcellin resteront les principaux actionnaires de Facom avec 17 % des titres, dont 33 % sont en circulation dans le public, 8 % aux mains d'autres fondateurs et 4 % propriété du personnel.

**RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES.** — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 août : 2,95 millions de francs contre 4,07 millions. Dividende global inchangé de 18 F.

**PRESSES DE LA CITE.** — Le groupe vient de racheter à Larousse pour 8,05 millions de francs 35 % du capital de la société *Nouvelle Reliure industrielle*, dont il détenait déjà 50 %, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire d'une des plus importantes firmes françaises de reliure de livres.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 11/12 | 12/12 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 236 .. | 237 38 |

## NEW-YORK
### Repli en fin de séance

La faiblesse du dollar et la hausse de l'or ont pesé mardi sur le marché de New-York et, après une nouvelle avance initiale, les cours ont fléchi, reperdant une bonne partie des gains acquis durant les premières heures. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 833,70, soit à 0,17 point en dessous de son niveau précédent. Au plus haut de la séance, il s'était élevé à 841,47.

Une forte activité a continué de régner, et 36,29 millions de titres ont changé de mains contre 37,06 millions précédemment.

Plus significatif du repli opéré en séance a été le nombre de baisses, soit 883 sur 1 956 valeurs traitées, dont 671 seulement ont monté, tandis que 402 restaient inchangées.

Manifestement, les opérateurs attachent une importance primordiale à la tenue du dollar. Avec les rebondissements de la crise iranienne, les perspectives d'une nouvelle et forte hausse des prix du pétrole, enfin, la confirmation par de nombreux experts que les États-Unis sont effectivement entrés dans une phase de récession, le billet vert ne se prépare pas de beaux jours.

| VALEURS | COURS 10/12 | COURS 11/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 52 1/4 | 52 7/8 |
| A.T.T. | 54 3/8 | 53 7/8 |
| Boeing | 48 5/8 | 48 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 39 ... | 38 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 39 7/8 | 39 3/4 |
| Eastman Kodak | 48 3/8 | 48 1/4 |
| Exxon | 56 3/8 | 56 3/4 |
| Ford | 33 5/8 | 34 ... |
| General Electric | 46 5/8 | 47 ... |
| General Foods | 35 1/2 | 35 3/8 |
| General Motors | 52 ... | 51 1/2 |
| Goodyear | 12 7/8 | 13 3/8 |
| I.B.M. | 66 1/8 | 65 3/4 |
| I.T.T. | 26 1/2 | 28 1/4 |
| Kennecott | 26 3/4 | 26 7/8 |
| Mobil Oil | 51 1/2 | 53 1/8 |
| Pfizer | 40 1/4 | 40 1/8 |
| Schlumberger | 93 1/2 | 94 1/4 |
| Texaco | 29 1/4 | 29 ... |
| U.A.L. Inc. | 24 ... | 23 3/8 |
| Union Carbide | 42 1/4 | 42 1/8 |
| U.S. Steel | 17 1/2 | 17 1/4 |
| Westinghouse | 19 3/8 | 19 1/2 |
| Xerox | 63 ... | 62 ... |

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 10 déc. | 11 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 117,2 | 116,7 |
| Valeurs étrangères | 135,7 | 137,2 |

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 103,8 | 103,4 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .............. 12 1/4 %

# BOURSE DE PARIS - 11 DÉCEMBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 33 90 | 0 590 | S.P.E.G. | 212 50 | 212 50 | Locabail Immob. | 362 | 362 | Immlovest | 141 | 141 .. |
| 5 % | 52 . | 4 381 | U.A.P. | 560 | 558 | Loca-Expansion | 144 50 | 144 50 | Cie Lyon. Imm. | 125 20 | 126 |

## HORS COTE

# MARCHÉ A TERME

# COTE DES CHANGES

# MARCHÉ LIBRE DE L'OR

## SICAV

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



## Enlevé le 11 novembre par l'ETA

# M. JAVIER RUPEREZ A ÉTÉ LIBÉRÉ PRÈS DE BURGOS

Madrid *(A.F.P.)*. — M. Javier Ruperez, membre de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti gouvernemental, enlevé le 11 novembre par l'ETA, a été libéré, mercredi 12 décembre, en fin de matinée. Il a été retrouvé sur la route de Madrid, à Irun, au sud de Burgos.

M. Ruperez est aussi secrétaire des relations internationales de l'U.C.D. L'ETA-P.M. avait exigé pour sa libération la constitution d'une commission d'enquête sur les tortures policières au Pays basque et la libération de six prisonniers politiques basques.

Le gouvernement espagnol avait affirmé à plusieurs reprises que la libération de M. Ruperez n'était pas négociable. Mais certaies informations faisaient état de négociations officieuses. Par ailleurs, le conseil général basque (gouvernement autonome) avait décidé la création d'une commission d'enquête sur les tortures.

L'enlèvement de M. Ruperez avait été condamné par différentes personnalités, en particulier le pape Jean-Paul II, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, et le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat.

## DEPUIS DIX JOURS

# Les autorités de La Havane lancent des appels à la vigilance révolutionnaire

La Havane *(A.F.P.)*. — Les autorités cubaines lancent depuis dix jours des appels au renforcement de la lutte contre la « *contre-révolution qui prétend relever la tête* », dix ans après l'extinction des actions de guérilla anticastristes dans l'île.

Alors que le dernier débarquement connu de contre-révolutionnaires dans la province d'Orient remonte au 7 avril 1970, ces mises en garde répétées interviennent au moment même où la radio-pirate Radio-Libertad, qui affirme émettre depuis la sierra *Maestra*, vient d'appeler « *toutes les forces armées cubaines clandestines à continuer sans répit le sabotage sur le territoire de l'île* ».

Certaines rumeurs affirment que des tracts anticastristes auraient été distribués récemment dans divers quartiers de la capitale et que les incendies récents de plusieurs entreprises seraient criminels.

C'est à ces actions que faisait sans doute allusion le général Raul Castro, ministre des forces armées, à Santiago-de-Cuba, le 30 novembre dernier, lors d'une allocution vigoureuse contre les « *déficiences* » du socialisme à Cuba.

Dimanche dernier, M. Antonio Perez Herrero, membre du secrétariat du comité central du P.C., mettait en garde les étudiants de La Havane contre les « *présumés avantages de la société de consommation et, en général, du mode de vie capitaliste* », les incitant à « *combattre avec fermeté et ferveur révolutionnaire les idées et conceptions de l'ennemi, contraires aux intérêts du peuple* ».

« *1980 sera une année difficile* », a déclaré M. Ramiro Valdes, vice-président du conseil d'État et du conseil des ministres.

*Radio-Libertad* ne manque pas une occasion d'attaquer le régime en appelant ses auditeurs à incendier les magasins pour étrangers. « *Nous ne perdrons rien, car tout y est réservé et vendu aux étrangers en dollars* », affirme un certain commandant David. Pourtant, les mesures de sécurité ne semblent pas avoir été renforcées autour de ces magasins spéciaux à La Havane.

● *Un très violent tremblement de terre* s'est produit ce 12 décembre, à 2 h. 59 (8 h. 59, heure de Paris), dans le Pacifique oriental, au large des côtes de la Colombie. La magnitude de ce séisme est encore assez incertaine (8,1 selon le Centre européo-méditerranéen de sismologie de Strasbourg et l'observatoire militaire suédois de Hagfors ; 7,8 selon l'Institut sismologique d'Uppsala ; 7,7 selon l'U.S. Geological Survey). Mais toutes ces *évaluations suffisent pour classer* le tremblement de terre parmi les séismes majeurs. L'épicentre étant en mer, il est possible que le séisme n'ait pas provoqué de destructions importantes. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

## EN ITALIE

# Grève générale d'une heure après le grave attentat de Turin

De notre correspondant

*Rome*. — Une grève générale d'une heure est organisée ce mercredi 12 décembre dans toute l'Italie, pour protester contre le grave attentat commis la veille à Turin, au cours duquel dix personnes ont été blessées aux jambes par des terroristes de Prima linea. Les trois grandes confédérations syndicales n'hésitent pas à comparer « *cette action bestiale* » aux « *brutalités des nazis* ». De son côté, le gouvernement réunira un conseil des ministres pour étudier les « *mesures extraordinaires* » réclamées par plusieurs partis politiques.

Cette émotion peut paraître excessive dans un pays habitué à toutes sortes de violences depuis 1969. Elle a, en fait, plusieurs explications. Le 12 décembre était le dixième anniversaire de l'attentat de la Piazza Fontana commis à Milan par des activistes d'extrême droite, avec la complicité de certains agents des services secrets. On s'attendait à des manifestations, peut-être même à des heurts avec les forces de l'ordre — les autonomes n'ont pas manqué de les provoquer à Bologne, — mais pas à une action aussi spectaculaire et aussi sanglante. D'autant que les groupes terroristes paraissaient être en perte de vitesse depuis plusieurs mois. Harcelés par les polices, divisés entre eux, ils se contentaient d'actions-éclair contre des personnes isolées ne nécessitant pas de grande préparation.

Mardi, à Turin, on a assisté, au contraire, à une démonstration de force que certains journaux baptisent carrément « *action de guerre* » et que le parti communiste considère comme « *une étape nouvelle et alarmante dans la stratégie homicide de la subversion armée* ».

La seule chose nouvelle est le nombre de victimes. Si l'extrême droite a souvent tiré dans le tas, les terroristes qui se réclament du bord opposé commettent toujours des actions symboliques. Etablissant scrupuleusement la liste de leurs victimes potentiels, ils visent, à tour de rôle, le suppôt des multinationales, le représentant d'une justice injuste, etc. C'est à la fois une punition, un avertissement et un exemple.

L'attentat du 11 décembre relève du même raisonnement. « *Non, nous ne sommes pas les Brigades rouges. Nous ne tirons pas dans le tas* », a lancé l'un des agresseurs, polémiquant ainsi avec l'organisation concurrente. Comme pour l'illustrer, une vérification formelle de l'identité des victimes devait être faite avant la fusillade.

Prima Linea s'est attaquée à un objectif symbolique : un institut de formation pour cadres d'entreprises. « *N'y venez plus*, ont lancé les agresseurs aux étudiants terrorisés : *ici on forme les dirigeants des multinationales.* »

Le commando était composé d'une douzaine de terroristes, dont deux ou trois femmes, armés de pistolets et de mitraillettes. Jouissant de l'effet de surprise, ils ont contraint quelque cent vingt personnes présentes à se rassembler dans l'auditorium. Une vingtaine d'autres ont été enfermées dans les toilettes. C'est parmi elles que devaient être choisis cinq étudiants, quatre cadres de Fiat et un dirigeant d'Olivetti qui enseignent à l'institut.

« *Alignez-vous contre le mur !* », a ordonné calmement un terroriste. Puis, des coups de feu ont été tirés aux jambes, selon la sinistre tradition.

Un étonnant dialogue avait lieu au même moment dans l'auditorium. « *Soyez sages* », disait l'une des terroristes. « *Attention : ceci est une arme de fabrication soviétique, très efficace.* » Le commando a ensuite menacé de mort les personnes qui reviendraient dans cet institut. Prenant son courage à deux mains, un étudiant a protesté : « *Moi, je viens du Sud, je suis les cours pour pouvoir travailler.* » Réplique de la terroriste : « *Va plutôt voler.* »

Un autre membre du commando déclarait avec la même assurance : « *Nous connaissons tout de cette école. Avant de passer à l'action, nous étudions les moindres détails. Nous savons par exemple que le barman s'appelle Piero. Vrai ou pas, Piero ?* » A un moment, la terroriste qui occupait la chaire de l'auditorium s'est exclamée : « *Eh ! Il est 15 h. 42. Nous sommes en retard.* » L'opération était déjà en cours depuis trente minutes. Avant de partir, tandis que les victimes gémissaient dans le couloir, l'un des membres du commando a inscrit sur un mur cette précision : « *L'invalidité a été obtenue par vingt-deux coups de revolver calibre 7,65.* »

ROBERT SOLE.

# LE COURS DE L'OR PROCHE DE 450 DOLLARS L'ONCE

L'or a continué à monter sur les marchés mondiaux dans la journée du mercredi 12 décembre 1979. Après avoir battu mardi le record de 437 dollars l'once de 31,1 grammes établi à la cotation par opposition du 2 octobre dernier (ce jour-là, le cours s'était élevé pendant la séance jusqu'à 444 dollars), le cours du métal a continué son mouvement ascendant, atteignant et débordant même le niveau de 450 dollars. Contre la spéculation américaine et asiatique qui se déchaîne à nouveau, les acheteurs du Proche-Orient se font pressants. A l'heure actuelle, c'est moins la situation en Iran, où les négociations s'enlisent, que l'ouverture prochaine de la conférence de l'OPEP à Caracas, qui font « flamber » le métal.

Tout se passe comme si les milieux financiers internationaux établissaient à tout moment un rapport entre le prix de l'once et celui du baril de pétrole. On sait que, depuis 1934, l'étude des statistiques comparées fait ressortir une relation assez constante entre ces prix, avec de grandes oscillations dans le temps. En quarante-cinq ans, on peut constater qu'une once d'or a représenté environ dix-huit à vingt barils de pétrole. Si donc le prix du baril s'élève à 25 dollars, on aboutit à un cours de l'once frôlant les 500 dollars. Ce serait, paraît-il, l'objectif que se serait fixé la spéculation actuellement.

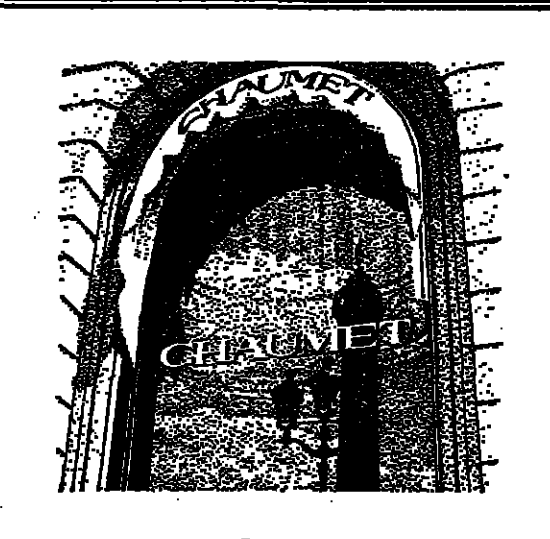
Quant au dollar, il continue à faiblir, toujours en raison de la réunion de l'OPEP : 1,7325 DM contre 1,7425 DM la veille, 1,5930 FS contre 1,6030 FS, et 4,07 F contre 4,11 F à Paris. A Tokyo néanmoins, le dollar remonte de 234 à 236 yen. Les banbanques centrales n'interviennent que fort peu, sauf celle des Etats-Unis. — F. R.

# LES ÉCHÉANCES FISCALES DU 15 DÉCEMBRE REPORTÉES DE TROIS JOURS

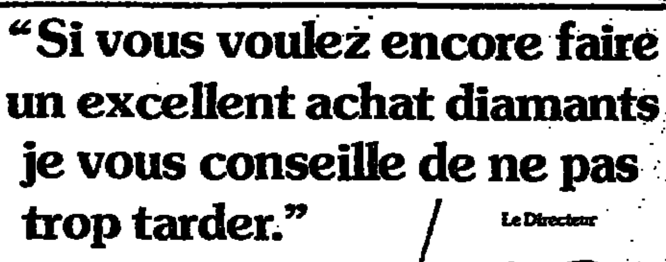
Les contribuables dont les échéances fiscales tombent le samedi 15 décembre vont bénéficier d'un délai de grâce jusqu'au mardi 18 décembre, à minuit. Ce report, que le ministère du budget se refuse à confirmer officiellement (de peur sans doute que beaucoup de contribuables n'attendent le dernier moment pour payer), concerne aussi bien l'impôt sur le revenu que les impôts locaux (taxe professionnelle notamment) et l'impôt sur les sociétés.

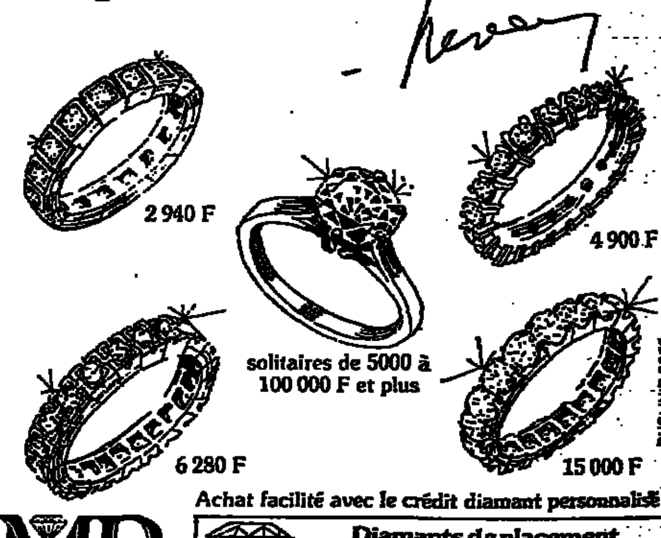
● *La réforme des études d'accès* n'entrera pas en vigueur à la rentrée prochaine mais en 1981, a annoncé, mercredi 12 décembre, le ministère de la justice. Le Conseil d'Etat avait repoussé le premier projet de décret qui lui avait été soumis et les élèves des instituts d'études judiciaires commençaient à s'émouvoir du retard apporté à la publication de celui-ci, qui prévoyait l'entrée en vigueur de la réforme pour le mois d'octobre 1980 (*le Monde* du 4 décembre).

La chancellerie indique que « *les procédures de concertation nécessaires* » à la mise au point du décret ont retardé sa publication. En conséquence, le nouveau régime d'accession à la profession d'avocat ne s'appliquera qu'aux étudiants qui, à partir d'octobre 1980, prépareront le nouvel examen d'entrée.




















Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1979 a été tiré à 595 497 exemplaires.